Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12471 — 4,20 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — MARDI 5 MARS 1985

L'échec des mineurs britanniques

Reddition sans condition

La victoire que le gouvernement de Londres vient de remporter sur l'un des plus puissants syndicats britanniques est de celles qu'affectionne Mme Thatcher : totale. La reprise du travail dans les houillères ressemble fort à une reddition, et le plus *long conflit de l'histoire industrielle britannique* s'achève sans que les mineurs aient obtenu la moindre garantie sur une éventuelle révision du plan de restructuration des charbonnages et sur la réintégration des sept cents grévistes licenciés depuis un an pour leur participation aux incidents, parfois violents, qui ont eu lieu.

Le bilan de cette grève est lourd pour l'économie britannique, puisqu'elle aura coûté environ 4 milliards de livres, en importation de fuel notamment, sans même parler de ses retombées dans certains autres secteurs d'activité, comme les aciéries. Mais c'est évidemment pour le syndicalisme et pour la gauche britannique en général que la note est la plus sévère. Jusqu'à une date récente, les gueules noires restaient, dans l'imagerie traditionnelle du mouvement ouvrier britannique, le fer de lance. *Les mineurs* incarnaient l'Angleterre laborieuse, héritière des grandes luttes ouvrières, et l'Angleterre du Nord face à un Sud économiquement moins archaïque et donc moins durement touché par la crise. Aucun de leurs combats, depuis la dernière guerre, n'avait été perdu.

Mais les temps ont changé : la solidarité syndicale pouvait encore jouer il y a quelques années. Elle *est* devenue aujourd'hui non seulement illégale mais — on l'a vu — plus qu'hypothétique dans un monde ouvrier usé par le chômage et la récession et où aucune catégorie n'est plus prête à se battre pour défendre les intérêts menacés d'une autre. La victoire est d'autant plus complète pour Mme Thatcher *qu'il lui aura suffi* de jouer l'attentisme et de laisser faire la « force des choses » : les lois économiques d'une part — la défaite des mineurs britanniques est à cet égard aussi celle de leurs homologues d'autres pays européens — et d'autre part l'effet d'isolement que le comportement de M. Arthur Scargill *ne pouvait manquer de provoquer* parmi ses pairs. L'erreur du leader du syndicat des mineurs aura été de croire qu'au jeu de l'intransigeance il gagnerait contre la « dame de fer » et que l'on pouvait, selon son expression, *« faire reculer le thatchérisme »*. A ce jeu-là on perd, d'autres l'ont appris avant lui.

La fin de la grève des mineurs restera le symbole du déclin de ce « pouvoir syndical » qui rendait le marché du travail britannique extrêmement rigide et auquel Mme Thatcher avait déclaré la guerre dès son arrivée au pouvoir. Elle porte *aussi* un coup sévère au parti travailliste, dont le leader, modéré mais fils de mineur, n'a pas su concilier *les deux tendances qui s'opposaient* : celle qui renvoyait aux règles du jeu démocratique parlementaire comme seule voie du changement, et celle qui continuait de défendre des modes de confrontation plus directs.

Les membres du gouvernement se sont gardés de toute déclaration trop triomphaliste, *pressentant sans doute* le danger que recèle une défaite qui, à bien des égards, s'apparente à une humiliation. Il n'est cependant pas dans les habitudes de Mme Thatcher de renoncer en si bon chemin. La reprise du travail mardi dans *les mines* sonnera le glas de toute une époque du syndicalisme britannique.

La reprise du travail scelle la victoire de Mme Thatcher sur le mouvement syndical

Après un an de grève — une grève qui aura coûté très cher à l'économie britannique, — les mineurs britanniques reprendront le travail dans l'ensemble des bassins, mardi matin 5 mars. L'échec est total pour leur syndicat et pour leur principal dirigeant, M. Arthur Scargill, dont aucune des revendications n'a été satisfaite. Cette reprise du travail consacre la victoire de Mme Margaret Thatcher sur le mouvement syndical.

De notre correspondant

Londres. — Emotion, colère ? M. Arthur Scargill était plus pâle que d'ordinaire, et il a eu du mal à articuler les mots annonçant, dimanche après-midi 3 mars, la décision de son syndicat de mettre fin à un an de grève sans avoir obtenu la moindre satisfaction.

Le trouble que manifestait M. Scargill contrastait soudain avec l'assurance et la maîtrise de soi, dont il avait su faire preuve tout au long du conflit, même dans les moments les plus difficiles, en faisant front d'une manière qui semblait n'appartenir qu'à lui. Une manière qualifiée d'arrogante par ses adversaires, qui s'en irritaient au plus haut point, et louée par ses partisans comme une marque de *défi salutaire*. A cet instant évidemment dramatique, il était impossible de ne pas se souvenir que rarement, sur la scène politique britannique, le comportement d'un homme avait soulevé autant de passions, aussi inégalement partagées et aussi fortement contradictoires : d'un côté, tant de haine (le mot n'a rien d'excessif), à *la* direction des charbonnages, au gouvernement, dans l'ensemble des milieux de la majorité — voire certains de ceux dans l'opposition — et dans une grande partie de l'opinion publique ; mais, de l'autre côté, celui des grévistes, *une admiration qui confinait* parfois à l'adulation et ne s'est estompée qu'au cours des toutes dernières semaines.

Mais, dimanche, M. Scargill a paru trébucher en constatant, sans l'avouer, une défaite qui est double, non seulement parce qu'il renonce aux exigences extrêmes qu'il avait lui-même posées au début du conflit, *mais encore parce qu'il vient de se* voir refuser la moindre occasion de sauver la face.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 8.)

La rébellion en Ethiopie

Le bref enlèvement d'un équipage français confirme la force des insurgés du Tigré

Les cinq membres de l'équipage de l'avion militaire « Transall » qui avait été arraisonné, dimanche *matin 3 mars, à Lalibela, dans la province* éthiopienne du Wollo, ont été relâchés dimanche par les maquisards tigréens, et ont pu regagner dans la nuit Addis-Abeba. Cet enlèvement n'en met pas moins en lumière la force des insurgés de cette province. Les informations selon lesquelles quatre membres de l'organisation Médecins sans frontières avaient également été enlevés se sont révélées dénuées de tout fondement.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — L'objectif des rébellions érythréenne et tigréenne, comme de beaucoup d'autres à travers le monde, est de chercher à acquérir, par le biais d'actions spectaculaires, une identité et une autorité que leur conteste le pouvoir central. Le colonel Menguistu Hailé Mariam, le chef de l'Etat éthiopien, *n'a cessé de répéter qu'il ne négocierait* jamais avec ces *« terroristes »* et qu'il ne signerait même pas avec eux une *« trêve de la famine »*. En mai 1984, l'attaque par le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) de la base aérienne d'Asmara et la destruction d'au moins une vingtaine d'appareils n'ont pas eu grand écho hors des frontières du pays. En revanche, la prise d'otages dans laquelle semble s'être « spécialisé » le Front populaire de libération du Tigré (FPLT) a beaucoup plus d'impact à l'extérieur. C'est ainsi qu'en août dernier dix ressortissants suisses avaient été capturés par ce mouvement dans la province du Wollo. En octobre, quatorze autres étrangers l'avaient été lors de l'attaque de Lalibela. *Tous* avaient été libérés après plusieurs semaines de détention et, pour certains, de visites dans les *« zones libérées »*.

Les responsables du FPLT, qui revendiquent la création d'un *« Etat multinational »*, *à la différence de* ceux du FPLE, qui réclament l'indépendance de leur province, affirment contrôler, avec le Mouvement démocratique populaire éthiopien (MDPE), 85 % du territoire tigréen. Il est vrai que toutes les grandes opérations lancées contre ces rébellions par le pouvoir central n'ont, jusqu'ici, guère été concluantes. L'armée régulière éthiopienne paraît contrôler les grands axes routiers et les principaux centres urbains, mais n'ose pas s'aventurer hors de ces zones.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 6.)

Feu vert pour le paiement électronique

Les banques, la poste et les caisses d'épargne réunies dans le regroupement des cartes bancaires viennent de parvenir à un accord sur le lancement de la carte à mémoire. Quatre régions — Bretagne-Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et Côte d'Azur, soit vingt-trois départements — vont être équipées d'ici à la fin de 1986 de certificateurs — ces appareils disposés chez les commerçants qui permettent d'identifier le porteur de la carte — et entre 2,5 et 3 millions de cartes seront commandées pendant cette période; 10 à 12 millions de Français devraient être dotés d'une telle carte fin 1988.

La carte à mémoire, dont le premier avantage est l'inviolabilité, se substituera progressivement aux cartes bancaires actuelles et sans doute à terme aux chèques.

L'accord ainsi signé ne règle pas la question du financement du développement du paiement électronique non plus que celle de la commission qui sera demandée par les banques aux commerçants en contrepartie de la sécurité ainsi acquise.

Mais, au-delà de l'enjeu pour les banques, le développement de la carte à mémoire peut permettre à la France d'amorcer la reconquête de l'informatisation des moyens de paiement, ce marché de la monétique qui représente plusieurs milliards de dollars par an et sur lequel les Américains ont une position actuellement dominante.

(Lire page 40 l'article d'ERIC LE BOUCHER.)

« LE MONDE DE L'ÉCONOMIE »

LA CONDAMNATION DES TROIS ARMÉNIENS DE L'ATTENTAT D'ORLY

Un verdict ordinaire contre le terrorisme

par J.-M. THÉOLLEYRE

Après la condamnation par la cour d'assises du Val-de-Marne de trois Arméniens jugés pour leur participation à l'attentat d'Orly, le 15 juillet 1983 (huit morts et une cinquantaine de blessés), l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) a menacé la France d'un *« bain de sang »*, dans un appel téléphonique au bureau de l'AFP à Londres. Le correspondant anonyme a ajouté que les dirigeants français *« regretteront pour le reste de leur vie le verdict brutal »*.

En s'achevant, dimanche 3 mars aux petites heures, par la condamnation à la réclusion perpétuelle de Varoujan Garbidian et par celles de Soner Nayir et d'Ohannès Semerci à, respectivement, quinze ans et dix ans de la même peine, le procès des accusés de l'attentat d'Orly a connu un épilogue dont les autorités turques *se sont déjà déclarées* aussi satisfaites que les défenseurs mécontents, puisque, déjà, des pourvois en cassation sont envisagés.

Les peines prononcées sont assurément importantes, et l'on peut y voir l'expression d'une affirmation judiciaire de répression du terrorisme dont le gouvernement français, de son côté, pourra tirer argument auprès de ses partenaires européens, à un moment où ceux-ci croient flairer à Paris les senteurs de la réticence, sinon du laxisme. Mais la cour *d'assises du Val-de-Marne* — où siégeait, autour du président Jean Saurel et de ses deux assesseurs, magistrats comme lui, un jury composé de six femmes et de trois hommes, — tout en traduisant cette affirmation, a montré, malgré tout, qu'elle tenait compte des éléments spécifiques d'un débat qui l'avait occupée durant onze jours. En ce sens, elle s'est comportée comme elle l'aurait fait dans une *affaire* ordinaire.

D'abord, elle n'a pas suivi les réquisitions du ministère public. L'avocat général Lesec lui avait demandé de frapper uniformément les trois accusés de la peine maximale. Il voyait en eux non point des individus, mais une équipe dont chaque membre encourait une égale et totale responsabilité dans la préparation et la réalisation d'un attentat qui fit huit morts et une cinquantaine de blessés. Non seulement la cour d'assises ne les a pas suivies, mais il ressort des réponses données aux quatre-vingt une questions qui lui étaient posées qu'elle n'a pas considéré avoir devant elle l'auteur principal du crime.

Présenté comme tel à l'origine, Garbidian s'est vu finalement déclaré non coupable sur ce point. Il est condamné uniquement en qualité de complice par *« aide et assistance ou fourniture de moyens »*. Le complice étant puni des mêmes peines que l'auteur principal, cela n'empêchait donc pas de prononcer contre lui la sanction maximale et de le tenir pour le chef du groupe arménien de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) qui se trouvait en cause. Au reste, par son attitude jusque dans l'ultime déclaration politique qu'il fit samedi 2 mars, Garbidian achevait de convaincre la cour de sa position majeure.

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

Cinéma

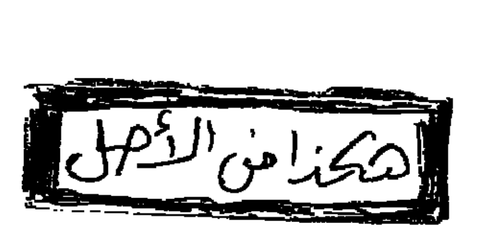
A la soirée des « césars », on ne nous a présenté que le bon côté des choses : le meilleur ci, le meilleur ça. Et le pire, pourquoi le taire ?

Voici, en exclusivité, le palmarès des plus médiocres productions récentes. Dans la catégorie aventures, la palme est revenue à « Un dimanche à Thio ». Pour les feuilletons étrangers, le césar a été attribué à « la Dame de fer et les hommes du fond », interminable production britannique. Du côté des films catastrophes, « Canal Plus ou de moins en moins » a décroché le gros lot.

A signaler, enfin, que la récompense du plus méchant acteur de la saison est allée à Jean-Marie Le Pen dans « Zorro contre la bande des quatre », pour son rôle d'affreux.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE



débats

Pont aérien ou ticket-choc

La double fonction de la BN

par ANDRÉ MIQUEL (*)

J'EN demande pardon à l'ami Veyne (*le Monde* du 20 février), mais je ne savais pas que la salle de lecture de la Bibliothèque nationale se dépeuplait au profit d'Orly ou de Roissy. Il me semblait même, chiffres à l'appui, qu'elle avait tendance à s'emplir, de façon régulière, plus tôt et plus longtemps. Ses usagers seraient-ils donc des masochistes impénitents, ou des ennemis du voyage ? La plupart, en réalité, savent bien que la Bibliothèque nationale, malgré les difficultés de l'heure, continue de leur fournir ce dont ils ont besoin : dix livres au moins par jour, et davantage si d'autres demandes s'ajoutent, le jour suivant, à certains de ces livres mis de côté. Car tout le monde sait bien aussi, à la Bibliothèque nationale, qu'un chercheur, dans la majorité des cas, a besoin de quantité de livres. Et en même temps.

Je ne savais pas, par ailleurs, que l'on avait accès aux rayons de la British Library. Ni, pour certains privilégiés, à ceux de la Bibliothèque nationale. J'admets, cela posé, l'utilité, quand cela est possible, de cet accès direct. Mais dans des bibliothèques qui soient ou bien ultra-spécialisées, avec une fréquentation réduite, ou bien, à l'inverse, publiques et de « large consommation ». En supposant résolu, dans ce dernier cas, le problème du comportement de l'usager.

L'ennui est que la Bibliothèque nationale n'est pas, justement, qu'une bibliothèque : le livre y est minoritaire par rapport aux autres documents, iconographiques, musicaux, phonographiques... Pour tous ces documents, la fonction de la Bibliothèque nationale, ainsi multipliée, est de conservation autant que de communication. La comparaison avec l'Angleterre est faussée, dès le départ, par l'existence, à côté de la British Library, des deux puissantes bibliothèques universitaires d'Oxford et de Cambridge, alors que la Bibliothèque nationale accueille, parmi ses lecteurs, 60 % environ de chercheurs de troisième cycle, dont la plupart devraient pouvoir trouver place et documents dans les bibliothèques des universités où ils sont inscrits. Le problème, on le voit, est loin d'être résolu ni particulier à la Bibliothèque nationale : il est celui de l'ensemble des bibliothèques françaises, qu'il faudra bien, sans parler des moyens nécessaires, appuyer, au plan national, sur un réseau informatisé de prestation du renseignement bibliographique et sur un système généralisé et commode de prêt.

Sur ce point, nous sommes d'accord, je pense, cher Paul Veyne. Pour le reste, ayons confiance : l'avenir se prépare. J'admets que le cap est parfois difficile à passer. Mais, de grâce, ne nous abandonnez pas. Et, plutôt que de prendre l'avion, venez à nous, et prenez un ticket-choc.

(*) Professeur au Collège de France, administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Les leçons inutiles

La liste est longue des échecs de la colonisation française. En tirerons-nous un enseignement pour la Nouvelle-Calédonie ?

par CLAUDE BOURDET

L'HISTOIRE des erreurs coloniales des dirigeants français et des occasions manquées est fort longue. Mais elle n'est pas entièrement connue, et elle est, hélas ! si simple qu'elle prend peu de temps à raconter.

Pendant la Révolution française, en 1794, à Saint-Domingue, les délégués de la Convention, Santhonax et le général Laveaux, alliés aux esclaves noirs révoltés que dirigeait Toussaint Louverture, écrasent les colons et leurs alliés espagnols et anglais. (A cette époque-là, la République a choisi son camp sans hésiter.) En 1800, Toussaint Louverture gouverne sagement, de l'avis général, l'île sous le drapeau français. Inquiet de la remontée à Paris de la droite et des colons esclavagistes, il donne à l'île un statut d'association avec la France, qui aurait pu être un modèle d'un futur Commonwealth.

Mais, à Paris, les républicains s'effritent, une nouvelle droite vient au pouvoir avec Bonaparte, les colons persuadent le Premier Consul de reconquérir l'île (lui-même l'a regretté vingt ans plus tard à Sainte-Hélène et l'a dit à Las Cases). Il faut rétablir l'esclavage et les profits des colons. Napoléon envoie son beau-frère Leclerc et 30 000 hommes. La reconquête est sauvage, c'est d'abord un succès. Toussaint est pris, déporté, et meurt en France. Mais au bout de peu d'années, la fièvre jaune et les Noirs ont raison du corps expéditionnaire. Les Français sont chassés ; la partie française de Saint-Domingue devient Haïti. Mais cette indépendance, un siècle après, finit sous la coupe des États-Unis, qui dominent par despotes interposés.

A qui la faute ? Les colons français voulaient tout, ils ont tout perdu. Leçon inutile : en 1830, sous un prétexte ridicule, Charles X fait envahir l'Algérie, Louis-Philippe continue. La guerre est abominable, la Chambre des pairs dénonce les atrocités de l'armée française. Mais Abd El-Kader organise la résistance, force l'admiration de ses adversaires et notamment du duc d'Orléans. En 1839, Abd El-Kader écrit à Louis-Philippe une lettre admirable : « *Si la guerre éclate de nouveau, plus de sécurité, une guerre de partisans à mort. Au contraire, si tu veux la paix, nos deux pays n'en feront qu'un.* »

Révoltes

La droite française, les colons, l'armée, les financiers, n'en ont cure. Les esprits clairvoyants sont très rares. La guerre reprend, c'est un génocide, la « pacification » n'est qu'un masque, des révoltes périodiques éclatent, chacune est un prétexte, notamment en 1871, pour voler les terres des Algériens. La France s'appuie sur ses fantoches, les Bachagas.

En 1942 et 1943, Ferhat Abbas, le plus modéré des chefs nationalistes, propose dans son « Manifeste algérien » l'indépendance en association avec la France. La droite, les colons pieds-noirs, n'en veulent à aucun prix. De Gaulle et la gauche française ne comprennent pas. En 1945, à cause d'une émeute locale, sanglante, mais limitée, peut-être une provocation à l'origine, on massacre 10 000 à 20 000 Algériens, peut-être plus. En 1948, un gouvernement socialiste truque les élections, en 1951-1952, la police d'Algérie torture les militants nationalistes. Les Algériens cessent de croire à notre « démocratie ».

En 1954, c'est la révolte, la guerre. Un million de morts algériens, des dizaines de milliers de morts européens ; il a fallu huit ans pour négocier enfin, et la droite civile et militaire a encore réussi, avec l'OAS, à créer des conditions intenables pour les pieds-noirs, nés là-bas, dont c'était la patrie, qui auraient pu participer au développement de l'Algérie.

En mars 1946, en Indochine, Ho Chi Minh accepte l'association avec la France, dans l'Union française, qui le protégera à la fois des Chinois et des Russes. La droite (ici le MRP), les financiers coloniaux, toujours aussi stupides, n'en veulent pas. Notre marine tue 6000 civils à Haïphong en novembre 1946 (révélations de l'amiral Batet). C'est la guerre. On prend un fantoche, Bao Daï, plus sérieux pourtant que Dick Ukeiwé. On ne lui donne aucun pouvoir. Après sept ans de guerre, c'est la débâcle, en 1954, à Dien-Bien-Phu. Et on n'écoute même pas les suggestions d'Ho Chi Minh qui propose de nouveau l'alliance et l'association avec la France, en échange de l'unité du Vietnam. Les Américains ne *veulent pas* de cette unité, tiennent à leur fantoche Diem, et nous obéissons aux Américains, qui reprennent bientôt la guerre à leur compte, jusqu'à ce qu'eux aussi soient chassés.

Criminels par bêtise

Sinistre histoire d'aveugles, de criminels par bêtise. Les chefs de la droite d'aujourd'hui sont encore plus aveugles qu'hier et ont encore moins d'excuses. Leurs fantoches sont encore plus minables. Le tiers-monde est entièrement indépendant. Eux seuls croient pouvoir s'entêter contre l'univers. La Nouvelle-Calédonie est un des derniers territoires colonisés non seulement dans le Pacifique mais dans le monde entier. Son histoire est classique : exploitation et rapine. La politique du « cantonnement » en Algérie, c'est-à-dire du vol des meilleurs terres, a pour pendant exact, à peu près à la même époque, la politique des « réserves » en Nouvelle-Calédonie. L'immigration méditerranéenne en Algérie a pour parallèle l'importation d'éléments exogènes, Polynésiens, Wallisiens, etc. Le mépris que l'on montre aux Mélanésiens est identique à celui que l'on montrait aux « bougnoules ».

Les caldoches sont encore moins instruits que la majorité des pieds-noirs et aussi peu responsables qu'eux de la situation qu'on leur a fabriquée. L'utilisation en Algérie des Bachagas et autres profiteurs peut se comparer à celle des profiteurs mélanésiens. Derrière tout cela, de même qu'il y avait en Algérie les Borgeaud, Blachette et Schiaffino, il y a maintenant la Société Le Nickel (en abrégé SLN) et le « dessus du panier » caldoche.

Et, surtout, il y a la droite française qui n'a rien oublié, rien appris, qui pousse, comme hier, les Français de là-bas à la révolte, et qui se fait comme hier manipuler par l'extrême droite : l'homme qui joue à Nouméa le rôle de haut commissaire numéro deux est le correspondant de *Minute*, délégué de fait de Le Pen. Il y a par chance à Nouméa un homme, Tjibaou, qui a la confiance de ses concitoyens et qui, comme Ferhat Abbas en Algérie, préfère la négociation et la paix à l'épreuve de force : on fait tuer ses adjoints et on l'insulte comme on insultait hier ses prédécesseurs algériens, marocains, tunisiens, vietnamiens, etc.

Où tout cela finira-t-il ? Quelle différence y a-t-il d'avec la sinistre histoire du reste de la colonisation française ? En 1946 en Indochine, en 1948 et en 1956 en Algérie, les socialistes ont capitulé devant la droite, les colons et l'armée, c'est-à-dire devant les intérêts, l'aveuglement et l'ignorance. *Tiendront-ils bon cette fois-ci ?*

Tout dépend du Parti socialiste. Ou si vous préférez, d'un seul homme : le chef de l'Etat.

LU

« LA GAUCHE DIVINE », de Jean Baudrillard

Le cynisme à la mode d'aujourd'hui

DE mars 1977 à septembre 1984, Jean Baudrillard a donné quelques articles — ici même — sur la situation politique de la gauche dans l'opposition, puis au pouvoir. Réunis sous l'intitulé symbolique *la Gauche divine*, ils offrent l'occasion de repasser cette séquence historique à cheval sur deux septennats et de juger la pertinence du commentaire.

1977-1978 : les Français s'apprêtaient à élire enfin cette gauche dont « *mai 68 a retardé l'avènement de dix ans* », observe justement Baudrillard. L'élire pourquoi ? Autre observation qui vaut toujours : « *Pour gérer le discours de la crise.* » Devant quoi le PC recula soudain, enroulé déjà par la stratégie mitterrandienne. « *La panique a dû être profonde au comité central vers le début de l'été, en pleine victoire anticipée.* » Et Baudrillard détaille avec faconde le « *scénario de déception* » grâce auquel le PC obtint l'échec des législatives de 1978, qu'il paiera longtemps. « *Qu'est-ce qui fait rire Marchais ? Une telle joie ne peut venir que de l'exaltation singulière qui donne la certitude de perdre en donnant tous les signes inverses de la volonté résolue de l'emporter.* » On se souvient de cette grande période médiatique de Marchais qui montait sans cesse les enchères (plus de 25 % des voix, et pour les ministres fifty/fifty, etc.) pour ressortir « le couteau entre les dents » dont la droite n'osait plus trop user.

Même stratégie, selon Baudrillard, chez Enrico Berlinguer lorsqu'il déclarait : « *Il ne faut pas avoir peur de voir les communistes prendre le pouvoir.* » Baudrillard y va de quatre interprétations de cette phrase, pourquoi ne pas y ajouter, sur le même ton, que « quelqu'un qui déteste les chiens et la propriété privée ne peut pas être tout à fait méchant », comme disait à peu près W.C. Fields. En tout cas, les foules autour du cercueil de Berlinguer, dont l'envergure politique est passée inaperçue aux yeux de notre commentateur, lui prouveraient qu'elles ne se moquent pas tant qu'il le croit d'être représentées.

La gauche aurait échoué en 1978 parce que « *les masses ne sont pas assez bêtes pour se faire refiler la représentation, le pouvoir* ». Moyennant quoi, elles se firent représenter par la droite, ce qui n'est pas bête en effet... Réaction classique d'intellectuel, post-moderne ou pas, qui parle des masses et leur donne toujours raison, parce qu'au fond il n'en attend rien. Il découvrira, une fois la gauche au pouvoir, que « *le véritable génie collectif* » c'est le « *détournement de l'Etat* », le « *parasitage des dispositions légales, la fraude, l'irresponsabilité* ». Voilà « *la règle du jeu cachée* », conclut-il avec le sentiment d'avoir fait une découverte et le cynisme lifté à la mode d'aujourd'hui. Nouveaux et géniaux en effet, l'infantilisme civil, l'immaturité politique et la débrouillardise gauloise ; bientôt on nous démontrera que les « masses ne sont pas assez bêtes » pour payer leurs impôts.

Après 1986, notre analyste pointu trouvera beaucoup à dire sur ces masses qui, face à « *la classe politique qui est perverse* » (comme si elle n'était pas notre miroir), « *se taisent et en savent plus long sur l'ordre ou le désordre ironique des choses* ». Elles voient bien que nous entrons, passée la « *fin de l'histoire* » (vous ne saviez pas que c'était fini ?), dans le règne de la « *simulation* ». Mais si la simulation est nouvelle en politique, comment Baudrillard explique-t-il que lesdites masses en aient tant redemandé depuis l'aube des temps ? Il est vrai que « *le social — s'il existe — n'existait pas déjà* », écrit-il.

Bientôt l'homme de savoir sera débarrassé du souci d'avoir à penser le gouvernement d'un peuple qui vous élit pour changer sans changer. Car Baudrillard l'avoue malicieusement : depuis 1981, « *nous, intellectuels, sommes piégés* » (rien que ces mots « nous, intellectuels »...). Finie la « *sinécure grandiose* » d'avant 1981, quand « *la théorie se portait très bien* ». Ah ! Je sais bien que son livre *l'Echange symbolique et la mort* (1), sur l'occultation de la mort moderne et sur le signe poétique notamment, m'impressionna en son temps. Mais dans l'ensemble je n'ai pas vu que la théorie se soit si bien portée ; il y eut bien la « nouvelle philosophie » pour occulter les prospections rigoureuses, mais où Baudrillard trouva-t-il la « *qualité offensive et jubilatoire* » de pensée ?

JEAN-PHILIPPE DOMECQ.
Enseignant, écrivain, auteur de « Robespierre, derniers temps » (Le Seuil).

★ La Gauche divine, de Jean Baudrillard, Grasset, coll. « Figures », 165 p., 52 F.

(1) Gallimard, 1976.

COURRIER DES LECTEURS

Retouche au portrait d'André Lajoinie

Votre article dans *le Monde* du 6 février au sujet d'André Lajoinie m'étonne un peu. Je ne le retrouve pas tel que je l'ai connu à l'Ecole Lénine en 1967, et d'où nous avons fait ensemble quelques « voyages officiels » bien loin de Moscou et du métro Aéroport jusqu'à Novossibirsk... C'est du devoir (en temps de guerre froide) de l'intellectuel, que j'étais déjà et qu'André affichait de mépriser, de s'opposer à toute caricature (...).

Le volontaire aveuglement de mon camarade français d'alors face aux défauts de la société soviétique était, sans doute, choquant pour moi, mais il n'y avait là ni « simplicité », ni « ruse paysanne », ni, surtout, aucun carriérisme ou goût du pouvoir ; il avait simplement choisi de ne pas « voir » ce qui l'aurait attristé. Et son refus des nuances n'était (contrairement à l'un de ses pairs du PCF à Moscou) jamais accompagné d'aucune violence individuelle, fût-ce après boire.

Je pense que, plus que la mystique communiste, qui n'est qu'un refuge souvent chaleureux, c'était un certain dégoût du mensonge politique dans son pays qui le menait et le mène encore. En cela, je crois qu'il est naturel qu'il trouve une certaine sympathie dans son parti. Et je ne vois pas que sa « raideur » puisse faire plus de mal à l'intelligence que la « souplesse » intéressée de la majorité de nos hommes politiques.

E. ESAER,
écrivain, ex-membre du PC belge, (La Nucia, Espagne).

Sisyphe forestier

La France est en train de se doter d'une politique de la montagne et de la forêt. Permettez-moi d'ajouter à ce dossier deux pièces sous forme de questions. Par le biais du problème des incendies de forêt, elles peuvent concourir au développement de la forêt nationale.

1) Quelle est la formation permanente des pompiers ruraux ? Toutes les professions donnent aujourd'hui à leurs membres des compléments d'informations et de techniques. Qu'en est-il ici ? Est-il impensable, par exemple, d'imaginer que des laboratoires spécialement équipés pour des micro-exercices de simulation puissent accueillir l'hiver des équipes de pompiers ruraux pour des stages courts de formation de deux ou trois jours avec compensation de salaire ? Ce qui se fait pour la protection vis-à-vis de l'eau (étude de barrage, de digue etc.) est-il impossible face au feu ?

2) Tous les moyens de nettoyage des sous-bois ont-ils été appliqués ? Outre le développement des corps de pompiers-forestiers trop négligé, ne peut-on pas imaginer que l'Etat ou les régions puissent aider les communes volontaires à tenter l'expérience d'une bergerie communale ? Financée en partie par les ministères de l'agriculture, de l'environnement, de l'intérieur — au titre de la lutte contre l'incendie puisque les troupeaux en question nettoieraient les sous-bois, — cette expérience pourrait également s'autofinancer par le développement et le renouvellement du troupeau, étant entendu que des accords seraient établis avec la profession pour que les éleveurs ne soient pas lésés. Le berger serait considéré comme employé communal et les communes défrayées des charges sociales à son égard.

Sisyphe, aujourd'hui, est devenu forestier. Il plante, il entretient et, quand l'arbre est adulte, le feu détruit tout. Alors Sisyphe nettoie les troncs calcinés et plante à nouveau. Vingt ans après, tout recommence... Remplaçons Sisyphe forestier par le « mouton nettoyeur ». Si on les aide, certaines communes seront volontaires.

ALBERT MOYNE.
(Saint-Etienne.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 330 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 330 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

PROCHE-ORIENT

LE RETRAIT ISRAÉLIEN DU LIBAN

Le gouvernement a décidé à l'unanimité d'achever la deuxième phase de l'évacuation avant juin

De notre correspondant

Jérusalem. — La deuxième phase du retrait de l'armée israélienne du Liban a commencé. Il a suffi, dimanche 3 mars, d'un tour de table d'une heure et demie — ce qui est bien peu eu égard aux habitudes locales — pour que le gouvernement déclenche le nouveau compte à rebours. Il a pris sa décision — autre surprise — à l'unanimité.

Trois ministres ont tenu à s'exprimer plus longuement : MM. Ariel Sharon (industrie et commerce), Moshe Arens (sans portefeuille) et Yossef Burg (cultes). Pour préserver le consensus, M. Arens n'a pas pris part au vote, tandis que M. Sharon, au lieu de faire cavalier seul, a préféré se borner à défendre son propre plan, qui n'est toutefois pas encore d'actualité puisqu'il concerne l'ultime phase du retrait.

Principal artisan de l'invasion du Liban, M. Sharon maintient son opposition de principe au scénario d'évacuation en trois étapes, tel qu'il a été mis au point par les chefs de l'armée et adopté le 14 janvier à une écrasante majorité (16 voix contre 6). L'ancien ministre de la défense préconise, faute d'un accord avec Beyrouth, le maintien d'un « cordon de sécurité », sur une profondeur de 30 kilomètres, qui resterait sous le contrôle des Israéliens et de leurs alliés de l'armée du Liban du Sud. Les « casques bleus » de la FINUL (Force des Nations unies) devraient, selon lui, prendre position juste au nord de cette « ligne Katioucha », dont le contrôle mettrait la Galilée à l'abri des tirs de ces roquettes.

Les ministres du Likoud — M. Shamir en tête — semblent aujourd'hui soutenir, en grande majorité, le « plan Sharon ». Mais ils n'ont aucune raison d'engager le fer dès maintenant avec leurs partenaires travaillistes, puisqu'ils approuvent l'évacuation du front oriental de la zone d'occupation, face aux lignes syriennes. Ce n'est, à l'évidence, que partie remise.

La deuxième phase du retrait durera entre huit et douze semaines, selon les conditions climatiques et le comportement des forces de Damas. La Syrie dispose de deux divisions blindées sur la ligne de front. Israël sera donc astreint à prendre certaines précautions logistiques. Il lui faudra notamment mettre en œuvre un plan d'urgence en prévision d'éventuels mouvements de troupes ennemies au cours de son redéploiement.

Le déroulement et le rythme des opérations restent à la discrétion du ministère de la défense. Elles seront plus longues et plus complexes que les précédentes. L'armée devra démanteler de nombreux camps et ramener en bon ordre la station d'écoute et les équipements radar installés au sommet du mont Barouk, actuellement enneigé. On estime leur valeur à quelque 150 millions de dollars.

Le « phénomène khomeiniste »

Le démontage de certains matériels aurait déjà débuté à proximité, dans la région du lac Karoun. Au terme de la seconde phase — c'est-à-dire début juin au plus tard, — l'armée sera totalement repliée sur une ligne située à environ 25 kilomètres de la frontière et allant de l'embouchure de la rivière Litani — où elle se trouve déjà à l'ouest — jusqu'à la localité orientale de Hasbaya.

On semble prendre au sérieux ici l'appel à l'escalade lancé samedi par M. Nabih Berri, invitant la résistance chiite à attaquer les villes frontalières de Galilée. M. Arens a rétorqué qu'« Israël écraserait le phénomène khomeiniste, si celui-ci s'approchait de la frontière ».

Le général Ori Orr, commandant de la région nord, a invité les habitants de Kiryat-Shmoneh à se préparer à « une éventuelle dégradation prochaine de la situation ». « Il est important, a-t-il ajouté, de dire la vérité à la population pour lui éviter de mauvaises surprises. » Le gouvernement a débloqué des crédits pour permettre le doublement rapide du nombre des abris dans cette ville.

Au cours du conseil des ministres dominical, M. Shimon Pérès a aussi réaffirmé que Jérusalem « donnerait son accord à tout projet de rencontre entre Israéliens et palestiniens non-membres de l'OLP ». « Une telle réunion, a-t-il souligné, pourrait se tenir n'importe quand et n'importe où. »

Mais le chef du gouvernement a répété son refus d'« une rencontre préliminaire entre Américains et Jordano-Palestiniens » à laquelle Israël ne serait pas associé. Pareille rencontre avait été proposée il y a une semaine par le président Moubarak. M. Pérès a donc tenu, sur ce point, à apaiser les craintes du Likoud, catégoriquement hostile à toute négociation excluant Jérusalem.

Pourtant, le premier ministre n'a pas fini, semble-t-il, de jouer à cache-cache avec ses partenaires de droite. Dans une lettre au secrétaire d'Etat américain, M. George Schultz, il affirme « ne pas considérer que l'adhésion aux accords de Camp David constitue une condition préalable à une participation au processus de paix ». M. Shamir et ses amis, cramponnés à Camp David, pensent exactement le contraire.

J.-P. LANGELLIER.

Le chef du mouvement chiite Amal appelle la population à renforcer la résistance

De notre correspondant

Beyrouth. — La fixation par Jérusalem d'un calendrier pour la deuxième phase du retrait du Liban du Sud a mis en émoi à Beyrouth les autorités et une partie de l'opinion. La seconde partie de l'opération est en effet beaucoup plus délicate que la première.

Plusieurs ingrédients explosifs se trouvent réunis : un Etat libanais encore plus démuni, un gouvernement plus divisé, un pouvoir qui va être à prendre dans un territoire deux fois plus vaste que le précédent et dont, surtout, la population est à forte concentration chiite. Or une lutte sourde oppose le mouvement Amal aux Hezbollahi (les islamistes) pour le contrôle du pouvoir au sein de cette communauté. Enfin, le territoire évacué dans les trois mois comporte des zones druzes et chrétiennes, autres ferments de troubles potentiels. Si l'on ajoute qu'Israël n'a même pas officiellement informé le gouvernement libanais de la deuxième phase de son retrait et que, face à une résistance nationale croissante, l'Etat hébreu ménage moins que jamais son voisin, on conçoit le branle-bas actuel constaté à Beyrouth, où l'on redoute de brusques « retraits déstabilisateurs », bien avant le délai limite.

« Nous bombarderons la Galilée »

Israël voudra, dit-on ici, venger l'échec de son opération « coup de poing », dont le point culminant a été le « ratissage », durant le week-end, du village de Maaraké. Dès le départ des soldats israéliens, qui emmenaient avec eux dix-sept prisonniers, les portraits de Khomeiny ont fleuri sur les murs, tandis que la population scandait « Allah Akbar ! » devant les ruines des maisons dynamitées. Surtout, les résistants ont reparu aussitôt dans le village, sous la conduite de leur chef local, Khalil Jraydi, pour narguer Israël, tandis que les opérations de guérilla se poursuivaient ailleurs à un rythme accéléré : quatre attaques au moins ont été lancées samedi et cinq dimanche, contre les positions des Israéliens et de leurs alliés, les miliciens de l'Armée du Liban-Sud.

L'épreuve de force est engagée à fond entre la population chiite et Israël, la question étant maintenant de savoir si elle va déborder sur le territoire israélien ou demeurer cantonnée au Liban. Le chef d'Amal, M. Nabih Berri, en a menacé publiquement Israël en déclarant samedi : « Nous bombarderons un village de la Galilée chaque fois qu'un village du Sud sera touché. »

M. Berri se montre, par ailleurs, de plus en plus acerbe à l'égard des régimes arabes — Syrie et Algérie exceptées, — leur reprochant de « rester les bras croisés face au déchaînement israélien au Liban du Sud ». « Je leur rappelle, dit-il, que nous, Libanais, avions l'habitude de mettre Beyrouth à feu et à sang toutes les fois qu'une catastrophe s'abattait sur leurs citoyens. Par fidélité aux Arabes, nous avons causé du tort à Beyrouth: Nous continuons à payer, notamment au Sud, le prix de leur lâcheté. Pourquoi ce silence, pourquoi ce feu vert donné (aux assaillants) pour s'en prendre à nos villages ? Croit-on qu'un Etat islamique serait créé au Liban si le Sud était libéré ? Personne ne réclame une république islamique ; nous voulons une république libanaise équitable. »

Le vice-président syrien, M. Khaddam, est attendu, le mardi 6 mars, pour des entretiens avec le président Gemayel, auxquels seront vraisemblablement associés d'autres dirigeants, notamment M. Berri. Le conseil des ministres extraordinaire prévu pour ce lundi pourrait, abandonnant l'ordre du jour initial, être consacré aux problèmes posés par le nouveau repli israélien.

Enfin, on reparle de nouveau du problème de l'aéroport de Beyrouth, sur lequel cinq obus sont tombés samedi. Les Forces libanaises (milices chrétiennes) et le PSP (milices druzes) s'accusent mutuellement de vouloir provoquer sa fermeture.

Signe avant-coureur ? Un bateau vient de reprendre la liaison entre le port de Jounieh et Chypre. Cette ligne maritime opère, en général, dès que l'aéroport de Beyrouth est fermé. Dans cette atmosphère tendue, la livre libanaise continue de se déprécier : elle a encore perdu 12 % la semaine dernière, atteignant le taux de 16,25 livres libanaises pour 1 dollar.

LUCIEN GEORGE.

En Cisjordanie

Nouvelle fermeture de l'université de Bir-Zeit à Ramallah

De notre correspondant

Jérusalem. — L'administration militaire israélienne a fermé pour la dixième fois depuis 1967 l'université palestinienne de Bir-Zeit, au nord de Ramallah. Celle-ci est l'un des quatre établissements supérieurs arabes de Cisjordanie.

Dans la nuit du 1er au 2 mars, une centaine de soldats ont mené pendant quatre heures une minutieuse perquisition des locaux des deux campus, en présence des responsables de l'université, escortés de forces de l'ordre, dont son président par intérim, le docteur Gabi Baramki. Ils ont arrêté trente-neuf étudiants et saisi quelques centaines de livres et de brochures considérés comme subversifs, ainsi que des cassettes où étaient enregistrés des chants nationalistes.

Selon le porte-parole de l'armée, les étudiants sympathisants du Front démocratique de M. Nayef Hawatmeh s'apprêtaient à célébrer samedi l'anniversaire de la fondation de ce mouvement. L'un des opuscules confisqués, précise l'armée, fournit un mode d'emploi des explosifs ; un autre recommande l'attitude à suivre en cas d'interrogatoire ; un troisième traite de l'incitation à la désobéissance civile dans les territoires occupés.

Les forces de sécurité recherchent un matériel d'imprimerie qui aurait permis la diffusion de semblables manuels en Cisjordanie. L'université de Bir-Zeit restera fermée jusqu'au terme de l'enquête. Son porte-parole tient l'intervention de l'armée pour une « provocation injustifiée ». « Chaque faction étudiante, a-t-il ajouté, a sa journée anniversaire, et cela est bien connu des autorités. Celles-ci ont voulu une nouvelle fois étouffer la liberté universitaire. »

En novembre dernier, de graves affrontements entre l'armée et les étudiants de Bir-Zeit avaient fait un mort, un élève ingénieur de vingt-trois ans tué par balle, et sept blessés. Les événements de ce week-end constituent un nouvel épisode de ce conflit sans fin entre des étudiants très politisés et des autorités d'occupation soucieuses de les « neutraliser » quand elles les soupçonnent d'« abuser » de leur liberté d'expression.

J.-P. L.

● « Grève partielle » de la faim de prisonniers palestiniens. — Plus de trois cents prisonniers palestiniens (sur quatre cents) de la prison d'Ashkelon (sud d'Israël) observent, depuis plusieurs jours, une « grève partielle » de la faim, n'acceptant que du pain pour protester contre leurs conditions de détention. Ils se plaignent de l'insuffisance des soins médicaux et de la surpopulation dans la prison. Selon les familles, dans certaines cellules — prévues pour accueillir quinze détenus — s'entassent quarante personnes. (AFP.)

LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION NÉGOCIÉE

M. Yasser Arafat dénonce l'« hypocrisie » des Etats-Unis

M. Yasser Arafat a dénoncé la « réponse honteuse » du gouvernement américain au récent accord jordano-palestinien, son « hypocrisie » en refusant de reconnaître l'OLP et son « parti pris flagrant » envers Israël, dans une interview publiée le dimanche 3 mars par le New York Times.

Le chef de l'OLP, interviewé à Tunis, s'est déclaré résolu à adhérer à l'accord signé le 11 février entre la Jordanie et l'OLP en tant qu'approche commune pour paix au Proche-Orient. Il a refusé d'accepter la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU, tout en faisant remarquer au journaliste qui l'interviewait que l'accord avec le roi Hussein se référait à toutes les résolutions des Nations unies et du Conseil de sécurité.

Le dirigeant palestinien a ajouté que le gouvernement américain souhaitait un accord entre la Jordanie et l'OLP. « Une fois signé, ils [les Etats-Unis] en veulent davantage, a-t-il déclaré. Le désir d'aboutir à la paix n'existe pas. »

M. Arafat a, par ailleurs, démenti les interprétations selon lesquelles il aurait rejeté une proposition du président égyptien Hosni Moubarak pour des négociations directes entre Israël et une délégation jordano-palestinienne, estimant, cependant, que celles-ci devraient se dérouler sous l'égide de l'ONU. Il a révélé, à ce propos, qu'il était en « contact permanent, quotidien » avec le chef de l'Etat égyptien.

Interrogé par Radio-Monte-Carlo, dans le cadre de ses programmes arabes, sur ce qu'il dirait à M. Roland Dumas lors d'une éventuelle rencontre avec le ministre français des relations extérieures, le président de l'OLP a répondu : « Je lui dirai que si l'Europe et les Etats-Unis se sont prononcés et battus pour le droit à l'autodétermination des mille huit cent citoyens des Malouines, ils peuvent en faire autant pour les cinq millions de Palestiniens qui constituent le problème central de la crise du Proche-Orient. »

Les revendications de l'Egypte

Toujours à Radio-Monte-Carlo, le premier ministre égyptien, M. Kamal Hassan Ali, a rendu hommage au gouvernement israélien en exprimant le vœu que celui-ci « traite le problème de la paix d'une manière totalement rationnelle ». Il a révélé à ce propos que le gouvernement du Caire a demandé à celui de Jérusalem « quatre choses » : 1) la poursuite de l'évacuation israélienne du Liban jusqu'aux frontières internationales ; 2) l'amélioration de la situation des palestiniens en Cisjordanie et à Gaza ; 3) la solution des questions pendantes au sujet du problème de Taba et du camp militaire canadien de Rafah ; 4) la nécessité de considérer l'accord jordano-palestinien comme positif et de déployer des efforts en vue de parvenir à un règlement sur la base de cet accord.

Soudan

Le président Nemeiry proclame un cessez-le-feu unilatéral dans le Sud

Khartoum (AFP). — Le maréchal Nemeiry, chef de l'Etat soudanais, a proclamé, le dimanche 3 mars, dans un discurs à Khartoum, un « cessez-le-feu » unilatéral de l'armée soudanaise dans ses opérations contre la guérilla dans le sud du pays, précisant toutefois que l'armée riposterait « en cas d'attaque ».

« En réponse au désir de paix et de stabilité du peuple soudanais, nous proclamons le cessez-le-feu de la part des forces armées. En cas d'attaque venant des hors-la-loi ou d'atteinte à l'intérêt national, la riposte de l'armée revêtira un caractère défensif », a déclaré le maréchal Nemeiry. Il s'adressait à quelque trois mille personnes à l'occasion du treizième anniversaire de la signature des accords d'Addis-Abeba, qui avaient mis fin en 1972 à une guerre civile de dix-sept ans dans le sud du Soudan.

M. Nemeiry a réitéré son appel au « repentir avec garantie d'amnistie » aux rebelles de l'Armée populaire pour la libération du Soudan (APLS). Il a proclamé son « attachement au principe de la négociation » et son « rejet du recours à la force ».

D'autre part, le chef de l'Etat a évoqué les problèmes économiques du pays, notamment la sécheresse et l'afflux de plus d'un million de réfugiés de pays voisins. A la veille de l'arrivée du vice-président américain George Bush pour une visite officielle de quatre jours au Soudan, il a exprimé sa « gratitude » aux Etats-Unis, à Arabie saoudite et au Koweit pour leur assistance économique.

[L'annonce d'un cessez-le-feu unilatéral n'aura pas encore de conséquences pratiques, les chefs de la rébellion sudiste s'étant solennellement engagés, à plus d'une reprise, à ne pas déposer les armes avant le renversement du régime et l'instauration d'un système démocratique dans l'ensemble du pays. D'ailleurs, l'armée du gouvernement central observe déjà virtuellement depuis des mois un cessez-le-feu unilatéral, puisqu'elle s'est abstenue de toute opération offensive. L'annonce du maréchal Nemeiry est, donc, vraisemblablement destinée à rassurer les alliés ou bailleurs de fonds du Soudan — les Etats-Unis, l'Egypte, l'Arabie saoudite, notamment — qui lui reprochent de ne pas avoir fait les gestes nécessaires pour réduire la tension dans le Sud, à un moment où le Soudan traverse une sévère crise économique et financière.]

ASIE

Pakistan

REVENANT SUR SES ENGAGEMENTS

Le général Zia accentue le caractère présidentiel de son régime

De notre correspondant en Asie du Sud

New-Delhi. — Le masque est tombé. Le retour progressif à la démocratie parlementaire promis par le général Zia Ul Haq à ses compatriotes n'aura pas lieu. En tout cas pas dans les conditions espérées. Moins d'une semaine après avoir ignoré les consignes de boycottage lancées par l'opposition et accepté (à 52 %) de se rendre aux urnes dans les conditions très particulières prescrites par le régime militaire, l'électorat pakistanais découvre qu'il s'est fait piéger. Tous les amendements à la Constitution de 1973 concoctés par le chef de la junte et annoncés à la veille du week-end vont dans le sens d'une « présidentialisation » sans précédent du régime et réduisent virtuellement les assemblées élues la semaine dernière à de simples chambres d'enregistrement.

Le premier ministre et les membres de son cabinet, les gouverneurs des quatre provinces, les onze membres du Conseil de sécurité national, et les chefs des grands corps d'armées, tous seront choisis par le président, qui assume la quasi-totalité des pouvoirs exécutifs. Investis des mêmes pouvoirs dans les provinces, les gouverneurs — qui sont pour l'instant des militaires — désigneront les chefs de gouvernements provinciaux. Officiellement, ceux-ci devront avoir la confiance de leurs assemblées à la majorité simple. De même le chef de l'Etat est-il tenu de nommer un chef de gouvernement soutenu par une majorité au Parlement fédéral. Mais l'élimination des partis politiques, qui n'avaient pas eu le droit de participer aux scrutins des 25 et 28 février, devrait rendre la formation d'une majorité d'opposition au sein des assemblées pratiquement impossible.

Toutefois, si la Chambre du peuple vient à rejeter un projet de loi gouvernemental ou à voter une motion de censure, le président peut la dissoudre à son gré et convoquer de nouvelles élections dans les cent jours qui suivent. Il peut aussi *« à sa discrétion »* appeler les électeurs à un référendum. Voire, compte tenu de la nature du régime en place, décréter le retour à la loi martiale. Celle-ci est en vigueur depuis le putsch de juillet 1977 et le général Zia Ul Haq a promis qu'elle serait levée *« par étapes d'ici quelques mois »*.

Le piège s'est refermé

Bon nombre d'électeurs, et même certains des élus du 25 février, sont très déçus. On leur avait dit qu'ils votaient pour un Parlement *« souverain »* et des assemblées provinciales dotées de réels pouvoirs. Or la Constitution de 1973, suspendue depuis huit ans et à laquelle le général Zia Ul Haq avait promis de revenir, est désormais littéralement vidée de sa substance démocratique. Le piège s'est refermé, aucun des amendements concoctés par le seul général ne peut être abrogé sans l'accord séparé des deux tiers de chaque chambre : l'Assemblée nationale, les quatre chambres provinciales et le Sénat, qui sera constitué à partir du vote des quatre cent soixante représentants provinciaux. *« Le pouvoir militaire enlevé par la force aux civils est désormais cimenté dans la Constitution »*, estime un haut magistrat proche de l'opposition. Et ce pour un lustre au moins, puisque tel est le mandat que s'est octroyé le général Zia Ul Haq à la faveur du référendum sur l'*« islamisation »* du 19 décembre 1984.

En mars 1990, quand ce quinquennat tout à fait particulier s'achèvera, le candidat à la succession devra obtenir l'assentiment des différentes chambres. C'est en tout cas ce que prévoit, sans l'appliquer bien entendu à lui-même, l'un des amendements décrétés par le général. D'ici là, c'est donc un président militaire non élu qui assumera au Pakistan des pouvoirs supérieurs à ceux de certains chefs d'Etat issus dans d'autres pays du scrutin universel.

PATRICE CLAUDE.

Bangladesh

ARRESTATION DE DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION

Dhaka *(AFP, Reuter)*. — Les responsables des deux principales coalitions de partis au sein de l'opposition, Mmes Hasina Wajed (Ligue du peuple) et Khaleda Zia (Parti national du Bangladesh) ont été placées en résidence surveillée à leur domicile, après la décision du chef de l'Etat, le général Ershad, d'imposer à nouveau la loi martiale *(le Monde* daté 3-4 mars). Trois autres dirigeants au moins de l'opposition ont été arrêtés : MM. Oli Ahad (Ligue démocratique), Obaidur Rahman (Parti national du Bangladesh) et Nasim Ali (Parti ouvrier). Des animateurs de l'Association des enseignants du secondaire ont également été appréhendés.

Les forces de sécurité ont, d'autre part, pris position, samedi 2 mars, dans la capitale et dispersé des étudiants qui s'apprêtaient à manifester contre la loi martiale en vertu de laquelle des généraux viennent d'être placés à la tête des cinq grandes zones administratives du pays.

Philippines

Forte augmentation des « disparitions » politiques depuis l'abolition de la loi martiale

De notre correspondante

Genève. — Une religieuse venue spécialement des Philippines, Sœur Marianni Dimaranan, a alerté la commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège jusqu'au 15 mars (*le Monde* du 6 février), sur la dégradation de la situation dans son pays. Les Philippines ne figurent pas à l'ordre du jour de la réunion, mais ce témoin a pu intervenir lors de la discussion de son point 10 ayant trait, notamment, aux *« tortures »* et aux *« disparitions forcées »*. Ancienne détenue politique, Sœur Marianni a affirmé avoir entendu dans sa prison des cris de douleur de toutes celles qui y étaient torturées et violées par les militaires, et avoir pu y constater les *« séquelles »* des interrogatoires sur leurs victimes.

La religieuse philippine a pu, lorsqu'elle était en liberté, visiter clandestinement, tard dans la nuit, *« les morgues où les militaires abandonnaient les restes de ceux qui avaient disparu »* et vu flotter sur des cours d'eau des corps mutilés de paysans. Elle a également déclaré, exemples à l'appui, que dès la levée de la loi martiale, le nombre des disparitions d'étudiants, de journalistes, d'avocats, d'hommes d'affaires, d'ouvriers, avait augmenté depuis 1982 de 245 %, et celui des exécutions extra-judiciaires de 75 %. Elle a cité des noms de victimes.

Ces allégations ont été confirmées dans un rapport adressé aux membres de la commission par le représentant du mouvement international Pax Christi. Ce texte fait état, en outre, d'évacuations forcées de populations civiles dont les terres ainsi abandonnées sont, la plupart du temps, affectées à des projets agro-alimentaires aux mains de sociétés étrangères.

Selon ce rapport, dans la seule province de Mindanao, cinq cent mille personnes ont été, depuis 1981, victimes de ces opérations et végètent dans des camps ou des agglomérations soumises au couvre-feu et entourées de postes militaires. De nombreux enfants y seraient déjà morts de faim ou des suites d'épidémies. Pax Christi dénonce aussi les bombardements de ces provinces qui ont fait de nombreuses victimes parmi les civils durant les deux dernières années. L'organisation ajoute que le 5 août dernier, des bombes chimiques auraient été larguées sur la ville de Lumba-a-Bayabao. De même que Sœur Marianni, ce mouvement affirme que *« le nombre des disparitions augmente rapidement avec les difficultés rencontrées par le gouvernement pour justifier les arrestations politiques »*. Après avoir signalé des cas de torture ayant entraîné la mort, Pax Christi rappelle que l'abolition de la loi martiale laisse néanmoins au gouvernement la possibilité d'arrêter, de détenir et d'exécuter des personnes sans mandat ni explications.

ISABELLE VICHNIAC.

Inde

VINGT MORTS AU COURS DES ÉLECTIONS PROVINCIALES AU BIHAR

New-Delhi *(AFP, AP, Reuter, UPI)*. — Une vingtaine de personnes ont été tuées dans l'Etat du Bihar, au cours des élections législatives du samedi 2 mars, ainsi que dans trois autres Etats, Madhya-Pradesh, Uttar-Pradesh et Maharashtra.

Ces élections pour le renouvellement des Assemblées provinciales se poursuivront le 5 mars dans les Etats suivants : Gujarat, Orissa, Rajasthan, Karnataka, Andhra-Pradesh, Himachal-Pradesh, Sikkim, ainsi que dans le territoire de l'Union de Pondichéry. Plus de deux cent quatre-vingts millions d'électeurs sont concernés par ce scrutin, dont on attend de savoir s'il confirmera le triomphe remporté par le Congrès-I, conduit par M. Rajiv Gandhi, aux élections législatives nationales de décembre.

L'opposition, qui n'a pas tiré la leçon de sa cuisante défaite, reste désunie, mais elle est fortement implantée en Andhra-Pradesh et au Karnataka, et, dans une moindre mesure, au Maharashtra et en Orissa.

DIPLOMATIE

M. Genscher, chef de la diplomatie ouest-allemande fait une visite impromptue à Moscou et à Varsovie

M. Genscher, vice-chancelier et ministre des affaires étrangères de RFA, fait ce lundi 4 mars à Moscou une visite impromptue à l'invitation de M. Gromyko, qui l'a retenu à déjeuner. Le chef de la diplomatie de Bonn est parti dimanche après-midi pour Moscou, quelques heures seulement après qu'un communiqué eut annoncé que deux séjours non prévus antérieurement avaient été ajoutés au programme du ministre pour cette semaine : outre Moscou, M. Genscher visitera en effet Varsovie mercredi, pour un entretien avec le général Jaruzelski. De là, il se rendra à Sofia où il est attendu pour une visite officielle de deux jours, déjà annoncée.

« Ces visites ont été décidées ces derniers jours », a dit à ce sujet un porte-parole du gouvernement de Bonn. *« M. Genscher veut poursuivre le dialogue avec l'Est et souhaite surtout obtenir le soutien de Moscou pour une vaste rencontre Est-Ouest à l'occasion du dixième anniversaire de la signature des accords d'Helsinki en août prochain »*, a-t-il ajouté avant de préciser que *« les dix principaux pays occidentaux ont déjà donné leur accord pour une telle manifestation »*. Mais les perspectives des relations Est-Ouest à quelques jours de l'ouverture à Genève, le 12 mars, des pourparlers soviéto-américains sur le désarmement seront aussi au centre des conversations. Notant, dans une déclaration au journal *Bild*, qu'une *« bonne chance »* existe d'une amélioration de ces relations cette année, M. Genscher a ajouté : *« Personne n'y a un plus grand intérêt que les Allemands. »*

On note encore que ce cycle de rencontres permet à la diplomatie ouest-allemande de renouer le fil de l'Ostpolitik après les sérieux échecs qu'avaient été à l'automne dernier l'annulation ou le report des visites que les chefs d'État de RDA et de Bulgarie devaient faire en RFA et d'un voyage officiel de M. Genscher à Varsovie. Avec Berlin-Est également, un mieux s'est fait sentir après les entretiens qu'a eus à Bonn, la semaine dernière, M. Axen, membre du Politburo de RDA. Un porte-parole de Bonn a annoncé, dimanche, qu'un *« nombre considérable »* (en fait une grande majorité) des deux cents Allemands de l'Est qui avaient cherché refuge entre septembre et décembre derniers dans les ambassades de RFA à Prague et dans d'autres capitales de l'Est ont reçu ces derniers temps leurs passeports pour la République fédérale. Aux termes d'un accord conclu entre Bonn et Berlin-Est, ces réfugiés avaient reçu la promesse qu'ils ne seraient pas inquiétés à leur retour en RDA, mais non pas qu'ils seraient autorisés à émigrer.

D'autre part, une délégation de trente parlementaires soviétiques est arrivée dimanche à New-York pour une visite de dix jours qui les conduira notamment à Washington, au Texas et à San-Francisco. Cette délégation, qui rend une visite faite en juillet 1983 en URSS par vingt et un membres du Congrès américain, est dirigée par M. Vladimir Chtcherbitski, chef du parti en Ukraine et membre du Politburo soviétique. A l'exception de M. Gromyko, qui se rend quasiment chaque année aux Etats-unis à l'occasion des assemblées générales de l'ONU, M. Chtcherbitski est le premier membre de la haute direction soviétique qui séjourne à Washington depuis Brejnev en 1973. Il sera reçu par M. Reagan jeudi à la Maison Blanche, ainsi que par M. Shultz, secrétaire d'Etat, qui donnera un déjeuner en son honneur. M. Arbatov, membre du comité central et spécialiste des relations soviéto-américaines, est également du voyage.

Soviétiques et Américains continuent néanmoins de s'opposer vivement à propos de l'initiative de défense stratégique du président Reagan. Dénonçant une fois de plus ce *« plan agressif »*, l'agence Tass a vu samedi dans les plaidoyers auxquels se livre en sa faveur le chef de la Maison Blanche une *« preuve »* que Washington est *« prêt à lui sacrifier toute chance de parvenir à un accord »* aux négociations qui s'ouvrent le 12 mars à Genève. En prévision de ces négociations, M. Richard Burt, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires européennes, a indiqué au *Times* de Londres que l'ensemble de la délégation américaine à Genève arriverait dès ce lundi 4 mars à Bruxelles pour informer les responsables de l'OTAN des positions américaines. — *(AFP, UPI, Reuter.)*

[Agé de soixante-sept ans, M. Vladimir Chtcherbitski a fait une bonne partie de sa carrière à Dnepropetrovsk, région natale et fief politique de Leonid Brejnev. Promu en 1957 secrétaire du comité central d'Ukraine, il a succédé en 1972 à la tête de l'organisation du parti dans cette République à Piotr Chelest, qui venait d'être limogé pour s'être opposé à la politique étrangère de Brejnev et à la visite de Richard Nixon à Moscou dans la foulée du minage des ports nord-vietnamiens. A l'exception d'une brève éclipse entre 1963 et 1965, il siège au Politburo fédéral depuis 1961, d'abord comme membre suppléant, puis, depuis avril 1971, comme membre de plein droit. Certains experts le considèrent comme un candidat potentiel de la « vieille garde » à la succession de M. Tchernenko, après M. Grichine, chef du parti à Moscou, et à égalité avec M. Solomentsev, président du comité de contrôle du parti et également membre du Politburo.]

AU COURS DE SON VOYAGE EN GRANDE-BRETAGNE

Mgr Glemp a rendu visite à l'importante communauté polonaise

De notre correspondant

Londres. — Après un entretien avec Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, le cardinal Jozef Glemp, primat de Pologne, devait regagner Varsovie, le lundi 4 mars, au terme d'une visite de onze jours en Grande-Bretagne. Dans ses diverses déclarations publiques, le chef de l'Eglise polonaise a paru soucieux d'éviter le plus possible de se livrer à des commentaires sur la situation dans son pays. A son arrivée, en présence de l'ambassadeur de Pologne à Londres, il avait dit qu'il ne voulait pas *« ennuyer »* ses hôtes britanniques avec les problèmes de son pays. Mais l'objet principal de son séjour n'en avait pas moins un caractère politique.

Il venait en effet rencontrer en Grande-Bretagne les membres d'une communauté polonaise assez particulière, dans la mesure où la plupart de ses membres se considèrent toujours *« en exil »*, ont résisté à l'assimilation et ont souvent refusé d'être considérés comme des *« immigrés »*.

Cette communauté très soudée et fortement attachée à ses traditions compte environ 100 000 personnes établies surtout dans les agglomérations industrielles des Midlands. Elle a été fondée par ceux qui ont répondu à l'appel du général Sikorski, chef du gouvernement polonais réfugié à Londres après la défaite française en 1940, et ont combattu aux côtés de l'armée britannique. Les pilotes des escadrilles « polonaises » de la RAF ont joué un rôle très important durant la « bataille d'Angleterre ». Le cardinal Glemp est allé se recueillir au cimetière de Newark, où sont enterrés quatre cents de ces combattants ainsi que le général Sikorski, tué dans un mystérieux accident d'avion en 1943. Le régime de Varsovie a réclamé le rapatriement de la dépouille du général Sikorski, mais le gouvernement britannique, suivant en cela les vœux de la communauté polonaise en Grande-Bretagne, s'y est opposé.

Hôte de l'église catholique britannique, Mgr Glemp a également rencontré l'archevêque de Cantorbéry, le docteur Robert Runcie, et les principaux dirigeants de l'Eglise anglicane. Au cours de ses déplacements, il a tenu à remercier les différents mouvements qui, ces dernières années, ont organisé en Grande-Bretagne l'aide au peuple polonais. C'était aussi un but de sa visite en dehors de sa « mission pastorale » dans les paroisses polonaises. Au cours d'une conférence de presse à Londres, le 28 février, Mgr Glemp s'est montré très prudent dans ses réponses à propos de Solidarité de même qu'au sujet de l'assassinat et du martyre du Père Popieluszko. Il a indiqué que le choc provoqué par cette affaire avait *« pour un temps »* porté un coup d'arrêt à la recherche de meilleures relations entre l'Eglise et le gouvernement. Mais il s'est déclaré convaincu que *« plus tard »* il pourrait s'avérer que la mort du prêtre aura *« contribué à une évolution favorable »*.

F. C.

TIE

atie ouest-allemande
loscou et à Varsovie

rendu visite
munauté polonaise

Aujourd'hui le droit.

Pour une renaissance de la science juridique française.

Le potentiel culturel des facultés de droit, est considérable. Un juriste, est spontanément historien, théoricien, philosophe, sociologue, politiste, ethnologue et moraliste.

Et les facultés de droit, abritent par ailleurs, de vrais historiens, philosophes, sociologues... A une époque où l'on parle tant de pluridisciplinarité, au moment où le droit intéresse à nouveau les non juristes, comment laisser dépérir de tels atouts, comment ne pas revenir au fondamental? La Collection Droit Fondamental ne se contente donc pas de couvrir les matières enseignées partout ou les plus immédiatement commerciales, mais ambitionne de marquer une date dans l'histoire de la culture juridique française.

Elle ne renonce jamais à l'indispensable exigence théorique. Elle innove dans les rapports des historiens et des juristes, dits positifs. Elle revendique toute la place qui revient aux juristes dans certains secteurs de la culture commune. Elle affirme l'importance de la théorie pour les études juridiques et politiques. Elle occupe, enfin, tout le champ du droit, ce qui est la seule manière de le comprendre en profondeur.

Droit Fondamental. Fondamentalement de son temps.

Univers flou, monde secret, inquiétant, incompréhensible, le droit, aujourd'hui, intéresse à nouveau un large public. Droits de l'homme, droit naturel, la nécessité du droit, tout comme l'urgence du bon droit, sont mieux perçus par nos contemporains. A ce retour au droit, qui dépasse le cercle des étudiants et des praticiens, correspondent de nouvelles exigences, dont aucune ne doit être ignorée.

Ensemble de techniques élaborées, le droit est mis en œuvre par des textes et des décisions de justice. Mais il est aussi réflexion, méthode, recherche et culture. De tous les temps et de tous les lieux, le droit se doit encore d'être d'aujourd'hui et même de demain.

La Collection Droit Fondamental se propose de ne négliger aucune des multiples facettes du droit de notre époque. Manuels universitaires, les ouvrages de la Collection Droit Fondamental ne sont pas intemporels : ils ne peuvent, en effet, demeurer à l'écart des contraintes de notre société.

L'université d'un petit nombre est devenue une université ouverte. Et le cours magistral, presque exclusif autrefois, se trouve associé de nos jours à un encadrement plus rapproché des étudiants. Ces modifications de l'environnement universitaire, font que les manuels d'aujourd'hui doivent répondre à de nouvelles exigences. C'est dans cet esprit, que les manuels de la Collection Droit Fondamental ont été conçus.

Véritables guides pour le travail personnel, ils balayent tout le champ du droit en multipliant les fascicules semestriels, afin de s'adapter à la souplesse des programmes.

Enfin, ils recherchent la clarté sans affadir le savoir et sans sacrifier l'exigence scientifique.

Ils sont, fondamentalement, de notre temps.

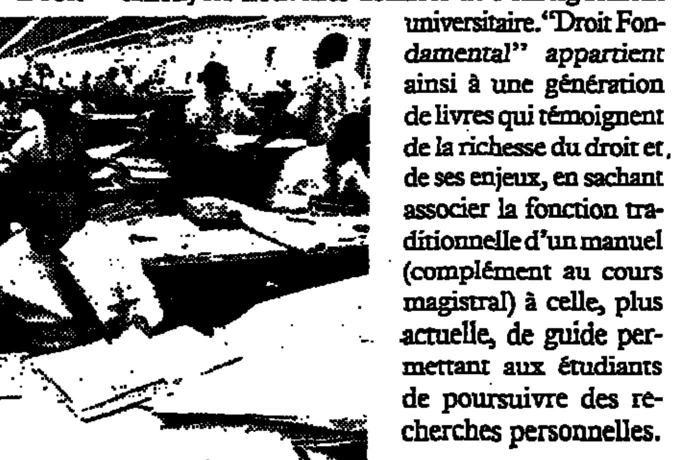


Tradition et modernité.

Depuis longtemps, les Presses Universitaires de France occupent une place importante dans le domaine des publications juridiques.

En créant la collection "Droit Fondamental," leur ambition est aujourd'hui de renouveler, d'approfondir et d'ouvrir leur stratégie éditoriale.

Le droit n'est ni un champ clos, ni un champ de bataille, mais une discipline ouverte sur une société ouverte. C'est pourquoi cette collection relève en même temps de la tradition et de la modernité. De la tradition puisque ces ouvrages sont essentiellement des manuels et des instruments de travail.



De la modernité, puisque leur conception intègre dans le contenu comme dans la présentation, les nouvelles données de l'enseignement universitaire. "Droit Fondamental" appartient ainsi à une génération de livres qui témoignent de la richesse du droit et, de ses enjeux, en sachant associer la fonction traditionnelle d'un manuel (complément au cours magistral) à celle, plus actuelle, de guide permettant aux étudiants de poursuivre des recherches personnelles.

Rendre classique l'innovation.

Le droit n'est pas un phénomène de mode. Il est véritablement, fondamental.

Et l'on peut penser que le renouveau du droit, signe de notre temps, est également un retour à l'essentiel, ce qui n'exclut certainement pas l'innovation.

Cette innovation, nous l'avons voulue dans le fond et non dans l'illusion formelle de la nouveauté. Et si l'originalité de nombreux ouvrages de "Droit Fondamental" éclate à la lecture, elle n'est pas recherchée pour elle-même. La Collection Droit Fondamental, ne souhaite donc pas être simplement de son temps, mais prétend à davantage : rendre classiques toutes les innovations qu'elle promeut.

Titres déjà parus :

C. Atias, Epistémologie juridique.
J.-M. de Forges, Les institutions administratives françaises.
J. Morange, Libertés publiques.
B. Pacteau, Contentieux administratif.

A paraître en 85 :

C. Colombet, La famille.
C. Atias, Les personnes. Les incapacités.
G. Tixier et G. Gest, Droit fiscal international.
J.-C. Martinez, Grands problèmes fiscaux contemporains.
S. Rials, Droit constitutionnel.
J.-L. Mestre, Introduction historique au droit administratif français.
J.-M. Denquin, Science politique.
M. Bettati, Droit international public.
M.-L. Rassat, Droit pénal.

• *Collection dirigée par Stéphane Rials.*

Collection Droit Fondamental



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

AFRIQUE

Ethiopie

LA LIBÉRATION DE L'ÉQUIPAGE DU TRANSALL FRANÇAIS

Les membres de Médecins sans frontières n'ont jamais été enlevés

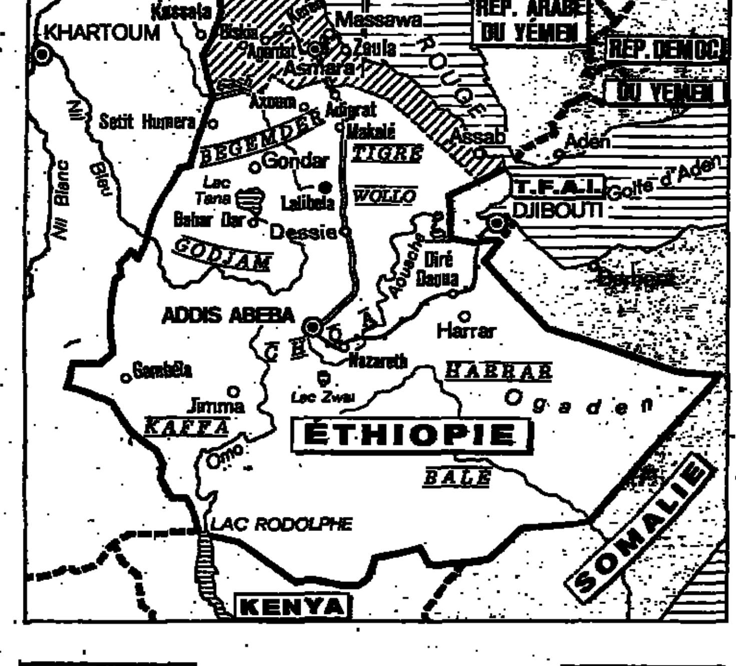
L'avion militaire français de type Transall et ses cinq membres d'équipage, qui avaient été « enlevés » dimanche matin 3 mars par un commando de maquisards sur la piste d'atterrissage de Lalibela, dans la province éthiopienne du Wollo, a regagné Addis-Abeba dans la nuit de dimanche à lundi. Les cinq militaires français, sains et saufs, se trouvaient lundi matin à la résidence de l'ambassadeur de France, dans la capitale éthiopienne. Les informations selon lesquelles quatre membres de l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF) avaient été capturés en même temps que les militaires français se sont révélées fausses.

La représentante de MSF à Addis-Abeba, que nous avons jointe lundi matin par téléphone, nous a confirmé que les deux Français et les deux Belges de l'équipe médicale étaient toujours à Lalibela, localité qu'ils n'ont d'ailleurs pas quittée. Ils ne se trouvaient donc pas sur la piste d'atterrissage, située à 15 kilomètres de la ville, au moment de l'attaque des maquisards. D'autre part, contrairement à certaines informations, la ville elle-même est parfaitement calme et n'a jamais été occupée par les maquisards. Aucun trouble ne s'y est produit durant tout le week-end. Les commandos, que l'on soupçonne d'appartenir au Front populaire de libération du Tigré (FPLT), dans la mesure où le FPLT est le seul mouvement armé dans cette région et s'est livré dans le passé à diverses opérations de guérilla contre les troupes gouvernementales, ont vraisemblablement « occupé » l'« aéroport » (il ne s'agit en fait que d'une piste de latérite entourée de quelques baraquements) pendant la seule journée de dimanche.

Les quatre membres du MSF, qui se trouvaient en période de repos, avaient décidé de se rendre à Lalibela pour rendre visite à leurs collègues américains et allemands (une dizaine) qui se trouvaient sur place. Lalibela, qui est située à 300 kilomètres d'Addis-Abbeba, est un haut lieu de pèlerinage pour les chrétiens coptes, mais aussi pour les touristes. Ses douze églises monolithiques ont été creusées dans la roche au début du treizième siècle. Le roi de Lalibela, de la dynastie des Zagoue, est considéré comme un saint par les Ethiopiens. La ville a été assez sérieusement endommagée par les combats qui s'y déroulent depuis plusieurs mois.

Cette très courte prise d'otages avait commencé dimanche matin. L'avion Transall, qui opérait, semble-t-il, pour le compte de la commission éthiopienne de secours et de réhabilitation (RRC), transportait à son bord 8,5 tonnes de vivres et de fournitures diverses destinées aux populations du Wollo, victimes de la famine. L'appareil, qui avait quitté Addis-Abeba dimanche matin, a été arraisonné à son arrivée à Lalibela par un commando de plusieurs dizaines de combattants. L'équipage aurait alors été « enlevé » et emmené vers une destination encore inconnue. Ils ont été relâchés dans le courant de la nuit de dimanche à lundi et ont pu immédiatement regagner la capitale éthiopienne. A Paris, le porte-parole du FPLT avait affirmé, dès dimanche, à propos de l'« enlèvement » des cinq militaires français : *« S'ils sont entre nos mains, ils ne risquent rien. »*

L. Z.



La force des insurgés du Tigré

(Suite de la première page.)

Cette guerre, qui dure déjà depuis un quart de siècle, est de plus en plus impopulaire et le moral des troupes s'en ressent, qui manquent de combativité.

Le drame de la famine que connaît l'Ethiopie depuis plusieurs mois a mis en évidence l'incapacité, voire la mauvaise volonté, des autorités d'Addis-Abeba de ravitailler toutes les zones touchées par la sécheresse. Un rapport confidentiel du gouvernement a récemment reconnu que plus des trois quarts des habitants de la province du Tigré ne recevaient aucun secours alimentaires. Les mouvements de libération ont dénoncé, à plusieurs reprises, la *« politisation »* de l'aide et le transfert massif de populations du nord du pays vers les zones encore vertes du Sud-Ouest.

A ne comptabiliser que la seule aide bilatérale, la France est à la traîne des pays occidentaux et s'est vu vivement reprocher cette attitude par le gouvernement éthiopien, avec lequel elle entretient des relations sans chaleur depuis la déclaration de février 1982 du PS *« en faveur des droits des Erythréens à l'autodétermination »*. Paris, qui participe à hauteur de 26 % à l'aide de la Communauté économique européenne, n'a, en effet, expédié qu'un peu plus d'un millier de tonnes de farine. En janvier, une mission de parlementaires, en visite sur le terrain, a souhaité que la France *« utilise toutes les possibilités qu'offre sa présence proche à Djibouti »*, en clair, qu'elle mette à la disposition des responsables éthiopiens ses Transall pour assurer la distribution des vivres... Ces appareils ont commencé des rotations à la fin du même mois entre Addis-Abeba et divers centres de la province du Wollo, où plusieurs équipes de Médecins sans frontières (MSF) – au total, quelque vingt-cinq médecins et infirmières – sont au travail.

JACQUES DE BARRIN.

L'aide humanitaire des militaires français

Depuis le début de l'année, l'armée française a mis à la disposition des autorités éthiopiennes un avion-cargo Transall, normalement stationné à Djibouti, qui sert au transport de médicaments, de vivres et de matériels divers à destination des zones sinistrées par la sécheresse en Ethiopie. Au total, à ce jour, environ 370 tonnes d'aide ont ainsi été acheminées en Ethiopie, mais aussi, pour le compte du Haut Commissariat pour les réfugiés, en faveur des Erythréens et des Tigréens rassemblés dans des camps au Soudan.

En plus de cette assistance officielle de l'armée française, plusieurs organisations privées françaises ont pris des initiatives en faveur de l'Ethiopie, en particulier Médecins sans frontières (MSF), dont les équipes travaillent sur place, dans les camps de Korem et de Kobo, à 300 kilomètres au nord d'Addis-Abeba, et dans des camps au Soudan.

L'action des forces armées françaises en Ethiopie et au Soudan participe, en réalité, d'une politique d'aide humanitaire et de solidarité plus générale au profit de plusieurs Etats africains, asiatiques et latino-américains. On peut donner en exemple, en 1984, le transport de matériels, de denrées alimentaires et de médicaments (pour environ 550 tonnes) au Niger, au Burkina (ex-Haute-Volta), au Mali, au Cameroun, au Sénégal, en Centrafrique et au Tchad pour répondre à des souhaits d'organisations caritatives.

Dans le même temps, la France a mis à la disposition d'Etats étrangers, atteints de graves insuffisances dans l'organisation de leur système médical, près de six cents médecins militaires (soit 20 % des effectifs de son service de santé). Installés, pour la plupart, dans des pays francophones d'Afrique, ces médecins pratiquent la vaccination de masse, comme au Mali ou à Madagascar, avec l'aide de la Force d'assistance humanitaire militaire d'intervention rapide (FAHMIR), qui entretient à Lyon des moyens de stockage et de transport.

Enfin, des secours d'urgence sont organisés chaque fois qu'un pays, frappé par un cataclysme naturel ou par une catastrophe soudaine, réclame l'aide de l'armée française. Ce fut le cas récemment lorsqu'un cyclone ravagea Vanuatu et les îles Fidji, dans l'océan Pacifique, où un Transall, de Nouvelle-Calédonie, et une Caravelle, de Tahiti, apportèrent plusieurs dizaines de tonnes de denrées et de secours urgents.

● *Annulation du concert de soutien aux victimes de la famine en Ethiopie.* – Devant le résultat décevant des locations (cinq cents billets vendus), le concert de soutien à l'Ethiopie, prévu ce lundi 4 mars, au Zénith, est annulé. La manifestation devait réunir Jean-Jacques Goldman, Francis Cabrel, Laurent Voulzy.

Maroc

LA FÊTE DU TRONE A MARRAKECH

Le roi Hassan II exclut toute « concession sur les principes » mais entend poursuivre le dialogue avec Alger

Marrakech. – *« Notre souveraineté est une et indivisible et ne fera jamais l'objet de négociations, et encore moins de concessions. »* En une phrase, dans le discours de quarante-cinq minutes qu'il a prononcé dimanche 3 mars à Marrakech, à l'occasion de la vingt-quatrième Fête du trône, le roi Hassan II a réaffirmé de la façon la plus nette la limite des négociations en cours entre Alger et Rabat.

Le roi, qui a confirmé après le président Chadli la poursuite des conversations algéro-marocaines, a toutefois insisté à plusieurs reprises sur l'*« impérieuse nécessité »* des dialogues. *« Le Maroc,* a-t-il dit, *a de tout temps été un pays qui préfère l'ouverture, l'entente, la cohabitation, l'entraide et le dialogue. Cependant,* a poursuivi le roi, *si nous tenons au dialogue et si nous voulons sa poursuite, notre position essentielle de principe ne subit et ne subira aucune modification. »*

La disponibilité du Maroc ainsi réaffirmée aux yeux du monde, le roi, par la fermeté du rappel des *« principes »*, a rassuré ceux qui, à l'intérieur, s'inquiètent des incessants va-et-vient d'émissaires entre Alger et Rabat, et découragé ceux qui à l'extérieur, compteraient sur une lassitude marocaine. Le roi a, sur le problème du Sahara, « répondu » en quelque sorte point par point au président Chadli, qui avait, le 26 février dernier, fait valoir, lui aussi, la disponibilité de l'Algérie au dialogue et ajouté : *« Le Maghreb arabe ne pourra jamais être édifié sur le cadavre des Sahraouis. »*

Tout se passe, en fait, comme si chacun, tout en campant sur ses positions, ne voulait pas apparaître comme le responsable du blocage. Du côté marocain, en tout cas, on ne place guère d'espoir dans les négociations qui se poursuivent. *« La seule possible avec l'Algérie,* nous dit M. Moulay Ahmed Alaoui, ministre d'Etat, *implique que celle-ci cesse d'aider le Polisario. » « Il n'y a rien à attendre de ces négociations, à moins que l'Algérie ne change d'attitude vis-à-vis du Polisario »*, assure, pour sa part, le premier ministre marocain, M. Karim Lamrani. Rabat a, dans cet esprit, rejeté la proposition algérienne d'autonomie interne pour le Sahara : *« L'autonomie interne avec un gouvernement et une assemblée locale, c'est la voie directe vers l'indépendance »*, dit-on ici. Procédure inacceptable pour Rabat, où l'on a le sentiment d'être dans une position militaire *« confortable »*, pour reprendre l'expression d'un officier supérieur, et donc de ne pas se présenter en demandeur dans la négociation.

Sur le terrain, le Maroc est, sans nul doute, en train de consacrer le fait accompli de sa souveraineté au Sahara. Comme l'a dit le premier ministre, *« la situation actuelle peut durer des dizaines d'années. La guerre fait partie de notre vie quotidienne, c'est un élément structurel de notre politique »*.

De notre envoyée spéciale

S'il en est ainsi, pourquoi avoir, en dernière minute, transféré à Marrakech les cérémonies de la Fête du trône prévues à El Aïoun. Le roi n'a donné dans son discours aucune explication de ce changement de programme, interprété par certains comme une reculade.

« L'affaire a été mal engagée », nous a dit un responsable marocain, en faisant allusion aux *« embarras »* qu'aurait créés à certains alliés du Maroc, ne reconnaissant pas le fait accompli, le déroulement des festivités dans l'ancienne capitale du Sahara espagnol. Certains ambassadeurs n'auraient pu aller, comme le veut la tradition, présenter leurs vœux au souverain à El Aïoun. Mais ne s'agit-il pas plutôt d'une manœuvre habile destinée à montrer à la communauté internationale que le Maroc sait être conciliant, tout en ne reniant rien sur le fond ? A moins que le roi ait voulu faire un geste en direction du président Chadli, certains aspects de son discours du 26 février ayant été jugés ici plutôt conciliants.

Les responsables marocains font en effet observer que, pour la première fois, un dirigeant algérien, parlant du problème du Sahara occidental, n'a pas mentionné le Polisario ou la République arabe sahraouie démocratique (RASD), allant jusqu'à évoquer des négociations sur le Sahara avec le Maroc sans mentionner le Polisario comme interlocuteur essentiel.

Réchauffement avec Washington

L'annulation des cérémonies à El Aïoun n'a pas terni l'éclat de la fête à Marrakech où, dès samedi 2 mars, la ville était en ébullition : défilés de chars, fantasias, concerts et danses dans les rues. Dimanche, c'est dans une cour du palais royal que le souverain, entouré de ses deux fils, a reçu les vœux du corps diplomatique, du gouvernement et du Parlement.

A cette occasion, le roi a promu général le colonel Benani, commandant du front sud et, à ce titre, responsable de la guerre au Sahara. Il a décoré Mme Kirkpatrick, ancien ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, présente aux festivités ainsi que son successeur à ce poste, le général Vernon Walters.

Après l'« incompréhension » américaine au sujet du traité maroco-libyen, qui avait jeté une ombre dans les relations entre Washington et Rabat, c'est au tour du Maroc de montrer quelque inquiétude d'un rapprochement entre Alger et Washington, concrétisé par l'annonce de la prochaine visite du président Chadli aux Etats-Unis.

La récente nomination de M. Filali au poste de ministre des affaires étrangères, avec pour première mission de porter un message du roi Hassan II au président Reagan, dont on assure de source américaine qu'il contenait de nouvelles explications sur la nature du traité d'Oujda, est le signe de la volonté marocaine de ne pas laisser grandir les malentendus.

Dans son discours, le roi a longuement parlé de l'union arabo-africaine (traité d'Oujda), dont il a réaffirmé qu'elle n'était *« dirigée contre personne »* et qu'elle demeurait ouverte à tous.

Le souverain, qui devrait, dit-on ici, se rendre prochainement à Tripoli, a souligné que *« l'action commune maroco-libyenne se poursuivait avec sérieux »*.

Le roi a, d'autre part, exprimé le vœu que la demande marocaine d'adhérer à la Communauté économique européenne soit examiné *« avec compréhension »*. Ce lundi, le souverain chérifien recevra l'allégeance des représentants des quarante-sept provinces du Maroc, dont les « vedettes » devraient être... les Sahraouis.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Tunisie

Le président Bourguiba renonce à son projet de sommet africain

De notre correspondant

Tunis. – La Tunisie a renoncé, pour le moment, à son projet de réunir, autour du président Bourguiba, un sommet maghrébin. Elle annoncera officiellement sa décision dans les prochains jours après avoir informé ses partenaires.

Après trois mois d'intenses contacts diplomatiques avec les dirigeants algériens, marocains, mauritaniens et libyens, les diplomates tunisiens ont été amenés à convenir que *« la règle du consensus »*, à laquelle ils entendaient s'en tenir, ne pouvait être observée en l'état actuel des choses.

Depuis la mi-février, limite que le président Bourguiba s'était fixée d'emblée pour lancer ou non des invitations à ses pairs, la convocation du sommet devenait chaque jour un peu plus problématique. La brève visite effectuée, samedi 2 mars à Tunis, par le chef de la diplomatie algérienne, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, paraît avoir annihilé les derniers espoirs.

Si, dès le départ, le colonel Kadhafi, partagé entre ses visions unitaires auxquelles personne n'adhère dans la région et sa crainte de demeurer à l'écart d'un rapprochement même symbolique risquant de l'isoler un peu plus, avait donné son accords du bout des lèvres et si Nouakchott s'efforçait tant bien que mal de suivre le mouvement qui s'amorçait, la clé ouvrant la voie à une rencontre au plus haut niveau demeurait entre les seules mains algériennes et marocaines.

Or il s'avère, aujourd'hui, que les contacts publics ou secrets qu'ont menés Alger et Rabat n'ont débouché sur aucune évolution notable des positions respectives sur le Sahara occidental. Les Tunisiens n'avaient pas l'intention d'occulter ce délicat problème dans les débats qu'ils se proposaient d'organiser. Ils n'avaient pas non plus la prétention de lui apporter une solution. Ils espéraient seulement qu'il pourrait être provisoirement « dépassé » au profit, entre autres, d'une esquisse de coordination et de complémentarité économique que la situation internationale et les rapports du Maghreb avec la Communauté économique européenne imposent, selon eux, avec urgence. Force leur a été de constater que la conjoncture ne s'y prêtait pas encore.

L'initiative tunisienne n'est pas pour autant enterrée. Le président Bourguiba qui, dès les années 30, à l'époque de la naissance du nationalisme nord-africain, rêvait déjà d'un Maghreb uni, ne désespère pas d'en jeter les bases à Carthage, à plus ou moins brève échéance. La Tunisie demeure disponible pour relancer son initiative dans la clarté, et lorsqu'elle sera en mesure de constater un engagement sans réserve des uns et des autres, dit-on, en substance, dans les cercles politiques.

MICHEL DEURÉ.

AFRIQUE

La Mauritanie, pauvre mais digne

I. — *La neutralité difficile*

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Nouakchott. — Si, depuis quelques jours, dans la rue, l'événement est la hausse des prix des produits alimentaires de base voulue par le FMI, sur les tapis et les coussins des salons, la conversation tourne inlassablement autour des intentions du roi Hassan II et du président Chadli à propos du conflit du Sahara. « *C'est le moment ou jamais pour eux d'en finir avec cette affaire. Chacun a fait la preuve que l'autre ne pouvait remporter une victoire complète ; la situation est bloquée. L'un et l'autre doivent en tirer les conséquences et l'expliquer à leur peuple. Cela est d'autant plus souhaitable qu'en ce moment ils ont chacun la situation intérieure bien en main. En outre, depuis la défection libyenne, Alger est en mesure de rabaisser les prétentions du Polisario. Si on laisse passer cette chance, la situation deviendra plus explosive que jamais.* » Telle est l'opinion émise avec un bel ensemble par les responsables mauritaniens parlant en privé.

Trop prudent et circonspect pour ne pas tenir compte de la thèse algérienne selon laquelle le conflit oppose seulement le Maroc et le Polisario, auquel personne ne peut se substituer dans des négociations, le colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, chef de l'Etat depuis la « restructuration » du Comité militaire de salut national (CMSN), le 12 décembre dernier, ne nous a pas tenu un langage aussi tranché. En nous recevant le 17 février, il a cependant exprimé lui aussi ses espoirs de paix grâce à la concertation entre les dirigeants de la région : « *Nous avons donné notre accord pour un sommet maghrébin sans condition, mais nous pensons qu'il devrait y avoir un ordre du jour connu à l'avance.* »

Bonne volonté

A l'évidence, Rabat et Alger cherchent à persuader l'opinion africaine et occidentale qu'ils sont de bonne volonté et que si les tractations préalables n'aboutissent pas ce sera du fait de l'intransigeance de l'autre. En dehors d'un consensus pour une réunion de famille entre frères ennemis chez le doyen du Maghreb, le président Bourguiba, peut-il y avoir des progrès décisifs sur le fond de la querelle ? « *On ne peut rien exclure* », dit, sans s'avancer, le président Taya.

En ce qui la concerne, la Mauritanie veut mener une politique d'équilibre et de neutralité, quelle que soit l'évolution de la situation au nord. « *Lorsque nous avons accédé au pouvoir*, poursuit le président Taya, *nous avons envoyé des missions de bonne volonté pour normaliser nos relations avec nos voisins du Grand Maghreb*, [Maroc et Libye]. *Dans les jours qui viennent, les relations aériennes avec le Maroc seront rétablies. Nous continuons à avoir des contacts au sujet de la réouverture des ambassades.* »

La rupture avec le Maroc sous le précédent régime n'avait pas véritablement interrompu les relations séculaires entre les deux peuples. Au nombre d'une centaine, les professeurs marocains étaient restés en Mauritanie et plus d'un millier d'étudiants mauritaniens demeuraient au Maroc. Le flux commercial avec le Sud marocain avait déjà diminué lors de la sortie de la Mauritanie de la zone franc en vue de la création d'une monnaie nationale assortie du contrôle des changes, mais, en passant par les Canaries, les Mauritaniens aisés continuaient à faire emplettes et visites familiales au Maroc.

En revanche, la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique n'avait pas entraîné l'ouverture d'une « ambassade » à Nouakchott, ni même d'un « bureau » tel qu'il en existe dans certains pays. Les seuls Sahraouis que pouvaient voir les habitants de la capitale étaient ceux qui venaient acheter « *avec des billets neufs* », de la viande en grande quantité. La population, dont les sentiments à l'égard du Polisario sont pour le moins réservés, accuse même l'ancien responsable de la distribution de l'aide alimentaire internationale *d'avoir détourné une partie de celle-ci* au profit des Sahraouis. Le nouveau chef de l'Etat nous a assuré tenir ces accusations pour fantaisistes, mais la facilité avec laquelle elles se *propagent est révélatrice des mauvais* souvenirs laissés ici par les raids du Polisario sur Nouakchott au début du conflit.

Peuple fier, les Maures ont mal *supporté cette humiliation* et sont sourcilleux sur les questions de souveraineté, même sur la moindre parcelle de leur immense et désertique territoire. Des journalistes mauritaniens nous ont demandé si l'on ne pouvait pas craindre qu'un accord entre l'Algérie et le Maroc « *ne se fasse sur le dos de la Mauritanie* », dépossédée d'une partie de son sol pour l'installation d'une entité sahraouie sur un morceau seulement de l'ancien Sahara espagnol partagé avec le Maroc. Fantasmes, sans doute, mais révélateurs...

La souveraineté, c'est d'abord de faire respecter la frontière par le Polisario. Avant même la révolution de palais du 12 décembre, de petites unités militaires sahraouies étaient régulièrement reconduites au nord, sans combat, mais fermement. En revanche, des Sahraouis « en civil » venaient s'approvisionner en vivres dans les régions frontalières bien difficiles à contrôler sur toute leur étendue. Le nouveau régime affirme sa neutralité avec plus de détermination. Est-ce possible sur le plan militaire de la faire respecter, alors que la progression des « murs » marocains rend de plus en plus étroite la marge de manœuvre du Polisario ?

Le président Taya, qui a, il est vrai, tout intérêt à ce que son pays ne paraisse pas figurer en première ligne du combat, même à son corps défendant, nous a assuré que beaucoup d'idées fausses étaient répandues à ce sujet. Certes, entre la Mauritanie et Amgala, le point le plus rapproché du « mur » marocain, il n'y a que quelques kilomètres, mais dans une région accidentée, avec des lits d'oueds, qui permet le passage nocturne sans violation de la frontière. « *Le mur est un obstacle, ce n'est pas la ligne Maginot* », estime-t-il.

La « dissuasion » française

Les accords de défense dénoncés par l'ancien président Ould Daddah, à l'époque où, encouragé par l'Algérie, il avait pris ses distances à l'égard de Paris, sont remplacés par une convention de coopération militaire en vertu de laquelle plusieurs dizaines d'officiers et de sous-officiers français servent actuellement sous l'uniforme mauritanien (sans parler d'une trentaine de médecins militaires à la disposition du ministère de la santé). Il s'agit de soixante-dix gradés servant d'instructeurs à l'école militaire interarmes d'Atar ; de cinq officiers de marine ou techniciens au service de la flotte, forte de sept petits bâtiments, à Nouadhibou ; de six officiers ou sous-officiers coopérant avec la gendarmerie. L'ensemble de ces effectifs a doublé depuis deux ans.

Quelques officiers français sont appelés à travailler comme conseillers techniques dans certains ministères-clefs. Cela a suffi pour qu'on dise que les événements du 12 décembre n'ont pas pu avoir lieu sans l'assentiment de la France. Les spéculations ont été renforcées par trois faits : la présence en France de l'ancien commandant de la gendarmerie lors de ce qui, faute de résistance des partisans de l'ancien président Haidalla, n'a pas été un véritable coup d'Etat ; le séjour fortuit au Sénégal de plusieurs femmes de diplomates français « *pour les mettre à l'abri en cas de coup dur* » ; le ravitaillement par les soins de la France de la Caravelle de M. Haidalla, que « *Paris voulait éloigner à Bujumbura, à la faveur du sommet franco-africain* ».

Tout en reconnaissant qu'il y a là un concours de circonstances de nature à faire jaser, on n'a pas de mal à montrer du côté français que ces accusations relèvent de la politique-fiction africaine, les officiers membres du CMSN n'étant pas hommes à aller quérir l'aide de l'étranger pour régler leurs affaires.

Plus sérieuse est la question de savoir ce que ferait Paris si la Mauri*tanie était attaquée sur ses frontières*. La France s'est portée garante de l'intégrité de son alliée à une époque où le Maroc menaçait d'exercer son droit de poursuite au cours d'opérations contre le Polisario ; cette garantie serait-elle aussi valable si l'intrus était le Polisario lui-même ? Comment se traduirait dans les faits la promesse française ? La réponse est floue, et ce flou contribue à la « *dissuasion* », déclare un responsable.

C'est aussi pour entretenir ce flou protecteur que la Mauritanie n'a pas démenti des informations faisant état de la surveillance de son territoire par l'aviation française basée à Dakar. La réalité, en l'état actuel de la situation, est que, si des appareils militaires français survolent la Mauritanie, c'est parce que ce pays se trouve sur la route aérienne entre la France et le Sénégal.

En cas d'aggravation de la situation au Sahara, des soldats français seraient-ils impliqués dans des combats aux côtés d'une armée à laquelle Paris n'est lié par aucun accord *de défense en bonne et due* forme ? On assure du côté français que cela relève de l'hypothèse d'école, aucun militaire ne se trouvant plus au nord d'Atar. Le rôle de *la France, dit-on, se limite* à l'instruction et à la réorganisation de l'armée. C'est à ce titre que des soldats français s'efforcent d'initier leurs collègues mauritaniens à l'utilisation des canons soviétiques fournis naguère par l'Algérie avec un lot de parachutes.



Une affaire intérieure

Même si l'on ne se prive pas de dire à Nouakchott que l'équilibre sera désormais mieux respecté entre Alger et Rabat, malgré le caractère difficile de cet exercice, le président Taya se garde de tout propos pouvant donner à penser que les promarocains l'ont emporté sur les proalgériens. La « restructuration » du 12 décembre est présentée comme une affaire intérieure. Il s'agissait de mieux gérer le pays, de mettre un terme à la corruption et à l'arbitraire. Quelques cas de torture ont été révélés, dus davantage à l'égarement de certains gardiens qu'à des instructions systématiques de l'ancien pouvoir. Mais il y avait plus de deux cents détenus politiques dans les prisons, tous libérés après le 12 décembre. Seulement cinq anciens responsables ont été arrêtés et M. Haidalla est assigné à résidence dans une villa en province.

L'ancien président, qui a appris sa destitution au Burundi, n'était pas homme à rejoindre la vulgaire cohorte des dictateurs déchus dans quelque exil doré. Il a regagné son pays, où il a été accueilli de façon honorable à sa descente d'avion. L'ancien commandant de la gendarmerie a eu la même attitude. « *Il est peu probable que mon prédécesseur soit lui-même traduit en justice pour détournement de fonds* », nous a dit le président Taya, peu enclin à s'attarder sur toutes les accusations portées contre un homme dont le tort principal a été de mal s'entourer. Le chef de l'Etat fait la moue en nous entendant évoquer certains griefs formulés par des ralliés trop zélés. Le souci de dignité qui prévaut dans les relations avec leurs voisins, les Mauritaniens l'observent aussi dans leurs propres affaires de famille. C'est ce qui rend attachant leur pays, si tragiquement démuni.

Prochain article :

L'ASSAINISSEMENT DOULOUREUX

AFRIQUE

Zimbabwe

LA « GUERRE DU MATABELELAND »

Couvre-feu « temporaire » à Bulawayo

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le couvre-feu sous lequel vit, depuis le samedi matin 2 mars, la ville de Bulawayo, capitale du Matabeleland et fief de l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU) de M. Joshua Nkomo, adversaire numéro un de M. Robert Mugabe, premier ministre, est *« temporaire »*, a précisé un porte-parole du gouvernement, qui a justifié cette mesure par la nécessité d'*« arrêter l'inutile perte de vies humaines, dues à la violence politique »* (*le Monde* daté 3-4 mars). Ainsi, ont été annulées, en raison des manifestations hostiles au régime qu'elles auraient pu susciter, les funérailles, prévues, le samedi 2 mars, à Bulawayo, de cinq membres de l'United African National Council (UANC) de l'évêque Abel Muzorewa, et d'un membre de la ZAPU, assassinés à Hwange, la semaine dernière, par des activistes de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), le parti au pouvoir.

M. Nkomo, qui a réussi à quitter son domicile de Bulawayo pour gagner Harare, a qualifié d'*« inhumaine et de dégradante »* cette opération, conduite par plusieurs milliers de policiers et de militaires, dans la banlieue ouest de la capitale du Matabeleland. On ignore combien de personnes ont été arrêtées lors de ce « ratissage » qui, selon le chef de la ZAPU, se serait accompagné de violences. Les perquisitions, menées depuis samedi matin par la police et l'armée, se sont achevées dimanche soir et les barrages routiers ont été levés.

Le Zimbabwe vit, sans discontinuer, depuis 1965, sous le régime de l'état d'urgence, décrété à l'époque par M. Ian Smith, au moment de la *« déclaration unilatérale d'indépendance »* (UDI) de la colonie britannique. Le gouvernement de M. Mugabe s'est bien gardé d'y mettre un terme : pour la dixième fois consécutive, le Parlement l'a prorogé, à la mi-février, pour une nouvelle période de six mois.

La « guerre du Matabeleland » prend les allures d'un conflit tribal entre les Ndebele, ethnie dominante dans cette partie sud-ouest du pays, dont la ZAPU défend les intérêts, et les Shona qui forment le gros des troupes de la ZANU. Celle-ci a essayé, à l'approche des élections législatives, officiellement annoncées pour le *« courant de juin »*, de recruter de nouveaux membres dans le camp adverse, mais les pressions qu'elle a exercées pour arriver à ses fins, ont desservi sa cause.

En octobre dernier, la ZAPU, malgré un fort taux d'abstention, a obtenu 83 % des voix à Bulawayo et conservé ses quinze sièges au conseil municipal. En janvier, dans le Matabeleland-Nord, la formation de M. Nkomo a enlevé quatre-vint-sept sièges dans les conseils de districts ruraux, n'en abandonnant que douze aux partisans de M. Mugabe.

J. B.

EUROPE

RFA

Le Parti des Verts change de représentants au Bundestag

Les Verts ouest-allemands vont mettre en application l'un des principes par lesquels ils entendent se distinguer des partis traditionnels : celui de la rotation des députés qui, selon eux, devrait éviter que leurs représentants, devenant avec le temps des « professionnels » de la politique, ne se coupent progressivement de leur base et ne donnent prise aux effets « corrupteurs » du pouvoir. Vingt-cinq députés verts au Bundestag céderont ainsi la place entre le 1er et le 31 mars, soit à mi-législature, à une nouvelle équipe.

Cette pratique peu commune, unanimement dénoncée par les autres partis représentés au Parlement de Bonn, n'a cependant pas été acceptée de gaieté de cœur par tous les députés écologistes et vient de faire passer au parti des heures très difficiles. Elle tolère d'ailleurs deux exceptions : celle de l'avocat Otto Schily, qui conserve son siège pendant quelques mois, jusqu'à ce que soient achevés les travaux de la commission parlementaire sur l'affaire Flick, au sein de laquelle il est l'un des plus brillants et implacables accusateurs de quelques dirigeants politiques qui doivent répondre aujourd'hui des moyens, parfois illégaux, par lesquels ils ont obtenu des subsides pour leur parti.

Autre exception, celle de Petra Kelly, qui fut il y a deux ans l'un des ténors du mouvement dans sa lutte contre l'implantation des Pershing et des missiles Cruise en RFA et qui ne s'est pas résignée à remettre son tablier. Petra Kelly, ainsi qu'un autre représentant de la tendance dite « fondamentaliste », Roland Vogt, avaient menacé de quitter le parti si on les obligeait à se soumettre au principe de la rotation, qu'en d'autre temps pourtant ils défendirent. Roland Vogt a finalement cédé, mais pas Petra Kelly. Leur départ aurait fait perdre aux députés verts leur statut de groupe parlementaire (il faut vingt-six représentants) et tous les avantages qui en découlent, notamment la représentation dans les diverses commissions parlementaires.

La polémique a néanmoins détérioré le climat parmi les représentants des Verts. La rotation risque, en outre, de compliquer le travail parlementaire : les nouveaux députés, novices en la matière, auront à refaire l'apprentissage de leurs prédécesseurs. Ils n'ont pas participé jusque-là au travail des commissions et la répartition dans ces commissions promet, en outre, de se heurter à une série de différends personnels.

C.T.

Grande-Bretagne

L'échec des mineurs

(Suite de la première page.)

La semaine dernière, après l'échec de l'ultime médiation entreprise par la centrale des syndicats, le TUC, M. Scargill, constatant l'augmentation considérable du nombre des non-grévistes, s'était finalement laissé convaincre de l'absolue nécessité d'annuler son mot d'ordre pour éviter le pire, c'est-à-dire un effondrement complet de la grève sinon celui du syndicat.

Mais, pour ne pas donner l'impression de céder sur toute la ligne, il voulait mettre à sa résignation une dernière condition qui, celle-là, ne semblait pas impossible à satisfaire : la réintégration des quelque sept cents mineurs licenciés par la direction pour des raisons disciplinaires, c'est-à-dire ayant été reconnus coupables d'actes de violence et de vandalisme ou bien de vols. Dans ce dernier cas — le plus fréquent, — il s'agissait de délits assez pardonnables puisqu'il concernait des mineurs surpris en train de récupérer du charbon dans les déchets accumulés dans les terrils voisins des mines. Les grévistes ont utilisé ce poussier soit pour se chauffer soit pour le revendre, se livrant ainsi à une activité dangereuse (deux enfants sont morts ensevelis), qui en disait long sur la situation pénible dans laquelle ils se trouvaient. Le porte-parole de la direction des charbonnages avait laissé entendre qu'une amnistie était envisageable pour les infractions *« les moins graves »*, mais que des tractations à ce sujet devraient avoir lieu avant la reprise du travail. A bout de résistance, la majorité des représentants de la base du syndicat a renoncé à retarder, ne serait-ce que de quelques jours, la fin de la grève pour obtenir au moins un accord sur ce point...

Aucun règlement négocié

La décision sur le principe même de l'arrêt de la grève étant déjà pratiquement acquise, le débat de dimanche au sein du syndicat ne devait plus porter que sur cette seule question. Au cours des journées de vendredi et de samedi, les conseils des différentes régions avaient pour la plupart opté en faveur d'une reprise du travail sans conditions, mais, à l'instigation de M. Scargill, les militants du Yorkshire, son fief et le principal bassin du pays, ont rejeté ce choix, à quelques voix près. Le résultat du vote organisé, dimanche, à Londres, au siège du TUC, n'était donc pas tout à fait certain, et c'est avec seulement 7 voix de majorité (98 contre 91) que l'assemblée générale des délégués régionaux de l'Union nationale des mineurs (NUM), contre l'avis de son président, a refusé de différer davantage un retour *« en bon ordre »* sans aucun règlement négocié, si limité soit-il.

M. Scargill se sera battu jusqu'au bout mais aura tout perdu. On comprend mieux alors sa réaction de profonde déception, à peine contenue, en faisant savoir que la grève cesserait mardi 5 mars, à la première heure. Dans sa brève déclaration, il a seulement estimé devoir ajouter : *« Le conflit continue, jusqu'à ce que les objectifs* (de la grève) *soient atteints. »* Pense-t-il réellement pouvoir encore faire revenir M. Ian Mac Gregor, le président de l'administration des charbonnages, sur son plan de restructuration qui a mis le feu aux poudres, il y a douze mois, et prévoit la suppression de vingt mille emplois et la fermeture d'une vingtaine de puits ? C'est douteux. Mais comme l'ont signalé certains responsables de la NUM en murmurant le mot de « guérilla », le syndicat va s'employer localement et au coup par coup à essayer d'empêcher l'application des projets de M. MacGregor. Cela est concevable dans les bassins qui seront directement touchés. Mais qu'en sera-t-il ailleurs ? De nombreux observateurs soulignent que la combatitivité des mineurs paraît émoussée pour longtemps.

Mise en garde

Le président du NCB, M. MacGregor, en d'autres temps aussi virulent que pouvait l'être M. Scargill, s'est, pour sa part, montré assez sage pour ne pas donner l'impression de triompher. Il s'est contenté de déclarer qu'il fallait maintenant rétablir la production et reconquérir les marchés perdus.

Mme Thatcher, elle, n'a pas hésité à prononcer le mot de *« victoire »*, en précisant toutefois qu'il s'agissait de celle des mineurs qui n'avaient jamais cessé le travail. *« Je suis très heureuse »*, a-t-elle ajouté avant de faire cette remarque : *« Nous devions nous assurer que la violence, l'intimidation et des revendications impossibles ne puissent pas l'emporter. »* Cela ressemblait fort à une mise en garde adressée à tout le mouvement syndical britannique. Le premier ministre paraissait ainsi confirmer les soupçons de ses adversaires sur ses véritables objectifs dans ce conflit. En outre, Mme Thatcher a dit clairement son opposition à l'amnistie réclamée par la NUM.

Bien qu'il ait eu durant la grève une position assez proche de celle du gouvernement, M. David Owen, chef du Parti social-démocrate, a noté que ce ton vindicatif était *« hélas typique »* de la conduite du premier ministre, à qui est souvent reproché son manque de *« compassion »* dans le domaine social. Le ministre de l'énergie, M. Peter Walker, a cependant confirmé sa réputation de *« dernier des modérés »* au sein du cabinet en faisant des commentaires beaucoup moins rudes que ceux de Mme Thatcher. Il a notamment été le seul à rappeler que le NCB avait promis de ne pas décider de licenciements *« forcés »* et de laisser aux mineurs qui le désirent la possibilité de continuer à travailler dans les houillères à condition d'accepter des mutations et des reconversions.

FRANCIS CORNU.

Un charbon peu compétitif

Les Britanniques sont assis sur un tas de charbon. Pourtant, en Grande-Bretagne comme ailleurs en Europe, le faible prix du pétrole dans les années 60 a porté un rude coup aux houillères. Entre 1950 et 1972, la production charbonnière a décliné de 220 millions à 140 millions de tonnes.

Le premier choc pétrolier est venu rendre espoir aux mineurs : pour la seule année 1976, cent cinquante forages confirmaient la présence de 700 millions de tonnes de réserves supplémentaires. Dans le même temps, étaient commencés les travaux de développement de la mine de Selby, dans le nord du Yorkshire, une des plus grandes mines du monde.

Si l'optimisme revenait au National Coal Board (NCB) du côté de la production — on avait de nouveau pour objectif 200 millions de tonnes par an à la fin du siècle, — la consommation ne suivait pas et continuait de décliner régulièrement.

Aujourd'hui, les charbonnages britanniques ont à faire face à un double problème : un avenir incertain de la consommation et une compétitivité médiocre.

Le principal utilisateur de charbon — les centrales électriques — ne devrait pas accroître sa demande, qui représente les trois quarts de la consommation britannique. Pire, il pourrait ne jamais plus brûler les 89 millions de tonnes de 1980 ni même les 81 millions de 1983. Les prévisions tablent plutôt sur 73-74 millions de tonnes à la fin de la décennie. Quant à l'autre utilisateur important, la sidérurgie, son avenir n'est pas meilleur.

Enfin, le charbon britannique est cher. A 48 livres la tonne produite — compte tenu des charges financières du NCB, — il a du mal à être compétitif avec le charbon australien, qui arrive dans les ports européens à 31 livres la tonne, voire avec le sud-africain (25 livres). C'est pourquoi le nouveau patron des charbonnages envisage de recentrer l'effort sur les puits les plus rentables (avec un investissement de 750 millions de livres par an) et de fermer les puits où l'extraction coûte le plus cher. Un problème qu'à leur échelle les Français connaissent bien.

A TRAVERS LE MONDE

Égypte

• RENCONTRE ENTRE LES PRÉSIDENTS DIOUF ET MOUBARAK. — Le président sénégalais Abdou Diouf, et le président égyptien M. Hosni Moubarak, ont eu, dimanche 3 mars, près du Caire, un tête-à-tête de trois heures, élargi par la suite aux délégations des deux pays. Cette première séance de travail a porté notamment sur les problèmes africains, la situation au Proche-Orient, la cause palestinienne, la situation économique en Afrique et la sécheresse qui y sévit. Le chef de l'Etat sénégalais était arrivé au Caire samedi après-midi pour une visite officielle de trois jours. — *(AFP.)*

Koweït

• HUIT NOUVEAUX MINISTRES. — Prince héritier et premier ministre koweïtien, le cheikh Saad El-Sabah, a rendu publique dimanche 3 mars la composition de son nouveau cabinet, remanié après les élections législatives du 20 février (*le Monde* du 23 février). Les portefeuilles-clés ne changent pas de titulaires, mais huit nouveaux ministres ont été nommés. Il s'agit du cheikh Ali El-Athbi, pétrole et industrie, et du cheikh Nasser El-Sabah, information, et de MM. Khaled El-Jassar, biens et affaires islamiques, Abderrahmane El-Houti, travaux et habitat, Abdelmohsen El-Rifaï, électricité et eaux, Jassem El-Kharafi, finances et économie, Hassan El-Ibrahim, éducation et Youssef el-Nesf, travail et affaires sociales. M. Rachid El-Rachid est nommé ministre d'Etat pour les affaires du conseil des ministres. Le gouvernement compte quinze ministres. — *(AFP).*

Pologne

• M. WALESA APPELLE LES TRAVAILLEURS A UNE ATTITUDE « FERME ». — M. Lech Walesa a rendu publique, samedi 2 mars, une déclaration par laquelle il dénonce l'attitude *« cynique »* adoptée par les autorités dans l'affaire de la hausse des prix. Il ajoute qu'il s'attend à des gestes de protestation pour la journée du 4 mars — marquée par l'entrée en vigueur d'un premier train de hausse, notamment sur la farine (42 %), le pain (30 %) et le sucre (45 %). M. Walesa, faisant allusion au général Jaruzelski, a encore déclaré : *« Ce monsieur ne nous fera aucun cadeau, et nous devons donc le forcer à nous en faire. (...) Seule une attitude ferme et solidaire pourra changer quelque chose à la situation économique de la Pologne, et pour cela nous devons améliorer nos moyens pacifiques de lutte et les appliquer sans crainte. »* — *(AFP, AP.)*

mineurs

Mise en garde

peu compétitif

MARS 1985

L'ANNEE EST ENCORE JEUNE

1985 : ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

L'ONU a décidé de célébrer en 1985 l'Année Internationale de la Jeunesse sur le thème "Participation – Développement – Paix".

En France, ce sont déjà des centaines de projets à découvrir : l'emploi, la formation, la culture, le Rock, la BD, la vidéo, l'image, les radios, l'environnement, le Tiers Monde, les échanges internationaux, les droits de l'homme.

Les jeunes, avec leurs associations agissent, créent, innovent, transforment, imaginent.

MAIS EN 1985 LES JEUNES ONT-ILS QUELQUE CHOSE A CÉLÉBRER ?

Partout dans le monde ils sont parmi les premières victimes de la crise. Chômage, famine, course aux armements, guerre des étoiles, racisme, xénophobie, discriminations, c'est là souvent la réalité qu'ils vivent.

1985 UNE PLACE A PRENDRE POUR TOUS LES JEUNES DANS UNE SOCIÉTÉ ENCORE A TRANSFORMER

– Participer aux décisions pour rompre avec l'exclusion.
– Développer l'insertion sociale pour faire reculer la précarité et le chômage.
– Adapter le cadre de vie pour éviter la marginalisation.
– Promouvoir la création pour refuser la simple consommation.
– *Construire une société pluriculturelle pour lutter contre le racisme.*
– Organiser la solidarité pour vaincre la faim et le sous-développement.

POUR UNE POLITIQUE DE LA JEUNESSE

L'Année Internationale de la Jeunesse doit apporter *effectivement des réponses aux aspirations des jeunes.*

Devant l'ampleur des difficultés auxquelles ils sont confrontés, le *Gouvernement* a entrepris de transformer la situation de "hors jeu économique et social" où ils se trouvaient en grand nombre.

Les actions de formation, d'insertion, de prévention menées depuis quatre ans avec le concours des mouvements et associations de jeunesse y ont contribué.

Mais l'effet de ces mesures demeure insuffisant faute d'une véritable **politique d'ensemble pour la jeunesse** qui soit réellement à la mesure de la crise que traverse notre société.

Pour les jeunes, des droits nouveaux, des responsabilités nouvelles sont aussi la condition de la modernisation de notre pays.

1985, les mouvements de jeunesse, les associations d'éducation populaire feront connaître leurs propositions pour une politique de la jeunesse dans le cadre des **ETATS GENERAUX DE LA JEUNESSE A PARIS LES 7 ET 8 DECEMBRE 1985.**

cnajep

cnajep Comité National des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire 15 rue Martel 75010 PARIS

ACCUEIL FAMILIAL DES JEUNES ETRANGERS – ACTION D'URGENCE INTERNATIONALE – AFS – VIVRE SANS FRONTIÈRES – AIDE A TOUTE DÉTRESSE – ACTION CATHOLIQUE DES ENFANTS – ASSOCIATION DES FOYERS INTERNATIONAUX – ASSOCIATION NATIONALE DES RESPONSABLES D'ENCADREMENT DES FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES – ASSOCIATION PRESSE INFORMATION JEUNESSE – ASSOCIATION POUR LA FORMATION ET L'INFORMATION PAYSANNE – ASSOCIATION DE SOLIDARITE FAMILIALE ET CULTURELLE – ASSOCIATION TOURISTIQUE DES CHEMINOTS – ATELIER DES TROIS SOLEILS – BUREAU INTERNATIONAL DE LIAISON ET DE DOCUMENTATION – CENTRE CONFEDERAL JEUNESSE – CENTRE DE COOPERATION CULTURELLE ET SOCIALE – CENTRE DEPARTEMENTAL D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX DU NORD – CENTRE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX – CENTRE D'EDUCATION ET D'INFORMATION POUR LA COMMUNAUTE EUROPEENNE – CENTRE D'ENTRAINEMENT AUX MÉTHODES D'ÉDUCATION ACTIVE – CENTRE DE LOISIRS DIFFUSION CULTURELLE – CENTRE NATIONAL DE FORMATION LOISIRS PROMOTION – CENTRE DE VOYAGES DE LA JEUNESSE RURALE – CHALETS INTERNATIONAUX DE HAUTE MONTAGNE – CLUB DES QUATRE VENTS – COMITE NATIONAL DE LIAISON DES CLUBS ET EQUIPES DE PRÉVENTION SPÉCIALISEE – COMITE NATIONAL DES LOISIRS – COMITÉ JEUNESSE POUR LA PAIX – COMITÉ PROTESTANT DES CENTRES DE VACANCES – CONCORDIA – CONFÉDERATION FRANÇAISE DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL – CULTURE ET LIBERTE – CULTURE ET PROMOTION – DEPARTEMENT ÉDUCATIF DE LA JEUNESSE JUIVE – ÉCLAIREURS ET ÉCLAIREUSES DE FRANCE – ÉCLAIREURS ET ÉCLAIREUSES ISRAÉLITES DE FRANCE – ESPACES POUR DEMAIN – ETUDES ET CHANTIERS – FÉDÉRATION NATIONALE D'ASSOCIATIONS D'EXPANSION MUSICALE – FEDERATION DES CENTRES MUSICAUX RURAUX DE FRANCE – FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DE FRANCE – FÉDÉRATION DES CLUBS DE LOISIRS ET D'ACTION POUR LA JEUNESSE – FÉDERATION DES ÉCLAIREURS ET ECLAIREUSES UNIONISTES DE FRANCE – FEDERATION FRANÇAISE DES CLUBS UNESCO – FÉDERATION FRANÇAISE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE – FÉDERATION JEAN VIGO – MJF CAMUS – FÉDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES RURALES – FÉDERATION NATIONALE DES CENTRES D'INFORMATION ET DE VULGARISATION AGRICOLES ET MENAGERS AGRICOLES – FEDERATION NATIONALE DE L'ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS – FEDERATION NATIONALE "FORMATION ET DÉMOCRATIE" – FEDERATION NATIONALE DES FOYERS RURAUX – FÉDERATION NATIONALE LÉO LAGRANGE – FEDERATION RELAIS – FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE – FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL – FEDERATION DES ŒUVRES ÉDUCATIVES ET DE VACANCES DE L'ÉDUCATION NATIONALE – FEDERATION NATIONALE TRAVAIL ET CULTURE – FÉDERATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSE – FORMATION ANIMATION JEUNESSE – FRANCS ET FRANCHES CAMARADES – GUIDES DE FRANCE – HOMME SANS FRONTIERES – INSTITUT DE FORMATION DE RECHERCHE ET DE PROMOTION – INSTITUT ŒCUMÉNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DES PEUPLES – INTER-ÉCHANGES – JEUNESSE ETUDIANTE CHRETIENNE – JEUNESSE INDÉPENDANTE CHRETIENNE – JEUNESSE DE LA MER – JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE – JEUNES ET NATURE – JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE – JEUNESSE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE FEMININE – JEUNESSE ET RECONSTRUCTION – JEUNESSE AU PLEIN AIR – LIGUE D'AMITIE INTERNATIONALE – LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE – LOISIRS ET VACANCES DE LA JEUNESSE – MAISONS INTERNATIONALES DE LA JEUNESSE ET DES ETUDIANTS – MOUVEMENT CHRÉTIEN POUR LA PAIX – SECTION JEUNES – MOUVEMENT JEUNES FEMMES – MOUVEMENT DE LA JEUNESSE COMMUNISTE DE FRANCE – MOUVEMENT DES JEUNES RADICAUX DE GAUCHE – MOUVEMENT DE LA JEUNESSE SOCIALISTE – MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES – MOUVEMENT RURAL DE LA JEUNESSE CHRETIENNE – OFFICE CENTRAL POUR LA COOPERATION INTERNATIONALE – OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ÉCOLE – PEUPLE ET CULTURE – PIONNIERS DE FRANCE – RENCONTRES DE JEUNES – SCOUTS DE FRANCE (SDF) – SERVICE CIVIL INTERNATIONAL – SERVICE TECHNIQUE POUR LES ACTIVITÉS DE JEUNESSE – SIGMA FORMATION – TOURISME ET TRAVAIL – UNION DES ASSOCIATIONS ANIMATRICES DE CHANTIERS DE SAUVEGARDE POUR LA RÉHABILITATION ET L'ENTRETIEN DES MONUMENTS ET DU PATRIMOINE ARTISTIQUE – UNION CENTRALE DES ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES EMMAUS – UNION CHRETIENNE DE JEUNES GENS – UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE – UNION DES FEMMES FRANÇAISES – UNION DES FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS – UNION NATIONALE DES FOYERS RURAUX DE LA FAMILLE ET DES JEUNES – UNION NATIONALE DES CENTRES SPORTIFS DE PLEIN AIR – UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS – UNION FRANÇAISE DES ŒUVRES LAÏQUES D'EDUCATION PHYSIQUE – UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE – UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE INDEPENDANTE ET DÉMOCRATIQUE – VACANCES-VOYAGES-LOISIRS – VIE NOUVELLE – UNION TOURISTIQUE DES AMIS DE LA NATURE – MEMBRES OBSERVATEURS : – ASSOCIATION JEUNESSE CEE/ACP – FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE.



Dialogues et Relations Sociales INFLUENCES

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

Trois ministres en campagne

Mme CRESSON A CHATELLERAULT

« A cheval ! »

De notre envoyée spéciale

Chatellerault. — Sur le damier du canton de Châtellerault Ouest (créé en 1982), la « reine » (Edith Cresson) doit faire face à un quintuple assaut : double sur sa gauche (avec MM. Jean-Claude Monaury, PCF, et Dominique Noble, PSU), triple à sa droite (avec Mme Denise Hage, UDF-CDS, MM. Dominique Jamet, éditorialiste au *Quotidien de Paris*, RPR, et Michel Richebourg, Front national). Voilà bientôt dix ans, Edith Cresson, inconnue ou presque, arrivait en kamikaze dans la sous-préfecture de la Vienne. D'élection en élection, et à force de persévérance, elle a atteint le double objectif de départ : démontrer qu'il n'y a pas de fiefs électoraux imprenables, fussent-ils détenus de longue date par des familles comme les Abelin et que les rapports de force à gauche, jadis favorables au PCF, ne sont pas immuables.

Ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, Mme Cresson sollicite le renouvellement de son mandat non sans avoir hésité. Ce n'est pas un mystère : elle ne raffolle pas des activités de l'assemblée départementale, dominée par les centristes, présidée par M. René Monory (CDS) et dont la composition ne devrait guère être bouleversée les 10 et 17 mars prochains. Il n'empêche, maire depuis un an, à douze mois des élections législatives, Mme Cresson a convenu qu'il ne lui fallait pas faire l'économie d'une nouvelle campagne.

Tradition ouvrière

Du coup, la formule rituelle qui ponctue chaque point de son emploi du temps, est de rigueur : « *A cheval !* ». Alors « *à cheval* » pour le tour dans la zone piétonne du centre ville, sous l'œil d'une caméra de télévision ; « *à cheval* » pour la conférence de presse consacrée à l'ouverture de deux classes de BTS (brevet de technicien supérieur) ce qui, souligne-t-elle, devrait permettre d'offrir « *enfin* » un enseignement post-baccalauréat à Chôtellerault ; « *à cheval* » pour un dîner à Thuré ; « *à cheval* » pour l'avion qui, de Poitiers, la conduira dans la nuit à Stuttgart où l'attend une conférence internationale.

« *Pour l'emploi : une volonté* » proclame le matériel électoral socialiste : le chômage est, ici comme ailleurs, le point noir. La Nouvelle-Calédonie, la réforme électorale, la cohabitation... aucun candidat n'en entend parler, pas plus Mme Cresson que ses adversairesl. Le canton de Châtellerault-Ouest porte en lui la trace du passé prestigieux de la ville : la « Manu » en bord de Vienne, fermée depuis 1968 qui fabriquait de fameuses armes. Un musée de l'automobile, les services de la formation professionnelle, un centre d'archives ont trouvé abri dans ces vastes bâtiments industriels en partie désaffectés

Dans ce quartier de Châteauneuf à l'allure de village relié à la ville par le noble pont Henri IV, la tradition ouvrière assure un bon « matelas » électoral à la gauche. Deux tiers des électeurs du canton y résident, le dernier tiers se répartissant sur deux communes plus rurales : Colombiers (quelque sept cents inscrits) et Thuré (plus de seize cents inscrits). La gauche dépassait — certes de peu — la barre des 50 % aux européennes de juin dernier. Mme Cresson avait été élue *il y a trois ans avec 64,43 % des suffrages* exprimés au second tour après avoir rassemblé au premier 48,95 % des voix.



Le probable effritement de son électorat aura pour unique motif le chômage. « *Si je n'avais pas été ministre, cela aurait été pire* », affirme Mme Cresson. « *Je me bats* » pour sauver des entreprises, « *je me bats* » pour en créer. Les quatre pages de *la Voix socialiste*, son journal électoral sont consacrées à ce thème. Sans fioritures, elle attribue au maintien artificiel par la « droite », d'activités menacées, l'augmentation locale du chômage, se flatte, au contraire, d'avoir déjà « *consolidé le tissu industriel* » et promet des « *créations* ».

Centristes contre gaullistes

Est-ce suffisant ? Il n'est que d'accompagner M. Monaury à une réunion électorale. Certes autour du candidat communiste, ce n'est pas la foule dans le centre de loisirs de la Forêt ce vendredi 1er mars : deux employées communales qui affirment qu'elles voient de plus en plus de « *gens qui sont à gauche mais qui voteront à droite* » parce que « *ça va plus mal qu'avant* ». Pour elles, ce sont les communistes « *les plus honnêtes* » « *parce qu'ils ne changent pas leur fusil d'épaule* ». La poignée de militants qui entourent le candidat n'est pas peu fière du compliment... La fille de l'une des employées a été embauchée par le système des TUC (environ deux cent cinquante jeunes sont concernés). A ses yeux, « *on les exploite* ». Pain béni pour M. Monaury, qui convient volontiers que le gouvernement « *recule pour mieux sauter* », comme c'était déjà le cas avec « *les stages Barre* ».

Interrogée elle aussi sur ce « *truc qu'ils appellent les TUC* », Mme Denis Hage abonde dans le sens de son interlocutrice, femme de chômeur et mère de quatre enfants : « *Pourquoi réserver les emplois aux jeunes ? Et les chefs de famile, vous ne croyez pas qu'ils ont besoin de travail, eux ?* » Dans cette moderne cité HLM, composée de petits bâtiments qui donnent au quartier un caractère résidentiel, la candidate UDF découvre, porte après porte, les « *drames du chômage* ». Depuis le 3 janvier, elle aura ainsi vu en tête à tête près de trois mille personnes. Glissant sous la porte des absents sa carte de visite et un tract, elle confie que, après « *avoir entendu tout ce qu'elle a entendu* », elle ne s'accorde plus le « *droit de râler* ».

Cette infirmière mariée à un médecin anesthésiste (qui, lui, est RPR) a abandonné son métier sous « *le mauvais prétexte* », dit-elle, d'avoir voulu élever ses deux filles. Présidente d'une association de parents d'élèves, elle a « *fait les manifestations de Bordeaux et de Paris et plutôt deux fois qu'une* », pour défendre l'école privée (elle ne dit pas « *libre* »). Pourquoi est-elle candidate ? « *Parce que je suis disponible et que j'habite le canton.* » Ce sont les seuls sous-entendus critiques à l'égard de la conseillère générale sortante.

M. Richebourg n'a pas de ces retenues. Le représentant du Front national, ancien d'Indochine et d'Algérie (« *J'étais capitaine quand Le Pen était lieutenant à Alger : c'était un officier propre, droit et dévoué* », dit-il), met tous les candidats dans le même sac : « *tous des professionnels de la politique* ». Pour lui M. Jamet « *n'a rien à foutre ici* », Mme Hage « *défend une cause qui était celle des Abelin et qui a déjà été perdue* ». Mme Cresson n'a réussi qu'à faire grimper « *la courbe exponentielle des emmerdements et du délabrement de cette ville* ».

Conseiller municipal minoritaire, M. Jamet, RPR depuis un an, fait du scrutin un « *test d'adoption ou de rejet* » de la ville à son endroit ! Son adoption par le RPR local ne s'est pas faite sans mal : en témoignent les difficultés qu'il a rencontrées pour être désigné comme candidat du parti. Il reconnaît que, de ce côté-là, « *la situation est un peu pourrie* » avec des gaullistes qui préféreront voter contre lui. Si les urnes ne lui sont pas favorables, il se consolera dans la rédaction d'« *roman* » dont — depuis qu'il a renoué « *avec la vieille liaison* » de la politique, abandonnée en 1958 — Châtellerault, ses habitants et leurs comportements lui donneront la matière.

Face à Mme Cresson, c'est une fois de plus un combat centriste-gaulliste qui se livre avec la compétition Jamet-Abelin (Jean-Pierre, le fils de Pierre, décédé, ancien député, conseiller général du canton nord, non soumis à renouvellement) par Mme Hage interposée. La situation de Mme Cresson ne devrait pas mal s'en sentir.

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. JEAN-MICHEL BAYLET EN TARN-ET-GARONNE

« Avec les yeux de Chimène »

De notre correspondant

Montauban. — M. Jean-Michel Baylet, trente-huit ans, secrétaire d'État aux relations extérieures, candidat aux élections cantonales. C'est depuis sa ville, Valence-d'Agen, dont il est le maire depuis 1977, qu'il brigue la succession du siège laissé vacant par sa mère, Mme Evelyne Jean Baylet, ancienne présidente du conseil général.

Objectif : reprendre le terrain perdu en 1982 face aux socialistes. Louis Delmas, PS, soixante-dix-huit ans, avait été élu « *au bénéfice de l'âge* » face à M. Rignac, MRG.

Sur treize cantons renouvelables, il lance, avec l'appui de président de la fédération départementale du MRG, M. Yvon Collin, sept candidats sortants face à quatre socialistes, un CDS, et un RPR; dans une bataille dont l'enjeu est capital.

Seuls deux candidats MRG ne se représentent pas : Mme Evelyne Jean Baylet à Valence-d'Agen, et M. Pierre Boé, à Castelsarrasin, la sous-préfecture. Sur 28 conseillers généraux, 24 appartiennent à la gauche, mais le « bras-de-fer » se joue toujours entre le MRG et le PS.

Le Tarn-et-Garonne, à ce titre, peut donc être considéré comme un département-test. En effet, les « déçus du socialisme » se reporteront-ils sur les radicaux en restant dans la majorité, ou préféreront-ils aller plus loin en ralliant l'opposition ?

L'équilibre des forces en présence, on le voit, est bien fragile. M. Jean-Michel Baylet pour sa part, affirme ses intentions, s'il est élu, de mettre en place une véritable politique départementale en faveur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Ainsi se place-t-il déjà comme conseiller général du canton de Valence-d'Agen, et certains disent qu'il serait prétendant au poste de président...

Tout près de lui, ses amis, parmi les plus fidèles, lui reprochent gentiment d'être un peu trop généreux avec ses adversaires. M. Lionel Jospin lui-même n'a-t-il pas jugé bon de venir dimanche dernier près de Valence-d'Agen, dans une commune de son canton pour faire une visite expresse au candidat local du PS ?

Au four et au moulin

Le ministre a pour d'atout, le nom *qu'il porte, enraciné au cœur d'un* pays radical. Pour le plus grand nombre, il est le garant d'une tradition politique. Il ne manque pas une permanence, pas un seul rendez-vous, pas une seule réunion de travail sur le terrain, malgré ses fonctions au Quai d'Orsay, tant l'échéance du 10 mars est pour lui prioritaire. Il continue donc de quadriller un département dont il fut le député jusqu'en juillet 1984, et pour lequel... il a les yeux de Chimène.

GUY REVELLAT.

M. GUY LENGAGNE A BOULOGNE-SUR-MER

Une campagne de pêche

De notre envoyé spécial

Boulogne-sur-Mer. — Les mauvaises langues à Paris susurrent : « *Guy Lengagne est d'abord maire de Boulogne-sur-Mer ; ensuite socialiste et, en troisième lieu, secrétaire d'Etat à la mer.* » Une façon d'insinuer que le ministre ne se trouve pas souvent à son bureau place Fontenoy et que les choses de la mer ne sont pas toujours défendues comme il le faudrait.

Il est vrai que M. Guy Lengagne passe quatre bons jours, en général, du vendredi au lundi, dans sa ville. « *Il faut savoir écouter les gens ; c'est le maire qui apprend au ministre ce qu'il doit et ce qu'il peut faire.* » Le ministre et maire se représente dans le canton de Boulogne-Sud, dont il est l'élu depuis 1979, et affronte deux membres de l'opposition et un communiste. Sa réélection au second tour est généralement considérée comme probable, si les reports de voix communistes se font correctement. « *Dans mon conseil municipal, le PC joue le jeu. Les adjoints communistes sont des adjoints à part entière.* »

Comme dans tous les cantons, l'emploi est au cœur des questions et des polémiques. « *3 700 chômeurs en 1977, 11 000 en 1985 ; où sont les emplois promis ?* », interroge le tract du candidat UDF, M. André Denis. « *Je m'élève contre les campagnes fondées sur la sinistrose. Exploiter la misère des gens est indigne. Moi, je veux faire une campagne positive. Tenez, la ville a déjà créé 433 TUC* », se défend le maire. Son journal s'appelle d'ailleurs *l'Espoir pour le Boulonnais*, et ses affiches avertissent : « *L'expérience, ça compte.* »

« *Vous parlez d'une expérience* », s'insurge M. François Lambelin, pharmacien de quarante et un ans, candidat RPR. « *Les socialistes sont au pouvoir au conseil général du Pas-de-Calais depuis trente ans et à la mairie de Boulogne depuis autant de temps. Eux seuls sont responsables de la crise que nous vivons. Qu'ils ne viennent pas nous reparler de l'héritage d'avant 1981. Le taux de chômage est de 17 % à Boulogne, presque un record national*, continue M. Lambelin. *En un an, le nombre des chômeurs non indemnisés a augmenté de 50 %. Le conseil général va relever les impôts de 17 % cette année.* »

Devant une grande photo où on le voit congratulé par M. Jacques Chirac, M. Lambelin, officier de réserve, père de quatre enfants (M. Lengagne en a cinq), explique que, « *de nos jours, tout le monde doit être économiste, l'économie étant la bonne maladie de la France.* » « *J'ai aussi des syndicalistes parmi mes amis politiques : un délégué syndical CFDT et deux CGT.* »

Cet après-midi-là, M. Guy Lengagne prête main-forte à son adjoint à la mairie, M. Claude Allan (PS), qui se présente dans le nouveau canton de Boulogne-Nord-Est-Wimille. Les deux hommes font du porte-à-porte dans une rue qui grimpe, séparée en son milieu par un escalier et une rampe, comme à Montmartre. Coup de sonnette ; rideau qui bouge ; porte entrouverte.

« *Ah ! c'est vous monsieur le maire.*

— *Bonjour ; je voulais seulement vous présenter mon adjoint, Claude Allan...* »

Un mot à chacun, à chacune plutôt, car, à cette heure, les hommes sont encore au travail. Une dame âgée, qui s'est brûlé le bras en faisant de la cuisine, donne au maire l'occasion de parler du docteur qui la soigne et qu'il connaît. Un autre couple de personnes âgées se plaint des pétards que les Anglais un peu éméchés font exploser dans leur jardin, en attendant l'heure du ferry. Un peu plus loin, on évoque les gosses qui habitent les HLM du plateau et qui, heureusement, ont au moins un repas à la cantine pour manger à peu près à leur faim.

Claude Allan glisse dans les boîtes aux lettres d'un immeuble son journal où il a griffonné un petit mot personnel.

Large vue sur le port où s'enchevêtrent ferries, chalutiers et cargos. Boulogne est-il toujours le premier port de pêche de France ? Le ministre de la mer, depuis mars 1983, a-t-il servi les intérêts de sa ville ? Ces questions nourrissent des polémiques. « *Boulogne va à la ruine, la flotte vieillit, les équipages sont de vingt-deux hommes ici et seize à Lorient sur les mêmes bateaux* », se plaignent les armateurs de la pêche industrielle. « *Boulogne est la caricature de ce qu'il ne faut pas faire sur le plan des conventions collectives* », ajoute l'un d'eux. Le coût du débarquement du poisson par les dockers représente 14 % du chiffre d'affaires d'un chalutier, ce qui est beaucoup trop. Toutes questions qui relèvent directement de l'autorité du ministre de la mer.

« *Quand elle établit ses statistiques pour 1984, la chambre de commerce omet de comptabiliser les tonnes de harengs livrées directement sur les chalutiers soviétiques ou les quantités pêchées par les Boulonnais mais débarquées dans d'autres ports ; c'est malhonnête* », réplique l'intéressé qui ajoute : « *Jamais la pêche à Boulogne n'a été aussi aidée que depuis que je suis ministre.* »

M. Lengagne n'est pas mécontent de signaler une autre originalité, plus directement liée, celle-là, aux échéances électorales : pas moins de huit membres de son équipe municipale sur quarante-trois élus se présentent aux cantonales. Une sorte de record, aussi.

FRANÇOIS GROSRICHARD.



CANTONALES

M. JOSPIN DANS LE SUD-OUEST

Le peuple français « est entré en réflexion »

De notre envoyé spécial

Figeac. — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, a effectué, du vendredi 1er au dimanche 3 mars, une tournée de soutien aux candidats socialistes du Sud-Ouest, dans la perspective des élections cantonales. Dans des départements où la gauche est souvent bien implantée et depuis longtemps, le premier secrétaire du PS s'est inlassablement employé à communiquer aux militants un certain optimisme, mais aussi une volonté d'action et d'explication.

A l'approche du premier tour, M. Jospin s'est lancé dans une sorte de « forcing » qui s'explique par son analyse de la situation de la gauche. Pour M. Jospin, le « *frémissement* » que les socialistes croient avoir décelé dans l'opinion est bien réel et continue de s'inscrire dans les sondages. Les élections cantonales arrivent « *trop tôt* », mais cette dynamique naissante, malgré le chômage et les mécontentements, peut, si elle se développe, contribuer à freiner le recul que la gauche devrait enregistrer au plan national les 10 et 17 mars.

A l'inverse, si les élections cantonales sont vraiment trop mauvaises pour la gauche, elles peuvent « casser » cet effet encore fragile. C'est pourquoi le premier secrétaire du PS a insisté dans toutes ses réunions publiques sur la réalité de cette dynamique. Il s'agit de galvaniser des socialistes au moral retrouvé à une semaine du premier tour et de convaincre les militants que le « frémissement » correspond à un mouvement de fond capital pour les élections législatives de 1986.

M. Jospin pense, en effet, que cette amorce de retournement de l'opinion a des raisons profondes. Selon lui, tout déçu qu'il soit par les socialistes, le peuple français « *est entré en réflexion* » et s'interroge sur les perspectives qu'offrent respectivement la majorité et l'opposition. Le peuple français, estime le premier secrétaire du PS, « *est en train d'ouvrir les yeux, d'ouvrir les oreilles* ».

Pour M. Jospin, face à l'« *outrance* », à l'« *irresponsabilité* » et à la division d'une opposition qui se compromet avec des « *nostalgiques du vichysme et d'anciens activistes de l'OAS* », les socialistes, qui veulent préserver le consensus établi en France depuis 1945 autour des « *valeurs de la République et de la Résistance* », peuvent faire apparaître que la « *mesure* » et l'ouverture sont de leur côté. Au passage, M. Jospin pose un nouveau jalon du rassemblement que les socialistes veulent susciter autour de l'idée d'une défense progressiste des idéaux de la République.

Au sujet de l'opposition, M. Jospin pense que « *la droite, d'ici à 1986, aura l'occasion de se diviser profondément* ». Le premier secrétaire du PS a évoqué le ralliement de M. Pierre Bas à M. Raymond Barre pour estimer que M. Chirac ne pourra pas longtemps se laisser « *tondre la laine sur le dos* ». Pour le premier secrétaire du PS, les réactions du président du RPR, dès lors, sont imprévisibles.

A propos de la campagne des socialistes, M. Jospin a souligné que les outils de la victoire sont l'engagement du président de la République, l'action du gouvernement et la mobilisation du PS. Le premier secrétaire a longuement insisté sur le premier point, l'engagement de M. Mitterrand. Il estime ainsi répondre à une attente normale des militants. Mais il est vrai que ce sujet ne lui pose pas problème, alors que l'articulation de son action avec celle de M. Fabius est délicate. M. Jospin n'a pas l'intention pour 1986 d'être un premier secrétaire-croupion. Il avait déjà exprimé une semaine plus tôt, au « Club de la presse d'Europe 1 » sa volonté de conduire la campagne des socialistes. En indiquant trois acteurs principaux pour cette campagne — le premier ministre apparaissant comme chef du gouvernement et non chef de la majorité — M. Jospin se ménage un espace d'action en évitant de renforcer à son détriment l'image personnelle d'un premier ministre dont la cote de popularité est insolente.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

COLÈRE

M. Jospin, premier secrétaire du PS, qui participait, dimanche 3 mars, à Montauban, à un « *déjeuner républicain* », a piqué une colère après avoir été interpellé sur la laïcité par un militant qui a parlé « *d'école libre* » à propos de l'enseignement privé, ce qui agace toujours le premier secrétaire du PS. M. Jospin, sur un ton véhément, a répliqué à son interlocuteur que si le gouvernement n'avait pas conclu un « *compromis* » sur l'école « *nous ne serions peut-être plus là pour en parler* ».

M. Jospin a réaffirmé que le gouvernement avait dû « *faire retraite* » sur ce point parce que les laïques n'ont pas su créer un rapport de forces dans le pays. Il s'est emporté contre le CNAL, en indiquant qu'il avait reçu, pendant la bataille autour du projet Savary, M. Michel Bouchareissas, pour lui proposer que le PS organise une manifestation centrale d'un million de personnes, *offre déclinée alors par le secrétaire général du CNAL.*

RECTIFICATIF. — Dans *le Monde* daté 3-4 mars, une erreur de transmission a fait dire à M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui s'exprimait lors d'une réunion publique à Mont-de-Marsan le 1er mars, que l'opposition peut se rassembler autour d'une démarche socialiste et républicaine. Il fallait lire évidemment *l'opinion* peut se rassembler.

Frémissements de droite et de gauche

La mode est aux frémissements. M. Laurent Fabius, arbitre des élégances verbales, avait utilisé le mot le premier pour désigner, au début de l'automne dernier, un regain d'intérêt de l'opinion pour la politique des socialistes et un mouvement de recul face au conservatisme de la droite. Depuis, l'opinion n'en finit plus de frémir, selon les dirigeants socialistes, dont la sensibilité électorale est confortée par un frisson des sondages.

A frémissement, frémissement et demi. La droite bouge carrément, et ce mouvement est probablement la conséquence de la *campagne soigneusement orchestrée* par les socialistes. Vis-à-vis de ses adversaires, le pouvoir avançait trois atouts : la droite, frileuse et ambiguë, a passé discrètement un pacte avec le diable, M. Jean-Marie Le Pen ; elle est tellement divisée que ses dirigeants, plutôt que de débattre sur la cohabitation avec M. Mitterrand après 1986, feraient mieux de s'interroger sur leurs capacités à cohabiter entre eux ; la politique économique de la gauche est en train de réussir et les électeurs devront choisir entre ce succès et l'inconnu, entre des acquis sociaux et le retour en arrière.

Comment répondre mieux qu'en privant les socialistes de leurs atouts ? Un pacte avec l'extrême droite ? Il n'en a jamais été question, répondent MM. Jacques Chirac et Jacques Toubon. Dans un premier temps, le RPR avait tenté d'endiguer le phénomène Le Pen par la surenchère sur l'insécurité et, à l'occasion, sur l'immigration.

Cette technique ne lui ayant rien rapporté — si ce n'est la caricature accentuée d'une droite dure, image dont M. Chirac, voudrait bien se débarrasser, — il s'est réfugié dans l'ambiguïté. Pas d'accord national avec le Front national de M. Le Pen, disait-on, mais les accords locaux ne sont pas du ressort de l'état-major parisien. Aujourd'hui, le RPR paraît avoir achevé sa mue. Pas plus d'accords locaux que d'alliance nationale, vient d'affirmer M. Toubon. Le secrétaire général du RPR préférerait voter pour un socialiste plutôt que pour un candidat d'extrême droite. En tout état de cause, a-t-il dit au « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche, le RPR maintiendra ses candidats au second tour là où ils auraient été distancés, au premier, par l'extrême droite.

Il ne reste plus à M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, qu'à se débarrasser de ses ambiguïtés, et à M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, à dire le contraire de ce qu'il souhaitait hier pour que l'opposition, dans son ensemble, se refasse une virginité. Dans les déclarations publiques au moins, car il conviendra de vérifier sur le terrain, canton par canton, si ces protestations de bonne foi sont suivies d'effet. « *Est-ce que M. Toubon dénonce les accords déjà passés sur le terrain avec le Front national ?* », demande M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du PS, qui fait probablement référence à la situation dans les Alpes-Maritimes et à Marignane. Les socialistes tiennent à la démonstration qu'ils attendent des élections cantonales, et selon laquelle le scrutin majoritaire présente quelques inconvénients dont celui de contraindre la droite à la cohabitation-compromission avec l'extrême droite.

En revanche, la cohabitation entre les composantes de la droite classique s'impose. Mais M. Barre dispose, et il n'en fait qu'à sa tête ! Le marquage « *à la culotte* » que M. Toubon exerce sur l'ancien premier ministre, de réunion publique en réunion publique, ne fait qu'accentuer l'image de la division : ces réunions, à vocation unitaire, produisent le résultat inverse. Il convient donc de rectifier cet effet déplorable en précipitant l'union entre les appareils UDF et RPR, entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac. M. Toubon, dimanche, s'y est efforcé : l'accord de gouvernement devra, selon lui, être conclu avant la rentrée parlementaire du 2 avril. Le temps presse d'autant plus que les cantonales, affirme M. Charles Pasqua, permettront de signifier aux socialistes, leur « *préavis de licenciement* ».

En fait, il s'agit pour les chiraquiens de se donner un comportement unitaire crédible, tout en continuant d'isoler M. Barre. Ainsi, M. Toubon ne cesse-t-il pas de contester les thèses de M. Barre sur la cohabitation impossible avec M. Mitterrand. Si l'on se présente aux élections, observe-t-il avec quelque bon sens, c'est pour gagner et donc pour gouverner : « *Nous ne pourrons pas faire la politique de l'escargot qui tourne autour de la feuille de salade.* » M. Toubon n'hésite pas davantage à souligner les « *divergences* » de son mouvement avec M. Barre sur la politique économique qu'il faudra mettre en œuvre après la victoire de 1986.

La politique économique et les acquis sociaux de la première période du septennat : les socialistes voudraient en faire leur troisième atout. La carte est nulle, estime l'opposition, tant le chômage s'est accru. L'argument est politiquement lourd, et les socialistes en mesurent le poids. M. Pierre Bérégovoy promet de le réduire, d'ici à la fin 1985. Quant aux acquis sociaux, le RPR est décidé à démontrer qu'ils ont été dévorés par la rigueur. Sur ce point-là, il dispose d'un allié objectif, le Parti communiste. On en frémit d'horreur pour M. Toubon.

JEAN-YVES LHOMEAU.

POLITIQUE

Le RPR se donne un mois pour conclure un accord de gouvernement avec l'UDF

M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a souligné, le samedi 2 mars, à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), la nécessité de l'union de l'opposition *« pour obtenir, d'abord, une victoire en 1986, afin de faire partir Mitterrand »*. *« Nous avons besoin de toutes les voix, d'où qu'elles viennent, pour sortir la gauche et chasser les communistes et les socialistes du pouvoir »*, a affirmé M. Labbé. Il s'est refusé à *« s'engager dans un débat confus sur la cohabitation avec l'extrême droite »*.

M. Labbé a dénoncé, d'autre part, les *« dégradations de l'État »*, en évoquant, tour à tour, la condamnation du préfet des Bouches-du-Rhône pour la propagation de fausses nouvelles, l'*« embarquement forcé du préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon »* et le *« drame de la Nouvelle-Calédonie »*. A ce sujet, M. Labbé a déclaré que M. Edgard Pisani est *« une provocation personnalisée »* et il a demandé que le délégué du gouvernement soit rappelé à Paris.

Dans une interview publiée par *le Journal du Dimanche* le 3 mars, M. Pierre Bas, député (RPR), maire du sixième arrondissement de Paris, déclare que M. Raymond Barre représente *« la meilleure chance pour l'opposition »* et qu'il est *« son meilleur présidentiable »*. *« Il ne sert à rien de se cacher la réalité »*, déclare M. Bas. Au sujet de M. Jacques Chirac, il estime que *« avoir envie »* d'être président de la République *« est une chose »*, mais que *« le pouvoir en est une autre »*. *« Or*, ajoute-t-il, *je crois que la candidature de Jacques Chirac en 1981, a ouvert beaucoup d'yeux sur les chances respectives de chacun. »*

M. Bas estime ou *« il faut laisser Chirac donner toute sa mesure, un redressement n'est jamais impossible, »* et qu'*« il faut laisser Raymond Barre poursuivre sa course en solitaire, celle qui lui convient le mieux »*. M. Bas précise qu'il se trouve *« très heureux »* au RPR, qui respecte les acquis du général de Gaulle, et que de nombreux militants le remercientde *« rapprocher »* le RPR de M. Barre.

Interrogé, dimanche, au « Club de la presse » d'Europe 1, sur la déclaration de M. Bas, M. Jacques Toubon, député, maire du troizième arrondissement de Paris et secrétaire général du RPR, a répondu que, *« lorsqu'on se prétent gaulliste, on ne guide pas sa conduite sur son intérêt personnel »*. M. Toubon a déclaré, d'autre part, au sujet de la Nouvelle-Calédonie, que la responsabilité de la situation incombe au président de la République et au gouvernement et que *« tout le monde tire à boulets rouges sur ce pauvre M. Pisani, mais, après tout, il agit »*. M. Toubon a indiqué qu'il juge *« très excessifs »* et qu'il *« n'approuve pas »* les propos de M. Didier Julia, député, délégué national du RPR aux DOM-TOM, qui avait déclaré que M. Pisni avait *« rendez-vous avec l'indignité nationale »*.

La question de l'union de l'opposition a amené M. Toubon à déclarer : *« Je demande, je souhaite que, avant la rentrée parlementaire* [le 2 avril], *soit conclu un accord de gouvernement entre le RPR et l'UDF*, [c'est-à-dire] *une déclaration commune, comportant d'abord la fixation de règles pour mener le combat électoral ensemble, quel que soit le mode de scrutin; des objectifs communs de gouvernement sur les principaux points qui intéressent aujourd'hui les Français; un engagement de gouverner ensemble sur ces objectifs, immédiatement, dès que nous aurons la majorité, sans attendre; et l'engagement de tous les candidats qui se présenteront pour le RPR et pour l'UDF de respecter cet accord de gouvernement, cette déclaration commune. »* Le secrétaire général du RPR a précisé que M. Chirac *« prendra, dans les jours qui viennent, les contacts nécessaires avec les responsables de l'UDF »*.

M. TOUBON : deux divergences avec M. Barre

M. Toubon a déclaré au sujet de M. Barre : *« Quelle que soit la sympathie que l'on peut avoir personnellement pour lui – pour ma part je n'ai aucun problème avec lui à cet égard, – nous avons avec lui – et quand je dis « nous », ce n'est pas seulement le RPR – deux sortes de divergences, l'une sur le fameux problème de la cohabitation. Nous le disons très clairement : quand nous aurons les moyens de gouverner, c'est-à-dire la majorité parlementaire, nous gouvernerons, simplement parce que la France et les Français n'attendent pas. La seconde divergence porte sur les objectifs prioritaires de la nouvelle politique que la nouvelle majorité doit conduire. C'est-à-dire que nous pensons qu'une politique de redressement, de renouveau, passe d'abord par une sorte de changement radical dans l'organisation de notre société, une réduction du poids de l'Etat et, donc, prioritairement, une diminution des impôts et des cotisations sociales. Et nous pensons qu'il faut le faire vite, qu'il faut changer les choses en quelques mois, prendre la nouvelle direction en quelques semaines ou en quelques mois, même si, naturellement, les résultats ne se font sentir qu'au bout d'un certain temps. Raymond Barre, lui, pense qu'il faut travailler dans la durée. »*

Le secrétaire général du RPR estime que, si la cote de M. Barre, dans les sondages d'opinion, est meilleure que celle de M. Chirac, et celle des « jeunes » du gouvernement ou de l'UDF meilleure que celle de leurs contemporains du RPR, c'est que *« quand on est loin des échéances, les gens préfèrent le train-train quotidien au combat »* et que *« quand on se rapproche des échéances, ils suivent le panache blanc de ceux qui se battent »*.

Au sujet du Front national, M. Toubon a déclaré : *« Il y a entre l'extrême droite et le Rassemblement pour la République (...) des divergences profondes, importantes, sur l'idée que nous nous faisons de l'homme et de la France. Et parce qu'il y a cette divergence, nous ne passons pas et nous ne passerons pas d'accords avec l'extrême droite (...). Dans les cas exceptionnels (...) où nous pourrions nous trouver deuxième, nous ferons notre métier : on se maintiendra et on essaiera de convaincre les électeurs de voter pour nous. »* M. Touben a reproché aux socialistes de vouloir, *« par la proportionnelle, ouvrir la porte à ceux* [l'extrême droite] *que, par ailleurs, ils dénoncent »*, mais il a affirmé que *« nul n'a le droit de récuser, en démocratie, un courant d'opinion qui s'exprime »* et que *« les électeurs ont toujours raison »*. M. Toubon distingue, d'une part, les électeurs, d'autre part, *« le parti d'extrême droite* [qui] *développe, effectivement, des thèmes racistes »*.

Selon le secrétaire général du RPR, enfin, M. Laurent Fabius est *« le plus petit commun dénominateur de la résignation »*. *« Quand il faut être socialiste*, a-t-il dit, *il l'est ; quand il faut être libéral, il l'est. C'est un homme de mode, ce n'est pas un homme de conviction. Je ne crois pas qu'il soit un homme de caractère, un homme de volonté. »* M. Toubon estime, d'autre part, à propos des élections cantonales, qu'*« il est possible que l'opposition gagne entre cinq et dix départements actuellement détenus par la gauche »*.

● *M. Baudis (UDF) invite M. Fabius à la mairie de Toulouse.* – M. Dominique Baudis, maire (UDF) de Toulouse, a annoncé qu'il avait invité M. Laurent Fabius à le rencontrer dans la mairie de sa ville lors de la visite que le premier ministre doit effectuer à Toulouse le 7 mars.

LA RENTRÉE SCOLAIRE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le boycottage des tribus de Thio

Thio. – Comme prévu les écoles catholiques du village sont muettes ce lundi 4 mars. Toutes sont situées à l'intérieur de la tribu de Thio-Mission, qui est le principal bastion du FLNKS dans la région. Sur le chemin qui mène à l'église de la tribu, des femmes couronnées de fleurs se sont assises. Elles brandissent des banderoles sur lesquelles on lit : *« Boycot actif, oui à l'école populaire kanaky »* ou *« non à l'enseignement colonial, les fachos dehors, l'école aux Kanaks, langue vernakulaire dans l'enseignement. »*

Sous le préau de son école vide, le directeur, M. Michel Cheverin, un Européen de trente-trois ans, né à Thio, attend symboliquement des élèves qui ne viendront pas de sitôt. Sa voix est craintive : *« On préfère attendre des conditions normales de reprise du travail, c'est-à-dire le libre accès à l'école et l'ambiance qu'on connaissait auparavant. »* Lointains souvenirs, apparemment.

Ce lundi matin, jour de rentrée scolaire, est aussi celui de la reprise du travail sur les mines de nickel : on voit se former, quelques kilomètres avant les premières tribus, des convois de véhicules occupés par des employés de la Société Le Nickel venus des environs. Escortés par des véhicules blindés de la gendarmerie et des camions aux ouvertures grillagées pour protéger leurs occupants des jets de pierre, de petits groupes sont arrivés timidement, entre 7 heures et 8 heures, dans les locaux du centre minier. Celui-ci a souffert : la nuit précédente, les installations servant au chargement du minerai sur les bateaux ont été partiellement détruites. Malgré cela, malgré les incendies de maisons du week-end, la tentative de destruction à la dynamite du pont de Thio-Mission, la quasi-totalité des cent soixante-dix Européens travaillant à l'extraction du nickel sont là. Mais sur les quatre-vingt-dix Mélanésiens travaillant sur mine, seuls six sont présents.

Fidèles au mot d'ordre lancé par le « Comité de lutte du FLNKS », les autres, ceux des tribus de la région, ne viendront pas. Pour les habitants de Thio-Mission, la reprise à la SLN ne doit pas faire illusion. *« Rien ne peut se faire sans les Kanaks »*, dit-on. Sur les mille quatre cents Mélanésiens de Thio, une centaine seulement ont un emploi salarié. Une proportion qui entretient la colère.

De notre envoyé spécial

Un autre chiffre frappe de plein fouet les Kanaks : l'échec scolaire. Sur les 2 000 Mélanésiens entrant en sixième, seuls quarante iront jusqu'au baccalauréat. C'est précisément la raison du boycottage d'aujourd'hui. L'initiative de créer des *« écoles populaires »* revient aux femmes des tribus qui ne voient guère l'intérêt de faire suivre à leurs enfants une scolarité qui ne les favorise pas. Mais, en majorité, elles sont loin d'être favorables au départ des *« monos-fachos »*, – comme le proclame une banderole.

« Le symbole »

Toutefois, la récupération politique a été immédiate. Pour le FLNKS cette action doit durer jusqu'au 30 mars, date du prochain congrès du mouvement. *« Qu'est-ce que c'est qu'un mois ou même un an dans la revendication d'un peuple ! »* s'exclame Mme Marie-Françoise Machoro à ceux qui lui demandent si tout le monde est d'accord avec cette non rentrée scolaire. *« Si on n'arrive pas à l'indépendance, alors, de toute façon, on peut faire une croix sur l'avenir de nos enfants. »*

Depuis la mort de son frère Eloi, Marie-Françoise Machoro se pose pratiquement en meneuse des tribus de Thio. Ses propos sont très durs. Egratignant au passage les responsables FLNKS de Nouméa, qu'elle estime contestés, elle ne conçoit pas le futur immédiat sans une intensification des actions sur le terrain. *« Thio*, dit-elle, *c'est le symbole. Il faut que rien ne marche ici. La régularisation, c'est faire le jeu de Pisani. Depuis le 18 novembre, la situation est anormale, il faut qu'elle le reste jusqu'à ce qu'on obtienne satisfaction. »*

Plus modéré en paroles, mais peut-être plus représentatif, Albert Moindou l'un des responsables du comité de lutte de Thio, ne cache pas son pessimisme : *« Pour les actions, on attend les résultats de nos revendications* [sur la participation des Kanaks à l'activité économique et minière surtout] prévient-il. » *« Si la réponse n'est pas favorable ça va déraper. Les militants nous poussent. Maintenant, on ne peut plus reculer dans notre lutte. On est condamné, à aller de l'avant. »*

Parfois, les dérapages ne vont pas dans le sens souhaité par les responsables. Ainsi, la nuit dernière, quatre autocars appartenant à un groupement d'intérêt économique que gère la tribu de Thio-Mission ont été endommagés ; pare-brise brisés, tôles enfoncées. *« Ce sont des durs de chez nous »*, confie à regret un responsable politique.

Seul espoir d'éviter de nouveaux débordements : la concertation. Elle prend lundi midi la forme de la visite du sous-préfet de la subdivision administrative sud, M. Claude Vincent, accompagné du secrétaire général adjoint du territoire pour les affaires économiques, M. Alain Le Ravallec. Quelques propos virulents échangés avec Marie-Françoise Machoro, un dialogue de sourds avec M. Joseph Moindou, l'un des chefs de la tribu, qui voulait que la négociation commence sur-le-champ en présence de dizaines de militants goguenards de voir ce sous-préfet en tenue blanche s'aventurer courageusement en milieu hostile. Finalement, on s'est mis d'accord pour une réunion tripartite pour jeudi prochain avec des représentants de l'administration, de la Société Le Nickel et du FLNKS. C'est l'ultime espoir. M. Pisani, lui, est passé non loin de là, à Thio-Village, saluer l'institutrice d'une école aux deux tiers vide.

Les enfants canaques n'ont pas travaillé à Thio, où la bouilloire continue de fuser. Au même moment, de l'autre côté de la chaîne à La Foa, un professeur de français demande à ses élèves ce qu'ils feront plus tard. Un jeune européen écrit sur sa feuille : « Eleveur *caldoche* » avec le second mot souligné trois fois. La relève est assurée, des deux côtés.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Propos et débats

M. Chevènement : la mer des Sargasses

Dans un entretien accordé au Matin *daté du 4 mars, M. Jean-Pierre Chevènement rappelle qu'il a* « toujours été partisan de l'introduction d'une dose de proportionnelle (...) qui sauvegarderait néanmoins le principe majoritaire. La proportionnelle intégrale à l'Assemblée nationale créerait une sorte de mer des Sargasses », *explique le ministre de l'éducation nationale, qui ajoute :* « Si, toutefois, nous devions aller vers une telle solution, la logique voudrait à mes yeux qu'on aille alors vers un régime ouvertement présidentiel, avec ce que cela implique, c'est-à-dire la réduction à cinq ans du mandat présidentiel et un gouvernement responsable devant le président de la République plutôt que devant l'Assemblée nationale. Le droit de dissolution avec la proportionnelle intégrale tomberait dans les faits en désuétude. »

A propos du « phénomène » Le Pen, M. Chevènement explique : « On s'est beaucoup interrogé pour savoir de qui Le Pen était le fils. Pour moi, c'est le fils de Pétain. Avec lui refont surface tous les thèmes affreux de cette période abominable de notre histoire. La seule manière de combattre cette résurgence du vichysme, c'est de bâtir une république moderne et de restaurer le civisme. (...) »

M. Charzat (PS) : à la torture

Au cours d'un colloque de l'association Identités-égalité, réunie samedi à Paris, M. Michel Charzat, député (PS) de Paris, a estimé qu'il « convient de traiter le personnage Le Pen, démagogue droitier un peu ringard et vieux routier de la politique, avide de médailles et d'écharpes, avec la prudence et la modération nécessaires. Mais il ne faut pas se tromper sur les idées de son mouvement et les causes de son succès ». « La droite se positionne aujourd'hui avec une très large ambiguïté qui marque bien qu'elle ne peut plus se passer du Front national si elle veut réussir son opération de revanche, et M. Le Pen met à la torture MM. Chirac, Barre et Giscard d'Estaing », *a ironisé M. Charzat.*

L'association Identités-égalité a été créée en réaction à l'élection de M. Jean-Marie Le Pen comme conseiller du vingtième arrondissement de Paris, lors des municipales de 1983. D'abord parisienne, elle va s'étendre avec un réseau de correspondants, a précisé M. Charzat, l'un de ses animateurs.

M. Le Pen : pour la proportionnelle intégrale

M. Jean-Marie Le Pen s'est déclaré, lundi 4 mars, au micro de France-Inter, favorable à la proportionnelle intégrale, estimant que le mode de scrutin actuel « est responsable de l'existence de la bande des quatre ».

Le président du Front national a lancé de vives attaques contre le « parti de Jacques Chirac », *qui* « serait actuellement en plein désarroi ». *Il a affirmé que* « nombre de RPR ont rejoint le Front national », *ajoutant :* « D'ailleurs, on le verra dimanche. » « Nous allons créer la surprise », *a souligné d'autre part M. Le Pen, qui juge que son parti pourrait obtenir* « de 70 à 90 députés en 1986, avec le système proportionnel intégral ».

M. Léotard (PR) : des bombes

M. François Léotard, secrétaire général du PR, a affirmé, dimanche 3 mars, à La Baule, que M. Mitterrand « restera dans l'histoire comme l'homme politique ayant réussi à faire entrer le PC au gouvernement et l'extrême droite au Parlement ». « Depuis que les communistes sont partis, *a-t-il ajouté,* les dirigeants socialistes sont tous là sous leur balcon à jouer de la mandoline, pour dire à Marchais et à Fiterman : revenez. (...) Le pouvoir est en train de poser des bombes à retardement qui exploseront lorsque l'opposition d'aujourd'hui aura repris le pouvoir. »

M. Leroy (PC) : La pensée de Jaurès

Dans son éditorial de l'Humanité Dimanche, *M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PC, estime que le discours de M. Fabius à Grenoble-Est* « un curieux rabougrissement de la pensée de Jaurès ». « *Dans son fameux discours à la jeunesse, Jean Jaurès avait souligné que le courage, c'est notamment* « d'aller à l'idéal et de comprendre le réel », *écrit M. Leroy.* « Or, *ajoute-t-il,* Laurent Fabius a retrouvé l'idéal et le réel. Pour lui, l'idéal c'était en 1981, le réel c'est en 1985. Curieux rabougrissement de la pensée de Jean Jaurès qui n'opposait pas l'un à l'autre ; l'idéal et le réel, il ne les séparait pas dans le temps. Il exaltait au contraire la volonté transformatrice de l'homme (...). »

Mme Marie-Jo Pontillon est décédée

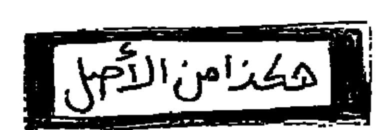
Mme Marie-Josèphe Pontillon, proche collaboratrice de M. Pierre Mauroy et épouse de M. Robert Pontillon, sénateur socialiste des Hauts-de-Seine, est décédée vendredi soir des suites d'une longue maladie, à l'âge de soixante ans.

Fille d'une institutrice et d'un ouvrier de la métallurgie, Marie-Josèphe Pontillon contribua à créer, en 1945, le premier groupe socialiste au ministère de l'information, avant même de régulariser son inscription à la SFIO. Proche de Guy Mollet, elle vécut de près la plupart des épisodes de la IVe République et sut nouer avec les journalistes des relations cordiales.

Par la suite, elle mettra celles-ci au service de M. Pierre Mauroy, qu'elle a secondé au secrétariat à la coordination, dans le PS d'après le congrès d'Epinay (en 1971), puis à l'hôtel Matignon, où elle était en charge de son secrétariat particulier. Responsable du bulletin intérieur du PS, *le Poing et la Rose*, jusqu'au congrès de Metz en 1979, elle était entrée au bureau exécutif du PS au congrès de Nantes, en 1977, et siégeait au comité directeur, qu'elle abandonna en 1983, au congrès de Bourg-en-Bresse. Elle avait été nommée, en 1984, membre du Conseil économique et social.

Par goût, et du fait de sa longue présence dans l'appareil du parti, elle était au courant de bien des secrets (petits ou grands), dont elle faisait, éventuellement, un usage calculé. Toujours amicale, profondément démocrate, Marie-Josèphe Pontillon, affectueusement appelée « Majo », incarnait le charme discret du socialisme de la « vieille maison », dont elle avait gardé l'esprit.

J.-M. C.



société

LA CONDAMNATION DES TROIS ARMÉNIENS DE L'ATTENTAT D'ORLY

LA DERNIÈRE JOURNÉE

Un faux coup de théâtre

L'ultime journée, samedi 2 mars, du procès des accusés de l'attentat d'Orly avait débuté par un faux coup de théâtre. Parce qu'un professeur technique de Tours, M. Serge Bonnin, à qui les relations du débat des assises de Val-de-Marne avaient remis en mémoire sa présence à Orly le 15 juillet 1983, s'en était allé signaler la chose aux renseignements généraux de sa ville, il avait été décidé de le faire entendre, ainsi que sa femme (*le Monde* daté 3-4 mars). Les Bonnin vinrent donc de Tours. En fait, M. Bonnin avait seulement à dire qu'arrivé à l'aérogare avec son épouse, où il devait prendre l'avion pour Athènes, il avait remarqué, quelques instants après l'explosion, trois hommes qui semblaient se dissimuler derrière une cabine téléphonique.

Comme ces individus, âgés de quarante-cinq à cinquante ans et de type méditerranéen, n'avaient pas de bagages et ne portaient pas de cravate, il parut à M. Bonnin qu'ils n'avaient rien à faire dans l'aéroport et que leur simple présence lui permettait de les tenir pour suspects. On lui demanda évidemment, à tout hasard, de regarder les accusés. Il les regarda et, comme prévu, ne reconnut aucun d'entre eux.

Quant à Mme Bonnin, elle n'avait rien à dire n'ayant pas aperçu ces mêmes suspects puisqu'elle était occupée à téléphoner à sa mère.

Ce témoignage, qui, même pour la défense, n'apportait rien, fut classé sans suite. Il restait alors à entendre Me Raffi Pechdimaldjian et Me Jacques Vergès. Le premier évoqua la tragédie des Arméniens, leur long combat politique engagé au lendemain de la première guerre mondiale pour faire connaître le génocide commis par l'Etat turc, l'absence de résultats au bout de soixante ans de cette lutte pacifique, ce qui explique, selon lui, « *le recours à d'autres méthodes lorsque les voies légales sont épuisées* ». Que l'Etat turc reconnaisse sa responsabilité et vous ne verrez plus de terroristes arméniens, a conclu Me Pechdimaldjian, car il n'a rien à voir avec un terrorisme international.

On attendait beaucoup Me Vergès, et il fut écouté attentivement. Son thème majeur fut, toutefois, sans surprise. « *Nous ne sommes pas ici pour communier dans l'indignation provoquée par un attentat, mais pour savoir la part exacte de chacun des hommes à qui il est reproché d'y avoir participé* ».

Cela annoncé, il plaida pour Garbidian, sans dissimuler la qualité de militant de son client. Il expliqua les raisons de son militantisme, la naissance en Syrie, les récits entendus dès l'enfance sur le génocide, l'arrivée au Liban dès l'âge de treize ans, la guerre et les drames vécus sous les bombes à Beyrouth, lors de l'opération israélienne Paix en Galilée et enfin la venue en France en 1983.

La raison d'Etat

Pour Me Vergès, Varoujan Garbidian, comme ses coaccusés, sont « *des otages qu'on veut traiter comme tels parce qu'on n'aurait pas le droit d'être Arménien en France et de se sentir solidaire de l'ASALA* [Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie] *sans être un terroriste* ». Cette appartenance à l'ASALA, Me Vergès l'a hautement revendiquée pour Garbidian, mais pour lui rien n'établissait la participation à l'attentat. Il rejoignait là Me Bourguet dans l'analyse faite, la veille par ce dernier, du dossier et de ses incertitudes.

Au passage, MM. Gaston Defferre, Charles Hernu et Claude Cheysson furent égratignés. N'avaient-ils pas, chacun à sa manière, proclamé dès 1981 que le gouvernement français entendait obtenir du gouvernement turc la reconnaissance du génocide. Depuis, « *la raison d'Etat a atténué singulièrement cette détermination* ».

On remarqua aussi, et cela avec plus d'étonnement, que Me Vergès oublia soudain toute l'énergie qu'il avait apportée pour tenter de démontrer que, en raison de négociations engagées en 1981 à l'hôtel Matignon avec des représentants du MNA, (Mouvement national arménien), alors partisans de l'ASALA, on ne pouvait pas retenir décemment le délit d'association de malfaiteurs contre des hommes de cette même ASALA. Il devait dire, en effet, et fort tranquillement, qu'en déclarant Garbidian non coupable de crime d'assassinat, de tentative d'assassinat et d'attentat à la paix publique la cour gardait la possibilité de le condamner pour association de malfaiteurs, infraction – rappelait-il – qui lui faisait encourir dix ans de prison, ce qui n'est pas rien.

Garbidian fut ensuite, au moment des ultimes déclarations, le seul à parler. Il occupa près d'une heure à légitimer son appartenance à l'ASALA, à requérir contre l'Etat turc, « *qui fut tout au long de son histoire une calamité*, citant même « l'Enfant grec » de Victor Hugo : « *Les Turcs ont passé là ; tout n'est que ruines et deuils.* » Ce discours politique enflammé terminé, la cour et le jury se retiraient. Ils avaient à répondre à quatre-vingt-une questions. Ils occupèrent à cette tâche sept heures et vingt minutes.

J.-M. Th.

Un verdict ordinaire contre le terrorisme

(Suite de la première page.)

Restait à savoir si le jury partageait l'opinion tant de la DST (Direction de la surveillance du territoire) que de la brigade criminelle, à savoir que l'attentat d'Orly s'était inscrit dans le cadre d'un terrorisme international visant à déstabiliser les démocraties occidentales, dans lequel la cause arménienne n'était utilisée qu'à titre de prétexte. En refusant à Garbidian les circonstances atténuantes qu'aurait pu constituer pour lui le génocide de 1915, il apparaît que son geste a donc bien été apprécié dans le cadre de ce terrorisme international dénoncé par les enquêteurs.

Pas de blanc-seing pour la DST

Pour autant, l'arrêt s'est démarqué de manière assez spectaculaire de cette même DST. Dans la note adressée par elle le 17 juillet 1983, deux jours après l'attentat, à la brigade criminelle, il était fait état d'un renseignement obtenu la veille et selon lequel Garbidian avait ordonné à Nayir, le 14 juillet, d'acheter des bouteilles de camping-gaz.

Pour la DST, c'était là le fait matériel, le fait nouveau de nature à constituer une preuve puisque, après l'explosion, des débris de bouteilles du même type avaient été retrouvés à Orly. Or les réponses faites aux questions concernant la culpabilité de Nayir ont toutes été négatives à ce sujet : « *Est-il coupable d'avoir procuré des bouteilles, sachant qu'elles allaient servir à confectionner un engin qui entraînerait huit morts et cinquante blessés et constituerait un attentat de nature à porter le massacre et la dévastation ?* » La réponse est sans équivoque : non.

Si bien que la culpabilité de cet accusé se trouve fondée seulement sur une complicité par aide et assistance, pas davantage précisée, et qui, au cours des débats, ne le fut guère plus, occultée qu'elle était par l'épisode des bouteilles de camping-gaz. Cependant, Nayir, qui fut le moins disert durant les débats, semble avoir été considéré, malgré tout, comme un lieutenant de Garbidian, ce qui lui vaut une peine de réclusion plus forte que celle prononcée contre Semerci.

Ce dernier est celui chez qui furent trouvés dans des valises les armes et les engins qui, dans la thèse policière, constituaient l'arsenal qu'avait à sa disposition depuis plusieurs mois le groupe Garbidian en France. Et, pour lui, il a été jugé qu'il en connaissait le contenu et qu'il était parfaitement au courant, lorsque Garbidian vint prélever, à son domicile explosifs et détonateurs, de la destination de ce matériel.

Il reste de tout cela, à l'heure du bilan judiciaire et de la « chose jugée », que l'on ne sait donc pas qui a fabriqué, transporté et déposé la bombe d'Orly, puisque les trois condamnés le sont uniquement au titre de complices de cette fabrication, de ce transport et de ce dépôt.

Une telle analyse s'imposait. Il en résulte en effet que, si un réseau de terroristes fut bien démantelé dans les jours qui suivirent la tragédie d'Orly, tous ses membres n'ont pas pu être appréhendés. Le coup porté n'en fut pas moins sévère, et le commissaire Genthial pouvait relever que, depuis, on n'avait pas enregistré d'autres actes de même nature. Mais il s'empressait d'ajouter, en homme de terrain et d'expérience : « *Touchons du bois...* »

D'une manière générale, ce procès où, pour la première fois, une cour d'assises française avait à connaître d'un dossier touchant à ce qu'on appelle « *le terrorisme aveugle* », c'est-à-dire du même type que celui de la rue Copernic, de la rue Marbeuf ou de la rue des Rosiers, a fait apparaître assez bien les dessous de l'ASALA, les divergences et les ruptures que son attitude extrême, prise au début des années 80, avait entraînées dans la communauté arménienne française. Ces ruptures furent-elles radicales au point de pouvoir en inférer – comme l'a fait *Me Jacques Vergès, avocat de Garbidian* – que certains éléments opposés alors à l'ASALA, tel M. Ara Toranian, auraient pu devenir les informateurs de la DST, dont le rapport démontre qu'elle fut, malgré tout, bien renseignée ? Sur ce chapitre, on ne pouvait guère escompter beaucoup de lumière. Les sources du renseignement policier, et pas seulement en matière de terrorisme, sont traditionnellement toujours bien gardées, y compris avec l'approbation de l'autorité judiciaire.

Il est un autre aspect des choses. Pour la première fois à l'occasion d'une affaire qui mettait en cause des Arméniens, ceux-ci ne sont pas venus en masse à Créteil, et lorsqu'ils y sont venus, n'ont pas apporté un soutien ostensible aux accusés, comme ce fut le cas en d'autres circonstances. L'embarras créé dans la communauté par l'affaire d'Orly est loin d'être dissipé. L'arrêt rendu dimanche matin n'a suscité d'ailleurs dans l'assistance aucune réaction, sinon celle de Garbidian lui-même qui quitta le box en criant « *Arménie !* », le point tendu vers la partie de la salle où se trouvaient quelques-uns de ses amis et soutiens. De même, l'évocation du génocide ne prit guère, dans ce débat, la place majeure qu'il y occupa en d'autres procès, y compris celui à Paris des auteurs de la prise d'otages du consulat de Turquie en septembre 1981.

Peut-on tenir pour une habileté de Me Vergès le fait qu'il n'ait point cité à la barre des historiens susceptibles d'apporter leur témoignage et leurs documents, et il n'en manque pas, en laissant le soin aux parties civiles, donc finalement à l'État turc, le soin de produire la thèse selon laquelle ce génocide ne fut pas autre chose que la triste réalité engendrée par les malheurs ordinaires ou exceptionnels de la guerre ? Sans doute Garbidian, Nayir et Semerci, en racontant leur enfance, avaient tous dit, respectivement, ce que représentaient pour eux et continuent de représenter les récits et les lectures sur la tragédie de leur patrie. Mais ce n'était pas pour justifier l'attentat d'Orly, puisque les uns et les autres s'y déclaraient étrangers. C'était simplement pour expliquer une adhésion à l'ASALA ou une sympathie pour un mouvement qui méritait bien de la cause arménienne. *Là était l'ambiguïté. La* décision des assises du Val-de-Marne ne l'a qu'en partie levée.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Les réactions

L'ASALA : La France est menacée d'un « bain de sang »

Dans trois appels téléphoniques auprès d'agences de presse internationales, des correspondants anonymes se réclamant de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) ont menacé les intérêts français à travers le monde, après le verdict de Créteil.

Dans un appel au bureau de l'AFP à Londres, dimanche 3 mars, un correspondant a déclaré que les dirigeants français « *regretteront pour le reste de leur vie le verdict brutal* ». Les mesures que prendront « *les révolutionnaires arméniens* » ont pour but de « *les défendre contre la conspiration préparée et organisée par les autorités françaises, l'impérialisme mondial et le régime turc* », ajoute le communiqué lu par ce correspondant. Selon ce texte, le jugement rendu par la cour d'assises de Créteil montre que les autorités françaises ont pris parti « *contre le peuple arménien, qui lutte pour sa libération* », et défendent « *sans aucun doute le régime fasciste turc* ».

Un autre correspondant anonyme, s'exprimant dans un anglais approximatif, a repris le même communiqué, dans un coup de téléphone à l'Associated Press à Paris, affirmant que, « *à partir de maintenant, personne n'a le droit d'élever la voix pour défendre les intérêts socialistes français, et personne n'a le droit de condamner le bain de sang, dont la France et ses intérêts vont être témoins dans le monde entier* ». Le bureau de l'AFP à Rome a également eu lecture de ce communiqué par un coup de téléphone.

La communauté arménienne : la « stratégie irresponsable » de l'ASALA

Le procès de l'attentat d'Orly révèle une prise de distance de la communauté arménienne avec l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) qui n'a jamais été aussi nette. Cette fois les trois condamnés ne sont pas considérés, avec quelques mansuétude, comme des soldats perdus de la cause des victimes du génocide de 1915. Aucune mobilisation n'a accompagné le procès.

Selon le Mouvement national arménien (MNA), l'affaire d'Orly, « *de l'attentat au verdict, en passant par le procès, constitue un véritable désastre pour la cause arménienne* ». « *La stratégie irresponsable d'Hagop Hagopian, commanditaire de cet attentat*, ajoute le MNA, *a donné de l'audace au fascisme turc et des ailes à la répression anti-arménienne.* »

De son côté, la Fédération révolutionnaire arménienne Dachnag (RFA-Dachnag), majoritaire dans la diaspora, affirme qu'elle « *continuera son combat politique au-delà du procès d'Orly à travers le monde pour la juste cause arménienne* ». Mais elle ajoute : « *L'acte aveugle et démentiel d'Orly n'a pas seulement entraîné la condamnation sévère de trois jeunes Arméniens abusés par des dirigeants irresponsables et la stratégie erronée de l'ASALA, mais a permis à l'Etat turc coupable de se présenter en victime et d'exposer en détails sa version falsifiée de l'histoire* ».

Enfin, le Comité de défense de la cause arménienne « *voit dans le verdict sévère qui frappe Garbidian, Semerci et Nayir une condamnation de la stratégie de l'ASALA, de ses méthodes et de sa dérive vers le terrorisme le plus injustifiable (...) Mettant en cause un Etat, la Turquie, la question arménienne ne trouvera de solution que dans un dialogue entamé sur le plan politique qui, seul, peut empêcher le recours aux armes. Il appartient à la Turquie de cesser de nier la légitimité de la cause arménienne et de réfuter les offres de dialogue politique proposés par la diaspora arménienne* ».

Le premier ministre turc : « Nous sommes contents »

Ankara a qualifié de « *verdict positif* » les sévères condamnations par la justice française des trois Arméniens accusés d'être les auteurs ou complices de l'attentat d'Orly.

Dans une interview à l'agence semi-officielle Anatolie, le premier ministre turc, M. Ozal, a déclaré, dimanche 3 mars, que « *la justice française avait donné un bon exemple* ». « *Nous sommes contents de ce verdict*, a-t-il ajouté, *les trois terroristes ont eu les peines qu'ils méritaient.* »

Le pronostic est, du coup, devenu on ne peut plus favorable sur l'avenir des relations turco-françaises que la « *question du génocide* » des Arméniens en 1915, sous l'Empire ottoman, avait gravement dégradées. Aux réserves près, cependant, de nombreux Turcs qui estiment que « *s'il n'y avait eu à Orly que des victimes turques et pas de victimes françaises, la justice française n'aurait pas été aussi sévère* ».

Dans la presse parisienne

MENACES CONTRE LA FRANCE

Les quotidiens parisiens du lundi 4 mars commentent peu les condamnations des complices de l'attentat d'Orly. Tous, en revanche, insistent dans leurs titres ou sous-titres sur les risques de représailles que court aujourd'hui la France. *Le Parisien Libéré* est le plus inquiet. « *L'ASALA menace la France d'un « bain de sang »*, indique sa manchette. *Libération* et *le Matin de Paris* ont la même formule : « *L'ASALA tient son « martyr »*, un point de vue que partage *le Quotidien de Paris* : « *Les jurés de Créteil ont pris le risque de donner des « martyrs » à la cause arménienne* ». « *Me Vergès, l'avocat de Garbidjian, craint « des mesures de rétorsion contre la France »*, remarque de son côté *le Figaro*, tandis que *France-Soir* constate *qu'il existe désormais des « Menaces contre la France »*.

SPORTS

RUGBY

IRLANDE-FRANCE : 15-15

Gallion au four et au moulin

Le XV DE France a hypothéqué ses chances de gagner le Tournoi des cinq nations 1985 en concédant le match nul, le 2 mars à Dublin, face à l'Irlande (15-15), au terme d'une rencontre marquée par un engagement physique très intense.

Avec deux matches nuls et une victoire en trois rencontres, l'équipe de Philippe Dintrans peut encore espérer terminer en tête, mais l'Irlande (deux matches), le Pays de Galles et l'Angleterre (un match) peuvent faire mieux dans l'absolu. Pour gagner, l'équipe de France doit impérativement battre le Pays de Galles le 30 mars à Paris pour sa dernière sortie. Le match ne s'annonce pas comme des plus faciles, car les Gallois ont débuté dans le tournoi en fanfare à Edimbourg par une victoire sur les Ecossais (25-21).

En dépit de ce succès, l'entraîneur de XV du poireau, John Bevan, a pris à partie l'arbitrage du français René Hourquet, qualifié de *« diabolique et incompétent »*. A Dublin, c'est l'Australien Kerry Fitzgerald qui a été mis en cause par les deux équipes. Le capitaine écossais, David Leslie, qui serait le plus fondé à se plaindre après les trois défaites consécutives de son équipe, a déclaré : *« Il y a une tradition dans le rugby qui veut qu'on ne critique pas l'arbitrage. Malheureusement, elle est en train de se perdre. »*

De notre envoyé spécial

Dublin. — Quand rien ne va plus quand tout marche de travers, quand l'injustice accable princes et manants, le bon La Fontaine nous a enseigné qu'il y a toujours un baudet que tout un chacun peut à loisir prendre en grippe. Il suffit pour cela qu'il ait de médiocres responsabilités au méchant cours des événements et qu'il soit en tous points inoffensif. On peut mieux ainsi accabler ce suspect de tous les péchés du monde

Aussi, n'en doutez pas, le pied à peine posé sur le quai de Lansdowne Road, on aurait pu désigner le baudet de la fable rugbystique qui se déroulait là pour la cinquante-huitième fois entre l'Irlande et la France : l'arbitre, bien sûr, Kerry Fitzgerald, venu en culottes courtes de la lointaine Australie avec un sifflet pour seule arme. Or samedi, sur cette pelouse de plein vent, les XV du Trèfle et du Coq étaient agités d'une grande fièvre, cette sorte de fièvre dont les symptômes sont la « pigne », le « tampon » et le « coup du bélier » et dont le seul traitement est la pénalité, à la manière de la douche froide censée calmer les crises nerveuses.

Eh oui ! si ce tumulte de rugby n'a accouché que d'un mauvais match nul, le quatrième sur le pré de Dublin, c'était assurément la faute à ce Fitzgerald des antipodes, qui voyait tout à l'envers.

La peste soit de la brutalité française et de la cécité australienne, disait-on en substance dans le camp irlandais en comptant les « morts » au soir de la bataille. Le numéro 8, Spillane, était sorti après un quart d'heure de jeu seulement, et le numéro 6, Matthews, avait été obligé de quitter le terrain après avoir combattu une heure durant une épaule démise. Sans eux, tout le pack irlandais avait perdu son assise. Le deuxième ligne Anderson avait dû glisser à la place de Spillane et le pilier de réserve Fitzpatrick avait été placé à l'aile. Ce n'était plus la même équipe qui devait se défendre des placages à retardement de Lescarboura et des coups en vache de Rodriguez. Du point de vue irlandais, M. Fitzgerald aurait donc pu être infiniment plus sévère, et quelques coups de sifflet supplémentaires de sa part auraient calmé l'ardeur guerrière des Français, tout en mettant le buteur Kiernan en position d'améliorer un score qu'en cinq coups de pied il avait fait monter à 15 points.

Le choléra soit de la tricherie irlandaise et de la cécité australienne, entendait-on en écho dans les rangs français, où l'on faisait le bilan des actions « pourries » délibérément par les adversaires. Par deux fois, notamment, Gallion a été ceinturé avant que le ballon ne soit sorti des pieds de la mêlée, à quelques mètres de l'en-but irlandais. Ces actes d'anti-jeu n'ont pas été sanctionnés par l'arbitre, privant Lescarboura de deux occasions de but qui auraient sans doute fait la différence. Du point de vue français, M. Fitzgerald aurait donc pu oublier ses lointaines origines irlandaises et sanctionner les Verts au moment où ils étaient acculés à tricher pour masquer la déroute de leur pack.

Pauvre arbitre ! Ni l'Irlande ni la France ne lui ont pardonné ce résultat nul. Et pourtant, les hommes de Mike Doyle étaient aussi mal venus de se plaindre que ceux de Jacques Fouroux. L'arbitre a sanctionné les premiers deux fois moins que les seconds (9 pénalités contre 18). Il n'a pas plus expulsé les Français qui s'étaient ostensiblement « essuyé les crampons » sur leurs adversaires.

L'arroseur arrosé

Si le jeu a souffert, le malheureux n'y est pas pour une grande part. Moins grande en tout cas que celle des deux équipes, trop occupées à détruire pour construire un grand match.

Les Irlandais d'abord. Leur nouvel entraîneur, Mike Doyle, ancien troisième ligne qui a porté vingt fois le maillot vert entre 1965 et 1968, est un farouche partisan du rugby d'attaque. *« Le jeu à dix, c'est terminé »*, avait-il déclaré en prenant la succession de Willie John McBride, limogé parce que l'Irlande n'avait pas gagné un seul match du tournoi 1984. Et Doyle avait mis d'un coup à la retraite neuf joueurs de l'équipe qui avait été sévèrement battue au Parc des Princes l'an dernier pour faire appel à des jeunes. Ce nouvel entraîneur, qui avait dû user sa salive pendant neuf heures pour convaincre son comité de sélection du bien-fondé de cette révolution, était passé pour un inconscient dans tous les pubs de la verte Erin, où la vertu première est celle de l'âge et de l'expérience. Les critiques avaient baissé d'un ton quand l'équipe était allée marquer deux essais à Murrayfield aux Ecossais, après avoir offert la meilleure résistance des îles Britanniques à l'ouragan australien.

L'heure de vérité avait donc sonné avec ce match contre les Français. Eh bien, les bonnes intentions, l'attaque, le jeu déployé, les Irlandais y ont cru exactement six minutes, c'est-à-dire le temps de voir passer le « TGV » Estève au centre de leur ligne de trois-quarts pour aplatir dans l'en-but après un superbe repiquage au centre amené par Gallion, Codorniou et Blanco. Ce fut comme un coup de règle sur les doigts d'un élève songeur. Les Irlandais rêvaient de jouer à la main. Ce coup-là les a ramenés à la dure réalité du rugby-football, connu plus prosaïquement sur le continent comme le « rugby-godasse ». En effet, le « group-captain » Cirian Fitzgerald n'a plus laissé ses hommes faire de la dentelle. En guise d'ouverture, il n'y eut plus que trente-six chandelles et coups de pied à la lune qui n'ont pas éclairé le jeu, mais qui ont fait jaillir des étincelles au-dessus des barils de poudre que sont toujours deux packs mis au défi de la force et du courage. Cela a donc « pété ». Manifestement, les Irlandais misaient sur le dynamisme nouveau de leurs avants pour user les premières lignes françaises. Celles-ci n'avaient pas été à leur avantage durant les deux premiers matches du tournoi, quoi qu'en ait dit l'entraîneur Jacques Fouroux. Pendant quelques dizaines de minutes, la tactique a d'ailleurs semblé bonne. Mais, après quelques hésitations, les avants français ont pris l'ascendant. Les Irlandais n'ont pas été capables de supporter jusqu'au bout les conséquences du jeu dur qu'ils avaient imposé. Vieille histoire de l'arroseur arrosé !

L'éclat d'un diamant

Dans ce contexte, les Français ont eu le tort de perdre trop souvent leur sang-froid. Quand on sait que le Gallois Winston Jones — tristement célèbre depuis le match contre l'Ecosse l'an passé — est à l'affût sur la ligne de touche comme le grand méchant loup guettant les trois petits cochons, on garde les poings dans ses poches. Bref, ce n'est pas pour ce match que les « froggies » de Philippe Dintrans auront gagné leurs galons de gentlemen, malgré tout le panache du deuxième essai égalisateur (15-15). A la reprise de la seconde période, le centre Codorniou a aplati entre les poteaux au terme d'une « australienne bis », savante combinaison qui l'ammena dans l'en-but après une feinte du centre Sella, qui servit Pardo revenu de l'aile droite au centre pour mieux relayer, côté gauche, le petit Narbonnais, qui traversa la défense irlandaise comme une souris.

En dépit de ce coup d'éclat, les lacunes de l'équipe française ont, une nouvelle fois, sauté aux yeux. Mis à part le Montois Rodriguez, la troisième ligne a eu les pires difficultés à jouer correctement le ballon. L'Agenais Gratton a notamment gâché une foule d'occasions par des fautes de placement et de main. Cela a contraint le capitaine Dintrans à couvrir un terrain extraordinaire, au point que le talonneur en perdit un peu de lucidité. A l'ouverture, Lescarboura, grand réalisateur de la saison passée, n'a plus le pied aussi sûr. Les deux drops qui passèrent à côté des poteaux, l'un à la fin de la première mi-temps, l'autre à un quart de la fin du match, influencèrent beaucoup le cours de la partie. A l'aile droite, le Montferrandais Pardo s'est encore « marché sur les lacets » quand il devait accélérer. Enfin, il a suffi que le Biarrot Blanco ne soit pas dans le ton de sa prestation contre l'Ecosse pour que quelques coups de feu irlandais aient singulièrement décoiffé l'équipe de France.

Dans ce maëlstrom de rugby, l'éclat d'un pur diamant ovale a néanmoins brillé : Jérôme Gallion a été le véritable chef de cet orchestre ivre. Faisant un pied de nez aux réserves des sélectionneurs à son égard, il a été le sauveur de ce match. Au four de l'attaque et au moulin de la défense, le demi de mêlée toulonnais a colmaté toutes les brèches, relancé toutes les offensives, avec un total esprit d'abnégation. Sa passe est devenue lumineuse. Il a sur le jeu le regard d'un aigle. On ne le chicane plus que pour des broutilles. Naguère, le grand Max Barrau avait suscité la même admiration dans les gradins et la même suspicion à la Fédération française de rugby. Il ferait bon voir pourtant que les stratèges de la cité d'Antin se décident à lui donner les galons de capitaine. Le XV de France ferait ainsi l'économie des errements qui l'ont plus sûrement privés de la victoire à Lansdowne Road qu'un malheureux arbitre australien.

ALAIN GIRAUDO.

ATHLÉTISME

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE EN SALLE

Bubka, la plus haute perche

Trois cent trente et un athlètes ont disputé, samedi 2 et dimanche 3 mars à Athènes, les seizièmes championnats d'Europe d'athlétisme sur piste couverte. L'Allemagne de l'Est a terminé en tête avec 12 médailles dont 3 d'or, devant l'Union soviétique, 11 médailles, dont 2 d'or, et la Tchécoslovaquie, 6 médailles, dont 2 d'or. La Grande-Bretagne avec trois titres (Mac Farlane sur 600 mètres, Bennett sur 400 mètres et Harrisson sur 800 mètres a remporté le plus grand nombre de victoires chez les hommes. L'Allemagne de l'Est en compte trois également, mais chez les dames, avec Koch sur 200 mètres, Bush sur 400 mètres et Oschkenat sur 60 mètres haies.

Les Français ont dû se contenter de deux places de podium : l'une d'Antoine Richard, deuxième sur 60 mètres, l'autre d'Anne Piquereau, troisième sur 60 mètres haies. Une seule meilleure performance mondiale a été améliorée : le Britannique Todd Bennett a couvert le 400 mètres en 45 s 56. Une seule meilleure performance française en salle améliorée également : Laurence Elloy en demi-finale du 60 mètres haies a réalisé 7 s 98.

Correspondance

Athènes. — Coïncidence ? A l'heure où Jean-Claude Perrin était laissé en pénitence à Paris, les perchistes français ont enregistré dans la capitale grecque l'une des plus cinglantes défaites de ces dernières années : les Soviétiques Serguei Bubka et Alexandre Kupsky sont montés sur les deux premières marches du podium, le Bulgare Tarev sur la troisième, tandis que Serge Ferreira plafonnait à 5,40 mètres, Philippe Houvion à 5,30 mètres et que Thierry Vigneron récoltait un zéro pointé ! On croyait pourtant les funambules tricolores à l'abri désormais de ce genre de déroute collective. Elle est à prendre d'autant plus au sérieux qu'elle paraît *a priori* inexplicable.

Vigneron n'évoquait que du bout des lèvres des ennuis intestinaux les jours précédents le concours. Sans jambes, il a tenté un véritable coup de poker en tentant d'emblée 5,60 mètres, persuadé qu'il ne pourrait pas multiplier les sauts et ne visant que la première place. Il a échoué par trois fois au bout de courses trop lentes pour lui permettre un enchaînement dynamique au-dessus de la barre. Houvion, qui amorce un retour intéressant, avoue manquer encore de régularité. Ferreira a dû attendre trois heures entre son premier saut réussi à 5,40 m et ses tentatives à 5,60 m !

Ce concours, interminable, dans l'atmosphère surchauffée du Palais des sports d'Athènes, avait quelque chose d'émollient qui a sans doute coûté à Bubka un nouveau record. Il y avait en effet sept heures que la compétition était commencée lorsque le Soviétique, assuré de la victoire après sa réussite à 5,70 m, tenta de franchir une barre placée à 5,86 m, soit 1 centimètre de plus que Vigneron l'an passé lors des championnats de Göteborg. Trois échecs pour Bubka, certes, mais le doute n'est plus permis : voilà un sujet d'exception. Le jour où il sera poussé dans ses derniers retranchements, il sera sans doute le premier homme à franchir la barre des 6 mètres.

A vingt et un ans, ce bloc de muscles de 1,83 m pour 85 kilos, montre un appétit de victoire tout juste calmé par son titre mondial d'Helsinki. Frustré de ne pas avoir pu participer aux Jeux olympiques, il est devenu un véritable ogre revanchard dont l'ambition avouée est de « truster » tous les titres et tous les records.

Serguei Bubka, épaules de docker et cuisses de catcheur, n'est pas un technicien émérite. C'est son potentiel physique qui le place au-dessus du lot : il vaut 8,20 mètres au saut en longueur et ses camarades affirment que, sur des distances courtes, aucun sprinter ne peut rivaliser avec lui.

Bon an mal an, les soviétiques continuent à damer le pion aux Français. A aux seuls championnats d'Europe en salle, ils ont obtenu depuis 1980 quatre titres avec des athlètes aussi différents que Volkov (1980), Spassov (1982), Polyakov (1983) et Bubka (1985) ; durant cette période, considérée comme l'âge d'or de la perche française, seul Vigneron a réussi à vaincre à Grenoble en 1981 et à Göteborg en 1984.

Les Français, grâce à une technique éprouvée, peaufinée principalement par Perrin et Ripoll dans leur laboratoire du RCF à Colombes, sont sans doute les plus beaux stylistes du monde. C'est leur façon à eux d'être efficaces et de résister à la puissance et au réservoir sans fond de la perche soviétique. Malheureusement, cela ne marche pas à tous les coups. Pourquoi dans ces conditions ne pas avoir fait faire à l'entraîneur du champion olympique Pierre Quinon le voyage d'Athènes ?

CHRISTIAN BIDNER.

VOLLEY-BALL

APRÈS LE TOURNOI DES AS

Dix-huit mois de « service » pour douze internationaux

Il faudra attendre le troisième et dernier Tournoi des as de volley-ball, organisé les 9 et 10 mars à Montpellier, pour connaître le champion de France 1984-1985. Asnières, tenant du titre, battu par Montpellier (trois sets à un) puis vainqueur de Cannes (trois sets à deux) n'a pas pleinement profité de l'avantage de disputer le deuxième Tournoi des as dans sa salle, les 2 et 3 mars, pour conserver son avance au classement général.

L'équipe banlieusarde a été rejointe et même dépassée au set average par celle de Grenoble, devenue favorite de la compétition après ses victoires impressionnantes contre Cannes (trois sets à un) et Montpellier (trois sets à zéro).

Au surlendemain du troisième Tournoi des as, le 12 mars, les joueurs de l'équipe de France ne se contenteront pas de boucler leurs valises, comme ils le font habituellement, pour aller disputer un match international. C'est un véritable déménagement de dix-huit mois, avec épouse ou compagne, qui leur est proposé pour préparer au Centre national de volley-ball de Montpellier le prochain championnat du monde, organisé en France du 21 septembre au 3 octobre 1986.

En 1979 déjà, la Fédération française de volley-ball (FFVB) avait tenté ce type d'opérations pour le championnat d'Europe qu'elle accueillait. Cent quarante jours de stages répartis sur six mois et entrecoupés de trente-deux matches internationaux avaient été programmés. Quatrièmes du championnat d'Europe, les Français avaient obtenu leur meilleur classement depuis 1951.

L'objectif étant cette fois le niveau mondial, il s'agit d'aller plus loin encore dans la préparation, tout en tenant compte des leçons de l'expérience précédente. Au plan sportif, Jean-Marc Buchel, qui entraînait déjà l'équipe de France en 1979, a pu établir un programme mieux étalé dans le temps avec plus de cent-quatre-vingt-dix jours de stages en dix-huit mois. Le calendrier des matches, qui comprend déjà une quarantaine de recontres internationales en 1985, offre d'autre part des difficultés progressives avec la Coupe du printemps, réservée aux pays d'Europe occidentale (31 mars au 6 avril), au Danemark; le Tournoi de qualification pour le championnat d'Europe (10 au 16 mai, en Suède) et, en cas de réussite, le championnat d'Europe (29 septembre au 6 octobre, aux Pays-Bas).

« Aux championnats du monde, nous partirons à égalité avec les meilleures équipes pour le volume de préparation, estime Jean-Marc Buchel. *Dommage que les joueurs de grand gabarit sélectionnables soient beaucoup moins nombreux en France que dans d'autres pays. »*

Pour cette aventure de dix-huit mois, il convenait encore de trouver des joueurs qui puissent se dégager de leurs obligations professionnelles ou de leurs études. A deux ou trois exceptions près, ces problèmes ont pu être résolus. Onze des douze joueurs de ce collectif sont connus : Pierre Bezault, Stephan Faure et Hervé Mazzon (Asnières), Jean Hornain et Laurent Tillie (Cannes), Philippe Blain et Lionel Devos (Montpellier), Bertrand Faitg et Jean-Jacque Jurkovitz (Grenoble), Alain Fabiani (Fréjus) et Baptiste Martzluff (Sète).

Professeurs d'éducation physique, Bezault, Faure, Mazzon et Hornain seront détachés par leur ministère et percevront normalement leurs salaires. Tilly, étudiant en éducation physique, mettra cette période à profit pour se dégager de ses obligations militaires.

Grâce à une convention passée entre IBM, son employeur, et le ministère de la jeunesse et des sports, Blain bénéficiait déjà de larges facilités pour sa préparation. Les cas les plus délicats auraient pu être ceux de Devos et Jurkowitz, entrés au Crédit agricole, ou de Fabiani et Martzluff, employés municipaux. Ils continueront à toucher leurs salaires pour ne pas perdre leur couverture sociale et leurs employeurs seront remboursés par la FFVB.

Dans l'aventure, les plus lésés seront incontestablement les clubs qui devront disputer le prochain championnat de France sans leurs internationaux. Ces derniers ne pourront être rappelés que pour les Coupes d'Europe. Pour compenser en partie ces absences, la FFVB a certes autorisé toutes les équipes à recruter un deuxième étranger, mais le public risque fort de bouder un peu plus une compétition déjà confidentielle.

En organisant le championnat du monde, la FFVB a en fait pris un gros pari : miser sur une grande performance de l'équipe de France pour élargir enfin son audience et son public. Toutefois, les sacrifices consentis sont tels qu'en cas d'échec le volley-ball français pourrait se retrouver exsangue pour longtemps.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Alpinisme

HIVERNALE A L'EIGER

Un aspirant guide français, Christophe Profit, a réalisé un exploit, le 1er mars dans l'Oberland bernois, en réussissant, en solitaire et sans équipement, l'ascension hivernale de l'Eiger (3 970 mètres), en onze heures.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dix-neuvième journée)

*Limoges b. Antibes	99- 80
*Le Mans et Challans	100-100
Villeurbanne b. *Monaco	100- 94
Mulhouse b. *Tours	99- 93
*Vichy et Stade Français	83- 83
Avignon b. *Saint-Etienne	90- 82
*Orthez b. Caen	110- 82

Classement. — 1. Limoges, 53 pts ; 2. Villeurbanne, 50 ; 3. Antibes, 47 ; 4. Stade Français, 45.

Jeu à XIII

GRANDE-BRETAGNE - FRANCE

L'équipe de France a été sévèrement battue 50 à 4 par les Britanniques, le 3 mars à Leeds.

Cyclisme

PARIS - NICE

L'Australien Alan Peiper a remporté le 3 mars à Nanterre le prologue de Paris-Nice, disputé contre la montre sur 6,400 kilomètres, avec 1 s d'avance sur le Néerlandais Bert Oosterbosc et 10 s sur Laurent Fignon.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
(Vingt-cinquième journée)

GROUPE A

*Mulhouse . Valenciennes	5-0
Quimper b. *Orléans	1-0
*Châteauroux et Guingamp	0-0
*Amiens b. Dunkerque	1-0
*Caen et Reims	0-0
*Le Havre b. Stade Français « 92 »	4-0
*Rennes b. Abbeville	3-2
*Sedan b. Red Star	2-0
*Angers b. Besançon	2-1

Classement. — 1. Mulhouse, 35 pts ; 2. Le Havre, 34 ; 3. Rennes, 32 ; 4. Guingamp, 29 ; 5. Valenciennes, 28.

GROUPE B

*Montpellier b. Lyon	1-0
Nice b. *Valence	1-0
*Limoges b. Thonon	2-1
*Saint-Etienne b. Nîmes	3-0
*Alès b. Le Puy	1-0
*La Roche b. Gueugnon	2-1
*Martigues et Cuiseaux-Louhans	1-1
*Cannes b. grenoble	2-1
*Béziers b. Sète	2-1

Classement. — 1. Nice, 34 pts ; 2. Saint-Etienne, 32 ; 3. Montpellier, 30 ; 4. Nîmes, 29 ; Alès et Limoges, 26.

Natation

RECORD DU MONDE

Le Soviétique Igor Polianski a battu le record du monde de 200 mètres dos en 1 mn 58 s 14, le 3 mars à Erfurt (RDA). L'ancien record avait été établi en 1 mn 58 s 41 par son compatriote Sergeï Zabolotnov.

Escrime

CHALLENGE DUVAL

Philippe Omnes a remporté, dimanche 3 mars à Paris, le challenge Gilbert Duval au fleuret, en battant en finale Patrice Lhotellier par 10 touches à 4.

Tir

TITRE ET RECORD POUR LES FRANÇAIS

L'équipe de France, composée de Dominique Maquin, Jean-Pierre Amat, et du champion olympique Philippe Heberlé a remporté, le 3 mars à Varna (Bulgarie), le titre européen de tir à la carabine à air comprimé. Avec un total de 1 765 points, elle a amélioré de 10 points le record du monde qui appartenait aux Soviétiques.

Ski alpin

COUPE DU MONDE

Descente féminine de Vail (Colorado)

1. Gutensohn (Aut.), 1 mn 47 s 95 ; 2. B. Oertli (Sui.), 1 mn 48 s 43 ; 3. M. Walliser (Sui.), 1 mn 48 s 57 ; 10. C. Attia (Fra.), 1 mn 49 s 82.

Slalom géant

1. B. Fernandez-Ochoa (Esp., 2 mn 26 s 88 ; 2. M. Walliser (Sui.), 2 mn 27 s 49 ; 3. V. Schneider (Sui.) et Z. Hass (Sui.), 2 mn 28 s 12 ; 9. P. Pelen (Fra.), 2 mn 28 s 99 ; 10. C. Merle (Fra.), 2 mn 29 s 3.

Super-géant masculin de Furano (Japon)

1. Lee (Aus.) et Mahrer (Sui.), 1 mn 31 s 36 ; 3. Stemmle (Can.), 1 mn 31 s 64 ; 15. Verneret (Fra.), 1 mn 32 s 88.

Ski nordique

VASALOPPET

La soixante-deuxième édition de la Vasaloppet, disputée sur 89 kilomètres entre Saelen et Mora, en Suède, a été gagnée, le 3 mars, par le Suédois Bengt Hassis en 4 h 45 mn 43 s. Douze mille concurrents ont pris part à cette épreuve.

HANDBALL

LES FRANÇAIS AU BAS DE L'ÉCHELLE

Les championnats du monde de handball se sont achevés le 3 mars à Oslo (Norvège) par la victoir de la RDA, qui a battu en finale l'URSS (26-23). Plus relevés que les précédents en raison de la présence des pays de l'Est, qui avaient boycotté les Jeux olympiques de Los Angelès, ces championnats du monde n'ont pas permis aux Français de se qualifier pour le groupe A. Classés finalement onzièmes, ils sont au contraire relégués dans le groupe C.

Avec 170 000 licenciés et 2 500 clubs, le handball français s'est à nouveau trompé. A force d'accorder du crédit aux résultats obtenus en matches de préparation contre les Tchécoslovaques ou les Suisses, il a cru naïvement qu'il était en mesure de gravir un échelon dans la hiérarchie. La chute est d'autant plus dure.

Les Français viennent de connaître leur plus sévère échec depuis la défaite contre la Belgique en 1980. Ils étaient revenus par la suite à un niveau meilleur aux championnats du monde en 1983, aux Pays-Bas, grâce probablement à la réunion des meilleurs éléments au sein d'un seul club — Gagny — dont l'entraîneur, Jean-Michel Germain, est aussi le directeur national. Cette organisation, déjà mise en place dans les années 60 par René Ricard autour du PUC, n'est peut-être pas la meilleure. Le handball serait bien venu de faire appel à toutes ses forces qui ne sont pas tellement parisiennes pour sortir de l'anonymat.

G. M.

SOCIÉTÉ

LE SUCCÈS D'UNE CAMPAGNE ANTIRACISTE

Quarante mille mains tendues

TOUCHE PAS A MON POTE

Avec leur slogan – « *Touche pas à mon pote* » – des jeunes Français et immigrés de la seconde génération ont voulu, depuis l'automne, « *submerger la France de la haine et du racisme* ». Leur signe de ralliement, un badge en forme de main ouverte, a été vendu, disent-ils, à 40 000 exemplaires et ils préparent un Festival musical multiracial pour le 27 avril à Paris.

Sur sa blouse blanche l'infirmière a agrafé son badge « *Touche pas à mon pote* ». Le même, en forme de main ouverte, qui apparaît sur le pull noir de cette lycéenne d'origine chilienne et sur le parka de cet animateur « beur » dans une école maternelle de Saint-Denis. Quelques dizaines de « mains » jaunes, vertes ou bleues fleurissent ainsi depuis quelques jours sur le terrain bigarré de cette banlieue ouvrière. Comme autant d'objections lancées contre tout ce qui ressemble au racisme quotidien.

L'idée de cette campagne pacifique a germé, à l'automne dernier, dans la tête de quelques étudiants de l'Université de Villetaneuse (Seine-Saint-Denis). Pour prolonger l'écho de la « marche pour l'égalité » et de « Convergence 84 », il fallait un symbole et un slogan. « *Touche pas à mon pote* » n'a pas fait mouche immédiatement. Mais l'apparition des badges multicolores dans quelques lycées, et l'association SOS racisme créée pour le diffuser, parrainée par des écrivains et artistes célèbres (*le Monde* du 21 février 1985) ont donné plus d'ampleur à la campagne. Simone signoret et Macha Méryl, Coluche et Bernard-Henri Lévy portent aujourd'hui cet insigne à leur boutonnière. On les a vus à la télévision.

Aujourd'hui, lorsque Barbara, une lycéenne de Saint-Denis, prend l'autobus pour la première fois avec son badge en évidence, les voyageurs comprennent son message sans qu'elle ait à ouvrir la bouche. Pourtant, dans sa classe de seconde, elle n'a vendu qu'une dizaine d'insignes.

Défendre l'idée d'une société multiraciale solidaire ? La plupart des élèves ne sont pas intéressés. « *Nous y vivons déjà depuis la maternelle* », remarque Pierre. Dans cet établissement, si on a trois « potes » il y en a forcément au moins un de couleur. Alors, « *c'est une raison pour ne pas y toucher* », insistent les porteurs de badges. Quelques enseignants et conseillers d'éducation portent déjà l'insigne. « *Les discours bien-pensants, sur le racisme, des profs de gauche passent à côté de la plaque*, estime-t-il. *Les élèves avec leurs badges sont bien plus proches des réalités !* », dit un professeur d'histoire qui n'arbore pas encore la main ouverte de « *Touche pas à mon pote* ».

Le slogan est compris par un large public. A l'hôpital Delafontaine de Saint-Denis, où travaille l'un des responsables nationaux de l'association, de jeunes infirmières sont entrées en campagne. « *La main tendue symbolise la fraternité et, à l'hôpital, on sait ce que c'est !* », explique l'une d'elles. Pour une aide-soignante, la main veut dire plutôt « *halte au racisme !* ». Son amie, assistante sociale de son côté, en a assez d'entendre les malades français jalouser leurs voisins étrangers : « *Les allocations, c'est pour les Arabes.* » Elle porte ostensiblement son badge pendant les consultations. Comme la signification de cette main ouverte n'est pas toujours évidente, elle provoque des discussions. C'est le premier objectif de ses créateurs : afficher l'antiracisme pour ouvrir le débat. « *Porter cet insigne non violent et fraternel en permanence est sans doute plus « compromettant » et courageux que de crier « le racisme ne passera pas » dans une manifestation comme autrefois, et c'est surtout plus efficace* », estiment les jeunes de Saint-Denis.

Pourtant certains l'achètent et le laissent dans une poche : « *On est déjà considéré comme étrangers*, remarque un lycéen « beur », *alors pourquoi un badge en plus ? Le racisme, on le vit.* » D'autres jeunes adhèrent à la campagne de SOS racisme justement parce que la concentration des immigrés dans des cités dortoirs et le chômage font de la banlieue nord un terrain propice aux conflits. Une partie de la jeunesse exclue des études et du travail se marginalise : « *Il faut lui montrer que tout n'est pas pourri, sinon l'extrême droite la récupérera* », « *il est temps d'agir face à la montée de l'intolérance* » et de « *refuser tous les racismes* », disent-ils. Quant à l'infirmière, elle affirme : « *A l'hôpital, je m'occuperais de Le Pen comme de n'importe qui. Mais le pire pour lui, c'est que je garderais mon badge pour le soigner !* »

Ph. B.

COLUCHE BLAGUE A PART

« Touche pas à mon melting pot »

« S'ils voulaient expulser les étrangers, il fallait le dire avant. Maintenant, on a tous des copains arabes, noirs, juifs, jaunes... » Coluche a accepté de mettre sa verve au service de « Touche pas à mon pote ». Mais, au fond, le racisme ne le fait pas tellement rire : *« C'est un problème de connerie grave, un problème sérieux. »*

Michel Colucci (son vrai nom) se souvient de son enfance de « fils de Rital » dans la banlieue parisienne : *« On se faisait maltraiter parce que nos pères avaient fait la guerre du côté des Allemands, et qu'en général c'étaient des déserteurs, donc des lâches et des traîtres. On était avec Hitler, c'est ça que nous disaient les autres gosses. »* Aujourd'hui, Coluche donne l'exemple en proclamant qu'il travaille *« avec des Noirs et des Arabes », « Je les défendrais si on essayait de les virer*, assure-t-il, *parce qu'on est bien ensemble. »* Il adore les races étrangères. – *« Je préfère les Jaunes aux Blancs »* – et croit à un mouvement antiraciste de masse parmi la jeunesse : *« Si ça avait été à la mode quand j'étais petit, on n'aurait pas le problème aujourd'hui. »*

Cheveux courts et gominés, fine moustache et gouaille parisienne, Coluche a presque gardé *la silhouette de Lambert*, le garagiste du film *Tchao pantin* qui se prenait d'amitié pour un petit loubard « mi-juif, mi-arabe ». Depuis qu'il ne se produit plus sur scène, il semble hésiter à parler du racisme au second degré. Comme si l'ambiguïté de son célèbre *« normal, Blanc »* l'inquiétait : *« J'ai passé ma vie à dire des plaisanteries sur le ton sérieux (...) et on est incompris quand on fait ça. Il faut revenir à un langage plus clair. »*

Coluche jure qu'il ne plaisante plus. Il place simplement son espoir dans les jeunes, qui *« sont habitués à vivre ensemble, surtout dans les endroits populaires, et qui ne comprennent pas pourquoi, tout d'un coup, leurs parents se mettent à faire des différences entre un Arabe, un Juif, un Noir ou un Portos... »* Coluche passe sur l'extrême droite. Il ne croit pas à sa réelle percée dans l'opinion et préfère éviter le sujet, *« pour ne pas faire de publicité »*. Toujours sérieux, il égratigne au passage deux séries d'*« imbéciles » : « Les Français qui se croient Français »* et *« ceux qui s'imaginent que les racistes sont de droite et les antiracistes de gauche »*.

L'ancien candidat à la présidence de la République serait-il devenu propagandiste ? Non, il ne résiste pas longtemps à la tentation de provoquer. Défendre une idée, *« d'accord, mais si on n'a pas le droit de s'en moquer, ça ne m'intéresse plus »*. Alors il fait un dégagement sur *« racisme et alcoolisme »*, deux « défauts » qui *« vont quand même vachement bien ensemble »* parce qu'*« un raciste l'est beaucoup plus lorsqu'il est bourré »*, et sur le badge il reprend ses droits : *« C'est un truc des années 85*, explique-t-il. *Tous les ans on nous dit qu'il faut faire quelque chose. Il faut avoir un timbre sur sa vitre arrière de la bagnole. Il y a eu le cancer, le Sahel, le Biafra... »*

Coluche refait surface.

PHILIPPE BERNARD.

A Paris

FERMETURE DES ARRIÈRE-SALLES DANS DIX BARS POUR HOMOSEXUELS

Par décision préfectorale, dix bars pour homosexuels de Paris (dans le Marais et aux Halles) ont dû fermer leurs arrière-salles obscures réservées aux ébats de groupe. Ces *backrooms* doivent désormais être « éclairées » et accessibles à tous. Les responsables d'établissements ayant refusé d'appliquer cette règle ont dû fermer leurs portes pour des durées de un à trois mois.

Selon la police judiciaire, les impératifs de sécurité et un souci d'équité, par rapport aux établissements pour hétérosexuels récemment fermés, motivent ces décisions.

● *Inculpation de deux employés de l'hospice de Grandvilliers.* – M. Roger Bure, cinquante-huit ans, et M. Jean Waro, trente-neuf ans, employés de l'hospice de Grandvilliers (Oise), où quatorze personnes ont été tuées et une dizaine d'autres blessées au cours d'un incendie dans la nuit du 8 au 9 janvier dernier, ont été inculpés d'homicide et blessures involontaires, samedi 2 mars, par M. Eric Gillet, juge d'instruction à Beauvais.

Les deux hommes avaient, dans l'après-midi du 8 janvier, utilisé un petit chalumeau pour réchauffer, dans les combles de l'établissement, des conduites d'eau gelées. – *(Corresp.)*

MORT DU FRÈRE DE GRACE KELLY

L'ancien athlète John Kelly, président du comité olympique américain, est mort samedi 2 mars, à Philadelphie (Pennsylvanie), alors qu'il faisait du jogging. Il aurait été victime d'une crise cardiaque. Frère de la princesse Grace de Monaco, il appartenait à l'une des familles les plus en vue de Philadelphie. Grand amateur d'aviron comme son père, titulaire de trois médailles d'or olympiques, John Kelly avait lui-même obtenu une médaille de bronze à Melbourne en 1956.

● *Un policier blessé dans un train à Lyon par deux malfaiteurs.* – M. Georges Collignon, officier de paix principal en tenue, âgé de cinquante-quatre ans, voyageant dans le train Paris-Marseille pendant la nuit du 2 au 3 mars a été blessé par deux malfaiteurs qui tentaient de voler deux voyageurs. Alors que le train arrivait en gare de Lyon, le policier a été touché à l'estomac d'une balle tirée à bout portant. Il a été hospitalisé. Les deux agresseurs, Thierry et Patrick Waltisperger, frères jumeaux âgés de vingt-quatre ans, ont été écroués.

● *Incendie au marché de Rungis.* – Un incendie, dont l'origine n'a pu encore être déterminée, a détruit, le dimanche 3 mars, vers 6 heures, la presque totalité d'un pavillon de fruits et légumes du MIN (Marché d'intérêt national) de Rungis (Val-de-Marne). Selon une première estimation, les dégâts pourraient se monter à 20 millions de francs. Les flammes ont détruit pratiquement toute une aile du pavillon (2 000 mètres carrés).

MÉDECINE

Le premier test de dépistage du SIDA est autorisé aux Etats-Unis

La mise sur le marché du premier test sanguin destiné à dépister le SIDA a été autorisé le 2 mars aux Etats-Unis. Cette décision a pour but d'éviter que le sang donné par des personnes ayant été exposées au SIDA puisse être utilisé pour des transfusions.

Mme Margaret Heckler, secrétaire à la santé, a annoncé que, pour l'instant, seuls les laboratoires Abbott avaient reçu la licence de fabrication et de commercialisation du test. Une autorisation similaire devrait être accordée très prochainement à quatre autres sociétés pharmaceutiques américaines. Il s'agirait de Du Pont de Nemours, Electronucleonics, Litton Bionetics et Travenol Genentech. Ce test, qui devrait être disponible dans toutes les banques de sang des Etats-Unis avant la fin du mois, sera pratiqué systématiquement sur chaque donneur.

Un tel test ne permet pas de poser un diagnostic de SIDA : il ne sert qu'à détecter la présence dans le sang d'anticorps anti-LAV. Il n'indique donc pas que le donneur de sang a été en contact avec ce virus, pas plus qu'il ne donne de renseignements concernant une contagiosité éventuelle. En revanche, tous les patients atteints de SIDA possèdent dans leur sang des anticorps anti-LAV. C'est la raison pour laquelle ce test de dépistage devrait servir à éviter que le sang donné par des personnes ayant contracté le SIDA ne puisse être utilisé pour des transfusions. On estime que, sur quelque huit mille cas de SIDA diagnostiqués aux Etats-Unis, plus d'une centaine ont été contractés à l'occasion d'une transfusion sanguine.

En France, la société Pasteur Diagnostics a mis au point un tel test de dépistage. Son utilisation systématique lors des transfusions sanguines n'est pas encore officiellement autorisée.

F. N.

● *Le troisième homme au cœur artificiel à nouveau opéré.* — M. Murray Haydon, le troisième homme au cœur artificiel, a subi, samedi 3 mars, une opération chirurgicale de près de deux heures destinée à déterminer la cause de l'hémorragie intrathoracique, dont il souffrait depuis cinq jours. D'après un porte-parole de l'hôpital de Louisville, il existait une minuscule ouverture au niveau de l'oreillette droite du cœur. L'intervention s'est, semble-t-il, bien passée, mais des incertitudes subsistent sur ses suites. — *(AFP, Reuter.)*

SCIENCES

L'ANNULATION DU VOL DE CHALLENGER

Partie remise pour Patrick Baudry

« Ce n'est que partie remise. » Bien que déçu à l'annonce, par la NASA, de l'annulation de la mission à laquelle il devait participer à bord de la navette spatiale Challenger, l'astronaute français Patrick Baudry garde confiance. Certes, personne ne sait encore à quelle date se présentera une nouvelle opportunité de vol pour le Français, mais on espère en savoir un peu plus mercredi 6 mars, avec la réunion commune que tiendront à Washington l'Agence spatiale américaine et le Centre national d'études spatiales (CNES).

Pour le directeur de cet organisme, M. Frédéric d'Allest, *« plusieurs scénarios seront prochainement envisagés »*, mais il est *« très possible »* que cette rencontre franco-américaine ne donne pas lieu aussitôt à des décisions définitives. Va-t-on, comme cela à été avancé par certains, procéder à un « basculement » de l'équipage de Challenger sur la navette Discovery, ce qui permettrait à Patrick Baudry, mais aussi au sénateur américain Jake Garn, de voler à la fin de ce mois ou au début d'avril ? Va-t-on, au contraire, maintenir l'équipage de Discovery aux commandes de la navette et modifier simplement sa charge utile pour installer dans la soute un des satellites de télécommunications canadien Anick C-1 que Challenger devait mettre en orbite ?

M. d'Allest ne doute pas des bonnes intentions de la NASA pour caser l'astronaute français. Si celui-ci perd une occasion de voler dans l'immédiat, il pourra peut-être, avec la nouvelle mission qui lui sera proposée, gagner une ou deux journées de vol supplémentaires, restant en orbite cinq à six jours au lieu de quatre.

DES SCIENTIFIQUES ITALIENS RÉCLAMENT UN SYNCHROTRON « JUNIOR » DANS LEUR PAYS

Trieste *(AFP)*. — Des scientifiques italiens réunis samedi 2 mars à Trieste ont demandé la création d'un synchrotron «junior», situé dans la péninsule, pour faire pièce à l'accélérateur européen de particules qui pourrait être installé à Grenoble (Isère).

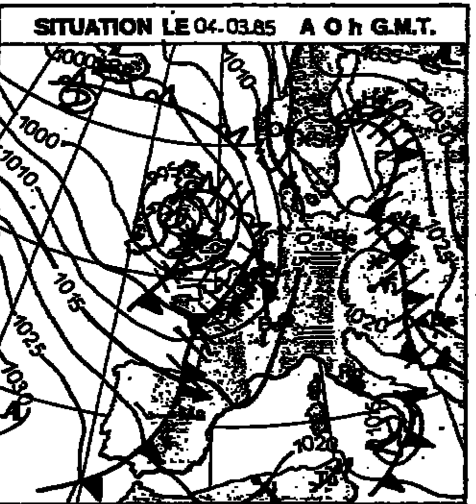
Le choix prévisible de Grenoble, vivement contesté par l'Italie, qui avait, à l'époque, proposé la candidature de Trieste, n'a pas découragé la communauté scientifique italienne. Une résolution adoptée samedi affirme qu'il est possible de construire un synchrotron à rayons X mous et ultraviolets, accélérant des électrons de basse énergie (1,5 GeV), qui compléterait l'instrument de 5 GeV prévu à Grenoble. *« Un laboratoire de ce type permettrait un saut de qualité dans la recherche scientifique et techonologique en Europe, dans de nombreuses disciplines : étude de la matière, physique des semi-conducteurs et des métaux, contrôle des matériaux, chimie de la macromolécule, applications à la médecine »*, affirme le document en relevant que certaines recherches ne pourront être effectuées à Grenoble. La construction de ce synchrotron «junior» durerait six ans et coûterait 750 millions de francs pour le gros œuvre et 6,5 millions par an en frais de gestion.

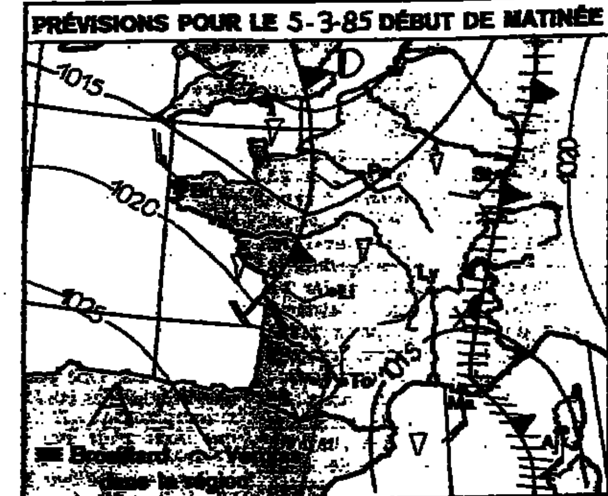
ENVIRONNEMENT

● *Réunion franco-allemande sur la « voiture propre ».* — Le ministre français de l'environnement, Mme Huguette Bouchardeau, et le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Martin Bangemann, se sont rencontrés dimanche 3 mars à Bonn avec une dizaine d'experts pour tâcher de trouver un compromis sur la «voiture propre» avant le conseil européen de l'environnement prévu à Bruxelles le 7 mars. La France s'efforce d'obtenir que l'Allemagne n'introduise pas unilatéralement l'essence sans plomb et les voitures à pot d'échappement catalytique, comme celle-ci en a l'intention.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le lundi 4 mars à 0 heure et le mardi 5 mars à 24 heures.

Le temps perturbé d'Ouest va se maintenir sur le France. Après le passage d'une perturbation active, la traîne s'établira sur la plus grande partie du pays.

Mardi matin, d'épais nuages et pluies abondantes sur les régions allant de la Corse aux Alpes, au Jura, aux Vosges et à l'Alsace. Il neigera en montagne vers 600 à 800 mètres. Sur les autres régions, temps encore chargé, avec quelques ondées locales plus fréquentes au nord de la Loire.

Les températures au lever du jour varieront entre 2 et 4 degrés du Nord au Sud.

Au cours de la journée la zone de mauvais temps va régresser lentement pour se localiser en soirée de la Corse à la Provence et aux Alpes. Des averses encore fréquentes et violentes avec parfois de la grêle du Centre au Nord-Est.

Sur la moitié ouest de la France, des éclaircies se développeront l'après-midi.

Les températures oscilleront entre 10 et 14 degrés des côtes de la Manche à celles de la Méditerranée.

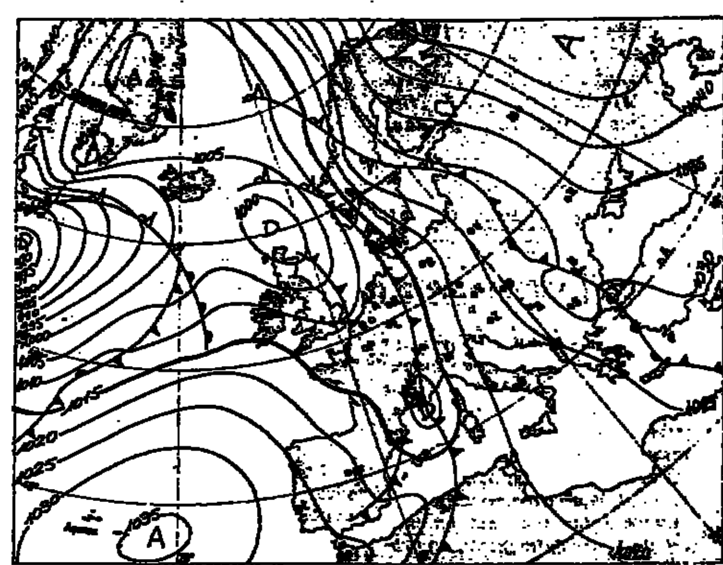
Sur la Corse des orages locaux éclateront au milieu de la journée. Le vent d'ouest à nord-ouest modéré dans l'ensemble soufflera en rafales sous les grains.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le lundi 4 mars à 7 heures, de 1 006 millibars, soit 755,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 mars ; le second, le minimum de la nuit du 3 mars au 4 mars : Ajaccio, 15 et 3 degrés; Biarritz, 16 et 7; Bordeaux, 15 et 7; Bourges, 14 et 6; Brest, 10 et 5; Caen, 12 et 6; Cherbourg, 10 et 5; Clermont-Ferrand, 12 et 5; Dijon, 11 et 4; Grenoble-St-M.-H., 14 et 3; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 5; Lille, 9 et 8; Lyon, 12 et 6; Marseille-Marignane, 15 et 10; Nancy, 11 et 3; Nantes, 12 et 6; Nice-Côte d'Azur, 15 et 8; Paris-Montsouris, 13 et 7; Paris-Orly, 12 et 6; Pau, 16 et 6; Perpignan, 18 et 9; Rennes, 11 et 6; Strasbourg, 12 et 5; Tours, 13 et 6; Toulouse, 14 et 6; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 3; Amsterdam, 9 et 7; Athènes, 13 et 10; Berlin, 9 et −1; Bonn, 10 et 5; Bruxelles, 9 et 8; Le Caire, 19 et 9; îles Canaries, 22 et 15; Copenhague, 2 et 0; Dakar, 27 et 18; Djerba, 23 et 6; Genève, 5 et −4; Istanbul, 7 et 1; Jérusalem, 10 et −2; Lisbonne, 15 et 7; Londres, 10 et 4; Luxembourg, 7 et 4; Madrid, 12 et 4; Montréal, −7 et −15; Moscou, −5 et −10; Nairobi, 28 et 14; New-York, 7 et 0; Palma-de-Majorque, 17 et 7; Rio-de-Janeiro, 28 et 22; Rome, 13 et 3; Stockholm, −4 et −6; Tozeur, 19 et 10; Tunis, 18 et 7.

PRÉVISIONS POUR LE 5 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

CONFÉRENCES

L'HOMME CHASSEUR. — Le Musée de l'homme organise, du 11 au 16 mars, à 18 h 30, un cycle de conférences sur le thème de l'homme chasseur. Seront examinés successivement les différents types de chasse dans diverses régions du globe.

★ **Renseignements : 553-70-60.**

SPORTS ET LOISIRS

PASSE-MONTAGNE. — La société Passe-Montagne propose aux fervents d'alpinisme, de ski, de spéléologie et de randonnées des soirées-débats les mercredis à 19 heures : le 6 mars, sur le thème « La montagen en hiver » ; le 20 mars : « Le grand paradis à skis » ; le 17 avril : « Zanskar (Himalaya) » ; le 24 avril : « La haute route de la Bernina ».

★ **Passe-Montagne, 19, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris. Tél. : (1) 357-08-47.**

STAGE

ASSISTANTE DE GÉRANCE DANS L'IMMOBILIER. — Le centre d'étude et de formation pour le logement et l'urbanisme (CEFLU) organise, du 1er avril au 30 juin, des stages de conversion pour les femmes demandeurs d'emploi désirant devenir assistante de gérance dans l'immobilier.

Ce stage donne aux femmes qui relèvent du régime d'assurance-chômage la possibilité de bénéficier de leurs indemnités, mais cinq stagiaires pourront être rémunérées par l'Etat dans le cadre du régime de solidarité.

La participation financière fixée à 4 500 F pourra être prise en charge totalement ou partiellement par les ASSEDIC.

Des emplois seront proposées à l'issue du stage. Ce dernier comprend deux mois d'enseignement théorique et un mois en entreprise. Le nombre des stagiaires est limité à vingt. Il leur est demandé un niveau équivalent à celui du baccalauréat.

★ **CEFLU, 5, rue Vivienne, 75008 Paris. Tél. : (1) 522-50-10.**

PARIS EN VISITES

MARDI 5 MARS

« Les manufactures des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (Caisse nationale des monuments historiques).

« Saint-Germain-l'Auxerrois et son quartier », 15 heures, métro Louvre (Botteau).

« Les ateliers de fabrication de l'hôtel de la Monnaie », 14 heures, 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, portail central (Jaslet).

ÉCHECS

APRES L'ANNULATION DU CHAMPIONNAT DU MONDE

Karpov : *« J'aurais pu gagner par 6-0 à la 31e partie... »*

Comme son challenger Garry Kasparov, le champion du monde Anatoli Karpov a exprimé son *« inquiétude »* devant la décision de M. Campomanès, président de la Fédération internationale des échecs (FIDE) de laisser au prochain congrès de la FIDE le soin de mettre au point le règlement du nouveau championnat du monde. Le congrès doit en effet se tenir fin août à Gratz (Autriche), quelques jours seulement avant le match dont l'ouverture a été fixée au 2 septembre, à Moscou ou à Londres, selon M. Campomanès.

Dans un entretien avec l'agence TASS, publié le samedi 2 mars, Karpov analyse le championnat annulé alors qu'il menait 5 à 3, après quarante-huit parties : *« Dans la première partie du match, j'ai acquis un supériorité stratégique et tactique sur Kasparov qui a fait preuve d'une trop grande assurance. Lors de la phase suivante, mon adversaire a changé radicalement de tactique, évitant de prendre le moindre risque, même dans les positions prometteuses »*.

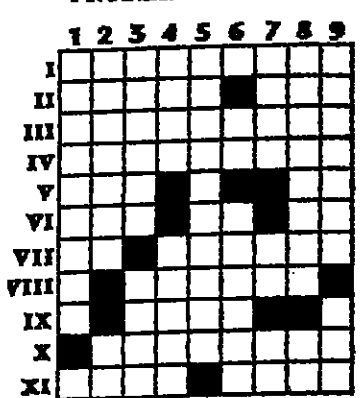
Le champion du monde déclare encore qu'après avoir mené 4-0 en seulement neuf parties, il ne s'est pas *« efforcé d'exacerber le combat »*. *« Peut-être ai-je commis une erreur, il fallait battre le fer quand il était chaud. »* Karpov poursuit : *« J'aurais pu gagner le match par 6-0 lors de la trente et unième partie. J'avais un pion de plus, mais j'ai été victime du zeitznot* (manque de temps) *et je n'ai pas joué de la meilleure façon. La fatigue se faisait déjà sentir. »*

Evoquant la dernière phase de son affrontement avec Kasparov, Karpov a reconnu qu'il était *« fatigué »*. *« Toutefois*, a-t-il déclaré, *les bruits et les faux bruits selon lesquels, j'étais dans un état d'épuisement au point de ne pouvoir poursuivre le match ne correspondent pas à la réalité »*.

Enfin, le champion du monde a indiqué qu'il allait *« avant tout se reposer »*, analyser en détail les quarante-huit parties disputées contre Kasparov puis *« participer à un tournoi »*. Il n'a pas précisé s'il prendrait part au tournoi de Linarès (Espagne) qui doit débuter le 6 mars, ainsi que l'avait laissé entendre une source échiquéenne à Moscou (*le Monde* du 27 février).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3915



HORIZONTALEMENT

I. Peut être réfrigéré ou n'est pas réfrigérant. — II. A donc été maté. Fait abandonner le vaisseau. — III. Font des pointes. — IV. On les a dans la peau mais on ne les porte pas dans notre cœur. — V. Peut avoir plusieurs étages. Pièce étrangère. — VI. Lit vendéen. Attire les regards. Se couchent après les étoiles. — VII. Note. Passent leur temps à la fenêtre. — VIII. Violences ou douceurs. — IX. Embarcation. — X. Sujet de classe. — XI. Mange à belles dents. Peut aller du simple savon à la grosse querelle.

VERTICALEMENT

1. Travail d'orfèvre ou de casseur. — 2. Résultat d'une recherche appliquée. Mesure. — 3. Spécialiste d'opérations militaires. Elément du maquis. — 4. Vaut le coup. Accompagne tout ce qui est plat. — 5. Permet de juger la présence d'esprit. — 6. Abréviation scolaire. Bonnes bouilles. — 7. Le contraire d'un accord de moujik. En mesure. Manque d'étoffe. — 8. Nos vœux les plus chers. Négation. — 9. Divisions d'un litre. Ses voiles sont gonflées par un souffle poétique.

Solution du problème n° 3914

Horizontalement

I. Harponneur. Saut. — II. Evanouissement. — III. Ma. Esope. — IV. Armurier. St. Ste. — V. Ti. Mannequin. Et. — VI. Octopode. Svelte. — VII. Meule. Ce. — VIII. Rot. Tapissier. — IX. Légiste. Te. — X. Tunisienne. Aces. — XI. Nesle. On. — XII. Ale. El. Crapauds. — XIII. Io. Croche-pied. — XIV. Ria. Nouer. Réas. — XV. Echecs. Edesse.

Verticalement

1. Hématome. Traire. — 2. Avarice. Lu. Loïc. — 3. Râ. Turenne. Ah ! — 4. Pneumologie. — 5. Oô. Rapetisser. — 6. Nu. Ino. Sillons. — 7. Ni. Endettée. Co. — 8. Es. Réc. Aen. Chut ! — 9. Usé. Nérée. — 10. Ressuscité. Apre. — 11. Motivés. Epi. — 12. Sep. Ne. Spa. Aéré. — 13. Anes. Lui. Coudes. — 14. Ut. Têt. Etend. As. — 15. Déterrés. Sise.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 3 mars 1985 :

DES DÉCRETS

● Du 28 février 1985 fixant les conditions dans lesquelles les banques populaires pourront incorporer à leur capital social une partie de leurs réserves.

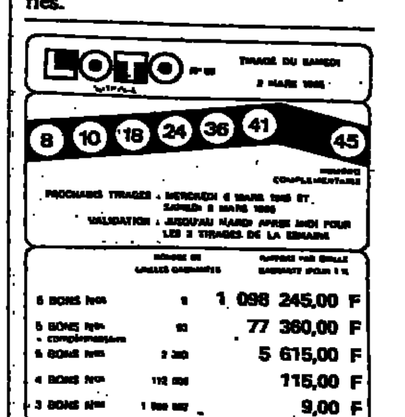
● Du 1er mars 1985 relatif aux prêts de consolidation consentis aux rapatriés en application de l'article 7 de la loi du 6 janvier 1982 portant diverses dispositions relatives à la réinstallation des rapatriés.

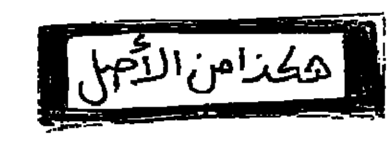
● Du 1er mars 1985 pris pour l'application des dispositions de la loi du 13 juillet 1984, relatives à la caisse des Français de l'étranger.

● Du 1er mars 1985 pris pour l'application des dispositions de la loi du 13 juillet 1984, relatives à la généralisation de l'accès aux assurances volontaires, au séjour temporaire en France des assurés volontaires et à la participation des employeurs.

UN ARRÊTÉ

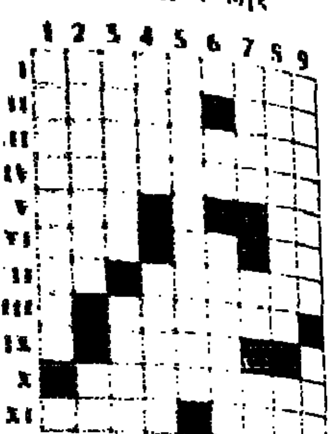
● Du 15 janvier 1985 relatif à l'équipement des véhicules automobiles autilisant comme source d'énergie les gaz de pétrole liquéfiés.





culture

MOTS CROISÉS



Un honorable Festival Beethoven

Aucune épreuve n'est plus redoutable qu'un Festival Beethoven à une époque où nous hébergeons tous les grands orchestres du monde. L'Orchestre Lamoureux s'en est sorti honorablement le 3 mars, devant son public fidèle de Pleyel. Il y avait bien quelques attaques pas très nettes, une homogénéité un peu floue dans certains pupitres de cordes, parfois certains phrasés schématiques, mais la sonorité d'ensemble était belle et l'élan de tous les musiciens fort significatif *de leur amour intact de* la musique.

Les interprétations d'Emmanuel Krivine ont confirmé les qualités de ce chef de trente-huit ans. Après une *Ouverture de Coriolan* trop lente, pas assez tendue et dramatique, la *Deuxième Symphonie* étincelait de vitalité. La *Septième Symphonie*, si elle semblait un peu masive et manquait de souffle dans l'allegro initial, de fluidité dans l'allegretto, rejoignait les cimes dans le scherzo très vibrant et un final à perdre haleine.

Krivine, qui bénéficie d'une réelle indépendance des bras, devenue rare aujourd'hui, devra cependant assouplir une gestique trop raide, très précise et claire, certes, mais qui parfois empêche les phrases de respirer et de prendre leur envol.

JACQUES LONCHAMPT.

Emmanuelle Béart en call-girl

Plusieurs scénaristes ont travaillé sur le sujet de *l'Amour en douce* sans arriver à lui donner un ton précis : comédie de caractère, étude de mœurs acide ou mélange des deux. La mise en scène d'Edouard Molinaro se traîne, butte sur les obstacles du scénario, s'envole seulement *dans quelques séquences romantiques*, à Aix-en-Provence ou en Bretagne.

Daniel Auteuil, décidément, veut élargir son emploi. Il est un avocat qui trompe sa femme, souffre d'être supplanté auprès d'elle par Jean-Pierre Marielle et s'éprend d'une call-girl très jolie et intellectuelle envers qui, à la suite d'un malentendu, il se montre tyrannique et méprisant.

Si ce personnage bourré de *préjugés, sous ses allures* d'homme à la page, avait été socialement plus étudié, il serait odieux mais l'acteur tient, tout de même, à paraître sympathique. Or Marielle l'est plus que lui et aussi Sophie Barjac dans le rôle de l'épouse bafouée et révoltée.

Mais le charme clignotant de ce film vient d'Emmanuelle Béart. A Samantha, la call-girl, elle donne une psychologie qui laisse entrevoir ce qu'aurait pu être, en bien, cette histoire ratée.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

Pour parler du nez, il faut l'entendre

Encore une polémique à Cannes autour du nouveau Palais des festivals où, le 28 février, Jacques Weber, qui interprétait *Cyrano de Bergerac*, dans la pièce mise en scène par Jérôme Savary, a brusquement quitté les planches alors qu'il abordait la « tirade des nez ». Les quelque deux mille spectateurs n'entendaient rien et protestaient vivement. *« Ce n'est pas un caprice de star*, a expliqué l'acteur. *Je n'ai pas quitté la scène, c'est le public qui a demandé l'arrêt du spectacle. Il valait mieux rembourser. L'acoustique est déplorable. Je ne remettrai jamais plus les pieds dans cette salle. »* La direction du Palais des festivals, qui inaugurait le grand auditorium (deux mille cinq cents places), reproche de son côté à Jacques Weber d'être monté sur scène à moitié aphone.

Le 1er mars, devant une salle comble et chaleureuse, c'est Pierre Santini qui s'est lancé dans un auditorium où l'on avait multiplié les micros. Et le lendemain, Jean d'Alric, sociétaire de la Comédie-Française, a pris le relais.

MICHEL VIVES.

VARIÉTÉS

TOURÉ KUNDA EN TOURNÉE

Voyage organisé sur tempos brûlants

Touré, c'est l'éléphant, et Kunda la famille, en soninké, la langue maternelle des frères Touré : Ismaël, Sixu et Ousmane. Le quatrième, Amadou, est mort d'un arrêt cardiaque sur scène, le 25 janvier 1983. L'album *Amadou Tilo* lui est dédié.

D'année en année, le groupe prend de l'assurance, élargit son public. Les deux concerts donnés les vendredi 1er et samedi 2 mars à l'Espace Balard affichaient complet et, de toute évidence, on n'était pas venu en curieux. Les quelque quinze mille spectateurs connaissaient les morceaux, les attendaient, les accompagnaient et les fêtaient. De fête, il s'agit bien, même si le cadre ne s'y prête pas : il en faut de la chaleur, et du cœur, pour égayer un chapiteau comme celui-là !

La musique de Touré Kunda est à la fois un arrêt et un transport : arrêt dans le temps avec ses rythmes qui s'enchevêtrent et se répondent, ses mélodies en apesanteur, intemporelles. Le transport est ailleurs, en Casamance, la terre d'origine des frères Touré, et par extension sur le continent africain, comme l'indique la carte dessinée sur les triangles qui entourent le plateau. Un voyage organisé sur tempos brûlants.

Ils sont dix sur scène – trois percussionnistes qui chantent aussi, une choriste, un batteur, une basse, une guitare, un clavier et deux cuivres – tous liés par la musique, bien sûr, un feeling nonchalant, mais surtout par *le plaisir d'être là, de construire, de* communiquer avec le public. L'année passée, ils ont entrepris une tournée en Afrique de l'Ouest (Côte-d'Ivoire, Gambie, Mali, Sénégal) à la manière d'une caravane, jouant sur des camions aménagés en scène quand les infrastructures manquaient – ils en ont gravé le témoignage sur la cire d'un double album enregistré *Live*, qui s'est vendu à plus de soixante-dix mille exemplaires.

Parti de Paris et signé par le label indépendant français Celluloïd, Touré Kunda se dirige sur les traces internationales de ses homologues d'Afrique anglophone (Fela, Sunny Adé) avec ce même esprit « ambassadeur tiers-mondiste » qui les caractérise. Musicalement, pourtant, ils sont plus proches des groupes de reggae anglais à la Steel Pulse, qui ont reçu l'héritage de Bob Marley, son esprit de synthèse, son goût pour les harmonies éthérées. La nature ethnique est moins marquée, plus digérée que chez Fela ou Adé.

Sans aliéner leur spécificité, les *frères Touré ont rencontré dans un* studio parisien Bill Laswell (le producteur de Herbie Hancock, John Lydon, Mick Jagger et bientôt Miles Davis) pour un nouvel album qui donne le ton d'un afro-rock tourné vers les sons du moment. La tournée qu'ils effectuent actuellement est l'occasion pour eux d'en donner la primeur et pour nous de retrouver la magie des mélodies diaphanes et des voix lumineuses.

ALAIN WAIS.

★ Le 5 mars à Lille ; le 6 à Charleville-Mezières ; le 7 à Bruxelles ; le 8 à Strasbourg ; le 9 à Evry ; le 14 à Lyon ; le 15 à Clermont-Ferrand ; le 16 à Poitiers ; le 19 à Quimper ; le 20 à Rennes ; le 23 à Orléans.

★ Discographie chez Celluloïd.

Zénith, Bercy : on demande spectateurs

L'ouverture, il y a un an, du Zénith (6 000 places) et de Bercy (15 000 places) a créé une surenchère de la production : les chanteurs se bousculent à l'affiche de l'une ou l'autre salle sans, apparemment, trop se soucier de leur capacité à faire venir les spectateurs. C'est ainsi que le mouvement de location pour le premier spectacle de Sheila, produit à grands frais et prévu au Zénith pour un mois, a longtemps inquiété les producteurs. Catherine Lara, qui avait précédé Sheila et qui, l'année dernière, ne faisait pas salle comble à l'Olympia (2 200 places), a dû chanter dans un Zénith réduit à la moitié de sa contenance par la fermeture d'un rideau de salle. Johnny Hallyday lui-même, quatre mois à l'affiche du Zénith, n'avait vraiment rempli que durant le premier mois et les fins de semaine des autres mois – ce qui est déjà *un exploit*.

Le désir de se produire dans des lieux de plus en plus grands coïncide avec une période où le public éventuel, sollicité par les *diverses formes de loisirs et les* impulsions de la mode, coincé par une capacité financière moins forte qu'autrefois, doit faire des choix.

Les dernières tournées des chanteurs dans les régions ont été catastrophiques, les gens préférant suivre le mouvement général vers les sports d'hiver plutôt que d'aller entendre un artiste que, de toute façon, ils pourraient voir une semaine ou l'autre sur le petit écran. Le grand public de télévision, celui qui a dépassé vingt-cinq ans, se déplace d'ailleurs de moins en moins pour un concert ou un tour de chant, et les chanteurs survivants des années 60, même s'ils ont su retenir l'attention des générations plus jeunes, souffrent à présent de cet état de fait.

Seul le comique fait le plein. Partout. Il n'est sujet à aucune contingence. Le rire, plus que jamais, est une mine d'or exploitée sous toutes ses formes, de la farce parodique à la fine carricature. La concurrence, ici, n'est pas une gêne. On la sollicite presque.

CLAUDE FLÉOUTER.

LETTRES

LA MORT DE L'ÉCRIVAIN CHARLOTTE DELBO

La mémoire d'Auschwitz

Nous apprenons la mort de l'écrivain Charlotte Delbo, le vendredi 1er mars, à Paris. Elle était âgée de soixante et onze ans.

« Je reviens d'au-delà de la connaissance, disait Charlotte Delbo, *il faut maintenant désapprendre, je vois bien qu'autrement je ne pourrais plus vivre. »*

Comment continuer de vivre, en effet, si l'on garde dans son corps la mémoire des coups, de la faim, de la soif, de la peur et du mépris ? Cependant, Charlotte Delbo s'est souvenue, en écrivant pour les autres et pour elle-même. Elle revenait d'Auschwitz. Elle avait passé là-bas, durant les sombres années 40, une partie de sa jeunesse.

Je me rappelle notre première rencontre, en 1965, dans son appartement de la rue Lacépède, à Paris. Charlotte s'inquiétait de savoir si je lui rendais visite pour connaître la couleur de ses yeux – qui étaient d'ailleurs très beaux. Je l'ai rassurée. Son livre m'avait bouleversé. *Mais comme le mot est faible !* Comme les mots nous trahissent ! Ce livre m'avait fait comprendre tant de choses !

Il s'intitulait *Aucun de nous ne reviendra*. Charlotte l'avait écrit en 1946. Elle avait mis longtemps à le publier, par pudeur peut-être. Chaque fois que je le relisais, les mots de Rimbaud se promenaient dans mon esprit : la beauté injuriée... Charlotte racontait la monstruosité, elle montrait la barbarie, mais elle disait surtout l'injure faite à la beauté d'un visage qu'on mutile. Je découvrais un ouvrage sur les camps qui était une sorte de poème d'amour. Et le poème le plus juste, par un mélange d'extrême passion et d'extrême délicatesse.

Les lecteurs de Charlotte Delbo allaient retrouver la même voix si étrange – à cause de sa tendresse – dans les livres qui ont suivi : une pièce de théâtre, *Qui rapportera ces paroles ?*, et deux autres récits formant avec *Aucun de nous ne reviendra* la triologie d'*Auschwitz et après*. Dans *Une connaissance inutile*, Charlotte évoque son arrivée au camp, *« un matin de janvier 1943 »* : *« Les wagons s'étaient ouverts au bord d'une plaine glacée. C'était un endroit d'avant la géographie. » « Au début*, se souvient-elle, *nous voulions chanter »*, mais les mots *« ne faisaient plus se lever aucune image »*. Elle dépeint aussi les sentiments qu'éprouvaient les femmes lorsqu'elles entrevoyaient les hommes qui partageaient leur infortune : *« Nous les aimions. Nous le leur disions des yeux, jamais des lèvres. Cela leur aurait semblé étrange. Ç'aurait été leur dire que nous savions combien leur vie était fragile. Nous dissimulions nos craintes. Nous ne leur disions rien qui pût les leur révéler mais nous guettions chacune de leurs apparitions, dans un couloir ou à une fenêtre, pour leur faire sentir toujours présentes notre pensée et notre sollicitude. »*

Alceste et les bourreaux

Les écrivains correspondants de guerre qui avaient découvert les camps, en 1945, se posaient la question : que peut la littérature devant tant de crimes ? Charlotte trouvait la question mal formulée : elle ne se demandait pas ce que peut la littérature, mais ce qu'elle doit. Le métier d'écrivain, selon Charlotte Delbo, c'était de témoigner sur notre siècle, et sur le désespoir qui nous atteint, que nous le sachions ou non, lorsqu'on défigure un visage, quel qu'il soit.

Arrêtée et déportée parce qu'elle faisait partie d'un mouvement de résistance – le réseau Politzer, – Charlotte avait été, avant la guerre, l'assistante de Louis Jouvet. Connaissant admirablement le théâtre, elle reconstituait, avec ses compagnes de captivité, le texte du *Malade imaginaire*, pour ne pas laisser au malheur tous les droits. D'autres fantômes se mêlaient aux pensées de Charlotte, à Birkenau : quand ce n'était pas Dom Juan, c'était Ondine, ou Antigone, ou Alceste. Celui-ci ne s'était pas douté qu'il devrait subir, un jour, le voisinage des bourreaux.

Au retour du camp, Charlotte retrouva Louis Jouvet, qui l'avait tant impressionnée naguère, et se permit de lui avouer qu'elle n'aurait plus jamais *peur de lui. Jouvet n'offrit*, pour toute réponse, qu'un silence guetté par les larmes.

Charlotte Delbo n'éprouvait aucun désir de vengeance quand elle songeait aux SS. Elle aimait trop la vie pour donner au ressentiment ce qu'il réclame. Je me souviens de sa curiosité, de ses inclinations pour les gens, et du soin qu'elle mettait dans les moindres gestes de l'existence. Qu'une personne revenue de la pire détresse ait conservé un tel goût de vivre, cela tordait le cou à nos petites mélancolies, comme à nos vaines querelles.

FRANÇOIS BOTT.

[Née le 10 août 1913, à Vigneux-sur-Seine, Charlotte Delbo fit partie, avant-guerre, de la Jeunesse communiste. Elle était alors l'assistante de Louis Jouvet.

Elle fut arrêtée le 2 mars 1942, ainsi que son mari, Georges Dudach. Ils avaient, tous les deux, une activité dans la Résistance. Georges Dudach allait être fusillé, le 23 mai 1942 au mont Valérien. D'abord emprisonnée à la Santé, Charlotte Delbo fut transférée à Romainville, le 24 août 1942, avant d'être déportée en janvier 1943. Dans *le Convoi du 24 janvier* (Editions de Minuit, 1965), elle a retracé les biographies des femmes qui furent emmenées avec elle au camp d'Auschwitz-Birkenau. Par la suite, elle allait être envoyée à Ravensbrück.

Après la guerre, Charlotte Delbo travailla pour l'ONU, remplissant notamment des missions en Israël et en Grèce. A partir des années 60, elle travailla au CNRS, devenant la collaboratrice du philosophe Henri Lefebvre.

Outre *le Convoi du 24 janvier* et les trois récits constituant la trilogie d'*Auschwitz et après – Aucun de nous ne reviendra* (Gonthier, 1965, Editions de Minuit, 1970), *Une connaissance inutile* (Minuit, 1970), *Mesure de nos jours* (Minuit, 1971), – Charlotte Delbo a publié deux essais : *les Belles Lettres* (Minuit, 1961), *la Théorie et la Pratique* (Anthropos, 1969), ainsi que plusieurs pièces de théâtre : *la Sentence* (P.-J. Oswald, 1972), *Qui rapportera ces paroles ?* (P.-J. Oswald, 1974), *Maria Lusitania* et *le Coup d'État* (ces deux pièces réunies dans le même volume, P.-J. Oswald, 1975).

Qui rapportera ces paroles ? a été représenté au Théâtre Cyrano, en 1974.]

■ **FONDATION APPLE. – La Fondation Apple pour le cinéma (qui, en 1984, avait pris la relève de la Fondation Philip-Morris) vient d'attribuer 250 000 francs au circuit indépendant Studio Action, qu'animent Jean-Max Causse et Jean-Marie Rodon. Cette prime est une aide au travail de recherche et à la diffusion.**

■ **MUSÉES DU LOUVRE, DU JEU DE PAUME ET CHATEAU DE VERSAILLES. – Le droit d'entrée des musées du Louvre et du Jeu de Paume ainsi que du château de Versailles vient de passer de treize à seize francs. Pour les autres musées nationaux, le tarif variera de huit à douze francs. La direction des musées de France rappelle que le produit des droits d'entrée est consacré à l'achat de nouvelles œuvres, et que cette hausse est notamment la conséquence de l'augmentation des prix sur le marché de l'art.**

CINÉMA

LA DIXIÈME NUIT DES CÉSARS

« Les Ripoux » sont arrivés

Les membres de l'Académie des arts de techniques du cinéma ont voté, au deuxième tour, à 66 %. Cela fait un point de plus que l'année dernière et c'était bien la moindre des choses pour le dixième anniversaire des Césars. Quant au résultat pour les hautes récompenses, il s'est trouvé conforme aux pronostics lancés un peu partout depuis plus d'une semaine ; Alain Delon et Claude Zidi ont triomphé.

Alain Delon meilleur acteur, il le méritait bien, et depuis longtemps. Mais il n'y croyait pas, sans doute, et il ne s'était pas déplacé, non plus que Gérard Depardieu (*Fort Saganne*) dont la chance, d'ailleurs, semblait bien mince, dans les cinq nominations. L'absence d'Alain Delon sera-t-elle aussi sévèrement commentée que celle de Miou-Miou, en 1980 ? Le cas est assez différent et il nous semble que, là-dessus, Coluche, chargé d'annoncer – avec Nathalie Baye – le César d'acteur, a dit ce qu'il fallait, en inventant une « lettre d'excuse », très drôle et très rosse.

Pour la première fois dans l'encore jeune histoire des Césars, un film comique est désigné le meilleur de l'année : *les Ripoux*. C'est un renversement de tendance intéressant, qui correspond d'ailleurs, au goût de plus en plus marqué du public pour le divertissement, le rire.

Les Ripoux, en son genre, c'est un bon film, bien écrit, bien joué, où l'on retrouve les qualités d'un metteur en scène, perdues dans *les Sous-Doués*, et Cie. Tout de même, il ne faut pas exagérer. Claude Zidi a reçu, également, le César du meilleur réalisateur : deux récompenses majeures (il y a eu, aussi, le montage) l'année où se trouvaient nommés, dans les deux catégories, Resnais, Rohmer, Rosi et Tavernier : c'est trop, au détriment, par exemple, des *Nuits de la pleine lune*.

Le reste du palmarès n'appelle pas de commentaires. Par rapport aux nominations, il est équitable, satisfaisant. On aime que soient consacrés Sabine Azéma (meilleure actrice) et *la Diagonale du fou*, premier film de Richard Dembo.

On attendait une grande fête à l'Empire. Elle n'a pas eu lieu, malgré les efforts pour la décoration et le cérémonial de scène, la présence de nombreuses vedettes et l'animation des « maîtres de cérémonie ». Décidément, en France, les gens de cinéma, au bout de dix ans de Césars, flottent toujours dans l'improvisé. Il y eut, pourtant, un grand moment : l'arrivée de Danielle Darrieux, souriante, casquée de blond, vêtue de blanc, quelle allure, quelle classe ! On lui a fait une ovation.

JACQUES SICLIER.

Le palmarès

Meilleur acteur : Alain Delon *(Notre histoire)* ; meilleure actrice : Sabine Azema *(Un dimanche à la campagne)* ; meilleur second rôle masculin : Richard Bohringer *(l'Addition)* ; meilleur second rôle féminin : Caroline Cellier *(l'Année des méduses)* ; meilleure première œuvre : Richard Dembo *(la Diagonale du fou)* ; meilleur réalisateur : Claude Zidi *(les Ripoux)* ; meilleur film français : *les Ripoux* (Claude Zidi) ; meilleur film étranger : *Amadeus* (Milos Forman).

Meilleur jeune espoir masculin : Pierre-Loup Rajot *(Souvenirs, souvenirs)* ; meilleur jeune espoir féminin : Laure Marsac *(la Pirate)* ; meilleur scénario original : Bertrand Blier *(Notre histoire)* ; meilleur scénario tiré d'une œuvre : Bertrand Tavernier et Colo Tavernier *(Un dimanche à la campagne)*.

Meilleure musique : Michel Portal *(les Cavaliers de l'orage)* ; meilleure photo : Bruno de Keyser *(Un dimanche à la campagne)* ; meilleur décor : Jacques Saulnier *(Un amour de Swann)* ; meilleur son : Guy Level, Harald Maury, Dominique Hennequin *(Carmen)* ; meilleur montage : Nicole Saunier *(les Ripoux)* ; meilleurs costumes : Yvonne Sassinot de Nesle *(Un amour de Swann)* ; Meilleur court métrage d'animation : *la Boule* (Alain Ughetto) ; meilleur court métrage documentaire : *la Nuit du hibou* (François Dupeyron) ; meilleur court métrage de fiction : *Première classe* (Medhi El Glaoui) ; meilleur film publicitaire : *la Vautour, pour Hertz* (Jean-Jacques Annaud) ; meilleur film francophone : *Wend Kuuni* (Gaston Kaboré, Haute-Volta).

César des Césars : *le Vieux Fusil*, de Robert Enrico.

Césars d'honneur : Danielle Darrieux (actrice), Christian-Jaque (réalisateur) ; Alain Poiré (producteur) ; Christine Gouze-Renal (productrice).

DISPARITION DU PRODUCTEUR CHINOIS RUNME SHAW

Le producteur Runme Shaw, fondateur avec son frère Run Run Shaw d'un véritable empire cinématographique à Hongkong, est mort samedi 2 mars dans un hôpital de Singapour. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Originaire de Shanghai, Runme Shaw forma avec son frère un tandem de production cinématographique dès 1924 à Hongkong. Les « Shaw brothers » furent pendant près de quarante ans le label obligé de la plupart des productions fabriquées dans le Sud-Est asiatique : épopées historiques, comédies musicales et, bien sûr, films d'art martiaux. Mais la plus fameuse vedette du genre, Bruce Lee, ne fut jamais employée par ce studio qui fait travailler, encore aujourd'hui, plusieurs milliers de personnes.

A la fin des années 60, Runme Shaw abandonna la production et, laissant à son frère une entreprise prospère, quitta Hongkong pour Singapour, où il dirigea jusqu'en 1976 le Singapore Tourist Promotion Board.

M. JACK LANG REND HOMMAGE A M. DANIEL TOSCAN DU PLANTIER

« Le bilan de production de Gaumont sous la direction de Daniel Toscan du Plantier est très positif et il y a une certaine injustice à attribuer à ce dernier une responsabilité qui n'est pas tout à fait la sienne », a déclaré à l'AFP, le 1er mars, M. Jack Lang, ministre de la culture.

Interrogé à l'issue de la réception donnée en l'honneur de Kirk Douglas et de Gina Lollobrigida (1), au sujet du départ du directeur délégué de Gaumont (*le Monde* du 2 mars), M. Jack Lang a poursuivi : *« La cause principale des difficultés de Gaumont se trouve en Italie, qui, précisément, a malheureusement choisi la solution de facilité, c'est-à-dire la solution du profit immédiat, et par cela même a fait mourir son cinéma. C'est parce que le cinéma en Italie se meurt que Gaumont a connu en Italie ces grandes difficultés.*

» Je forme le vœu que l'esprit de création et d'invention qui a animé Gaumont ne meure pas avec le départ de M. Toscan du Plantier », a encore indiqué M. Jack Lang.

(1) Respectivement chevalier de la Légion d'honneur et chevalier des arts et lettres.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DOM PERLINPLIN : Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30.

UN ŒDIPE AMÉRICAIN : Quai de la Gare (585-88-88), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) 20 h : King Lear, de Shakespeare, mise en scène d'Ingmar Bergman (en langue suédoise).

BEAUBOURG (277-12-33). Image et Science : 18 h 30 : Rencontre avec Klauss Rinke ; 18 h 30 : Face à la presse, de M. Jean Gattegno (en collaboration avec la direction à l'occasion du mois du livre et de la lecture ; 19 h, Revue Corps Ecrit. Cinéma-Vidéo : 16 h, les Appeaux de Carpentras, de J. Arlaud ; 19 h, la Sagesse de la terre, de M. Sibra ; Cinéma chinois : 17 h 30 : la Boutique de la famille Lin, de S. Hua ; 20 h 30 : la Partie de go inachevée, de J. Sato, J. Dan ; 13 h à 21 h : Vidéodanse 85.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concerts : 18 h 30 : J. Taillon/Ph. Rouillon ; S. Zapolsky (piano) (Leoncavallo ; Donizetti ; Gounod...) ; à 20 h 30 : B. Rigutto (piano) (Haydn ; Ravel ; Chopin).

Les autres salles

☞ BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Ligue d'improvisation française.

CC XVIII (227-68-81) 20 h 30, Charivari.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Tokyo, Un bar, Un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD-VII (742-57-49) 20 h 30 : Chapitre II.

ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. — II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappé au zoo ; 21 h 45 : Cocktail Bloody M.

☞ MADELEINE (265-07-09) 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle 20 h 45 : les Fantasmes du boucher.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) 20 h 30 : Louloute.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) ; Rencontres à 20 h 30 : Education et savoir-vivre.

PLAISANCE (320-00-06) 20 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; 20 h 30 : Ma femme.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 45 : les Bâtisseurs d'empire.



☞ THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53) 20 h 30 : Androclès et le lion.

☞ THÉÂTRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : les Mille et Une Nuits ; 22 h 30 : Carmen cru.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby ; 23 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : reste avec nous ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

☞ THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Marseille.

Le music-hall

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : J.-L. Caillat.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 30 : A. Aurenche.

LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : Afsar Bain.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique, Ensemble vocal de Lausanne, dir. M. Corboz (Bach).

Centre d'action poétique, 21 h : Ch. Courmont, M.-M. Petit, M. Royer (Sauvage, Messiaen).

Lundi 4 mars

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : V. Spivakov, S. Bezrodny (Beethoven, Brahms, Bartok).

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : Trio Suk (Beethoven, Smetana, Schubert).

Athénée, 20 h 30 : S. Verrett, Ch. Ivaldi.

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (723-61-27), 20 h 30.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin Qwing Quintet.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Puzzle-puzzle.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Tao et Matthew.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Alligator Jazz Band.

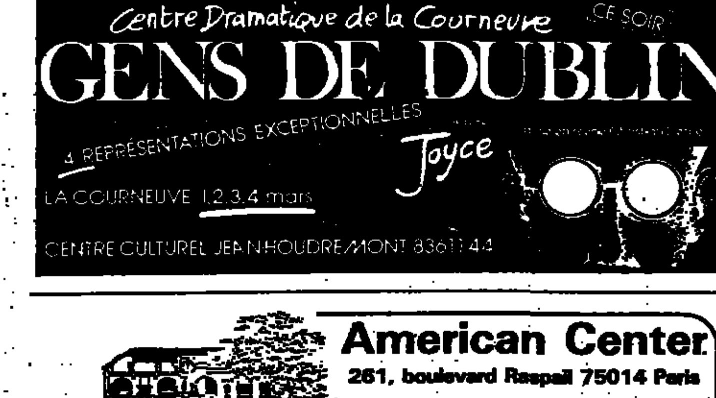
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Griffin, H. Sellin, P. Caratini, Ch. Bellonzi.

En région parisienne

CHAMPIGNY, Th. des Boucles de Marne (880-96-28), Centre O.-Messiaen, 21 h : Brecht Opéra.

LA COURNEUVE, CC J. HOUDREMONT (836-11-44), 20 h 45 : les Gens de Dublin.

VINCENNES, Th. D.-sorano (374-81-16), 21 h, la Demoiselle de Tacna.



cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

Classiques du cinéma mondial : 17 h : la Rue, de K. Grune ; 19 h : en avant-première pour les authentiques novateurs du cinéma contre les faux « grands classiques » : Folies de femmes, de E. von Stroheim (+ débat).

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-32).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Espace Gaîté 14e (327-95-94).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-66) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : UGC-Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04). — V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A.,v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (722-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DUNE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Eysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (563-16-16).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

GREMLINS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.f.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES NANAS (Fr.), Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

OUT OF ORDER (All., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94), Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Logos-II, 5e (354-42-34) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard (233-67-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75).

ROUGE GORGE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SIGNÉ CHARLOTTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ;

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR BRAQUE (*), film français de Andrzej Zulawski : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (261-77-99).

ALPHABET CITY, film américain de Amos Poe, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

L'AMOUR EN DOUCE, film français d'Edouard Molinaro : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

C.H.U.D. (*), film américain de Douglas Cheek, v.o. : Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

HOLLYWOOD GRAFFITI, film américain de Ron Blackman et Bruce Goldstein, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

O AMULETO DE OGUM, film brésilien de Nelson Pereira dos Santos, v.o. : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LA PART DES CHOSES, film français de Bernard Dartigues : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SAISONS DU CŒUR, film américain de Robert Benton, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

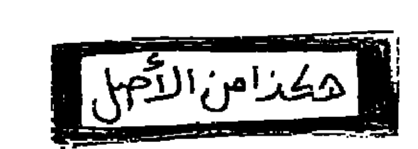
VARIETY, film américain de Bette Gordon, v.o. : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Olympic, 14e (544-43-14).

MERCREDI



GEORGE V — LUMIÈRE





SPECTACLES

Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (342-21-21) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR TREK III A LA RECHERCHE DE SPOCK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (330-30-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

URGENCE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

Les grandes reprises

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.f.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

ALL THAT JAZZ (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp), 1er (508-94-14).

ALIEN (A. v. o.) (*) Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

ARTHUR RUBINSTEIN, L'AMOUR DE LA VIE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'ATALANTE (Fr.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE BAL (It.) : Ranelagh, 16e (288-64-44)

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A. v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA CORDE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES DEUX ANGLAISES (Fr., version intégr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Olympic Marilyn, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAME (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (537-74-39).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FORT SAGANNE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) Péniche des arts, 16e (527-77-55).

INDIA SONG (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTONE LE GOÉLAND (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MADAME BOVARY (All., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97)

MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61)

RAGING BULL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-65).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SALVATORE JULIANO (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34).

SPLASH (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA TRICHE (Fr.) ; Arcades, 2e (233-54-58).

UNDERFIRE (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

20 000 LIEUX SOUS LES MERS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Images, 18e (522-47-94).

YOYO (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12), l'Œil du diable.

C. GRANT (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Chérie, je me sens rajeunir.

O. IOSSELIANI (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), en alternance : la Chute des feuilles ; Il était une fois un merle chanteur ; Pastorale.

JEUNE CINÉMA FRANÇAIS A CLERMONT-FERRAND, Studio 43, 9e (770-63-40), 20 h 30.

E. KAZAN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 18 h : la Fièvre dans le sang.

MARILYN MONROE (v.o.), Action Rive gauche, 5e (329-44-40) : Niagara.

PANORAMA FANTASTIQUE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Frissons ; la Chasse sauvage.

HOMMAGE A TRUFFAUT, Club de l'Etoile, 17e (380-42-05) : Tirez sur le pianiste.

TEX AVERY (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

A. ZULAWSKI, Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h : Possession.

Les séances spéciales

AU-DELA DU REEL (*) (A., v.o.) Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h 45.

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h (en sem.).

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 20.

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h.

ELEPHANT MAN (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.

MARATHON MAN (*) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h.

LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE PONT DU NORD (Fr.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h.

TESS (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 50.

THE SERVANT (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

MERCREDI

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 4 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : Goupi mains rouges.
Film français de J. Becker (1942), avec F. Ledoux, G. Rollin, R. Le Vigan, B. Brunoy, A. Devere, M. Schutz, G. Kerjean. (N. Rediffusion).
Un jeune homme travaillant à Paris rejoint, en vue d'un mariage, sa famille paysanne d'un village de Charente dont chaque membre porte un sobriquet. Un vol et un crime se produisent. Inspiré d'un roman de Pierre Véry, une étude de mœurs dont le réalisme psychologique allait à contre-courant de la propagande édifiante du régime de Vichy. Réalisation et interprétation remarquables.

22 h 25 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Autour du Festival de Rio-de-Janeiro. Présentation du film d'Eduardo Cuthinio Un gars désigné pour mourir ; *portrait de Carlos Reichenbach, cinéaste brésilien à Sao-Paulo ; Grande Othello : un grand acteur noir brésilien.*

23 h 20 Journal.
23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Macbeth.
Opéra de Verdi, d'après Shakespeare (en simultané avec France-Musique).
Avec l'orchestre et les chœurs de l'Opéra de Paris, dir. Georges Prêtre, décors signés Yanis Kokkos. Macbeth est campé par Renato Bruson (baryton), Lady Macbeth par Shirley Verrett (soprano). Mise en scène sobre, dépouillée, d'Antoine Vitez.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma (cycle « Le grand frisson » : Laisse-moi rêver.
Film français de Robert Menegoz (1978), avec M. Galabru, M. Boyer, R. Mirmont, P. Chesnais, N. Guérin, H. Courseaux.
Les tribulations d'un passeur-escroc, de son complice et de quelques personnes cherchant à récupérer des diamants cachés... dans l'estomac d'un serpent python. Gags laborieux et mornes quiproquos. Le réalisateur n'est pas doué pour le burlesque mais les acteurs sont sympathiques.

22 h 10 Journal.
22 h 40 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Visa pour le thon ; Des Bretons chez les Papous.

23 h 25 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
N° 16 : « Le sabotage ».
La merveilleuse épopée des chemins de fer à la fin du XIXe siècle racontée par un écrivain malin, conteur-né.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Scherzo de F. Chopin, interprété par Marc Laforêt au piano.

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Quentin Durward ; 18 h 5, Jazz à Bordeaux ; 18 h 30, Sports ; 18 h 50, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30 Le Trompette, film de J. Rosza. 21 h 55 Judo : les ippons. 23 h Basket américain. 0 h 45 La Boum 2, film de C. Pinoteau. 2 h 25 Batman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 La guerre des salamandres (3e partie), de Karel Capec. Avec P. Mazzotti, Y. Clech...
21 h 30 Latitudes : musiques traditionnelles.
22 h 30 Nuits magnétiques : Ça suit son cours.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à l'Opéra de Paris en octobre 1984), en simultané avec Antenne 2 : « Macbeth », de Verdi, d'après la tragédie de Shakespeare, livret de F. M. Piave et A. Maffei, par les chœurs et l'orchestre de l'Opéra de Paris, dir. G. Prêtre, solistes, R. Bruson, J. Tomlinson, S. Verrett, T. Ichihira...
23 h 20 Les soirées de France-Musique : le musicien de minuit, Robert Cornamn, pianiste et compositeur.

Mardi 5 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La une chez vous.
12 h Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
12 h 25 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 50 A pleine vie.
18 h Dessin animé : Une famille ours.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 40 Série : Huit ça suffit.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
21 h 35 La passion de la vie.
de Jacotte Chollet et André Voisin. N° 1 : la Passion prisonnière.
Une nouvelle série consacrée au subconscient et à son exploration, qui associe au travail de la thérapie primale d'Arthur Janov d'autres recherches.

22 h 35 Tintam'arts : Feydeau.
Émission d'Antoine Gallien.
Le retour d'un des maîtres de la comédie caustique : Feydeau, dont le Dindon *est actuellement monté à Paris,* la Puce à l'oreille *au Théâtre de la Criée à Marseille. Les témoignages des acteurs Robert Hirsch, Jacques Charon, Danielle Darrieux... L'actualité de la semaine.*

23 h 35 Journal.
23 h 55 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 Télévision du matin.
8 h 30 Feuilleton : Une femme seule.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Série : La chasse aux hommes.
15 h 40 Reprise : Le grand raid. Diffusé le 3 mars.
16 h 40 Le journal d'un siècle. De Louis Bériot. *Edition 1902.*
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 40 Les dossiers de l'écran : *Le Dernier Appel au secours.*
Téléfilm de H. Sitowitz.
Jolie, intelligente, élevée dans un milieu familial aisé par des parents affectueux, Sharon Muir, timide et vulnérable, déteste la société. Un échec amoureux la plonge dans la dépression, la perte de son chien, son seul véritable confident, déclenche une réaction démesurée. Sharon fait une tentative de suicide.
Débat : Comment peut-on choisir la mort quand la vie commence ?
Avec les professeurs V. Courtecuisse, J.-P. Soubrier, le docteur C. Hervé, M. R. Establet, sociologue ; Eric, l'un des fondateurs de l'association Phénix, et Mme A. Cattaneo, auteur de Gilles, le monde est fou.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 05 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 La dernière séance.
Emission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Actualités (1957) ; Bugs Bunny ; Alain Souchon annonce le premier film ; 22 h 25 Tex Avery ; réclames de l'époque ; entracte ; attraction ; annonce du deuxième film.

20 h 50 Premier film : la Fureur des hommes.
Film américain d'H. Hathaway (1958), avec D. Murrey, D. Varsi, C. Wills, D. Hopper, R.-G. Armstrong, Margo.
Un fermier lance des tueurs à la poursuite d'un jeune homme qu'il rend responsable de la mort d'un de ses fils. Western de forme classique, avec de belles scènes d'action et un personnage inhabituel : le garçon traqué déteste la violence et répugne à tuer.

22 h 50 Journal.
23 h 15 Deuxième film : le Cauchemar de Dracula.
Film anglais de T. Fisher (1958), avec P. Cushing, C. Lee, M. Gouth, M. Stribling, C. Marsh, J. Van Eyssen (*v.o. sous-titrée*).
1885. Un savant lutte contre un aristocrate d'Europe centrale, vampire dont la morsure fait de ses victimes, hommes et femmes, des « morts-vivants ». Célèbre adaptation, tournée en couleurs, du roman de Bram Stoker qui avait, autrefois, inspiré Murnau et Tod Browning.

0 h 35 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
N° 17 : le garde-barrière.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, L'homme au katana ; 9 h 45, Avec Buster Keaton ; 10 h 55, Le Trompette, film de J. Rosza ; 12 h, Cabou Cadin (Paul et les dizygotes) ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, Othello, film d'O. Welles ; 16 h, Une langouste au petit déjeuner, film de G. Capitani ; 17 h 30, Cabou Cadin (Cobra) ; 18 h 5, Slam (et à 23 h 55) ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50.
20 h 30 Courage... fuyons, film de Y. Robert.
22 h 10 Le Cercle des passions, film de C. d'Anna.
0 h 40 Sarah, film de M. Dugowson.
2 h 25 Rock concert.

FRANCE-CULTURE

6 h, Du côté de Manosque : entretien avec J.Giono ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : histoire et mémoire, pratiques de la confession (et à 10.50 : les eaux dormantes) ; 9 h 5, La matinée des autres : Conteurs et poètes africains ; 10 h 30, Musique : Miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école des parents et des éducateurs : les masques de l'argent, ou comment l'argent circule dans la famille ; 11 h 30, Feuilleton : La laine et la neige ou les brebis du Seigneur ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Instantané, magazine musical ; 14 h, Un livre, des voix : « Le congrès de fantomologie », de G.-O. Chateaureynaud ; 14 h 30, « l'Effacement », d'Yves Nilly ; 15 h 30, Les mardis du théâtre : en direct de Londres ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct de Toulouse ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; 19 h 30, Perspectives scientifiques ; 20 h, Musique mode d'emploi : J.-S. Bach, le père prodigue.
20 h 30 Pour ainsi dire : La poésie.
21 h Charlotte Perriand ou l'art d'habiter.
21 h 30 Diagonales : l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : Suspense (la BD).

FRANCE-MUSIQUE

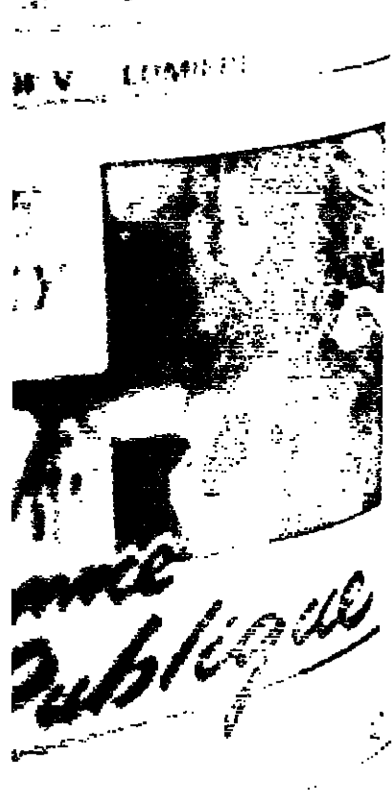
2 h, Les nuits de France-Musique ; 6 h, Musique légère : œuvre de Gabaye, Porte, Goraguer, Walberg, Boutry, Kubinsky ; 7 h 10, L'imprévu : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Sergiu Celibidache, œuvres de Mendelssohn, Beethoven, Dutilleux, Schubert ; 12 h 5, Le temps du jazz : Ellingtoniens buissonniers ; 12 h 30, Concert : musique au temps des chevaliers : A la cour de Bourgogne ; Pour le mariage de Ferdinand-II et d'Isabella ; Musique à Venise de 1670 à 1620, par les Sacqueboutiers de Toulouse ; 14 h, Spécial « Musicora » ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : espace médiéval ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Luigi Boccherini, un violoncelliste à Paris, œuvres de Nadermann, Boccherini, Pleyel, Haydn, Gossec, Schubert ; 18 h, Concert : airs de cour français et italiens, quatorzième siècle, œuvres de Cordier, Bologna, par l'Ensemble Organum, dir. M. Perez ; 19 h 15, Premières loges : José Luccioni, ténor, interprète des airs de Massenet, Bizet, Saint-Saëns, Gounod.
20 h 4 Avant-concert.
20 h 30 Concert (Amnesty international, en direct de la salle Pleyel à Paris) : « Concerto pour piano et orchestre n° 20 en ré mineur » de Mozart, « Des Knaben Wunderhorn » de G. Mahler, « Symphonie n° 3 en mi bémol majeur » de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. L. Garcia-Navarro..
23 h Les soirées de France-Musique : Jazz club, en direct du New Morning.

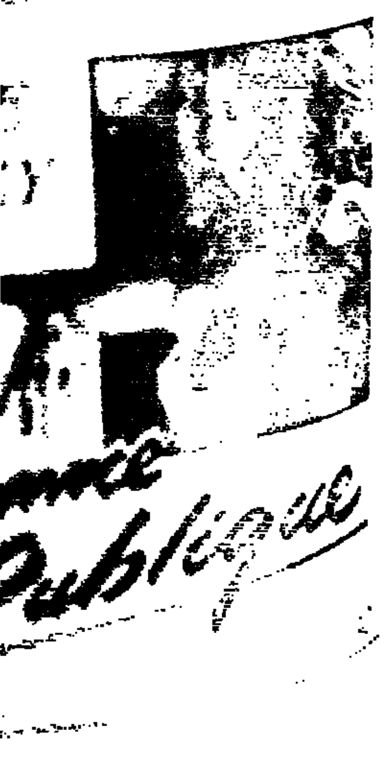
TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 4 MARS

– *MM. Michel Barnier*, député RPR de la Savoie, et *André Laignel*, député socialiste de l'Indre, participent à l'émission « Face au public » (spécial élections cantonales), sur France-Inter, à 19 h 20.

– *MM. Jean-Claude Gaudin*, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, et *Christian Goux*, président (socialiste) de la commission des finances à l'Assemblée nationale, sont invités à un débat, retransmis en direct de Marseille sur RMC à 18 h 50.





COMMUNICATION

CRISES AU « PROGRES DE LYON »

M. Jean-Charles Lignel face à Havas et au *Dauphiné libéré*

Lyon. – On a souvent évoqué l'affrontement commercial entre le *Progrès* (Lyon) et le *Dauphiné libéré* (Grenoble) en termes guerriers. On a assisté, samedi 2 mars, aux portes de l'imprimerie de Chassieu (Rhône) à une « première » dans le monde de la presse : le face-à-face physique de deux directions de quotidiens. Certes, il n'y a pas eu de heurts frontaux, mais une bousculade a bel et bien opposé M. Jean-Charles Lignel et son état-major d'une part, M. Xavier Ellie et quelques responsables du *Dauphiné libéré* d'autre part. Le motif ? Une vente aux enchères décidée par voie de justice comme sanction ultime d'un litige qui oppose les deux sociétés depuis un jugement de la cour d'appel de Lyon du 28 avril 1983. L'opposition du personnel a finalement empêché le déroulement de la vente d'un important matériel – dont deux rotatives –, mais l'affaire n'est pas terminée.

De notre correspondant régional

Les difficultés du groupe Progrès ne se résument pas à cet épisode mouvementé. Depuis la dénonciation d'un accord commercial avec l'agence Havas, la guerre totale semble en effet déclarée entre *le Progrès* et le groupe dirigé par M. André Rousselet. M. Lignel paraît pris désormais entre les deux pinces d'une tenaille : Havas... et M. Robert Hersant, le patron de fait du *Dauphiné libéré*.

« Je vous ruinerai » : selon M. Lignel, c'est sur cette formule abrupte que s'est conclu le dernier entretien qu'il a eu, il y a quelques semaines, avec M. André Rousselet, PDG du groupe Havas. La dernière tentative d'arbitrage à l'amiable, à laquelle les banques de deux partenaires ne sont pas étrangères, échoue. La justice est saisie. Le tribunal de commerce de Paris a rendu, le 11 février dernier, un jugement que chacune des parties présente comme favorable... Essayons de résumer : *le Progrès*, fin 1983, cherche un partenaire susceptible de permettre l'assainissement de sa trésorerie. Ce sera Havas, qui accorde des avances de rentrées publicitaires. La régie publicitaire consent même à être « caution bancaire » de 30 millions de francs. Les bonnes relations seront de courte durée. Alors que le contrat avait pris effet le 1er janvier 1984, un premier incident oppose M. Lignel à M. Rousselet, le 25 avril. *Le Progrès* se déclare très déçu par les résultats de cette collaboration et entend la voir reconsidérée dans un sens plus conforme à ses intérêts.

Le grief principal tient aux remises consenties par Havas aux annonceurs publicitaires du quotidien. Cette pratique, aurait entraîné pour le journal des pertes de recettes que M. Lignel a évaluées, en nous citant le chiffre d'affaires prévisionnel du secteur publicité de son entreprise – 248 millions de francs – et celui effectivement réalisé l'an dernier : 186 millions. Les taux de remise décidés unilatéralement par Havas auraient parfois atteint les 50 %, sans que *le Progrès* en soit avisé, contrairement à une clause précise du contrat liant les deux groupes. De plus, M. Lignel retiendra contre son éphémère partenaire le fait qu'il eut maintenu des accords commerciaux avec deux de ses concurrents : *le Bien public* de Dijon et *le Courrier de Saône-et-Loire*.

La décision du tribunal de commerce de Paris donne satisfaction sur ce point à M. Lignel, comme sur le litige le plus important, le barème dégressif. La rupture a des conséquences sociales : *le Progrès* – qui assure depuis le 1er mars la régie directe de ses annonces et de sa publicité – ne reprend qu'une centaine de salariés d'Havas, alors que cette société avait employé un nombre supérieur de personnes. Enfin *le Progrès* voit condamné par le tribunal une pratique de *« parutions de petites annonces faites à l'insu »* (d'Havas) et qui aurait entraîné une perte de recettes d'un million de francs pour la société présidée par M. Rousselet. Au total, le résultat judiciaire de cette première instance semble assez largement favorable au *Progrès*, qui a vu reconnu son bon droit dans le maintien à son profit des clauses portant sur les avances de trésorerie acceptées au départ.

Une empoignade verbale, des personnels désorientés

Après le conflit *Progrès*-Havas et sa centaine de millions en jeu, le litige entre la société Delaroche – détentrice du titre lyonnais – et l'ancienne société AIGLES, agence jadis commune aux deux titres, dont les intérêts sont défendus par *le Dauphiné libéré*, paraissait devoir relever de la simple péripétie juridique. Mais la condamnation de M. Lignel à verser 7 millions de francs à son adversaire – une somme qui approche aujourd'hui les 13 millions avec les intérêts, – condamnation confirmée à de nombreuses reprises par différents tribunaux, a conduit, samedi 2 mars, à une tentative de vente aux enchères du matériel de production du *Progrès*.

D'un côté, derrière les grilles « défendues » par des chariots élévateurs : l'état-major du *Progrès*. De l'autre, un huissier, un commissaire priseur et l'état-major – restreint – du *Dauphiné libéré* ; parmi les acheteurs possibles, on note la présence de représentants du groupe Schlumberger et du groupe *le Provençal* (Marseille). Le face-à-face a duré... douze heures ! Le commandant de gendarmerie, légalement requis pour faire appliquer une décision de justice, a donné le signal du repli général vers 19 heures, à la grande déception des responsables du *Dauphiné libéré*, dont les éditions dominicales ont donné un compte rendu sur le mode du « fait divers », tout en faisant part de *« l'étonnement général »* qu'aurait provoqué, la décision du préfet de police de ne pas donner l'ordre de passage à toute la petite troupe des requérants. Il est vrai que, peu avant 20 heures, le tribunal de grande instance de Lyon siégeant en audience de référé devait confirmer une nouvelle fois le bien-fondé de la vente et réclamer son exécution... Vers 21 h 30, une tentative des forces de l'ordre pour pénétrer devait être sanctionnée par un constat d'huissier.

Au-delà des péripéties et des éclats de voix, il convient de noter que les syndicats du *Progrès* ont tenté tout au long de cette journée de faire valoir leurs droits. C'est en tout cas leur opposition qui a évité la « solution » de la vente aux enchères.

M. Xavier Ellie, président du directoire du *Dauphiné libéré*, nous a, pour sa part, assuré qu'il n'est venu qu'au titre de propriétaire de la moitié des installations de Chassieu – ce qui est exact – et qu'il tente de « dialoguer ». Il aura peut-être l'occasion de revenir très prochainement. Un nouvel avis de vente aux enchères doit être publié dans la presse légale mardi 5 mars. La Cour de cassation doit trancher définitivement le 23 avril prochain. C'est une date lointaine par rapport aux échéances financières du *Progrès*.

CLAUDE RÉGENT.

● *M. Gautier Audinot, inculpé d'infraction à l'ordonnance de 1944.* – M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, a inculpé, vendredi 1er mars, M. Gautier Audinot – fils de M. André Audinot, directeur général de la SOCPRESSE et député (non inscrit) de la Somme, – qui avait figuré, simultanément, comme directeur de plusieurs journaux du groupe *le Dauphiné libéré* en 1983-1984. L'inculpation, consécutive à la plainte engagée par la CFDT en juin 1984, est distincte de celle des syndicats de journalistes déposée en mars 1977 contre M. Robert Hersant, aujourd'hui lourde de dix-neuf inculpations mais toujours en suspens.

VU

LES PIERRES DE LA FOI

Chartres-Dufilho, quel rapport ? Une des cathédrales les plus belles du monde et un acteur au faîte de son talent. La rencontre de ces deux « monuments », imaginée par le cinéaste Michel Farin, a produit un film à tous points de vue remarquable, *« les Deux témoins »*, diffusé en quatre épisodes par TF 1, au magazine catholique « Le jour du seigneur ».

C'est l'histoire toute simple d'un vieux guide agnostique, à la retraite (Jacques Dufilho) et d'une jeune journaliste juive (Micheline Uzan), venue chercher le « secret » de la cathédrale de Chartres. Malgré sa réticence initiale, le vieil homme accepte de refaire la visite commentée de cette Bible en pierre qu'il connaît par cœur. Visite qui nous fait entrer progressivement dans deux histoires, liées, mais anachroniques.

D'abord, l'aventure deux fois millénaire de la foi judéo-chrétienne. *« L'Ancien Testament supporte le Nouveau*, explique le guide en déchiffrant l'iconographie de la cathédrale. *Tout se tient, on ne peut pas retirer une pierre ! »* Mais, chemin faisant, les questions posées par la journaliste le font revivre une histoire plus récente. En 1943, il avait découvert une petite fille juive cachée derrière les échafaudages, qui protégeaient les statues pendant la guerre, mais il n'avait pas osé la garder chez lui et elle fut arrêtée. Rempli de remords, il finit par avouer. Un beau début pour cette série et une bonne méditation pour le carême.

ALAIN WOODROW.

★ *« Les deux témoins »*, les dimanches 3, 10, 17 et 24 mars, 10 h 30, TF 1, 10 h 30.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Loïc et Florence de CAMBRONNE

ont la joie d'annoncer la naissance de

Cédric,

le 12 février 1985.

130, rue de Tocqueville,
75017 Paris.

– Monique FAREL et Michel LAVAL

ont la joie d'annoncer la naissance de

Sarah, Alexandra.

Paris, le 1er mars 1985.

– M. Alain LIÉGEOIS
et Mme, née Jeanne Metzger,
Séverine, Maud et Pierre-Alain,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Clément,

le 26 février 1985.

88, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme et M. Tanlvong NEAL

ont la joie de faire part de la naissance de

Kâlyani, Sophie,

à Paris, le 16 février 1985.

Campus HEC-ISA,
1, rue de la Libération,
78350 Jouy-en-Josas.

Décès

– Mme Lucien Belle,
ses enfants
et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Lucien BELLE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant,
croix de la valeur militaire,
médaille des évadés,
décoré de l'ordre royal du Cambodge,

survenu le 28 février 1985 à Paris, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 mars, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce à Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Rochetaillée (Loire).

– M. et Mme Bernard Chevallier,
Sylvie et Pierre Couston
et leurs enfants,
Marie-Hélène et Alain Borgel
et leurs enfants,
Dominique Chevallier

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Isabelle CHEVALLIER,
pharmacien biologiste,

survenu à l'âge de trente-quatre ans, le 26 février 1985, à Saint-Cloud.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église Notre-Dame Desairs à Saint-Cloud, le 1er mars.

35, rue du Mont-Valérien,
92210 Saint-Cloud.

– Cornimont-Epinal.
Mme Marcel Clément,
M. et Mme Serge Clément
et leurs fils Christophe et Didier,
Mme Andrée Clément,
M. et Mme André Richard,
M. et Mme Roger Passini
et leur fils Stéphanne,
Les familles Clément, Richard, Passini et Alexandre,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-troisième année, de

Marcel CLÉMENT,
président-directeur général
de *la Liberté de l'Est*,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
médaille de la Résistance,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
croix des services militaires volontaires,
officier des palmes académiques,
chevalier
de l'ordre de la santé publique.

Les obsèques sont célébrées ce lundi 4 mars, à 15 heures, en l'église de Cornimont. La procession de l'offrande tiendra lieu de condoléances. L'inhumation suivra au cimetière de Cornimont dans la plus stricte intimité.

Xoulces, 88310 Cornimont.

[Né en 1902 à Xoulces, près de Cornimont (Vosges), Marcel Clément est, à l'origine, ingénieur textile. Capitaine d'aviation en 1939, il entre dans la Résistance et devient chef adjoint du 4e groupement FFI des Hautes-Vosges.
En 1945, Marcel Clément est administrateur-fondateur de *la Liberté de l'Est*, quotidien départemental issu de la Résistance, P.D.G. de ce journal en 1960, il occupait également les fonctions d'administrateur du *Républicain lorrain*, quotidien édité à Metz.]

– Yves FAUCHEUR,
peintre décorateur de théâtre,

décédé le 1er mars 1985, sera incinéré le vendredi 8 mars au cimetière du Père-Lachaise (place Gambetta).

Sa famille, ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Garreau,
75018 Paris.
La Lauzière-Entrechaux,
84340 Malaucène.

– M. et Mme Pierre Goldberg,
ses enfants et leur fils,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rodolphe GOLDBERG,
née Jeanne Szkudlarek,

survenu le 2 mars 1985, dans sa soixante-sixième année.

L'inhumation aura lieu le mercredi 6 mars, à 9 h 45, au cimetière de Montmartre, avenue Rachel, à Paris-18e.
On se réunira à la porte principale.
Une messe sera dite ultérieurement.

44, avenue Daumesnil,
75012 Paris.

– Le docteur
et Mme Pierre Lumbroso,
Maryse et Vic Lohier,
Lionel, Gena, Philippe Lumbroso,
Hervé, Pascale, Stéphane, Juliette,
Isabelle Lohier,
ont la douleur de faire part de la mort de

Gabrielle LUMBROSO,
née Fiani,

leur mère, belle-mère, grand-mère, décédée à Paris, le 26 février 1985, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Selon ses vœux, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Ils rappellent à ceux qui l'ont connu et estimé le souvenir du

docteur Edouard LUMBROSO,

son époux, leur père et grand-père, décédé prématurément à Tunis, le 22 novembre 1957.
Cet avis tient lieu de faire-part.

82, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.
20, rue Thibaud,
75014 Paris.

– M. Roland Meulnard,
ses enfants, petits-enfants,
Et la famille Champagne,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme MEULNARD,
née Jacqueline Champagne,

survenu le 21 février 1985, dans sa cinquante-neuvième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Ils remercient sincèrement toutes les personnes qui par leur soutien les ont aidés à surmonter cette douloureuse épreuve.

– **Nella NOBILI**

est décédée en son domicile, le lundi 18 février 1985.

La cérémonie de l'incinération aura lieu le jeudi 7 mars 1985, à 9 h 30, au columbarium du Père-Lachaise (métro Gambetta).

Sa famille, ses amis.

12, avenue des Lumières,
94230 Cachan.

– M. Robert Pontillon,
son époux,
M. et Mme Thierry Pontillon,
ses enfants,
Thibaud et Quentin,
ses petits-fils,
Mme Fred Pontillon,
sa belle-mère,
Mlle Eliane Pontillon,
M. et Mme Jacques Pontillon,
ses beau-frère et belles-sœurs,
M. Fred Pontillon,
son neveu,
Mme Germaine Espeisse,
sa tante,
M. et Mme Maurice Espeisse
et leurs enfants,
ses cousins et cousines,
Les familles Espeisse, Johanny, Pontillon, Gaspard, Cabanès et Arnoult,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert PONTILLON,
née Marie-Josèphe Espeisse,
membre
du Conseil économique et social,
chevalier de l'ordre des Arts et Lettres,

survenu, munie des sacrements de l'Eglise, le 1er mars 1985, à l'âge de soixante ans, à Suresnes.

Un hommage pourra lui être rendu au funérarium du Mont-Valérien, 42, chemin des Cendres, à Nanterre (Hauts-de-Seine).

La messe sera célébrée le mardi 5 mars 1985, à 15 h 45, en l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie, 23, rue de Verdun à Suresnes.

L'inhumation, dans le caveau de famille, aura lieu au cimetière Voltaire de Suresnes dans l'intimité familiale.

35, impasse des Cherchevets,
92150 Suresnes.

(*Lire page 12.*)

– La direction
Et le personnel de Degrémont,
ont la douleur de faire part du décès de leur collaborateur et ami,

Jean-Claude RADIGOIS,
ingénieur ENSM,
directeur commercial,

survenu à Champtoceaux (Maine-et-Loire) le 2 mars 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 mars 1985, à 15 heures, en l'église Sainte-Madeleine de Champtoceaux (49).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Lille.

M. Roger ROOS,

est décédé le 26 février 1985 à Lille, en son domicile, dans sa quatre-vingt-onzième année.

De la part de
Jacques Roos,
Paul et Madeleine Roos-Levy,
Juliette et Pierre-Yves
Pailloud-Martinot,
Line et Marianne Roos,
Marc et Hélène Levy,
Denise et Serge Moulin-Cain,
Mme Alexandre Levy,
Tous ses proches,
Et ses amis.

Selon sa volonté, dans la plus stricte intimité, ses obsèques ont eu lieu à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22-24, rue Grande-Chaussée,
59800 Lille.

– Alain Gheerbrant
a la tristesse de faire part de la mort de son ami et compagnon de l'expédition Orénoque-Amazone,

Luis SAENZ,

survenue à Bogota le 28 février 1985.

10, passage du Chantier,
75012 Paris.

[Luis Saenz, ancien élève de Jean-Paul Sartre, fut, avec Alain Gheerbrant, le principal artisan de l'expédition Orénoque-Amazone (1948-1950) et du film *Des hommes qu'on appelle sauvages*, qui fut le premier long métrage d'aventures vécues à bénéficier d'une distribution commerciale. Il s'était depuis lors consacré, dans son pays natal, la Colombie, aux problèmes du développement rural.]

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paulin SANTUCCI,
inspecteur principal
des douanes honoraire,

survenu le 1er mars 1985, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

De la part de
Mme Rose Santucci,
son épouse,
M. Gabriel Santucci,
son fils,
Des familles Santucci, Brel et Bardallet.
Les obsèques se dérouleront le jeudi 7 mars, à 16 heures, en l'église Saint-Laurent.

14, rue des Deux-Gares,
75010 Paris.

– Nathalie Sarraute,
Ses filles et ses petits-enfants,
Le docteur Véra Mandonnet,
sa sœur,

ont la douleur de faire part du décès de

Raymond SARRAUTE,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,

survenu le 2 mars 1985, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

12, avenue Pierre-Ier-de-Serbie,
Paris-16e.

– Mme Marcel Foillard,
Claude et Bernadette Seibel,
Dominique, Benoît et Valérie Seibel,
Les familles Seibel, Foillard, Robin,
ont la tristesse de faire part du décès de

Antoine SEIBEL,

endormi dans la Paix du Seigneur, le mardi 19 février 1985, au cours de sa douzième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne).
Une messe sera célébrée à son intention le vendredi 8 mars, à 19 heures, en l'église Saint-Romain, avenue de l'Europe, à Sèvres (Hauts-de-Seine).
11, rue du Docteur-Finlay,
75015 Paris.
38, rue des Fontenelles,
92310 Sèvres.



– Nous apprenons le décès, survenu le samedi 2 mars 1985 à Neuilly-sur-Seine, de

M. André THOREAU,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques seront célébrées le mardi 5 mars 1985, à 13 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.

[Né le 2 septembre 1899 à Boigny-sur-Bionne (Loiret), André Thoreau est agent général d'une compagnie d'assurances en Egypte lorsque la deuxième guerre mondiale éclate. Il décide de rallier la France libre dès juin 1940. Il participera à tous les combats de la 1re division française libre, notamment à Bir-Hakeim, en 1942, contre les troupes du maréchal Rommel, et à El Alamein. Officier d'état-major, il est chef du 4e bureau de cette unité lors des campagnes de Tunisie et d'Italie, avant de terminer la guerre avec la campagne de France, au cours de laquelle il est promu colonel d'artillerie. Il est fait compagnon de la Libération le 20 novembre 1944. Après la guerre, il se retire à Paris, où il est nommé directeur régional d'une compagnie d'assurances.]

– Françoise Varenne,
Daniel et Danielle Varenne,
Alexandre, Manuel, Philippe et Olivier,
Miriam Varenne
et ses filles Evelyne et Pascale Demaurex,
Brian et Lynn Holmes,
François et Nancy Brunot
et leur fille Camille,
Lina Anelli,
ont le grand chagrin de faire part que

Roger VARENNE

les a quittés le 2 mars 1985, dans sa soixante-seizième année.

L'enterrement aura lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse, à Paris, mercredi 6 mars, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Domicile de la famille :

1, chemin de la Gradelle,
1224 Genève.

Communications diverses

– Le prochain dialogue de la Fondation Simone et Cino del Duca aura lieu au siège de la fondation, 10, rue Alfred-de-Vigny, à Paris-8e, le mardi 5 mars 1985, à 21 heures, sur le thème : « Une région tourmentée : l'Amérique latine », entre Mme Hubert-Martin, universitaire, vice-présidente de l'Institut du Pacifique, et le général Yves Salkin, ancien conseiller militaire.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Bordeaux-III, vendredi 8 mars, à 15 heures, salle des Actes, M. Karim Dramane : « Etude pharmacologique des extraits totaux et purifiés de quelques plantes du Bénin et du Nigéria. »

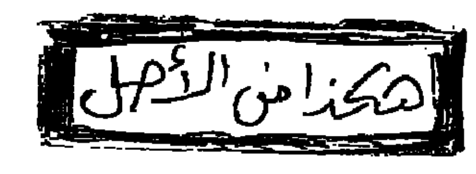
– Université Bordeaux-III, mercredi 13 mars, à 14 heures, salle des Actes, M. Alain Saussol : « Colonisation rurale et problème foncier en Nouvelle-Calédonie. »

– Université Paris-II, lundi 11 mars, à 18 h 30, salle des Commissions, M. Georges Saneh : « Identification de la mesure disciplinaire en droit de la fonction publique au Liban et en France. »

– Université Paris-X Nanterre, lundi 18 mars, à 14 heures, salle C 26, M. Jacques Darmain : « Thomas Mann et le problème juif. »

– Université Paris-X Nanterre, vendredi 15 mars, à 14 h 30, salle du Conseil, M. Jean-Jacques Pollet : « Essai sur la littérature fantastique allemande du début du vingtième siècle (1900-1930). »

– Université Paris-X Nanterre, mardi 19 mars, à 14 h 30, salle C 26, M. Claude Chabrol : « Eléments de psycho-sociologie du langage (application aux discours des travailleurs sociaux). »



ÉCONOMIE

L'ECU sauvera le franc

par PIERRE DROUIN

IL faut avoir dépassé un peu l'âge de la retraite pour se rappeler le ministre Henry Chéron. C'est lui qui, en 1928, lança le slogan célèbre : *« L'épi sauvera le franc »,* l'agriculture occupant alors un nombre impressionnant des bras de la population active. On dématérialise aujourd'hui l'économie, chacun sait cela, depuis la révolution de l'informatique. Ce ne sont plus *des grains de blé, ni même des* espèces sonnantes et trébuchantes qui sont symboles de la richesse de l'avenir, mais des abstractions, et pourquoi pas l'écu (European Current Unity), ce cocktail de monnaies du Vieux Monde, qui monte à la tête de nos dirigeants.

Jusqu'ici, les grandes discussions sur l'écu portaient sur le point de savoir si, au pluriel, il restait invariable, ou bien s'il fallait parler des « écus ». Les Français avaient *évidemment* tendance à pencher pour la deuxième solution, parce que la filiation historique leur paraissait d'excellent augure. Si la mauvaise monnaie chasse la bonne, l'écu ne risquait pas d'être jeté aux oubliettes. Le prestige auprès de l'homme de la rue était déjà considérable, même s'il avait oublié Voltaire.

Sémantique mise à part, quelles sont les chances de voir l'écu émerger des limbes européens ? *Selon qu'on est allemand ou français, on répondra différemment.* Pour Bonn, ce ne sont pas les signes qui comptent mais la réalité, et la monnaie européenne ne peut sortir tout armée pour faire pièce au dollar. *Encore faut-il que les politiques* économiques accordent leurs violons et que les différences de taux d'inflation s'amenuisent jusqu'à pratiquement disparaître.

Paris n'a pas peur de mettre la charrue devant les bœufs: Elle croit aux effets d'entraînement des innovations monétaires et n'est pas loin de penser que l'« écu sauvera le franc », si le dollar continue ses foucades, et surtout dès qu'il commencera à dégringoler, le mark devenant alors un pôle d'attraction irrésistible, et le franc verdissant alors à vue d'œil.

La France vient de jeter un gros pavé dans cette mare : Gaz de France va payer ses achats de combustible néerlandais en écu. Certes, des contrats privés ou des emprunts avaient déjà été libellés en monnaie européenne, et le Crédit lyonnais, par exemple, n'était pas la dernière banque à pousser les feux dans ce sens. Mais jamais on n'avait atteint ces sommets (10 milliards de francs par an) et surtout dans cette forteresse énergétique, bien gardée par le dollar. En outre, ce qui ne gâte rien, les opérateurs se servant de l'unité de paiement européenne évitent les affres des risques du change.

La *furia française* fera-t-elle des adeptes ? Déjà les Italiens sont plus que tentés et ont réalisé une petite affaire avec le Koweït en faisant miroiter l'écu.

C'est l'Allemagne qui sera, bien sûr, la plus difficile à convaincre. La France ne manque pas toutefois d'arguments : l'assouplissement de son contrôle des changes, qui progresse, a le don de réjouir le cœur de nos voisins d'outre Rhin. S'ils font un petit effort vers l'utilisation de l'écu, pourquoi n'irait-on pas plus loin dans le libéralisme monétaire ? Un petit jeu subtil, mais qui, en ces temps de secousses fortes du dollar, a des chances d'intéresser de plus en plus de monde sur le Vieux Continent. Ce qui met aussi un peu de vapeur dans la locomotive européenne qu'on ressort aujourd'hui, un peu fourbue.

« In God we trust », est-il inscrit sur le billet vert. Les orthodoxes aimeraient mieux la formule *« In Gold we trust ».* En attendant le veau d'or, pourquoi ne pas rêver au slogan *« In ECU we trust »* ?

L'erreur fondamentale du monétarisme

Le monétarisme, qui a inspiré tant de politiques aux résultats douteux, s'appuie, selon le professeur Nicholas Kaldor, de l'université de Cambridge, sur une injustifiable hypothèse (1). Economiste keynésien, mais qui s'est beaucoup intéressé aussi à l'enseignement des grands classiques, N. Kaldor est notamment connu pour ses études sur la répartition des revenus et la politique de développement. Son rôle de conseiller du gouvernement travailliste, de 1964 à 1968 puis de 1974 à 1976, a été très controversé.

par NICHOLAS KALDOR

LA grande renaissance du monétarisme dans les années 70, qui a culminé, au tournant de la décennie, avec l'adoption des préceptes stricts de ce véritable credo par de nombreux gouvernants occidentaux, dont le président Reagan qui s'est révélé par la *suite* ne pas prendre ses convictions théoriques très au sérieux), restera dans l'histoire, j'en suis sûr, comme un curieux épisode, semblable par sa virulence aux explosions périodiques d'hystérie de masse au Moyen Age comme les chasses aux sorcières. En fait, je ne connais aucun autre exemple d'une doctrine économique aussi complètement fausse ayant connu un tel succès en l'espace de quelques années.

L'effet pris pour la cause

L'affirmation centrale du monétarisme est qu'un accroissement excessif de l'offre de monnaie, provoqué par les décisions de l'autorité émettrice de billets, la Banque centrale, est la principale, sinon l'unique, cause d'inflation. L'erreur fondamentale, déjà répandue longtemps avant Friedman et le nouveau monétarisme, repose dans la croyance que l'offre de monnaie est à l'*origine* de la demande de biens et services.

En fait, dès les débuts, la demande de monnaie a été le reflet de la demande de marchandises, non la source de cette demande. C'est l'expansion du niveau général de la production qui rendit rentable le développement de la production de monnaie-marchandise parallèlement à celui des marchandises en général. Dès l'origine, par conséquent, l'accroissement de l'offre de monnaie en circulation, loin d'être un événement autonome, a été une réponse à une demande accrue. Certes, à l'occasion, ainsi lors de la découverte d'or dans les nouvelles colonies espagnoles au seizième siècle, on a pu soutenir que la monnaie avait exercé une influence autonome sur la demande de biens et de services.

En réalité, cette influence tenait à ce que ceux qui, les premiers, entrèrent en possession du nouvel or furent personnellement enrichis et devinrent de ce fait la source d'une demande supplémentaire de biens et services. Mais l'inverse de cette proposition est *également vraie : tout* décalage dans l'offre de monnaie-marchandise a fait apparaître des obstacles dans l'expansion économique, qui, tout au long de l'histoire, furent progressivement surmontés par l'introduction successive de substituts monétaires.

Le développement de ces substituts fut étroitement associé à l'expansion de la fonction bancaire. A l'origine, les orfèvres, à qui était confiée la garde de l'or et des objets de valeur, émettaient des certificats de dépôts destinés aux propriétaires. Ces orfèvres trouvèrent ensuite commode de prêter de la monnaie tout en continuant de garder l'or qui leur était déposé. Pour pouvoir prêter, ils devaient émettre leurs propres billets à ordre permettant de payer le porteur en liquidités sur demande ; c'est ainsi qu'ils devinrent des banquiers, c'est-à-dire des intermédiaires financiers entre prêteurs et emprunteurs. Les banques créèrent du crédit, ce qui revenait à une augmentation effective de l'offre de monnaie.

De même que les pièces d'or cédèrent la place aux billets de banque, ces derniers furent à l'origine des *comptes courants et des banques de* dépôts. Les derniers « substituts monétaires » consistèrent en cartes de crédit qui se propagèrent après la seconde guerre mondiale.

A la lumière de ce qui précède, la principale affirmation — et le postulat de base — du monétarisme, à savoir que l'offre de monnaie de chaque économie est déterminée de façon autonome (exogène), la Banque centrale émettrice de billets peut être contestée dans son principe même, puisque l'expansion de l'activité économique augmente à la fois la demande de monnaie et l'offre d'emprunteurs dignes de confiance.

Le second credo

Si le premier et le plus important credo du monétarisme est que l'offre de monnaie est toujours exogène, le second credo, presque aussi important, est que la demande de monnaie du public est une proportion stable du revenu, qui n'est donc pas nettement influencée par des facteurs exogènes tels que les variations de taux d'intérêt. Pourtant, comme le montrent les comparaisons internationales, la relation entre la monnaie et le revenu national varie selon les estimations du FMI, entre 126 % en Suisse, 100 % en Italie, et 45 % aux Etats-Unis et 35 % seulement au *Royaume-Uni.*

En réalité, les principes de ce que l'on appelle la « théorie quantitative de la monnaie » furent appliqués par ses inventeurs aux situations dans lesquelles la monnaie consistait en marchandises, or ou argent, et où la *quantité totale* de monnaie pouvait être considérée à tout moment comme une donnée exogène résultant de l'héritage du passé. Dans ce contexte, il pouvait y avoir des accroissements soudains et inattendus de l'offre de monnaie (comme après *la conquête de l'empire inca par les* Espagnols), dont l'absorption rendait nécessaire une chute de la valeur de la monnaie-marchandise par rapport à celle des autres marchandises ; la quantité totale d'or à la disposition de l'ensemble des utilisa*teurs était indépendante de la* demande d'or. L'ajustement et le maintien de l'offre en conformité avec la demande se faisaient par des modifications de la valeur de la marchandise utilisée comme monnaie.

La monnaie de crédit

Le même raisonnement ne peut plus s'appliquer quand la monnaie, au lieu d'être une marchandise telle que l'or, est un morceau de papier (billets de banque) ou tout simplement un enregistrement comptable dans une banque. Les règles qui s'appliquent à la création de « monnaie de crédit » ne sont pas les mêmes que celles qui s'appliquent à la production d'or. La monnaie de crédit apparaît, non comme le résultat d'une extraction minière, mais comme celui de l'octroi d'un crédit bancaire à des emprunteurs qui l'utilisent (dans la majorité des cas) pour financer des dépenses ponctuelles. Le nouveau crédit apparaît en premier lieu comme une addition aux soldes créditeurs détenus par des emprunteurs. A mesure que l'argent est dépensé en salaires, en achats de matériels, etc., le même supplément apparaîtra dans les soldes créditeurs des bénéficiaires, à l'exception des fuites dues aux importations ou au paiement des impôts.

La différence fondamentale dans le *modus operandi* des deux sortes de monnaies, la monnaie - marchandise et la monnaie de crédit, n'a été perçue, à ma connaissance, par aucune des « écoles » de la théorie économique. Les premiers inventeurs de la théorie quantitative de la monnaie au dix-huitième siècle, comme David Hume, considéraient naturellement l'offre d'or comme un des *éléments déterminant* la *quantité* de monnaie en circulation, et il en alla de même des écrivains du dix-neuvième siècle, tels que Walras et Marshall, qui écrivirent à une époque où le papier-monnaie représentait pourtant une part beaucoup plus importante de la circulation monétaire. Ils ne pensaient pas que cela exigeât une révision fondamentale des théories traditionnelles.

Aucun d'eux ne discutait l'hypothèse selon laquelle la quantité de monnaie, quelle qu'en fût la définition, était une variable indépendante ou exogène. Il en fut de même d'Irving Fisher, qui, en 1911, présenta la version moderne de la théorie quantitative, celle qui fait aujourd'hui autorité. Ce fut également le cas de Keynes, qui plaida en 1923 pour une « monnaie régulée » de préférence à un retour de l'*étalon*-or, notamment pour assurer une plus grande stabilité des prix en supprimant les effets des caprices de l'or sur le niveau des prix. La chaîne causale qui reliait la monnaie aux prix ne fut jamais discutée et le caractère exogène de l'offre de monnaie est quelque chose en lequel Keynes continua à croire, même lorsque sa nouvelle théorie de la demande effective apporta une explication tout à fait nouvelle de la détermination de la demande des biens *et des services.*

La principale conclusion

Milton Friedman commença précisément ses travaux en examinant si on pouvait réconcilier l'hypothèse *de Keynes, selon laquelle* la demande globale de biens et de services y est déterminée par la relation entre les dépenses d'investissement et la propension à épargner, avec la fameuse équation d'Irving Fisher $MV = PT$ (2), où PT peut être assimilé au *produit* ou au *revenu* national Y de Keynes. Pour cela, il entreprit de comparer les mouvements du revenu (ou la dépense) monétaire total(e) avec les mouvements correspondants de la quantité de monnaie.

Pour Friedman, la *validité* de l'hypothèse keynésienne s'avérait être vérifiée empiriquement par l'absence de toute corrélation entre M et Y, c'est-à-dire à partir du moment où les modifications de la vitesse de circulation de la monnaie V, provoquées par les fluctuations du taux d'intérêt, suffiraient, à elles seules, à expliquer les variations du revenu Y provoquées par les modifications de l'investissement ou de la propension à consommer.

A sa grande surprise, il s'aperçut que, historiquement, il n'y avait pas de corrélation entre le revenu (ou le PNB) et la vitesse de circulation monétaire, mais qu'il y en avait une entre le revenu et la quantité de monnaie : les variations du revenu monétaire étaient fortement liées aux variations de la quantité de monnaie en circulation, avec un décalage très variable dans le temps. Une corrélation n'indique évidemment rien sur le sens de la causalité. Si notre hypothèse est juste et si les variations de l'offre de *monnaie* apparaissent comme une conséquence des *variations de la demande* de biens et de services, il faut nous attendre que les augmentations de la quantité de monnaie en circulation précèdent les augmentations des dépenses en capital, car le financement d'un projet d'investissement particulier doit être d'abord assuré avant que, de fait, les dépenses aient lieu.

La principale conclusion de cette analyse est que les conséquences et la signification des variations de l'offre de monnaie seront assez différentes selon que l'on considère une économie où la monnaie est une marchandise ou une économie où la monnaie est de crédit. Dans le second cas, les variations de l'offre de monnaie sont toujours les conséquences, et non les causes, des variations de la valeur monétaire des transactions quotidiennes ou du revenu national. *Cela* ne signifie pas que ce qu'on a coutume d'appeler « politique monétaire » soit futile ou inefficace; cela signifie que les instruments monétaires opèrent selon un *processus indirect*, en changeant le niveau de l'activité économique et, partant, de la *demande* de monnaie. Toute variation dans l'offre de monnaie est une conséquence d'une variation de la demande et non l'inverse.

(1) Voir l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre « Le Fléau du monétarisme ». Préface de B. Guerrien. Editions Economica. 158 p., 75 F.

(2) Quantité de monnaie × vitesse de circulation de la monnaie = niveau général des prix × nombre des transactions.

LE FINANCEMENT A TAUX PRIVILÉGIÉ DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le crédit d'équipement sur le terrain

La réforme des prêts bonifiés est entrée en vigueur au début de l'année. Sans enlever aux quatre établissements spécialisés dans cette activité leur prérogative – l'octroi de prêts à long terme à taux privilégié aux PME, – elle les oblige à riposter à la concurrence accrue du système bancaire classique. Si le Crédit national (spécialisé dans les entreprises « moyennes/grosses » et le Crédit coopératif (secteur de l'économie sociale) ne se sentent pas trop menacés, les sociétés de développpement régional (SDR) s'affirment déjà prêtes à changer leur fusil d'épaule et le Crédit d'équipement des PME veut renforcer sa politique d'ingénierie financière.

« *LE possible est déjà fait ; l'impossible, nous le faisons tout de suite : pour les miracles, prière de prévoir un délai...* » Directement apposée sur la porte d'une armoire métallique, cette maxime non dénuée d'humour donne un peu le ton de l'ambiance qui semble prévaloir chez Semy Engineering, une petite entreprise de micro-électronique située aux portes de Montpellier.

De création relativement récente puisqu'elle est née en 1980 sur l'initiative d'un ingénieur, M. Yvon Pellegrin, cette société a pu être lancée grâce à l'appui d'un certain nombre d'établissements financiers qui lui ont consenti environ une demi-douzaine de millions de francs de concours divers. Acquis autant à l'idée du produit qu'à son fondateur, le Crédit lyonnais, le Crédit d'équipement des PME (CEPME), Inodev, l'ANVAR, la DIELI (direction des industries électroniques et informatiques) et la DREE (direction des relations économiques extérieures) ont mis le train sur les rails.

Aujourd'hui, diplômé ès qualités « créateur d'entreprise » (le parchemin obtenu figure d'ailleurs en bonne place dans la mini-salle de réunion), M. Pellegrin est à la tête d'une entreprise de cent trente personnes, dont une quarantaine d'ingénieurs de haut niveau. Son chiffre d'affaires s'est hissé de 5 millions à 62 millions de francs en cinq ans, dont près de la moitié devrait être réalisée à l'exportation cette année. La croissance est de 20 % à 30 % par an. Une technologie éprouvée (la société fabrique les dépôts gazeux permettant aux circuits intégrés de fonctionner) lui assure 3 % du marché mondial et une clientèle de premier ordre puisqu'il s'agit de grands groupes tels que Thomson, Matra, IBM...

Apparemment, tout va pour le mieux. Mais Semy-Engineering, qui s'est fait un nom dans la fabrication d'équipements destinés à traiter le silicium déposé sur les circuits imprimés, se trouve paradoxalement confrontée à un double problème de financement : celui d'une croissance très rapide, d'une part, et, par ailleurs, celui d'un matériel coûteux puisque chaque *machine* vaut en moyenne 2 millions à 3 millions de francs. Cette SARL, qui dispose en tout et pour tout de 6 millions de francs de capitaux permanents, est donc tenue de trouver des fonds propres et d'ouvrir son capital à des partenaires qui souhaiteront l'épauler sans exiger d'en prendre le contrôle. Plusieurs contacts ont été pris en ce sens. La firme de Juvignac-Montpellier est en passe de céder 40 % de son capital à un organisme propre à répondre à ces deux critères, Sopromec-IDI.

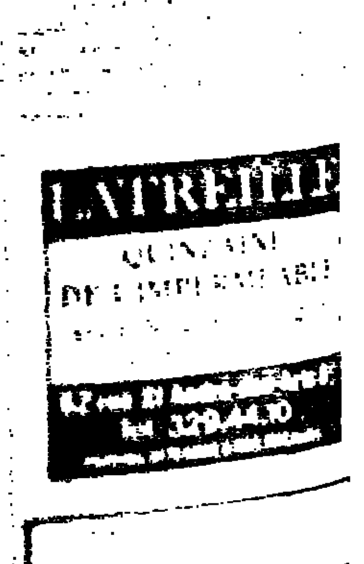
A 20 kilomètres de là, au cœur de Montpellier, la société Morari a déjà tout un passé. Créée en 1947 dans la *région parisienne (à Maisons-*Alfort) pour fabriquer des présentoirs destinés aux magasins, elle a entrepris en 1952 une diversification dans la sous-traitance électronique. Ce secteur constitue encore de nos jours l'essentiel de son activité. Lui sont imputables les trois quarts d'un chiffre d'affaires qui a atteint 80 millions de francs en 1984, un montant doublé en quatre ans. Dans cette entreprise à forte proportion de main-d'œuvre, on procède à l'assemblage de logiciels pour de gros clients. C'est ainsi que la CESA, filiale de la CGE, a confié à Morari *« la plus grosse partie d'un contrat qui porte sur 200 millions de francs en trois ans »* et destiné au système de données Transpac, explique le président, M. Pierre Frugier.

A côté de ses heures de gloire encore modeste, la firme, qui a pris l'initiative – le fait mérite d'être signalé – de se décentraliser avant l'heure en transférant à Montpellier une partie de son activité pour se rapprocher de son principal client, IBM, a connu un épisode douloureux. Elle a *été* victime d'un incen*die criminel survenu en septembre* 1983. Le CEPME, qui comptait cette entreprise parmi sa clientèle, a alors contribué au financement de la construction des nouvelles installations en doublant au passage la superficie des ateliers. Cela a permis la création de 50 emplois nouveaux incorporés aux 250 salariés que compte actuellement cette entreprise prestataire de services industriels à main-d'œuvre essentiellement féminine (60 %).

Changement de route, en direction de Port-Camargue, au bord de la Méditerranée, où a été ouvert en 1982 un hôtel-résidence du même nom. L'opération a été financée en majeure partie par la chambre de commerce et d'industrie locale avec le concours d'organismes spécialisés. Composées de studios et de deux-pièces duplex répartis, « les pieds dans l'eau », sur une superficie de 6 hectares coupée par deux piscines, ces locations accueillent une clientèle composée à 65 % d'étrangers.

SERGE MARTI.

(Lire la suite page 22.)



LE FINANCEMENT A TAUX PRIVILÉGIÉ DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le crédit d'équipement sur le terrain

(Suite de la page 21.)

Les Allemands et les Néerlandais qui forment pour l'essentiel cette clientèle semblent très attirés par *« ce pays de lumière et d'espaces sauvages »*, pour reprendre le lyrisme du dépliant remis à la réception.

Une petite entreprise (Semy-Engineering) qui veut se donner les moyens de maîtriser sa croissance ; une société (Morari) amenée à « pousser les murs » pour se développer ; un village de vacances dont les aménagements obligent à un financement important. A travers ces trois exemples, on comprend mieux, sur le terrain, l'action de ces établissements, en l'occurrence le Crédit d'équipement des PME, aux côtés du Crédit national, des sociétés de développement régional désormais regroupées en chambre syndicale et du Crédit coopératif, qui participent, sous forme de prêts bonifiés, au financement des PME. Celles-ci constituent à la fois les deux tiers des entreprises qui voient le jour en France et un pourvoyeur d'emplois non négligeable.

Le fait est encore plus important dans une région comme le Languedoc-Roussillon, où 65 % de l'activité revient encore au secteur tertiaire alors que 16 % de la population est frappée par le chômage (soit 3 points de plus que la moyenne nationale) avec des pointes bien supérieures dans le Gard (18 %), et notamment à Alès, où le taux des demandeurs d'emploi culmine à 20 %. Spécialisé dans l'octroi de prêts à long terme selon des procédures dites bonifiées — le Trésor prend à sa charge sous forme de bonification une partie de la différence entre le coût de la ressource et le taux du prêt, — le CEPME a délivré en 1984, selon les diverses procédures en vigueur simplifiées depuis lors *(voir encadré ci-contre)*, 56 600 accords de crédit, contribuant ainsi pour 21,3 milliards de francs au financement de l'investissement des PME en général.

Sur ce montant total, la part des prêts directs à long terme, qui portait sur 24 100 accords, a représenté 13,11 milliards de francs, ce qui, d'après les chiffres fournis par cet établissement spécialisé, a permis de financer 49,4 milliards de francs d'investissements et favorisé la création de quelque 45 000 emplois. *« Dans la répartition par type de crédit, les prêts consentis au titre de l'innovation et de l'équipement en robotique ont connu la croissance la plus forte »*, constate M. Jean-Pierre Aubert, président du directoire du CEPME.

M. Aubert fait état d'une étude selon laquelle, sur dix chefs d'entreprise qui ont recouru à l'automatisation, quatre d'entre eux prévoient de créer des emplois, cinq de les maintenir, un seul annonçant son intention de réduire ses effectifs. Un élément d'appréciation dont on peut mesurer les effets en fonction de la répartition sectorielle des prêts à long terme accordés en 1984 : 49 % à l'industrie et au bâtiment, 22 % au tourisme — il ne faut pas oublier que le Crédit d'équipement des PME est l'héritier de l'ancien Crédit hôtelier, — et 29 % au commerce et aux services, un secteur qui peut prétendre à présent, et sous certaines conditions, à la procédure des prêts bonifiés.

Mais le CEPME n'entend pas se limiter au « bas de bilan », où se trouve la ligne qui matérialise l'endettement d'une entreprise. Il intervient aussi pour renforcer le « haut de bilan », là où apparaissent les fonds propres. *« Sans vouloir être la banque à tout faire »*, ni *« la banque des particuliers ou des artisans »*, cet organisme a mis en place depuis plusieurs mois un nouveau dispositif de transmission des petites et moyennes entreprises.

Créé pour consentir des prêts de reprise industrielle (PRI) et procéder à des interventions en fonds propres, Avenir Entreprises avait accordé 185 prêts de cette nature pour un montant de 103 millions de francs à la fin de l'année 1984. A la mi-février, plus d'une centaine de dossiers de transmission d'entreprise étaient à l'étude. Par ailleurs, après quelques mois d'activité, Avenir-Entreprises avait, dès la fin de 1984, mis en place des participations dans quatre entreprises pour un total de 2,2 millions de francs ainsi que 4,2 millions de francs de cautions concernant cinq autres sociétés.

Dans ce domaine, le CEPME estime qu'il a une carte à jouer, compte tenu de l'ampleur du « marché », sur lequel se porte d'ailleurs l'attention de plusieurs autres organismes financiers. On considère, en effet, qu'en France, plus de vingt mille entreprises vont se heurter au cours des prochaines années à un problème de transmission. La moitié d'entre elles étant appelées à se transmettre par voie de succession, il en reste autant dont le sort devra être étudié sous peine de les voir disparaître ou être rachetées par des concurrents.

S. M.

Le rôle des sociétés de développement régional

LES sociétés de développement régional (SDR) fêtent cette année leur trentième anniversaire. Elles avaient été créées en 1955 pour répondre au besoin de financement des PME établies en province et longtemps délaissées par le système bancaire classique. Aujourd'hui la situation a radicalement changé, et les 19 SDR qui couvrent l'ensemble de la métropole hors région parisienne — une zone confiée à une SDR non reconnue par ses consœurs, SOFIPARIL — ainsi que les départements et territoires d'outre-mer doivent affronter la dure concurrence que leur livrent l'ensemble des établissements bancaires. Telle est la conséquence bénéfique pour les usagers de la banalisation et de la réforme des prêts bonifiés.

En 1984, qualifiée de *« bonne année »* par M. Daniel Granjon, le président de la chambre syndicale des SDR qui a remplacé l'ancienne association nationale pour se conformer à la loi bancaire, ces organismes ont accordé 4 817 prêts à des entreprises régionales pour un montant de 6,3 milliards de francs, soit près du triple des sommes octroyées en 1980. Les deux tiers de ces prêts à taux privilégié répondaient aux objectifs définis par les pouvoirs publics, à savoir la création d'emplois, l'innovation, l'exportation, la compétitivité, les économies d'énergie et de matières premières, assure au passage M. Granjon.

A la fin de cette même année, l'encours des prêts à long terme accordés par les SDR, c'est-à-dire le total des crédits « en portefeuille », était estimé à 28 milliards de francs contre 16 milliards de francs en 1980. Un montant qui, selon les dirigeants de la chambre syndicale, couvre 40 % des besoins des entreprises régionales (hors Ile-de-France), plaçant le réseau SDR en tête des organismes de placements à long terme pour ce qui est des entreprises industrielles hors région parisienne.

A côté de cette activité de prêts à long terme qui a progressé de 42 % en un an, et de cautions de crédits à moyen terme, un secteur qui, lui, a régressé en 1984, les 19 SDR interviennent aussi dans la structure financière des petites entreprises régionales en leur fournissant, seules ou en association avec d'autres organismes financiers, les fonds propres dont elles ont besoin, généralement sous la forme de prises de participation minoritaire. Longtemps considérées comme un pionnier dans ce domaine, les SDR voient aujourd'hui leur part de marché rétrécir à défaut d'être réellement menacée.

Le réseau SDR détient actuellement 2 500 participations dans les entreprises, ce qui représente un encours de 1,3 milliard de francs de participations directes en capital, mais aussi en « faux fonds propres », genre « prêts participatifs ». Cependant, le nombre de ses interventions a régulièrement régressé depuis quatre ans. De 257 millions de francs en 1981, il est tombé à 189 millions l'année dernière, ce qui conduit la chambre syndicale à tirer les leçons de la banalisation des circuits et des produits financés décidée par la puissance publique.

Le « carcan du long terme »

« Pour les établissements comme les nôtres, cela signifie que l'activité des prêteurs à long terme — et de prêteurs de crédits bonifiés — est concurrencée par toute une gamme de produits mis à la disposition des circuits bancaires. Egalement sur le marché de la participation, de l'investissement en fonds propres, on trouve aujourd'hui beaucoup de monde, depuis les banques jusqu'à la floraison des instituts régionaux de participation. Ajoutons encore à cela que la dureté des temps d'une part et peut-être aussi une orientation différente de la part de l'Etat des concours apportés à l'économie conduisent à un rétrécissement des enveloppes de crédits bonifiés », estime M. Granjon. *« Il nous appartient donc, et cela va être une grande fonction de la chambre syndicale, de trouver de nouvelles ressources, mais je veux dire surtout de nouvelles ressources pour de nouveaux produits qui nous permettent de sortir du carcan du financement à long terme sur dix-douze ans et du moyen terme à trois-sept ans »*, conclut-il.

Pour parvenir à ce but les SDR se sont assigné un double objectif :

● Développer les activités nouvelles en finançant par exemple des investissements incorporels (recherche, création de réseaux à l'exportation, formation, etc.), ou encore en renforçant l'activité « matière grise » au service des entreprises (diagnostic financier, mise au point de conseils et de plans de financement, etc.), y compris pour des opérations de rapprochement ou de transmission dans le cadre d'un organisme existant, le centre interrégional des négociations (SINEG) ;

● Renforcer le rôle de l'association professionnelle, devenue chambre syndicale.

Aux termes de la loi du 24 janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit, les SDR sont classées dans la catégorie des institutions financières spécialisées. Comme les autres établissements, elles sont tenues d'adhérer à un organisme professionnel, lui-même affilié à l'Association française des établissements de crédit (AFEC), qui joue le rôle fédérateur au niveau national. C'est ainsi qu'a été créée en novembre 1984 la chambre syndicale des SDR, avec pour objectif d'ajouter la *« puissance d'un réseau »* chargé de négocier avec tous les partenaires financiers administratifs *« sans rien enlever à l'originalité que représente leur caractère d'institution régionale »*.

SERGE MARTI.

LA RÉFORME DES PRÊTS BONIFIÉS

Simplification et sélectivité

EN l'espace de quelques années - de 1981 et 1984, - le montant des prêts bonifiés accordés à l'économie avait fortement gonflé tandis qu'apparaissait une véritable inflation de procédures au fur et à mesure qu'étaient assignées des priorités nouvelles. Dans un souci de simplification et d'efficacité, les pouvoirs publics ont décidé de ne plus retenir, à compter du 1er janvier 1985, qu'une seule procédure, celle des prêts spéciaux à l'investissement au lieu des trois qui existaient jusqu'alors.

Dans le même temps, des secteurs tels que le tourisme, le commerce et les services pouvaient prétendre à ces prêts à taux privilégiés octroyés par quatre établissements spécialisés ; le Crédit national, le Crédit d'équipement des PME, les sociétés de développement régional et le Crédit coopératif. Cette mesure trouvait aussi sa justification dans la décélération régulière des taux d'intérêt en France qui contribuait à la baisse du coût du crédit pour les entreprises. Mais la volonté de rationaliser le recours au « crédit-providence », *selon l'expression du Centre d'information et d'étude du crédit (groupe de la Compagnie bancaire), était aussi liée à la nécessité de se conformer à la réglementation communautaire. En mai 1984, la Commission de Bruxelles avait en effet ouvert une procédure contre la France pour infraction au traité de la CEE (article 93, paragraphe 2) à propos de ce mécanisme des prêts bonifiés qu'elle jugeait assimilables à des aides étatiques.*

Conditions d'attribution des prêts à long terme

	1984	1985
● PSI (Prêts spéciaux à l'investissement)	5 critères d'accès : — Création d'emplois. — Industrialisation de l'innovation. — Efficacité des équipements-productiques. — Utilisation rationnelle de l'énergie et des matières premières. — Accroissement des capacités de production destinées à l'exportation.	3 critères d'accès : — Effort d'investissement des entreprises : ● première automatisation des PMI. — Effort d'exportation des entreprises. — Renouvellement du tissu industriel : ● création, reprise et transmission. En général, suppression des engagements demandés aux entreprises. L'octroi des PSI est simplement subordonné à la réalisation de l'opération financée conformément au programme présenté.
	Taux : 9,25 % depuis le 20 août 1984.	Taux : 9,25 %.
	Quotité : 70 % du montant HT de l'investissement.	Idem.
	Durée : 8 à 15 ans.	Idem. Les entreprises des secteurs du tourisme et du commerce peuvent bénéficier de ces prêts sous certaines conditions.
● PAE (Prêts aidés aux entreprises)	Prêts destinés aux entreprises qui réalisent des investissements répondant aux critères ci-dessus mais qui ne souhaitent pas souscrire aux engagements correspondants. Taux : 11,75 %.	Suppression.
● PCM (Prêts aux conditions du marché)	Prêts accordés aux entreprises de tous les secteurs pour les dépenses d'investissement nécessitant un financement à long terme et ne répondant à aucune des priorités requises pour les PSI.	Idem.
	Taux : 14,50 % du 22 octobre au 31 décembre 1984.	Taux : 14 %.
● PSR (Prêts supplémentaires de refinancement)	Prêts permettant d'alléger les charges financières des entreprises dont le taux moyen d'endettement est supérieur ou égal à 11 %.	Mêmes conditions, procédure réservée aux entreprises qui n'y ont pas eu accès en 1984.
	Taux : 9,25 % depuis le 20 août 1984.	Taux : 9,25 %.
● PPS (Prêts participatifs simplifiés)	Destinés aux entreprises à caractère personnel (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 20 millions de francs, effectif inférieur ou égal à 50 personnes). Durée : 10 ans. Montant maxi : 500 000 F.	Mêmes conditions. Pour les entreprises du BTP, le plafond d'effectif est porté de 50 à 100 personnes.
	7 % pendant les trois premières années, 9 % ensuite.	Idem.

(Source : CEPME).

CORRESPONDANCE

La moralisation de l'impôt

L'article du professeur Dominique Strauss-Kahn, secrétaire du Parti socialiste, que nous avons publié en « point de vue » dans « le Monde de l'économie » du 22 janvier 1985 sous le titre « Les délices de l'opposition », a inspiré au docteur Philippe Duvel-Arnould les réflexions suivantes :

Je ne suis ni politicien, ni économiste, ni professeur : je suis médecin de famille, père de quatre enfants. Je ne puis donc vous suivre pour jongler avec les dizaines de milliards qui parsèment votre article, d'autant que je n'ai pas lu ce « projet RPR » que vous essayez de chiffrer. Mais quelques points ont relevé mes sourcils à leur lecture :

1) Je ne suis ni pour ni contre le déplafonnement du quotient familial. Mais avant d'en parler a-t-on calculé ce qu'un enfant fait payer, par ses parents, comme impôts supplémentaires, pour le faire vivre (TVA sur les dépenses qu'il occasionne par exemple), pour le loger (taxe foncière, taxe d'habitation, etc.), pour le mettre en regard des prétendues « économies » d'impôts qu'il procure ?

2) Vous dites (je cite) que *« la mesure qui consisterait à faire disparaître les pénalisations fiscales dont pâtissent les couples légitimes ne présente un intérêt pour les contribuables que lorsqu'un des deux revenus est élevé »*, cela me semble faux. Voici quelques exemples fondés sur un revenu *imposable* 1984 très moyen : 64 000 F par salarié ;

a) célibataire, revenu 64 000 F, impôt 10 889 F ;

b) couple légitime, revenu total 128 000 F, impôt 22 129 F ;

c) couple illégitime, revenu 64 000 F, impôt 10 889 × 2 = 21 778 F ;

d) célibataire + 1 enfant, revenu 64 000 F, impôt 4 776 F (basé sur 2 parts) ;

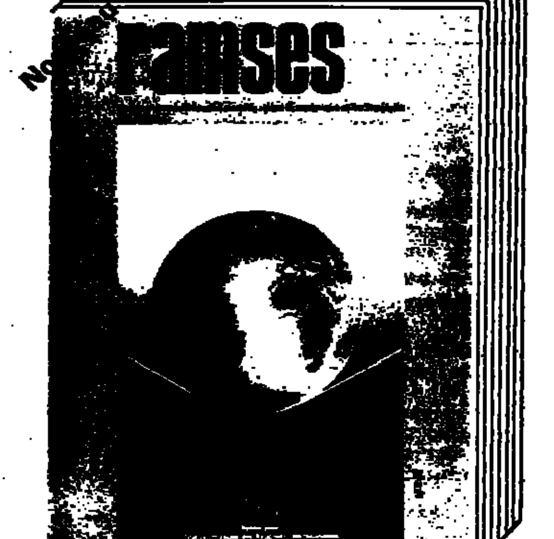
e) couple légitime, 2 enfants, revenu 128 000 F, impôt 17 243 F (basé sur 2 parts 1/2) ;

f) couple illégitime, chacun des « célibataires » déclarant un enfant à charge, revenu total imposable 128 000 F, impôt 9 551 F.

Alors, monsieur le professeur, ne faudrait-il pas « modifier » l'impôt ? L'État y gagnerait !

Il faut ajouter à cela que les couples illégitimes représentent aussi une charge souvent inique au régime des prestations familiales, ouvrant droit à diverses allocations logement, mère célibataire, etc. (non imposables) plus facilement que les couples légitimes.

Un mot enfin à propos de l'IGF : je ne sais si son rapport de 5 milliards est « net », car à combien se montent ses frais d'établissement, de personnel, locaux, informatique, contrôle, recouvrement, etc. ? Et pour sa moralisation, ne pourrait-on lui créer des « parts » au moins pour les couples (oublions les enfants), je parle pour ceux, pas très futés ou pas assez riches pour jouer sur les forêts ou surtout les œuvres d'art ?... Pour un couple légitime avec enfants, dont la fortune est en communauté en tout ou en partie, imposé à l'IGF sur la base de 4 ou 5 millions par exemple, si l'un des deux meurt, il y aura de ce fait un certain partage, et un veuf ou une veuve, certes, mais plus d'IGF. A moins que, sans attendre un trop triste et hypothétique veuvage, ils n'aient préféré un vrai et fiscal divorce... à l'amiable.



322 pages, 125 F.

TRÈS BONS RÉSULTATS EN 1984

La publicité a le vent en poupe

Malgré un très faible taux de croissance de l'économie, les agences de publicité, dans leur ensemble, prospèrent. Les budgets publicitaires et plus encore les revenus des agences ont connu en 1984 une forte progression. Bien que les renseignements dont on dispose soient très insuffisants pour analyser ce phénomène, on peut se faire une idée de ses causes.

L'ÉCONOMIE française ne va pas très bien, on le sait : l'industrie souffre, le chômage augmente, le commerce de détail (à part les hypermarchés) est touché. Pourtant, dans cet univers morose, la publicité va bien. Ou plus exactement, les agences de publicité vont bien, très bien même, si l'on en croit le bilan 1984 que publie *Stratégies* (1). Cette revue spécialisée se livre au même exercice depuis dix ans sur les cent premières agences et tente d'y ajouter depuis quelques années les cinquante suivantes ; mais l'exercice est périlleux, les réponses des entreprises, petites et même plus grandes, brillant souvent par leur imprécision et parfois par la surévaluation de leur activité.

Les cent premières agences ont encaissé en 1984 un revenu brut de 3 milliards 356 millions de francs, contre 2 milliards 718 millions en 1983, soit une progression de près de 23,5 %.

Nouveau réflexe devant la crise

C'est un phénomène tout à fait nouveau. Jusqu'ici, les chefs d'entreprise, producteurs ou distributeurs, avaient le réflexe bien connu, dans les périodes difficiles, d'*« anticiper la crise »* en réduisant d'emblée leurs investissements publicitaires. C'est ce qui s'était passé au moment du premier choc pétrolier et s'était traduit pour certains par la perte d'importantes parts de marché. La leçon semble avoir été entendue. Selon M. Edme Nérot, président de l'Union des annonceurs, *« les chefs d'entreprise ont pris conscience que la part de marché est un facteur essentiel pour l'entreprise et que sa conservation en assure la survie ». « La publicité*, nous a-t-il encore déclaré, *est considérée désormais comme un investissement à long terme aussi indispensable que l'énergie au maintien de l'activité. »* Ainsi, les entreprises de distribution, dont le volume d'activité s'est tassé en 1984, n'ont-elles pas réduit pour autant leurs dépenses de publicité.

Le chiffre d'affaires brassé par les cent premières agences, c'est-à-dire le montant des budgets publicitaires qui leur sont confiés par les annonceurs, industriels ou commerçants, pour sa part, a augmenté de 18,61 %, passant de près de 18 milliards de francs à plus de 21 milliards.

Le tableau des dix premières agences que nous publions ci-dessous permet de constater que la majorité sont françaises, trois seulement étant des filiales d'agences américaines. La première de celles-ci, dans l'Hexagone, Young and Rubicam-France, n'arrive qu'en quatrième position, alors qu'elle occupe la première place aux Etats-Unis. Ce « chauvinisme » publicitaire n'est plus une originalité unique en Europe, le groupe britannique Saatchi and Saatchi ayant pris la première place au Royaume-Uni.

Les agences répartissent dans les médias les investissements publicitaires de leurs clients. Dans les dix premières agences, si la presse écrite reste en tête (avec 31,74 % du chiffre d'affaires), elle est presque rejointe par la télévision (28,20 %), la radio (12,55 %) et l'affichage (10,1 %), laissant loin derrière le cinéma (3,76 %). La presse écrite reste le support privilégié des agences moyennes (de la cinquantième à la centième) avec 36,65 % du chiffre d'affaires traité.

Globalement, la part de la presse écrite ne cesse de diminuer *au fil des ans au profit* de la télévision, les budgets de celle-ci (2,4 milliards de francs) ayant presque rejoint ceux consacrés aux journaux (2,7 milliards de francs). Encore faut-il se souvenir que, selon les chiffres de l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP) (*le Monde* du 18 janvier), au sein même de la presse écrite, les magazines, qui représentent les deux tiers de cet ensemble, ont progressé de 16 %, tandis que la presse quotidienne voyait son marché se tasser (+ 6 % pour les quotidiens régionaux et seulement + 1 % pour les quotidiens nationaux).

L'année 1984 a vu quelques événements notables :

- Havas-Conseil, filiale d'Eurocom (holding, elle-même filiale de l'agence Havas), en fusionnant avec l'agence américaine Marsteller, prend pied aux Etats-Unis ;
- L'agence Boulet-Dru-Dupuy-Petit, fondée en novembre 1983, à partir d'une autre agence, SNIP-4, et du réseau régional de Young and Rubicam, se retrouve d'emblée au vingt et unième rang des agences françaises, avec un revenu de 45 000 F. C'est le *« phénomène de l'année »*, selon *Stratégies* ;
- Enfin, l'agence Homsy-Delafosse et Associés, en rachetant le groupe Olivier Dassault (ODIC) à son fondateur, se retrouve au douzième rang.

D'une année sur l'autre, la conquête d'un nouveau budget ou le départ d'un client important bouleverse les résultats ou la rentabilité d'une agence, les plus petites étant, bien sûr, les plus fragiles devant ces à-coups qui sont la règle du jeu du métier.

Le budget de la FNAC a ainsi quitté l'agence Impact pour Publicis-Conseil, tandis que Maisons Phénix abandonnait le même Publicis-Conseil pour Homsy-Delafosse et Associés.

Autre éclairage donné par cette étude, celui du revenu en fonction des effectifs. Cette « productivité » par salarié atteint 1 500 000 F chez Homsy-Delafosse, qui n'emploie que 45 personnes, contre 512 000 chez Publicis-Conseil (442 personnes) et 743 000 F chez Young and Rubicam-France (171 personnes). A l'autre bout de la chaîne, en tenant compte des cent cinquante agences recensées, on trouve des chiffres de 260 000 F à 304 000 F par personne employée, ce qui est faible, mais s'explique souvent par des restructurations, des pertes de budget, des changements d'orientation. Il est d'ailleurs difficile de donner des exemples concrets, les chiffres fournis à *Stratégies* étant trop imprécis et trop arrondis pour permettre un véritable classement.

La place du groupe Havas

Il reste à aborder le chapitre des groupes publicitaires *(voir notre tableau ci-après)*. Les six premiers occupent ensemble plus de la moitié du marché publicitaire des cent cinquante agences recensées. Eurocom, à lui seul, rassemble cent quinze sociétés, dont certaines trop petites pour figurer dans les cent cinquante premières. La plupart de ces agences sont réunies dans des sous-groupes comme Belier, Havas-Conseil Marsteller (HCM), Ecom, Futurs, Polaris. Cette nébuleuse en fait le premier groupe français, quatre de ses agences se classant parmi les dix premières (HCM, Belier, Ecom/Univas, Futurs). En tout, Eurocom réalise plus du cinquième du revenu des cent cinquante agences recensées. Ce chiffre n'est bien sûr qu'indicatif puisque la France compte environ trois mille agences, ce nombre n'étant lui-même qu'approximatif : un minuscule local muni de téléphone, deux ou trois jeunes dynamiques, suffisent souvent à créer une nouvelle agence.

Une fois dégagé le groupe Eurocom, on s'aperçoit que l'intégration des filiales ne change pas le rang des premiers de la liste, le groupe Publicis devenant deuxième, mais RSCG reste troisième, et Young and Rubicam, quatrième.

L'esprit de concurrence

A part la bonne santé du secteur des agences, il est difficile, hors quelques événements ponctuels, de s'appuyer entièrement sur ce bilan pour en tirer d'autres conclusions. A part les très grands groupes cotés en Bourse (Eurocom, Publicis), on ne peut que regretter que les agences livrent des chiffres aussi peu précis. Suffisants pour donner une tendance, voire un classement, ils sont sujets à caution dès qu'on essaye d'aller plus loin dans l'analyse. Il faudra beaucoup d'obstination à *Stratégies* pour, d'année en année, obtenir mieux... et mieux maîtriser les données ainsi recueillies.

Pour expliquer tout à fait la vigueur de la croissance des agences de publicité, il faudrait bien sûr connaître mieux la stratégie commerciale des firmes produit par produit, les résultats globaux n'étant jamais que la résultante de comportements fort variés. On peut cependant noter que les secteurs les plus malades économiquement (bâtiment et travaux publics, sidérurgie, textile...) n'ont jamais été présents sur le marché plublicitaire. Pour les autres, l'analyse de M. Maurice Lévy, P. D.-G. de Publicis-conseil, rejoint celle du président de l'Union des annonceurs : les *chefs d'entreprise ont pris* conscience de l'effet accélérateur sur la crise du désinvestissement publicitaire. Malgré leur inquiétude depuis 1981, malgré la politique de rigueur adaptée depuis 1983, beaucoup ont continué à soutenir publicitairement leurs marques pour maintenir leur activité, d'autres ont surinvesti pour gagner des parts de marché sur leurs concurrents qui s'étaient frileusement repliés.

A cette réaction d'ensemble, il faut ajouter des comportements plus spécifiques. Les industriels fabriquant des produits destinés au grand public ont dû faire face au regroupement des grands de la distribution en super-centrales d'achat qui menacent de ne plus vendre certaines marques pour obtenir du fabricant des avantages supplémentaires, des ristournes plus importantes. La réplique des industriels a été publicitaire pour que les produits de marque menacés continuent à être demandés par la clientèle des grandes surfaces.

Dans un autre secteur, celui de l'automobile, l'effort publicitaire des marques étrangères et l'augmentation de leur part de marché ont conduit les constructeurs français à faire face pour tenter de limiter la réduction de leurs parts de marché.

En revanche, il semble que la révolution audiovisuelle et informatique n'ait que très peu grossi la manne des budgets publicitaires. De la même façon, entreprises moyennes et petites n'ont pas encore été gagnées à l'idée que la publicité est un investissement indispensable. La publicité régionale, souvent collectée par les filiales locales des grandes agences, reste essentiellement le fait des entreprises de taille nationale.

Dernière explication de la croissance de l'investissement publicitaire, avancée par M. Maurice Lévy : *« Tout à fait contre l'attente des chefs d'entreprise, le pouvoir politique actuel mène une politique extrêmement favorable à l'esprit d'entreprise et à l'esprit de concurrence. Ce qui favorise la publicité, puisque c'est l'une des meilleures armes qui soient dans la lutte contre les concurrents. »*

Les interprétations des professionnels, annonceurs ou publicitaires, pour autorisées qu'elles soient, ne remplacent cependant pas tout à fait des études fouillées sur l'évolution de l'investissement publicitaire, par secteurs et par catégories de produit, par taille des annonceurs, ce qui permettrait des analyses plus serrées d'un phénomène qu'on ne peut jusqu'ici que constater.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) *Stratégies*, 15, square de Vergennes, Paris-15e. No 460, 25 février-3 mars 1985, 50 F.

Les six premiers groupes occupent plus de la moitié du marché

GROUPES	Effectifs	Montant des budgets 1984 en milliers de F	Revenus 1984 en milliers de F	Part de marché (2)
Eurocom	2 001	5 593 479	836 600	22,65 %
Publicis	978	2 447 041	366 787	9,93 %
RSCG (Roux, Seguela, Cayzac et Goudard)	800	2 310 000	350 000	9,48 %
Young and Rubicam France	310	1 113 300	170 000	4,60 %
Feldman, Calleux, Associés (et Benton and Bowles)	317	1 007 800	151 100	4,09 %
Homsy-Delafosse/Odic	140	1 000 000	143 000	3,87 %
Total des six groupes	4 546	13 471 620	2 017 487	54,62 %
Total des 150 agences recensées		24 500 000 (environ) (1)	3 693 497	

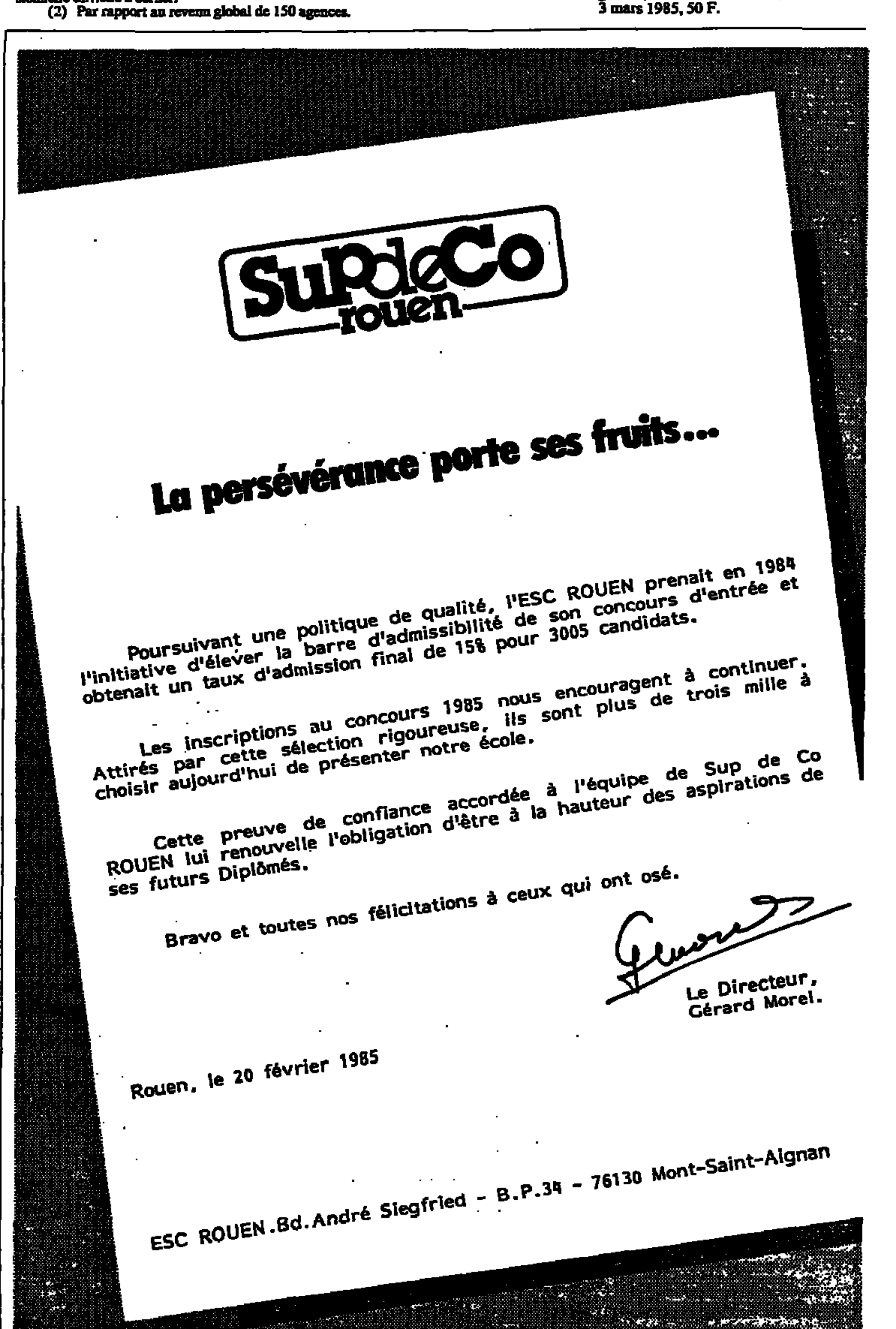
(1) Le montant des budgets des 150 agences recensées par *Stratégies* est une évaluation très grossière, qui n'est destinée qu'à donner une image globale d'une branche professionnelle difficile à cerner.

(2) Par rapport au revenu global de 150 agences.

PROGRESSION DES RESSOURCES DES DIX PREMIÈRES AGENCES : DE 12,9 A 70,8 %

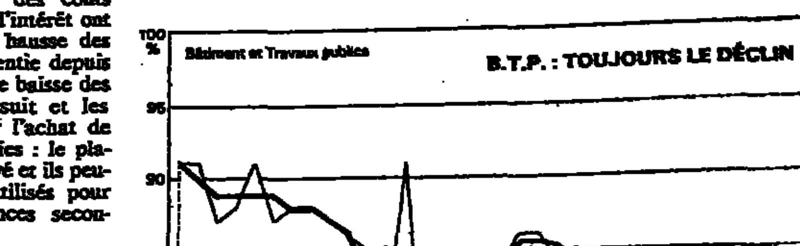
(en milliers de francs)

Agences	Montant des budgets 1984	Revenus 1984	Revenus 1983	Progression des revenus (en %)
Publicis Conseil ... F	1 556 300	226 400	200 453	+ 12,9
Havas Conseil Marsteller (HCM) .. F	1 367 350	205 000	120 000	+ 70,8
Roux, Seguela, Cayzac et Goudard (RSCG) ... F	1 002 000	170 000	134 500	+ 26,4
Young and Rubicam-France .. E-U	846 000	127 000	105 000	+ 21
Belier ... F	810 000	121 000	89 000	+ 36
Doyle Dane Bernbach (DDB) ... E-U	677 630	99 600	89 100	+ 11,8
Lintas ... E-U	654 259	94 986	85 260	+ 11,4
Ecom/Univas ... F	516 925	77 500	68 900	+ 12,5
Feldman, Calleux Associés (FCA) .. F	507 600	76 100	52 800	+ 44,1
Futurs ... F	472 000	71 000	59 600	+ 19,1



LA CONJONCTURE EN FRANCE

Hiver frileux



La situation de l'économie française s'améliore lentement. La reprise n'est pourtant pas pour demain même si les entreprises ont très sensiblement amélioré leurs résultats financiers l'année dernière. L'investissement va mieux mais reste insuffisant pour tirer la croissance. Quant au pouvoir d'achat et à la consommation des ménages, ils se ressentent du freinage continu des salaires, freinage souvent plus rapide que celui des prix. Pourvu que la demande étrangère ne fléchisse pas...

LE paysage économique français n'est pas encore tout à fait net. Après une année 1984 dont les résultats ont été plutôt bons (2 % de croissance comme en 1982), même si ceux-ci s'expliquent surtout par un restockage important et une exceptionnelle récolte, les chiffres de janvier (en dehors du chômage) sont plutôt bons. Le mot de « relance » est présent partout dans le discours politico-économique. Et pourtant rien n'indique qu'elle puisse se produire dans les mois à venir.

Le dynamisme économique de l'ensemble des pays industriels permet d'envisager une poursuite de la croissance des exportations qui s'inscrive dans la tendance récente.

Le mouvement de fond reste toujours pour les entreprises l'augmentation des profits. Certes, l'activité n'est pas florissante : après le niveau élevé de l'été, la production industrielle s'est tassée (graphique). Mais la situation financière s'est indéniablement redressée. L'origine de ce rétablissement est claire : les salaires et les impôts ont moins progressé que la production ; d'où une augmentation remarquable du taux de profit brut des entreprises (graphique) qui retrouve son niveau de 1974 mais reste très en deçà de sa moyenne 1965-1972. Cette amélioration devrait se poursuivre au cours des prochains mois, selon les industriels interrogés par l'INSEE. Le retournement qui a débuté à la fin 1982 commence à se répercuter sur les dépenses d'investissement...

Au-delà des controverses de l'année dernière, il semble bien que la tendance à la baisse qui prévalait depuis 1980 se soit renversée dans le secteur industriel concurrentiel. Et toutes les prévisions en la matière convergent (voir *le Monde* du 15 février 1985). Cette reprise ne porte toutefois que sur environ un tiers de l'investissement des entreprises, soit moins de 4 % de l'ensemble du produit intérieur brut, et il ne peut donc être un moteur très puissant pour l'activité dans son ensemble.

L'autre mouvement de fond porte sur la hausse des prix. Malgré les hausses de début d'année, les anticipations de tous les agents économiques, comme l'attestent en particulier les engagements de prix déjà signés pour l'année 1985 entre les entreprises et les pouvoirs publics, laissent présager une poursuite du ralentissement. Les salaires font de même (graphique). Le pouvoir d'achat stagne *quand il ne baisse* pas. Aucun gain important n'est à envisager avant l'été. Conséquence : la consommation a plafonné en 1984 et les perspectives à court terme sont peu encourageantes. Ce n'est toutefois pas la seule explication à la mauvaise situation de l'automobile française puisque les immatriculations ont baissé en 1984 de 13 %.

On assiste depuis quelques années chez les constructeurs français à une « tendance mono-produit ». Un seul modèle représente environ 50 % de la production de la marque. En 1984, c'est la 205 chez Peugeot, la Samba pour Talbot, le couple R9/R11 pour Renault et la BX chez Citroën.

Aujourd'hui, les cadences de production sont de l'ordre de 2 000 véhicules par jour pour la Peugeot 205 : ces chiffres sont supérieurs d'environ 50 % aux productions maximales envisagées pour la période de lancement.

Les commandes de décembre 1984 furent relativement satisfaisantes, en raison des anticipations de hausses de tarifs. La concentration des commandes sur un nombre très limité de modèles, et donc l'accroissement des délais de livraison, expliquent qu'au mois de janvier les niveaux d'immatriculations escomptés n'aient pas été atteints.

Les nouveaux modèles annoncés ainsi que les politiques promotionnelles actuelles devraient se traduire dès les prochains mois par une lente *remontée* des immatriculations. Les professionnels attendent un second semestre plus dynamique. Cependant, l'effondrement du marché d'outre-Rhin (entre – 40 % et – 20 % de prises de commandes en début d'année selon les constructeurs) lié à la nouvelle réglementation concernant les normes anti-pollution risque d'intensifier la concurrence allemande sur le marché français.

Faible consommation, reprise localisée de l'investissement, commerce extérieur s'améliorant mais de façon limitée : peut-on dès lors escompter une relance de l'activité par le bâtiment dans les prochains mois ?

Au dernier trimestre de l'année dernière, la Fédération nationale du bâtiment a *noté une* augmentation des autorisations de construction de logements (+ 7,1 % par rapport à la fin de 1983). Elle se garde toutefois de tout optimisme : *« La production globale de logements neufs et anciens devrait diminuer* de – 1,5 % à – 3 % en 1985 *par rapport à l'année 1984, tandis que le secteur du bâtiment devrait perdre 35 000 à 50 000 emplois salariés dans le même temps »* (contre 70 000 en 1984 et 60 000 en 1983).

Plusieurs facteurs pourraient contribuer à une amélioration de la situation. Au premier rang, on peut citer le ralentissement des coûts d'acquisition : les taux d'intérêt ont diminué, tandis que la hausse des prix s'est nettement ralentie depuis un an. Ce mouvement de baisse des taux d'intérêt se poursuit et les conditions de prêt pour l'achat de logements ont été élargies : le plafond des prêts a été relevé et ils peuvent maintenant être utilisés pour l'acquisition de résidences secondaires.

Mais ces facteurs ne réussiront sans doute pas à contrebalancer les causes dépressives.

L'épargne consacrée à l'investissement-logement a atteint des niveaux très bas (ramenée de 12 % à 8,5 % dans le revenu des ménages en dix ans). De plus, *« le logement ne constitue plus un placement rentable »*, nous déclare un expert de la FNAIM. Et d'ajouter : *« Entre le logement qui rapporte 2 % par an et des placements financiers qui peuvent rapporter 6 à 8 %, on n'hésite pas. Conséquence : on compte aujourd'hui environ 5 000 achats de logements en tant que placements, soit dix fois moins qu'il y a cinq ans. »* Seule la maison individuelle tire son épingle du jeu.

Le secteur des travaux publics dépend à 80 % des commandes publiques. Celles-ci ne sont guère abondantes pour cause de rigueur budgétaire. La seule soupape de sûreté réside dans le déblocage de sommes inscrites au Fonds spécial conjoncturel pour les grands travaux.

Dans le domaine des travaux routiers, qui représente environ 30 % du secteur des travaux publics, *« après une baisse de 10 % de l'activité en 1984 par rapport à 1983, un mois de janvier 1985 aux conditions climatiques rigoureuses et les barrières de dégel du mois de février, le premier semestre de l'année sera difficile »*, déclare le Syndicat professionnel des entrepreneurs de travaux routiers de France.

Les entreprises du secteur du bâtiment ou des travaux publics, dépendant de plus en plus du secteur public, attendent aussi les décisions des collectivités locales. *« Mais, largement endettées, leur capacité d'emprunts plafonne »*, déclare la société SCREG route et travaux publics. *« Un montant important du chiffre d'affaires, c'est-à-dire de contrats déjà signés, reste en attente de financement »*, ajoute-t-on aux Grands Travaux de Marseille. Reste un débouché pour les grandes entreprises du BTP : l'exportation.

Là, c'est une franche morosité qui règne : *« Les commandes reçues en 1984, c'est-à-dire le chiffre d'affaires de 1985, sont en recul de 20 % en francs courants dans les travaux publics »*, note un expert de la Fédération nationale des travaux publics. L'origine de cette baisse ? *« Les principaux contrats sont signés par les pays pétroliers et les PVD. La baisse du prix du pétrole et les politiques imposées aux PVD par le FMI réduisent* de facto *les contrats. »* Après une dégradation continue depuis deux ans des carnets étrangers, un retournement de tendance durable ne semble guère envisageable dans l'immédiat.

Alors, quel avenir pour le BTP ? Sa production décline de mois en mois ; en 1984, elle était en retrait de 13 % par rapport aux années 1980-1981. Le recul aujourd'hui semble se ralentir.

Cette page a été rédigée, pour *le Monde*, par GSI-ECO.

TABLEAUX DE BORD

Comptes nationaux trimestriels en volume (4e trimestre 1984)	Evolution (en %) depuis un trimestre	Evolution (en %) depuis un an
Produit intérieur brut marchand	0,7	2,1
Importations	3,6	3,9
Consommation des ménages	0,5	– 0,0
Investissements des entreprises (1)	1,7	– 0,1
Investissements (logement) des ménages	– 1,4	– 8,0
Demande intérieure totale	1,3	2,1
Exportations	1,7	4,6

Source : INSEE.

(1) La rubrique « investissement des entreprises » couvre l'investissement de toutes les entreprises quel que soit leur secteur d'activité. Outre les sociétés du secteur industriel concurrentiel, cette rubrique inclut aussi l'investissement du commerce, des services ainsi que celui des grandes entreprises nationales (EDF, SNCF, CEA...). C'est la raison pour laquelle on ne retrouve pas les augmentations indiquées dans le texte.

Statistiques mensuelles (corrigées des variations saisonnières)	Janvier 1985	Evolution sur 3 mois (en termes annuels)	Evolution sur un an
Production industrielle (hors BTP) base 100 en 1970 (décembre)	129	– 5,9 %	– 1,5 %
Indice de prix (base 100 en 1980) valeurs brutes	153,9	4,3 %	6,5 %
Demandeur d'emploi (en milliers)	2 432,6	11,5 %	13,1 %
Solde commercial FAB/FAB (en milliards de francs)	– 3,9	– 15,0*	– 20,7**
Immatriculations de voitures neuves (en milliers)	136,8	1 710*	1 762**

Sources : GSI-ECO d'après INSEE, ministère du travail, ministère du commerce extérieur, Chambre syndicale des constructeurs automobiles.

* : cumul annualisé.

** : cumul sur les douze derniers mois.

FAB : franco à bord.

B.T.P. : TOUJOURS LE DÉCLIN

Bâtiment et Travaux publics — Moyenne mobile sur 3 mois — Base 100 : 1970 — 1982 1983 1984

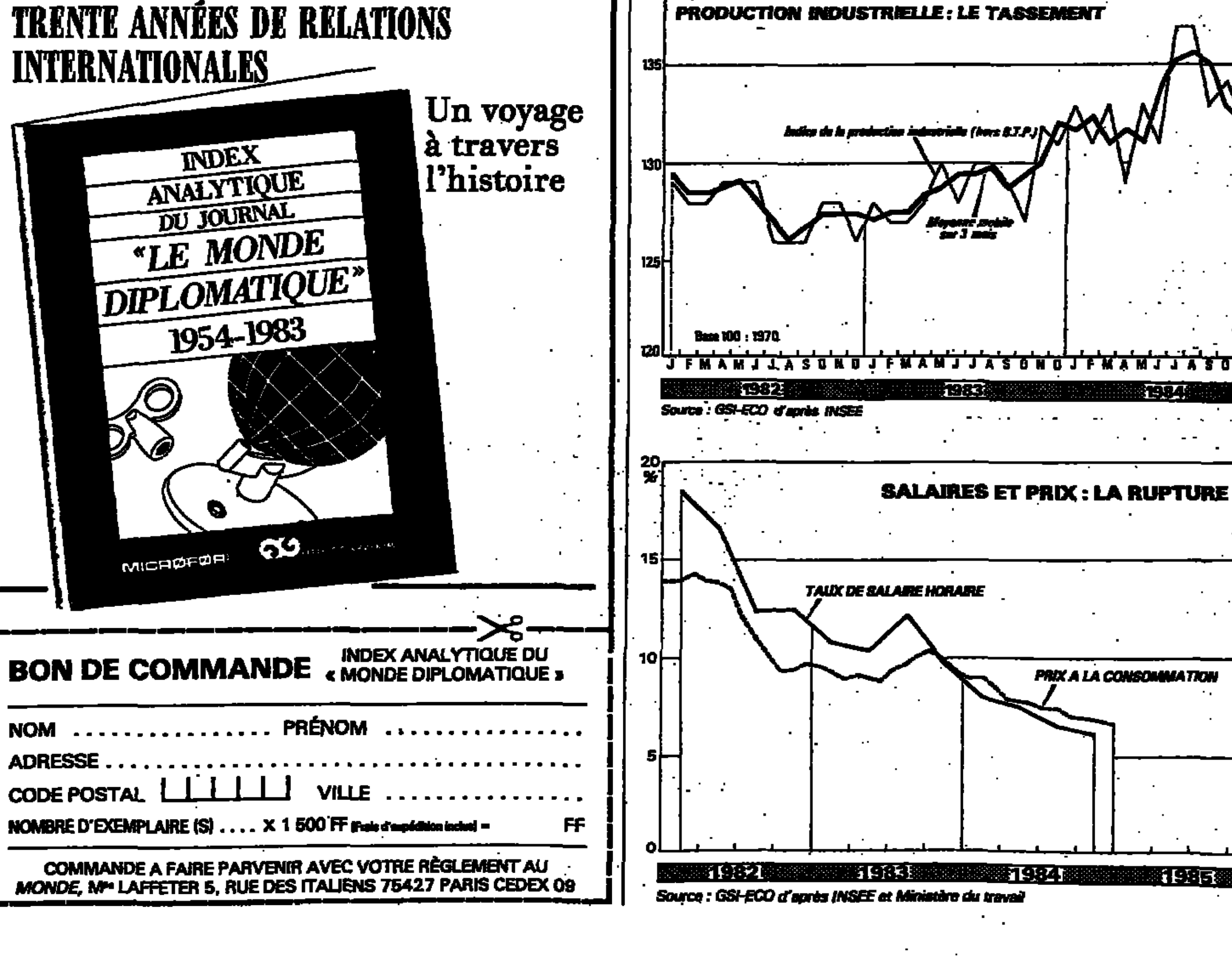
Source : GSI-ECO d'après INSEE

TAUX DE PROFIT BRUT DES ENTREPRISES : LA HAUSSE SE POURSUIT

1980 1981 1982 1983 1984

Source : INSEE

Le taux de profit brut, ou taux de marge, est calculé ici comme le rapport entre l'excédent brut d'exploitation (différence entre le revenu des entreprises et les charges d'exploitation avant prise en compte des frais financiers et des impôts directs) et la valeur ajoutée des entreprises.



DIALOGUE ENTRE UN DIRIGEANT D'ENTREPRISE ET DECIDER'S, CONSEIL EN COMMUNICATION "CORPORATE"

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Les entreprises sont désormais continuellement sur la sellette: les médias s'intéressent à leurs activités avec une attention nouvelle. De surcroît, leur personnel et leurs réseaux se montrent particulièrement sensibles à ce qui se dit d'elles. Faut-il réagir à cette évolution?

DECIDER'S:

Aujourd'hui, le consensus français autour de l'entreprise se réalise enfin: elle est reconnue dans son rôle moteur de l'économie. Cela la libère mais crée aussi des nécessités, un devoir informatif. L'époque du "vivons cachés pour être tranquille" est révolue. Cela fait des années que les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne et la Grande Bretagne ont compris cela.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Nous constatons chaque jour que l'identité de l'entreprise perçue à l'intérieur est un facteur de motivation du personnel. Quant à sa réputation à l'extérieur, elle intervient directement dans les choix des acheteurs français ou étrangers.

L'image compte donc partout. Mais l'environnement sur lequel s'inscrit cette image apparaît varié et complexe. Clients, distributeurs, importateurs, administration, associations, financiers, politiques: chacun peut influer à un moment ou un autre sur le développement de l'entreprise. Quelles solutions proposez-vous?

DECIDER'S:

En créant Decider's, Pierre Homsy et Bernard Rideau ont voulu répondre clairement par un concept très simple: dans la communication "corporate", rien ne doit être négligé. Il faut répertorier, analyser, apprécier toutes les occasions qui mettent en relation l'entreprise avec les milieux où se fabrique son image. Le discours des dirigeants, la mobilisation du personnel, le compte-rendu des activités par la presse, la connaissance des dossiers par les pouvoirs publics, l'information diffusée dans tous les créneaux stratégiques (finances, syndicats, associations), le logo, la campagne institutionnelle, une manifestation, les relations avec les médias doivent être intégrés dans une communication globale pour promouvoir le capital-image de l'entreprise.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Il convient donc de ne pas agir au coup par coup, ni en fonction des seules circonstances: il faut gérer son capital-image selon une stratégie à moyen et long terme. D'accord, mais comment procédez-vous?

DECIDER'S:

Le capital-image d'une entreprise ne peut se construire en quelques jours. Il convient de composer avec le temps pour s'en faire un allié.

Première étape: un audit complet d'image. Un sondage n'est pas la panacée: il s'agit de conduire une investigation dans tous les secteurs où l'entreprise se trouve engagée, sans en oublier aucun. A partir de cette étude déployée dans tout le cercle relationnel de l'entreprise, on passe à la seconde étape: la définition d'un modèle de communication adapté pour être déployé dans le temps. Secteur par secteur, les actions sont définies et programmées. Troisième étape: la réalisation. Elle est sans cesse évaluée dans ses résultats et la trajectoire stratégique corrigée si nécessaire. Mais l'entreprise reste libre de choisir ses partenaires pour les diverses missions à exécuter. La spécificité de Decider's est de pouvoir intervenir sur n'importe quel créneau, avec ses moyens propres ou ceux, réputés, du groupe Homsy Delafosse et Associés pour les campagnes institutionnelles.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

La méthode est appréciable, mais suffit-elle? A l'évidence les relations publiques des années 1970 sont périmées. Les techniques de communication doivent se spécialiser et s'améliorer. Etes-vous sûr de pouvoir agir plus efficacement qu'une agence de publicité classique?

DECIDER'S:

Certaines agences de publicité modifient le titre de quelques collaborateurs ou changent l'appellation d'une filiale pour proposer ce genre de services. Decider's, c'est une équipe pluridisciplinaire qui fonctionne comme un cabinet d'avocats. La confidentialité est la règle. L'ouverture dans tous les milieux où se situent les décideurs et les pôles d'influence est assurée en permanence, grâce à la compétence des hommes qui animent Decider's.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Votre expérience diffère, en effet, de celle des agences de publicité, lorsqu'on évoque la communication corporate: Decider's élargit le champ d'action pour couvrir l'ensemble de nos problèmes. Mais concrètement comment agissez-vous?

DECIDER'S:

Decider's cherche d'abord l'information dans l'entreprise car elle y existe toujours. Encore faut-il déterminer la bonne, choisir sur qui l'acheminer, assurer sa transmission. Decider's maîtrise l'ensemble des techniques et des moyens.

Ainsi, en fonction des objectifs, Decider's conseille l'action la mieux appropriée. Par exemple, l'entraînement d'un dirigeant d'entreprise à l'expression orale et audiovisuelle peut peser plus lourd qu'une campagne publicitaire institutionnelle de 20 millions de Francs! Decider's ne confond pas l'action en profondeur à long-terme et la mobilisation rapide pour un coup de feu: ses équipes sont rompues à toutes les sortes d'interventions. Nous sommes les premiers à avoir une approche aussi complète en France. Nous ferons tout pour demeurer les meilleurs.



Pour poursuivre ce dialogue contactez directement Pierre Homsy ou Bernard Rideau.
Decider's 216 boulevard Saint-Germain 75007 Paris. Téléphone: 544.38.67 ou 544.14.28

Decider's

Groupe Homsy Delafosse & Associés

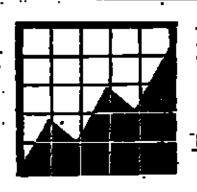
UNE NOUVELLE MANIÈRE DE COMMUNIQUER

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA*	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TTC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Futurs directeurs de restaurant

HF

1985 McDONALD'S poursuit son expansion à PARIS !

Ecoles de commerce ou gestion université



1984 : 4 nouveaux restaurants,
1985 : le rythme s'accélère !

Nos futurs directeurs de restaurant sont des patrons à part entière et leurs responsabilités sont larges :
- Exploitation d'une unité opérationnelle.
- Gestion.
- Recrutement, formation et animation.
- Direction technique.
- Publicité et promotion.

Si vous êtes diplômé d'une école de commerce ou gestion, d'une université (ou équivalent) et si vous souhaitez en savoir plus sur les opportunités de carrière dans le Groupe McDonald's, appelez le (1) 296.15.16 du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (précisez la réf. 316).

Vous pouvez également adresser lettre manuscrite, C.V. et prétent., sous la réf. 316/LM, à ALLO-CARRIERES - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA BA

PRODUCTIQUE
Directeur de production en Alsace

HF

PMI (300 personnes) appartenant à un groupe français de notoriété mondiale, nous développons et produisons des équipements intégrant des technologies telles que : mécanique de précision, électronique, informatique...

A 32 ans au moins, ingénieur diplômé (AM ou équivalent), vous avez acquis une solide expérience en production et savez « manager » en terme de quantité, qualité, respect des délais, amélioration des coûts...

Rapportant à notre DG, vous dirigez les appros, l'ordonnancement-lancement... et bien sûr notre unité de production, organisez le travail de vos équipes, améliorez notre productivité, mettez en place des outils modernes de gestion de production.

Vous parlez bien anglais, peut-être allemand ; être «natif» est un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, s/réf. 380/M à notre Conseil : Alain LEROUX
SODERHU - 22, rue St Augustin
75002 PARIS

Membre de Syntec

Soderhu

MEDIA BA

Tout près du D.G., puis à sa place.

Tout près du D.G. de cette société, filiale d'un puissant groupe international, spécialisée dans le domaine de la maintenance technique répondant aux besoins de confort, d'économie, d'énergie et d'efficacité.
Puis très vite à sa place puisque notre patron est appelé à de plus larges responsabilités au sein de notre groupe.

Vous êtes l'homme de la situation si, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez tenu un poste de très haut niveau dans des fonctions marketing. Mais vous pourriez être aussi le Directeur Commercial brillant d'une société de services proche de notre domaine d'activités.
Ces références vont, nous en sommes convaincus, vous permettre de montrer toute votre efficacité aux côtés de notre D.G., notamment dans les relations commerciales et le suivi des clients importants. Cette première étape bien menée, vous serez [illegible] donné les moyens d'assurer l'entière responsabilité de la gestion et de l'[illegible]ation de la filiale.
La connaissance de l'anglais, indispensable, vous permettra, tout comme à notre D.G., d'évoluer dans notre groupe.
Le poste est basé à Paris La Défense.
Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, sous réf. 376LM à Nicole [illegible].

SODERHU
22, rue Saint Augustin
75002 PARIS

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

Equipements électro-acoustiques de hautes performances

65 MF de C.A. - 200 personnes - proche banlieue N.-O. de Paris

Directeur des opérations

300 000 +

Pour diriger la PRODUCTION, les METHODES, l'ORDONNANCEMENT, les ACHATS, nous recherchons un homme d'expérience, connaissant parfaitement la production dans l'électro-mécanique (connaissances en électro-acoustique appréciées).

Nos produits, à usage civil et militaire, se diversifient : pour répondre à cette évolution, votre mission sera d'améliorer l'organisation de la production et de motiver et former le personnel. Vous serez secondé efficacement par un ingénieur industrialisation et méthodes et un ingénieur gestion de production ; vous coordonnerez leurs actions avec la fabrication proprement dite. Une expérience de la gestion complète d'un établissement est souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V. et photo), sous la réf. S/EDO/LM, à notre Conseil Jean-Pierre CASALIS, qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

Patron d'unité industrielle
Cholet

IMCO est à CHOLET, une imprimerie du Groupe HACHETTE spécialisée dans l'impression en continu (documents administratifs et commerciaux des PME de la région, liasses, listings, etc...).
Sur ce créneau de l'impression en continu, nos 3 Unités de Limoges, Bordeaux et Cholet (150 millions de C.A., 200 personnes) sont en pleine expansion et très profitables, ceci grâce à une constante volonté *d'innovation accompagnée d'investissements importants.*
Pour faire face à notre développement, nous recherchons le DIRECTEUR de notre unité de CHOLET (Pays-de-Loire).

C'est un diplômé grande école, de préférence un ingénieur (IDN, ENSI, ICAM...), 33 ans minimum, ayant une bonne expérience des produits fabriqués en séries unitaires et désireux d'élargir le cadre technique de son action pour prendre en charge l'ensemble d'une unité sous tous ses aspects : animation du personnel, gestion, organisation, amélioration de la production, conception et lancement de nouveaux produits. Sur le plan commercial, il sera secondé de façon efficace par *un Directeur actuellement en place.*
Ce poste peut permettre une évolution dans la Branche Industrielle du Groupe.

Ecrivez-nous (lettre manuscrite + C.V. + rémunération actuelle) à Service Gestion des Cadres - 12, rue François 1er 75008 Paris sous réf. 529.

HACHETTE

Et si votre évolution de carrière passait par Antibes...

Une **importante banque privée** recherche le

Directeur du secteur d'Antibes

Exploitant classe VI, VII, *vous avez déjà prouvé vos compétences professionnelles lors de vos expériences précédentes. Vous êtes à la fois un spécialiste de la gestion de clientèle privée et d'entreprises.*

Vos qualités personnelles : goût et facilité dans les contacts à tous niveaux, mais aussi sens de l'organisation et une forte motivation pour une activité commerciale viennent compléter heureusement vos connaissances techniques.

Nous vous remercions d'adresser un dossier de candidature complet sous réf. 10925 à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS, qui transmettra.

Des Contrôleurs de Gestion «à l'américaine»
Paris

Nous sommes l'une des toutes premières sociétés françaises de services. (2.4 milliards de F de CA. dont 50% à l'export. 12 000 personnes). Notre fort développement nous amène à renforcer nos structures de gestion et à créer des postes de Controllers auxquels nous destinons des responsabilités originales et variées.

En appui des directeurs des centres de profit vous mettrez en place et animerez un «Management Information System» (reporting. procédures). Vous coordonnerez le processus budgétaire des divisions, assisterez et conseillerez les responsables des établissements décentralisés dans la fixation et la réalisation des objectifs, les sensibiliserez aux problèmes de gestion. En outre, vous assurerez le suivi des opérations de développement : choix des investissements, études de rentabilité...

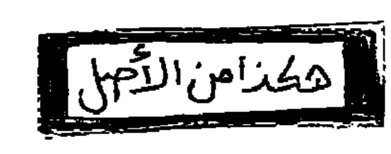
Jeune diplômé d'une Grande Ecole de Gestion, ayant déjà acquis une expérience des systèmes de gestion soit en cabinet d'audit international, soit au sein d'une entreprise de type anglo-saxon, vous êtes parfaitement à l'aise en finances, comptabilité, planning, informatique. Un tempérament d'homme de terrain alliant diplomatie, imagination et méthode vous permettra de ne pas perdre de vue les impératifs de la gestion quotidienne tout en participant à la stratégie à moyen terme de l'entreprise.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la réf. 38003 M à Nicole MARICHEZ. TEG. 18 place Henri Bergson - 75008 PARIS.

The Executive Group (France) Management — division de SYSTEMA

DESSEIN





emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

jeunes ingénieurs

Grand Groupe Textile International
ayant des Etablissements en
FRANCE, ESPAGNE, TUNISIE, ETATS-UNIS, BRESIL, AFRIQUE DU SUD, AUSTRALIE
recherche des
JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES pour

CARRIERE INTERNATIONALE

- INGENIEUR 28 ans minimum avec première expérience industrielle. Il sera appelé à diriger une unité de production à l'étranger, après formation, dans un délai de 2 à 4 ans.
- INGENIEUR DEBUTANT de formation ECP, A. et M., IDN. Il sera également, après formation, appelé à seconder le Directeur d'un des Etablissements à l'étranger.

Intéressantes possibilités de développement de carrière.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 2212-M à Mamrégies qui transmettra.

Mamrégies
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS



DELALANDE - Groupe pharmaceutique et chimique français d'implantation internationale, nous réalisons 700 millions de C.A., dont 70 millions à l'exportation. Nous prévoyons

Pour un médecin... une carrière à l'export

Vous assurerez, de l'Afrique à l'Extrême-Orient, le support technique qu'attendent les visiteurs médicaux de nos réseaux, sous forme d'actions promotionnelles, essais cliniques ou formation. Vous serez le contact des leaders de l'opinion médicale de ces contrées qui, grâce à vous, amplifieront la notoriété de nos produits et de notre laboratoire.

Vous alliez éthique rigoureuse et sens commercial. Votre expérience, même courte, du domaine pharmaceutique et de la vie à l'étranger vous seront autant d'atouts pour réussir dans ce poste passionnant et prenant (50 % de voyages).

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la réf. S/MED/LM, à notre Conseil Michèle DUCHER, qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM · Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

CABINET EXPERTISE COMPTABLE FRANÇAIS

à vocation internationale, recherche pour sa filiale à DUSSELDORF
Jeune expert comptable bilingue allemand.
Pour prise en charge et développement de la clientèle existante et installation en RFA.
Formation en France et sur place.
Préparation aux examens allemands appréciée.
Adr. CV à Mme LEFAUCHEUX
Cabinet Constantin
66, r. Caumartin 75009 Paris.

Directeur Financier

Pour un Projet T.P. de Grande Envergure au Moyen-Orient

Filiale d'un très important groupe français, nous sommes en train de réaliser un projet T.P. de grande envergure au Moyen-Orient.
Ce sera la responsabilité du Directeur Financier qui va nous rejoindre de prendre en main sur place tous les aspects financiers de ce projet : comptabilité, trésorerie, reporting, ... jusqu'à son achèvement.
Ce poste de confiance intéresse une personnalité forte à tous points de vue, alliant la rigueur et l'efficacité aux qualités de contact.
De formation Grandes Ecoles Commerciales, DECS, Gestion, ... vous justifiez, à 35 ans minimum, d'une expérience financière et comptable approfondie, acquise au niveau de compétences requis, à l'occasion de grands projets Export. Anglais indispensable.
Contrat à durée déterminée d'un an. Rémunération très élevée et avantages divers rendent ce poste particulièrement attrayant.
Merci d'adresser rapidement votre candidature sous référence 85 8101 M. Elle sera étudiée confidentiellement par Marion DELPARD, qui vous contactera rapidement.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

MARSEILLE
Challenge pour un commercial de talent

Coopté par l'Etat-Major d'une Sté de NEGOCE DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES conditionnant et vendant à tous les GRANDS DISTRIBUTEURS NATIONAUX *(faisant du profit)*, ce

DIRECTEUR COMMERCIAL

SERA RESPONSABLE devant le Président *et pour l'une des deux divisions (40% de CA)*
- des ACHATS dans le monde entier
- des VENTES A TOUS CLIENTS
- de la GESTION INTERNE de son service.

Un jeune « négociant » de tempérament, ayant
- L'EXPÉRIENCE DE LA VENTE (et si possible de l'achat) DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES
- LES MOYENS DE SON AMBITION

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8200 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

CENTRE DE FORMATION COMMERCE INTERNATIONAL
Paris
PRÉPARANT AUX BTS DE C.I. ET A.C.
recherche

DIRECTEUR / DIRECTRICE

pour prendre responsabilités Section BTS

son rôle :
Coordination sur plan pédagogique.
Recrutement des étudiants.

IMPÉRATIVEMENT
Avoir autorisation du Rectorat ou pendant 5 ans minimum un poste à responsabilité de Direction des Etudes.
Libre de suite

Envoyer C.V. et prétentions : BREMO, 81 rue Escudier - 92100 Boulogne qui transmettra.

AFRIQUE

Groupe AGRO - INDUSTRIEL recherche

INGÉNIEUR AGRICOLE

pour travail de terrain sur plantation avec expérience professionnelle de 5 à 10 ans et connaissance de l'agronomie tropicale.

RÉSIDENCE sur le lieu de travail

Adresser CV et prétentions sous réf. 36.643 à
COFAP – 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

UNE BANQUE SAOUDIENNE EN PLEINE EXPANSION

recherche pour l'ARABIE SAOUDITE

un organisateur

Il sera chargé au sein d'une équipe dynamique de participer à la conception et à la mise en œuvre de nouvelles procédures, du dialogue avec les informaticiens et de la formation des utilisateurs.

Ce poste basé à DJEDDAH et impliquant des déplacements à l'intérieur du royaume nécessite :
- Une formation supérieure.
- Une bonne connaissance des opérations bancaires.
- Une expérience minimum de 5 ans dans un poste comparable.
- Un anglais courant.

Une rémunération motivante sera proposée aux candidats de valeur.

Nous vous remercions d'écrire avec photo et prétentions sous référence 711/4530 à : A.M.P. - 40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS *(qui transmettra)*

Nous sommes une Société de l'Ouest de la France
170 personnes - 60 millions de C.A.
Axée sur l'innovation de produits d'emballages carton plat et spécialisée dans la transformation du carton compact et du PVC, nous offrons poste de

DIRECTEUR TECHNIQUE

Il sera responsable de l'ordonnancement, lancement, approvisionnements, fabrication (impression, façonnage), magasin, expéditions et entretien.
Il faut formation de base solide (ingénieur ou équivalent), des connaissances impression et expérience, des qualités de travailleur, solide, *honnête*, *entreprenant*, capable de s'intégrer à une équipe et de mener des hommes.
Nous apportons un outil de travail performant et des perspectives d'évolution intéressantes.



Env. C.V. manuscrit, photo, prétentions s/réf. 2128 à Mme A. GARRET
11, rue Mauvoisins
44200 NANTES.

ZAIRE

CIMENTERIE
a) DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT
b) CHEF D'ENTRETIEN MÉCANIQUE

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT
- *Responsable envers le dir. techn.* pour tous les aspects d'ingénierie et les détails de l'usine entière ;
- Expérience pratique en entretien d'une cimenterie (procédé à sec) et en équipement de transport ;
- Expérience professionnelle (de préférence formation) en électricité industrielle y compris l'instrumentation ;
- Organisation économique de stocks adéquats en *pièces de rechange*, accessoires et matériaux d'ingénierie de base ;
- Organisation du transport des matières premières de la carrière vers l'usine.

CHEF D'ENTRETIEN MÉCANIQUE
- Responsable envers le directeur techn. pour tous les aspects d'entretien de l'usine y compris tous les équipements de transport (chargeurs, camions, etc.) ;
- Expérience professionnelle en entretien de cimenterie et différents équipements de transport ;
- Organisation d'un système général d'entretien.

Contrat de 2 ans, statut famille, 2 mois de vacances par an, salaire : part en devises étrangères +/– 220.000 FF local : suffisamment pour couvrir les frais locaux, avantages : logement, personnel de maison, voiture, essence, électricité, etc.

Adresser C.V. à T.P.R. LTD. 85A High Street, Lewes, Sussex, Angleterre BN7 1XN.

SOCIETE INTERNATIONALE DE MANAGEMENT *D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE*
- Groupe Caisse des Dépôts-Développement -
recherche pour
AFFECTATIONS RESIDENTIELLES OUTRE-MER

INGENIEURS INFORMATICIENS

analystes et chefs de projets en informatique de gestion

diplômés grandes écoles - option informatique ou écoles d'ingénieurs informaticiens

Adresser curriculum vitae, prétentions et date de disponibilité s/réf. 9232 à

SINORG RECRUTEMENT
7 RUE ROYALE 75008 PARIS

LA SOCIÉTÉ TOURANGELLE D'HLM

recherche son futur

DIRECTEUR ADJOINT

D'un niveau d'études supérieures, il devra pouvoir faire état de références d'une dizaine d'années dans des fonctions semblables. Il sera plus particulièrement chargé de la gestion courante de la Société et de l'étude et de montage des opérations de construcions neuves. Il devra pouvoir être libre le 1er septembre 1985. Ecrire manuscrit avec c.v. sous pli personnel à Monsieur le Directeur de la Société Tourangelle d'HLM, 1, rue de la Victoire, 37000 TOURS.

Le Centre d'Actions Culturelles de Chelles recherche

UN DIRECTEUR

Le poste est à pourvoir.
La prise de fonctions devant être définitive au plus tard le 1er JUIN 1985.

SALAIRE :
Grille SYNDEAC.

CANDIDATURE :
Les candidatures devront parvenir au *Président* du Centre d'Actions Culturelles de Chelles, Place des Martyrs-de-Châteaubriant, 77500 CHELLES avant le : 23 MARS 1985 accompagnées d'un C.V. + photo.
Le Conseil d'Administration ne pourra prendre en compte que les candidatures susceptibles de recevoir l'agrément de la Ville de Chelles *et de* la Direction du Développement Culturel.

CENTRE DE FORMATION COMMERCE INTERNATIONAL
Paris

préparant au BTS de C.I. et A.C. recherche

DIRECTEUR

pour prendre responsabilités section BTS

Son rôle :
- Coordination sur plan pédagogique.
- Recrutement des étudiants.

IMPÉRATIVEMENT
Avoir autorisation du rectorat ou pendant 5 ans minimum un poste à responsabilités de direction des études.

Libre de suite.

Envoyer c.v. et prétentions *Brémon*, 81, rue Escudier, 92100 Boulogne. qui transm.

ECOLE SUPERIEURE D'AFFAIRES ET COMMERCE INTERNATIONAL
recherche
pour son département Programme Européen

DIRECTEUR DEVELOPPEMENT FORMATION

Expérience Formation Continue exigée *auprès des entreprises*

son rôle :
Recrutement et coordination Professeurs et Etudiants.
Développement des actions Formation et Stages auprès des entreprises Françaises et Européennes.
Affectation et suivi des formateurs vacataires ainsi que du personnel enseignant.

C.V., lettre manuscrite et prétentions à : BREMO, 81 rue Escudier - 92100 Boulogne qui transmettra.

Employée de maison pour famille *avec 2 petits enfants* domiciliée en Allemagne. Logée et nourrie. Références exigées. Mme PAGES, Stadelhoferstr. 5, D-7570 Baden-Baden.

INGENIEUR PETROLIER

est demandé pour contrat de 6 mois environ, début mars 1985, pour un pays africain. Il doit *avoir 15 années d'expérience au moins en* forage, interprétation de diagraphies, complétions, réservoirs, ainsi qu'une bonne connaissance des bassins africains. Anglais et français exigés. Faire parvenir immédiatement c.v., références, exigences salariales, numéro de téléphone sous chiffre L 18-118470, PUBLICITAS, CH 1211 Genève 3.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

pour **MOYEN-ORIENT**
(minimum 2 à 5 ans)

- 1 CHEF DE FERME (réf. A) et 1 chef de culture (réf. B) pour une grande exploitation (coton, céréales).
- 1 CHEF DE FERME (réf. C) et 1 chef de culture (réf. D) pour une grande exploitation d'arboriculture tropicale (bananes en particulier).

Pour ces 4 postes, formation ingénieur travaux agricoles avec expérience similaire confirmée.

- 2 ÉLECTROMÉCANICIENS (pompes, groupes électrogènes et matériel d'irrigation (réf. E).
- 2 MÉCANICIENS matériel agricole et moteur Diesel (réf. F)

Pour ces 4 postes, formation B.T. avec expérience similaire confirmée.
Pour l'ensemble de ces postes, l'expérience est un critère déterminant, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

Adresser lettre man. + c.v. + photo + rémunération souhaitée, en indiquant la réf. du poste. Ecrire s/no 8 998 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) **emplois internationaux** (et départements d'Outre Mer) **emplois internationaux** (et départements d'Outre Mer)

Ingénieurs expérimentés, les télécommunications européennes par satellite ont besoin de vous !



Eutelsat,

qui a pour mission d'assurer la mise au point, la construction, la mise en place, l'exploitation et la maintenance du secteur spatial des systèmes européens de télécommunications par satellite destinés aux services publics de télécommunications internationales en Europe, recherche des candidats pour des postes vacants dans l'immédiat et à venir.

• Télécommunications

Ingénieur Terminal de référence AMRT chargé de superviser le fonctionnement et la maintenance des terminaux de référence. Diplôme universitaire, expérience de l'utilisation de systèmes numériques de télécommunications par satellite et bonne connaissance des systèmes AMRT d'INTELSAT et/ou d'EUTELSAT. (Réf. M/1)

Ingénieur Plans d'exploitation AMRT chargé d'élaborer des plans d'exploitation et des stratégies et plans de repli pour le système AMRT d'EUTELSAT. Diplôme supérieur d'ingénieur des télécommunications. Bonne connaissance des techniques d'accès et des transmissions numériques dans le domaine des télécommunications par satellite. (Réf. M/2)

Ingénieur Surveillance du système de télécommunications chargé de déterminer les besoins liés aux installations de commande et de surveillance du système de télécommunications d'EUTELSAT et leurs procédures de gestion opérationnelle, et d'analyser les données de surveillance. Un minimum de quatre années d'expérience en télécommunications par satellite, de préférence dans le domaine des essais, est exigé. (Ref. M/3)

Ingénieur Etudes transmissions numériques chargé de participer aux programmes d'études du CCIR et du CCITT qui touchent aux systèmes de télécommunications numériques par satellite. Un minimum de quatre années d'expérience des télécommunications numériques par satellite est exigé. (Ref. M/4)

Ingénieur Etudes et analyses opérationnelles chargé de réaliser des études opérationnelles et de définir des concepts pour les plans d'exploitation des systèmes actuels et futurs de télécommunications par satellite. Plusieurs années d'expérience des études de systèmes à satellites, études de réseaux et/ou de l'exploitation de systèmes à satellites sont exigées. (Ref. M/5)

Ingénieur ou techniciens Stations terriennes chargé de seconder le Chef de la section Contrats de services dans les activités ayant trait à l'adjudication et au suivi des contrats de services conclus avec les propriétaires de stations terriennes pour l'entretien, l'exploitation et la maintenance de l'équipement de commande et de surveillance. Qualifications en télécommunications avec plusieurs années d'expérience des équipements de station terrienne et des technologies les plus modernes en matière de mesures, essais et exploitation. (Réf. M/6)

• Aérospatiale

Ingénieurs Satellites pour les sous-ensembles thermiques et structuraux ayant plusieurs années d'expérience de l'ingénierie des satellites, notamment dans le domaine des sous-ensembles thermiques et structuraux et de leur interface avec d'autres sous-ensembles de satellite. (Ref. M/7)

• Passation des marchés

Ingénieur Marchés des satellites qui assistera le Chef de la section Marchés des satellites dans toutes les activités ayant trait à l'approvisionnement des satellites, y compris les études externes. Un diplôme universitaire et l'expérience de la gestion et du suivi de projets ainsi que des procédures de passation des marchés sont exigés. (Réf. M/8)

• Informatique

Ingénieur Acquisition de logiciels qui assistera le Chef de division dans l'acquisition de logiciels et, éventuellement, de matériels, y compris dans les études externes afférentes. Un diplôme universitaire et l'expérience de la définition et de l'achat à la fois de logiciels et de matériels informatiques, ainsi qu'une connaissance des pratiques commerciales courantes sont exigés. (Ref. M/9)

Ingénieur Matériel du centre de commande qui assistera le Directeur du centre de commande du système de télécommunications pour toutes les questions de matériel et de communications relatives à l'exploitation du centre de commande. L'expérience du matériel informatique et de ses equipements électriques et électroniques ainsi que des équipements de transmissions de données est exigée. (Ref. M/10)

Tous ces postes demandent une aptitude à travailler dans un milieu international ainsi qu'une parfaite connaissance de l'une des deux langues de travail d'EUTELSAT (l'anglais ou le français) et une connaissance pratique de l'autre.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez appeler le (33.1) 538.25.58. Les lettres de candidatures manuscrites qui doivent être adressées à EUTELSAT - Service du Personnel - Tour Maine-Montparnasse - 33, avenue du Maine - 75755 PARIS Cedex 15, doivent préciser le numéro de référence du poste auquel vous postulez, ainsi que vos prétentions et doivent être accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo récente.



EUTELSAT

MEDIA PA

40 cadres européens en stage au Japon

Votre entreprise exporte et souhaite établir ou développer des relations commerciales avec le Japon.

La **Commission des Communautés Européennes**, pour favoriser et promouvoir ces échanges, organise et finance un stage de formation de dix-huit mois au Japon qui débutera en février 1986.

Agé d'une trentaine d'années, vous avez une formation supérieure et une expérience commerciale internationale d'au moins trois ans. Vous travaillez dans une entreprise européenne et parlez l'anglais.

Apprendre à connaître le Japon, sa culture et ses marchés, représente pour vous un challenge et pour votre entreprise de nouveaux débouchés.

PEAT MARWICK assure la présélection des candidats. Adressez-nous votre dossier que nous étudierons en toute confidentialité.

PEAT MARWICK

Hélène Carli
Peat Marwick
Tour Fiat - Cedex 16
92084 Paris la Défense - Tél 796.22.91

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE DE CONSEILS DANS LE DOMAINE PETROLIER recherche d'urgence

PROSPECTEUR GEOPHYSICIEN

— Niveau d'études supérieures en électronique ou équivalent.
— possédant bonne expérience missions géophysiques acquises principalement sur instruments d'enregistrement sismique.

Pour occuper un poste d'instructeur chargé des cours spécialisés à de futurs techniciens supérieurs observers dans un centre de formation situé en Algérie du Sud.

Régime de rotation.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur C.V. et prétentions à
PIERRE LICHAU S.A. - sous réf. 10573
BP 220 - 75063 PARIS Cedex 02
qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Jeune ingénieur AM ou équivalent

HF — **Centre de la France**

Affaire internationale de bon renom, nous produisons en France pour 700 MF de produits et systèmes intégrant mécanique fine, découpage de précision, électronique, informatique... ainsi que les équipements nécessaires à leur fabrication et à leur contrôle.

A 28 ans au moins, votre expérience industrielle, vécue dans une affaire mettant en oeuvre des techniques évolutives et s'appuyant sur une gestion moderne de la production, vous permet de parler fabrication, prix de revient, productivité, investissements et de réfléchir sur l'évolution des produits et des moyens.

En relation avec le Groupe, vous faites évoluer nos outils de contrôle de productivité, analysez les besoins liés à l'introduction des technologies et produits nouveaux, développez notre informatique de gestion de production.

Ce poste évolutif nécessite une bonne connaissance de l'allemand, au moins de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, sous référence 378 M à notre Conseil,
Alain LEROUX,

SODERHU,
22 rue Saint Augustin,
75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

GROUPE BANCAIRE

connaissant une très forte augmentation du volume des activités de son service titres, recherche

GESTIONNAIRE TITRES

Sous les directives du responsable du département, le titulaire de ce poste nouvellement créé, en définira l'organisation, participera à la formation interne du service et à celle des exploitants (nombreuses agences), à l'élaboration du cahier des charges et à la mise en place du système informatique. Il veillera à toutes les opérations classiques : coupons, remboursements, opérations sur titres (augmentation du capital, divisions, échanges, OPA, OPE, etc...).

Ce poste sera confié à un jeune diplômé d'études bancaires, d'environ 30 ans, ayant au moins 5 ans d'expérience de gestion administrative des titres acquise soit dans une banque, soit chez un agent de change.

Rémunération attractive et réelles possibilités d'évolution au sein du groupe. Poste à pourvoir dans une ville agréable du nord de la France.

Ecrire avec curriculum vitae
à Bernard MANGOU sous réf. 2130 M
17, r. la Rochefoucauld 75009 PARIS

SEARCH

AMCOM

METHODES
dans un secteur de pointe

USINE D'ARMEMENT (Centre de la France)
APPARTENANT A UN GROUPE INDUSTRIEL DIVERSIFIE
recrute

Ingénieur CHEF DES METHODES

FONCTION LARGE DANS UN ENVIRONNEMENT EXTREMEMENT RIGOUREUX : SOUCI PERMANENT DE LA QUALITE « MISSILES » avec les exigences correspondantes. ANIMATION D'UNE EQUIPE DE 10/12 personnes.

OUVERTURE POSSIBLE A TERME VERS UNE DIRECTION D'USINE

CE POSTE REQUIERT

- un INGENIEUR à dominante MECANIQUE
- 5 ANS D'EXPERIENCE

Méthodes (ANIMATION D'UNE EQUIPE) dans un secteur aussi rigoureux que **Aéronautique, Spatial, Armement, Horlogerie,...** (indispensable)

S.C. vous garantit une DISCRETION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et rémunération) sous réf. 8199 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

LYON

Société française d'ELECTRONIQUE MEDICAL
très fort développement niveau international
recherche
pour son bureau d'études

UN INGÉNIEUR MICRO-INFORMATICIEN

Pour collaborer avec l'équipe existante à la conception des nouveaux produits à base micro-processeurs.
Chargé tout particulièrement des logiciels.
3 ans minimum d'expérience.
Connaissance du médical apprécié.

Ecrire à RÉGIE PRESSE sous n° 302 640 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
MARSEILLE
FAISANT PARTIE D'UN GROUPE FRANÇAIS IMPORTANT
recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES GÉNÉRALISTE

Cinq à dix ans d'expérience industrielle indispensable de préférence en ROBOTIQUE.

La capacité d'organisation, la rigueur, le sens du commandement seront des qualités particulièrement appréciées.

L'activité consistera à développer et à vendre des robots à partir de prototypes déjà réalisés ou à réaliser.

LA PRATIQUE DE L'INFORMATIQUE et des systèmes en temps réels est indispensable pour suivre les réalisations et les améliorer.

Poste important et d'avenir.

Envoyer c.v., références et photo
à RÉGIE-PRESSE s/n° 302.638 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

avec ± 300 000 F

Il fait bon vivre en Champagne

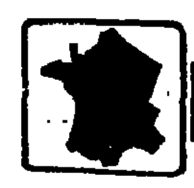
où nous disposons d'une unité de production hautement automatisée, spécialisée dans la transformation de produits agricoles (2 000 tonnes jour). Vous avez sans doute atteint la quarantaine et vous êtes un vrai

Patron de production

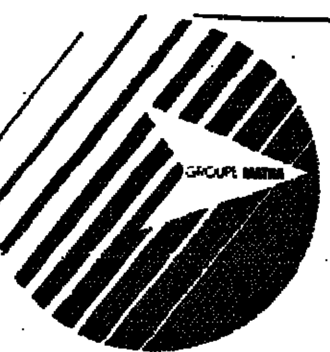
capable de prendre la responsabilité totale d'une unité performante et rentable. Homme de réflexion et d'action, vous justifiez d'une expérience de fabrication dans une industrie agro-alimentaire (type laiterie, sucrerie, amidonnerie, féculerie ou papeterie) recouvrant la production, la qualité, le process, la gestion budgétaire et naturellement la conduite et l'animation des hommes.



Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 3 909 M.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



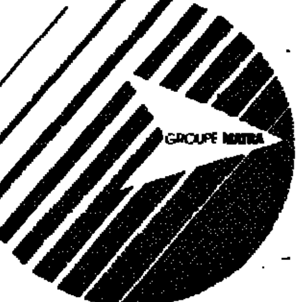
Jeune ingénieur: HF
une carrière commerciale, pourquoi pas?

Vous êtes ingénieur diplômé en électronique ou micro-informatique, débutant ou avec une première expérience et, sans dédaigner le labo, vous souhaitez aller vendre vos idées, c'est-à-dire nos produits.
Nous développons et produisons des équipements destinés à la productique et souhaitons en élargir le champ d'applications.

Vous appuyant sur vos connaissances techniques, vous êtes responsable de notre marketing-produit (analyse des besoins), définissez les cahiers des charges ... et en suivez la réalisation. Bien sûr, vous êtes jugés sur vos résultats.
L'anglais est nécessaire, l'allemand bienvenu. Le poste, évolutif, est basé dans l'Est de la France.

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, sous référence 381 à notre Conseil : Alain LEROUX
SODERHU-22 rue Saint Augustin-75002 PARIS Membre de Syntec

MATRA AUTOMATION



Ingénieur HF Moyens d'Essais de Structure

Le Centre de Fabrication de SALBRIS, implanté en Sologne, à 60 kms d'Orléans et regroupant un effectif de 650 personnes recherche *pour les services essais*

En relation étroite avec les synthèses et des bureaux d'études, il définit les programmes d'essais de structures et les moyens d'essais à mettre en oeuvre.

Il définit, suit la réalisation et l'exploitation des essais, et à ce titre, coordonne l'activité d'une équipe de techniciens.

Ce poste peut convenir à un ingénieur (Centrale, A et M ...) compétent en résistance des Matériaux et intéressé par des perspectives d'évolution vers des responsabilités plus larges.

Merci d'envoyer C.V. avec lettre manuscrite, photo et prétentions sous Nº NK 1205 à S.A. MATRA Service Recrutement – B.P. 29 41300 SALBRIS

MATRA



Responsable Assistance Technique

Rhône Alpes-Sud Est
Filiale d'une société internationale, nous comptons parmi les entreprises les plus performantes de l'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE de mesures et contrôles en chimie, biochimie et physique.
Nous recherchons le Responsable Assistance Technique de notre activité sur le grand quart Sud Est. Il interviendra aux différentes phases de nos contacts clients (soutien à la vente, mise en route, formation, maintenance).
Nos produits intégrant une très forte part de micro-informatique, la personne recherchée disposera nécessairement d'un acquis dans ce domaine.
A un salaire compétitif vient s'ajouter une voiture de fonction, le poste impliquant de nombreux déplacements.

Envoyer votre CV sous référence M/1151 aux consultants chargés de cette recherche.
PLEIN CADRE 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

PLEIN CADRE

Ingénieur (INSA, ENSI), et commercial... en Provence.

FLONIC : des activités résolument tournées vers les techniques de pointe, l'assise du groupe Schlumberger, leader européen de la mesure et de la régulation.
Décidés à poursuivre le développement de notre ligne de produits «comptage et régulation du gaz» nous recherchons un nouvel ingénieur commercial.

Sa formation et ses connaissances en mécanique et électronique lui donnent la crédibilité requise auprès de la clientèle industrielle de la région. Son expérience commerciale (3/5 ans) dans le domaine de la vente des biens d'équipement lui confère l'impact nécessaire pour «placer» nos produits.

Ce poste convient à un candidat de fort potentiel qui sera chargé de l'ouverture d'une agence à Aix ou Marseille. Les succès qu'il y remportera lui vaudront de faire évoluer sa carrière au sein du groupe Schlumberger en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (Lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous réf. 403 M à X. Barrière.
FLONIC, 420 rue d'Estienne d'Orves - 92700 Colombes.

FLONIC
Schlumberger

Important Cabinet Juridique et Fiscal Rhône-Alpes
recherche

UN JURISTE CONFIRMÉ SPÉCIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions au C.J.F. :
B.P. 225
38005 GRENOBLE CEDEX.

URGENT
LEADER DE LA CUISINE ÉQUIPÉE du département 86
recherche
COLLABORATEURS DYNAMIQUES
Pour faire face à sa croissance.
Profil demandé :
VENDEURS PERFORMANTS.
Rémunération très motivante.
Directement rattaché au P.D.G.
Participation à l'établissement des budgets et objectifs.
Ecrire C.V. + photo : Nº 10324, *HAVAS POITIERS*, 86000 POITIERS.

Lectra Systèmes

Société spécialisée dans la conception, fabrication et commercialisation de biens d'équipement (MOCN) de haute technologie.
- CA croissance annuelle : 60 à 70 %.
- 11 filiales.
- Vocation exportatrice très marquée.

Recherche

Pour développer ses ventes sur les Pays d'EUROPE DE L'EST, un

INGÉNIEUR COMMERCIAL

MISSION :
- Traitement des appels d'offre.
- Suivi des dossiers sur les plans technique et commercial.
- Relations et suivi des agents.
- Organisation des foires.

FORMATION :
- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur type ENSAIT ou autre.
- Allemand courant (lu, parlé, écrit).
- Anglais souhaité.
- Expérience commerciale exigée.
- Connaissance de la MOCN.

Intégré à une équipe dynamique, le candidat aura une forte personnalité et bénéficiera d'une grande autonomie d'action.
Poste basé à BORDEAUX.
Déplacement environ 40 % du temps.
Formation assurée par Lectra Systèmes.

Merci d'adresser votre candidature avec lettre manuscrite + CV et photo à
LECTRA SYSTÈMES S.A.
Chemin du Marticot 33610 CESTAS



dans le ROUSSILLON

Cette CONSERVERIE de FRUITS, implantée au coeur de ROUSSILLON est spécialisée dans le Jus et la Purée de Fruits. Elle va disposer de nouveaux moyens qui vont lui permettre de évoluer dès le court terme.
Pour réussir et remplir ses objectifs, elle recrute le RESPONSABLE D'EXPLOITATION.
Rattaché à la Direction Générale, et assisté de l'Ingénieur d'Usine, il assure la bonne marche, l'optimisation des moyens de l'Unité de PRODUCTION, en s'attachant aux conditions de travail, supervise le Laboratoire, la Réception et l'agréage des Fruits, le Stockage et les Expéditions de Produits finis...
En période de pleine activité, il doit animer un effectif qui passe de 20 à 150 personnes.
Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé Grande Ecole ou Equivalent, qui fait la preuve d'une expérience réussie de 5 années minimum en production, organisation, entretien... d'une CONSERVERIE de FRUITS ou de LEGUMES.
La rémunération sera négociée en fonction du professionnalisme du candidat.
Votre dossier sera traité rapidement et avec une absolue discrétion lorsque vous aurez fait parvenir sous réf. M 4 111, avec CV complet, avec indication des prétentions salaire, à Marie-Françoise LAUTREC LEPY, " Service recrutement", 35 rue des Couteliers 31000 Toulouse.

marie-françoise lautrec lepy
Conseiller d'Entreprise Toulouse

L'AGENCE RÉGIONALE
POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA LORRAINE

recrute

UN CHARGÉ DE MISSION

Pour faire des études devant préciser une stratégie et ses modalités d'intervention pour l'aménagement du territoire régional, et pour des missions d'appui technique aux services de la région.

Un doctorat d'Etat ou de 3e cycle ou un diplôme « grande école » est impérativement requis.

Une expérience professionnelle de 6 ans minimum dans un organisme en charge des questions d'urbanisme ou d'aménagement du territoire est souhaitée.

LE POSTE EST A POURVOIR A METZ.

Les candidatures sont à adresser avant le 15 mars 1985, accompagnées d'un C.V. détaillé, d'une photo d'identité, en précisant la rémunération souhaitée à :
M. LE PRÉSIDENT DE L'ARAL
1, PLACE SAINT-CLÉMENT - 57036 METZ CEDEX 1.

Véhicules industriels

JEUNE DIRECTEUR GENERAL
500 000 F.

Ouest - Cette importante entreprise commerciale (effectif : 230 personnes - 240 millions de chiffre d'affaires), leader sur son marché, est spécialisée dans la vente et l'entretien de véhicules et d'équipements industriels. Face à son développement, elle crée aujourd'hui le poste de Directeur Général.

Rendant compte au Président, il bénéficiera d'une très grande autonomie d'action et de décision, entouré d'une équipe de Direction, efficace et motivée. Dans un esprit de rentabilité et de profit, il se verra confier la responsabilité globale du développement de la société et devra, pour ce faire, être à même de diriger et coordonner les politiques commerciale, technique et humaine de l'entreprise.

Ce poste de haut niveau, basé dans une ville universitaire de l'Ouest, doit motiver un cadre dirigeant de premier plan, gestionnaire averti, âgé de 32 ans au moins, et pouvant justifier d'une expérience réussie, acquise à ce niveau de responsabilités, à la tête d'un établissement ou d'une succursale autonomes. Une première approche *des véhicules industriels constituerait un atout. La pratique correcte de l'anglais est* fortement souhaitée. La réussite à ce poste implique, outre des compétences commerciales et de gestion, un réel dynamisme personnel, une grande disponibilité, ainsi que de solides qualités d'animateur. La rémunération annuelle de départ pourra atteindre 500 000 francs pour un candidat de valeur. Il s'y ajoute une voiture de fonction.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 1/1175 B, à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 Nantes.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA-VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL
egor

Sud-Ouest
Mécanique, micro mécanique

RESPONSABLE DE FABRICATION

Réorganiser en intégrant les facteurs techniques, économiques et humains un ensemble d'ateliers (usinage, montage, mécanoplastie, traitements de surface) représentant 400 personnes.
Animer l'ensemble des équipes pour qu'elles soient plus motivées donc plus performantes.
Telles sont les principales missions que désire confier à ce responsable de fabrication la nouvelle équipe de direction d'une société, filiale de l'un des premiers groupes industriels européens.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur mécanicien de 28 ans minimum. Sa première expérience professionnelle, acquise impérativement en milieu industriel, lui permet d'évoluer maintenant vers un poste opérationnel plus large dans lequel ses qualités personnelles de caractère s'exprimeront avec succès. Il s'agit naturellement d'un poste de départ à l'intérieur du groupe car les possibilités d'évolution de carrière y sont multiples et variées.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 4/1270 H, à :

EGOR INDUSTRIE 19, rue de Berri 75008 Paris.
EGOR MIDI-PYRENEES «Le Sully» - 1 place Occitane 31072 Toulouse Cédex.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL
egor

RESPONSABLE SERVICE METHODES
Bretagne Sud

Cette jeune société de 300 personnes, de notoriété internationale et filiale d'un important groupe américain, est spécialisée dans la fabrication d'équipements de loisirs. Face à son développement, elle recherche aujourd'hui le responsable de son service méthodes.

En autorité sur plusieurs techniciens, il aura à structurer et organiser son service, dans une grande autonomie. Responsable des temps et des prix de revient (gestion des nomenclatures, création des gammes opératoires, analyse des éléments....), il devra être rapidement à même de faire des propositions visant à l'amélioration de la productivité, et ce, en relation étroite avec les différents services (notamment fabrication et bureau d'études) de la société.

Ce poste, basé à Lorient, doit motiver un professionnel des méthodes, âgé de 28 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (AM ou équivalent), et pouvant justifier d'une expérience similaire, de trois années au moins, acquise de préférence en *production de petites et moyennes séries. La réussite à ce poste implique une bonne* autorité naturelle, un esprit pratique et créatif, ainsi qu'une grande faculté d'adaptation. La pratique de l'anglais constituerait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. MR 1/1055 D, à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 Nantes.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL
egor

Société nouvellement implantée en Lorraine, filiale d'un important groupe international, recherche :

CHEF DE SERVICE METHODES

Ingénieur mécanicien de formation Mines, AM, INSA, ... doué d'une réelle capacité d'animation (25 personnes) et d'anticipation, il aura la charge de poursuivre l'évolution en cours (automatisation, robotisation), d'animer les méthodes (industrialisation des produits nouveaux, conception et mise en place de nouvelles techniques), de diriger les groupes de travail (usinages, traitements thermiques, outillages), dans un souci constant de productivité optimale.
Ingénieur confirmé, avec 7/10 ans d'expérience si possible en mécanique de grande série, une personnalité affirmée et 32 ans environ, votre réussite à ce poste vous assure une évolution certaine au sein de notre groupe.
Le poste est basé près de **Metz**. Vous trouverez une nouvelle usine, une direction jeune, des clients prestigieux ; rémunération **250 000 F environ.**
Adresser candidature + CV + photo, sous réf. 744 M, à :

FB Conseil
57, rue des Quatre Eglises 54000 Nancy.

Chef du Personnel

Entreprise du secteur métallurgique (400 personnes, 2 établissements) située dans une ville universitaire du centre ouest, recherche son Chef du Personnel : rattaché directement au Directeur Général il assumera l'intégralité de la fonction : gestion et administration du personnel, relations avec les partenaires sociaux, contacts avec les organismes extérieurs, et surtout l'animation et la formation. Ce poste conviendrait à un candidat, de formation niveau licence (droit, gestion ou sciences humaines), anglais souhaité, dynamique, rigoureux et 5 ans d'expérience de la fonction personnel en usine.

Une évolution à moyen terme vers la Direction du Personnel est envisageable pour un candidat de valeur.

Ordre de grandeur de rémunération : 180 000 F +.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil Pascale Galernpoix sous réf. 85/86/211.

DOMINIQUE LELIGOIS 1 rue Grecourt - BP 1522 - 37015 Tours Cx



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

diriger le commercial et le marketing de notre département « moteurs »

Vous souhaitez donner une nouvelle dimension à votre expérience acquise dans le marketing ou la vente de composants industriels de série.
Nous vous offrons cette opportunité.
Notre département moteurs occupe une place importante sur son marché (moteurs synchrones, asynchrones, pas à pas, courant continu...).
Son chiffre d'affaires dépasse 160 MF, dont 40 % à l'export. Nous vous proposons de diriger son service marketing et commercial, au sein d'une équipe de direction jeune et motivée.
Responsable devant le directeur du département de la mise en œuvre de la politique commerciale, vous orientez l'action de votre équipe composée d'ingénieurs d'affaires (dédiés à des marchés concentrés) et de chefs de produits. Vous agissez auprès de notre réseau en France et auprès de nos filiales à l'étranger en vue de l'obtention des résultats optimas.
Une double formation technique (ingénieur...) et commerciale (IAE, INSEAD, MBA) est nécessaire pour ce poste, complétée par au moins cinq ans de pratique industrielle, dans un contexte international.
Une excellente connaissance de la langue anglaise est indispensable.
Ce poste est basé à Alès (60 km de Montpellier).

Crouzet Envoyez votre dossier de candidature sous référence MCM/LM au responsable du recrutement, Crouzet SA, direction du personnel, 26027 Valence cédex.

SAVOIE



Dans le cadre de la décentralisation, le Conseil Général de la Savoie met en place un programme ambitieux pour donner aux services départementaux une efficacité encore accrue. Cette politique s'appuie sur un plan informatique important et un environnement matériel de haut niveau (Bull DPS 7+ un réseau de minis et micro-ordinateurs). Il recherche des hommes et des femmes de valeur capables de l'aider dans la réalisation de ses projets.

Chef d'exploitation : en relation étroite avec les utilisateurs, il prendra en charge la responsabilité complète de la production informatique, il gérera les relations avec les fournisseurs et participera à la définition des nouveaux équipements. Diplômé de l'enseignement supérieur informatique (niveau maîtrise), il a une première expérience de la gestion d'un centre informatique.

Ingénieur système : il aura pour mission de maintenir les différents systèmes au niveau de leur fonctionnement optimal, de suivre leur évolution, de définir les standards et méthodes d'utilisation et de former les utilisateurs. Diplômé de l'enseignement supérieur (niveau maîtrise), il possède une première expérience de deux ans minimum des systèmes Bull.

Les candidatures sont à adresser au CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SAVOIE
Hôtel du Département
Service du Personnel Départemental
73018 CHAMBÉRY.

Jeune ingénieur méthode-organisation

L'AGRO-ALIMENTAIRE... A STRASBOURG

Un des premiers groupes agro-alimentaires européens crée la fonction Méthode-Organisation dans une de ses unités de fabrication, à Strasbourg.
Un jeune ingénieur grande école y valorisera une première expérience de notre secteur, ainsi que son goût de l'analyse et de la réalisation.
Votre rôle de conseil et de proposition vous amène à prendre en considération analyses de valeur, problèmes d'ergonomie ou de nomenclatures de conditionnement, définition des gammes de production... En matière de projets d'investissement, vous êtes responsable des études économiques, du cahier des charges fournisseurs, de la réception et de la conformité des installations.
La taille du groupe et sa diversité géographique permettent d'envisager une évolution de carrière passionnante.
Merci d'adresser lettre, C.V. et prétentions sous référence 5495 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Chef du service entretien - travaux neufs

AM, ICAM, ECAM ...



SIRS
groupe SOMMER-ALLIBERT

Notre Etablissement (effectif : 385) est spécialisé dans la production et la distribution de revêtements de sols et de murs.
Orientés vers l'amélioration de la productivité et la création de lignes de fabrication complètes, nous disposons d'un budget important pour l'année 85.
Rattaché au Directeur de l'Usine et travaillant en bonne collaboration avec l'ensemble des services techniques, vous aurez la responsabilité des activités entretien, études, travaux neufs.
Ingénieur diplômé d'une Ecole type AM, vous avez 4 à 5 ans d'expérience d'un service entretien, ainsi que des connaissances techniques modernes et diversifiées.
Vous saurez établir le contact direct avec l'équipe de 40 personnes que vous animerez et en même temps, vous vous intégrerez à l'équipe d'encadrement technique en place.
Le poste est à pourvoir à Baisieux -59- (proximité de Lille).

CORT Paris - Lille - Strasbourg
Merci d'adresser CV avec photo et prétentions sous réf. 3064 M à Danielle Jalbert.
65, avenue Kléber 75116 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Lyon

Notre dynamisme, notre esprit de décentralisation et de responsabilisation font la force de notre entreprise industrielle de 1500 personnes, filiale d'un très grand groupe français. Nous voulons encore faire plus en matière de Relations Humaines. Au sein d'une équipe très soudée et en contact permanent avec les responsables très autonomes de nos unités de fabrication et leur propre adjoint de la fonction personnel, nous intégrons un

Jeune adjoint du D.R.H.
H/F

Dans un premier temps, vous mettrez en forme et ferez vivre tous les outils et procédures nécessaires à la gestion prévisionnelle de notre personnel. Vous participerez en outre à l'élaboration et au suivi du plan de formation.

Dans un deuxième temps, votre rage de construire et de convaincre et votre adaptabilité à toute épreuve devraient nous permettre de vous confier ultérieurement des responsabilités de plus grande envergure au sein de notre groupe.

Pour l'heure, votre récente formation supérieure, votre personnalité ouverte et imaginative et votre excellent esprit d'équipe vous font déjà exercer avec talent en milieu industriel une première expérience de responsabilité de gestion ou d'organisation au sein d'une D.R.H.
Merci d'envoyer à notre Conseil, François NICOLET, sous référence 561 une lettre manuscrite accompagnée de votre C.V. + photo + rémunération actuelle. Il s'engagera avec vous en toute discrétion et vous recevra soit à Paris, soit à Lyon.

14 rue Robert **arche conseil** 69006 Lyon

SOCIÉTÉ RÉGION MÉDITERANÉENNE recherche

RESPONSABLE DU SERVICE ÉLECTRICITÉ
INGÉNIEUR

1 à 3 ans d'expérience en génie électrique, électromécanique, télécommande, et si possible électronique.

200 000 F +

Ecrire CV s/réf. 368 à SWEERTS — 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transmettra.

Le Centre de RECHERCHE PHARMACEUTIQUE

SEARLE
situé à SOPHIA ANTIPOLIS (06) recherche pour son Service

ASSURANCE DE QUALITÉ

AUDITEUR
CADRE HF

Ce poste peut convenir à un candidat possédant une formation scientifique supérieure (maîtrise de sciences, pharmacie ou équivalent) et une première expérience professionnelle dans une société internationale pharmaceutique.

Il effectuera sous la responsabilité du Chef de Service et, si nécessaire, après une mise au courant des bonnes pratiques de laboratoire et de fabrication, des audits scientifiques dans les différents départements du Centre (Toxicologie, Anatomo-pathologie, Analytique et Galénique).

Une bonne maîtrise de la langue anglaise est souhaitable.

Adresser CV, souhaits à : SEARLE sous réf. A.M. SOPHIA — ANTIPOLIS. BP 23 06561 VALBONNE Cedex.

CENTRE INFORMATIQUE RÉGION RHONE ALPES
Equipé BULL BPS 8, recherche responsable système et réseau connaissant CGOS 3 et si possible CGOS 8. Formation supérieure ou expérience indispensables. Salaire annuel brut de départ : 140 000 F.
Ecrire s/s nº 21123 à HAVAS 16, av. V.-Hugo, Valence.

LA VILLE D'ORLÉANS (105.000 habitants)
recrute au sein de la direction des affaires générales
UN INGÉN. DIVISIONNAIRE
par concours sur titres ou par voie de mutation
Chargé des questions d'urbanisme suivantes : demandes d'utilisation des sols, mise au point d'un plan d'occupation des sols et problèmes fonciers.
La demande manuscrite accompagnée d'un c.v. détaillé devra parvenir à Monsieur le Maire direction du personnel, 45032 ORLÉANS CEDEX au plus tard le 1er mars 1985.

P.M.E. RÉGION GRENOBLE

SPÉCIALISÉE dans l'ÉTUDE, LA FABRICATION et LA DISTRIBUTION EN FRANCE et à l'ÉTRANGER d'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

recherche

INGÉNIEURS et TECHNICIENS SUPÉRIEURS

TECHNICO-COMMERCIAL
- Formation électromécanique, électronique ou micro-électronique ;
- Quelques années d'expérience professionnelle souhaitées ;
- Bonnes connaissances en mesures industrielles ;
- Anglais écrit et parlé ;
- Déplacements fréquents.

Ecr. av. C.V. détaillé, réf. et prét., HAVAS 2861, 33, rue Colonel-Bougault, 38100 Grenoble.

JEUNE INGENIEUR ELECTROMECANICIEN
Adjoint au chef du service montage (200 pers. env.)
ENSI - ENI ou similaire
Un à deux ans d'expérience de fabrications mécaniques en petite ou moyenne série.

Un très important constructeur de gros équipements mécaniques de production, + de 1200 personnes, réalisant un CA élevé à l'exportation recherche ce jeune ingénieur qui sera progressivement formé à l'organisation et à la direction d'un service de montage final de machines de production de technologie avancée.

Une connaissance pratique des automatismes est souhaitée.

Résidence ville de l'Est, agréable région touristique.

Logement facilité.

Adr. CV dét. ss réf. 1120 à SELETEC Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

Banque privée, filiale d'un groupe international implanté dans 40 pays du monde,

nous cherchons

un exploitant entreprises très confirmé

pour notre agence de MONACO
(21 personnes) **réf. 399 LM**

Homme ou femme, 32 ans minimum, il a une très bonne maitrise des opérations internationales et de l'approche de la clientèle industrielle. Il parle l'anglais. Il anime une équipe d'exploitants, développe et gère un fonds de commerce existant et assure le rôle de numéro 2 de l'agence.

le sous-directeur

de notre agence de LYON
(20 personnes) **réf. 400 LM**

Homme ou femme, 35 ans environ, il a une expérience confirmée, notamment de la clientèle entreprises. Il anime en direct le potentiel commercial de l'agence et est amené, en intérim, à en assurer la direction.

un exploitant entreprises

pour notre agence de MARSEILLE
(75 personnes) **réf. 401 LM**

28 ans minimum, commercial et gestionnaire, il(elle) est chargé d'entretenir, approcher et développer une clientèle composée de PME, PMI, négociants, importateurs.

Pour ces 3 postes, une solide formation économique (ESC ou équivalent) et la maîtrise de l'anglais sont nécessaires. Sans être un "must", la connaissance de la "place" est un atout.

Merci d'adresser votre dossier, sous réf. correspondante, à Catherine de La Roche, JACQUES TIXIER S.A., 7, rue de Logelbach, 75017 PARIS.



jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

PME du SUD des HAUTES ALPES
65 personnes, 190 millions de CA, développe l'activité de son département EXPLOITATION de CHAUFFAGE en créant le poste

Ingénieur technico-commercial

Chargé du suivi de la clientèle existante et de son développement sur une zone géographique réduite où la société est déjà fortement implantée, il négociera les contrats d'exploitation et en assurera le suivi commercial. Animateur et organisateur d'une équipe de 17 techniciens, il jouera aussi un rôle de conseil auprès de la clientèle en réalisant les études destinées à proposer l'assistance technique ou les améliorations permettant la meilleure utilisation des installations. Une solide compétence en **GENIE CLIMATIQUE** est indispensable pour assurer ce poste autonome destiné à un **JEUNE INGENIEUR** apportant quelques années d'expérience et voulant évoluer vers des responsabilités polyvalentes au sein d'une structure à taille humaine et tournée vers le développement des technologies nouvelles.

Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 Rue Barrème 69006 LYON, sous réf. 196 M

Cabinet Gatier

Cadre à l'export junior

un autre espace pour votre carrière

Cette Société ardennaise de transformation de l'acier, partenaire privilégié des leaders de la construction mécanique, a acquis sa notoriété en raison d'un solide savoir-faire et de la haute qualité de ses produits. Cette réputation, elle entend désormais la consolider à l'exportation. Dans ce cadre, elle recrute un jeune collaborateur à fort potentiel : celui-ci aura pour mission de développer en priorité le courant d'affaires avec les marchés germaniques (Allemagne, Suisse, Autriche) en s'appuyant sur une stratégie partenariale qui a déjà fait ses preuves : synergie avec les services achats et qualité, assistance-conseil des B.E. dans la conception et l'amélioration des pièces. Ce poste, qui met en œuvre des compétences à la fois techniques et commerciales, conviendrait à un candidat de formation B.T.S. - Ecole d'Ingénieur ou de Commerce, disposant d'une première expérience, même courte, dans la négociation d'affaires en milieu industriel. La maîtrise de l'allemand courant est indispensable, la connaissance de l'anglais fortement souhaitable.
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous la réf. 12232

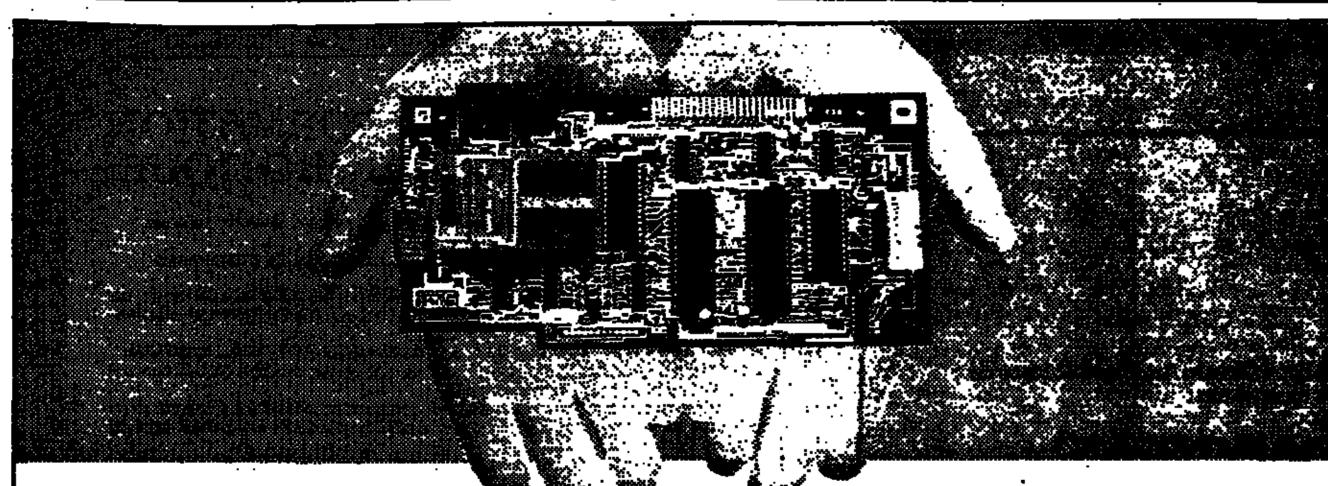
à C.A.P. Recrutement
BP. 301 - 08105 CHARLEVILLE

Notre société, filiale d'un important groupe international, nouvellement implantée près de Metz, spécialisée dans les fabrications mécaniques, secteur automobile, recherche dans le cadre d'un nouveau développement :

INGENIEUR METHODES

Ingénieur mécanicien, diplômé grandes écoles (AM, INSA, IDN, HEI...), ayant 2 à 3 ans d'expérience industrielle et si possible de la fonction.
Rattaché au responsable du service méthodes, il aura un rôle essentiel dans l'industrialisation des produits, la conception des machines et la mise en place des nouvelles techniques (usinage, traitements thermiques,...).
Des perspectives sont envisagées à court terme dans une usine au climat de travail exceptionnel ; rémunération ouverte.
Adresser candidature + CV + photo, sous réf. 743 M à :

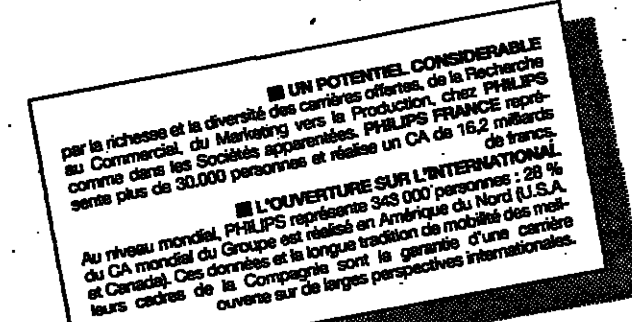
FB Conseil
57, rue des Quatre Eglises 54000 Nancy.



L'AVENIR ENTRE VOS MAINS



300 personnes, dont 110 ingénieurs et cadres commercialisent une gamme très complète de matériels d'électronique professionnelle : • équipements d'analyse (microscopie électronique, électrochimie de laboratoire, ...) • instruments et systèmes de mesure • équipements de contrôle et systèmes d'automatisation industrielle.





électroniciens débutants ou 1ère expérience
pour commercialiser les appareils et systèmes de mesure PHILIPS.

Cette mission technico-commerciale demande soit une première expérience soit une bonne faculté d'adaptation pour prendre en charge la responsabilité d'un chiffre d'affaires.
Des connaissances en micro-électronique sont indispensables. L'anglais courant est un atout décisif pour une évolution de carrière intéressante sur le plan national comme international.
Salaire et prime sont une motivation réelle à la réussite.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo en précisant la région de votre choix au Service du Personnel-Division Science et Industrie
105, rue de Paris 93002 BOBIGNY

PHILIPS



CONTESSE



Dirigez nos services généraux comme une véritable entreprise
Paris

L'un des premiers groupe de presse magazine par la réussite commerciale de ses titres et ses méthodes de gestion, renforce ses structures et crée le poste de responsable de l'administration interne.
Rendant compte au directeur administratif et du personnel, vos responsabilités seront :
— **l'organisation fonctionnelle** des services généraux (10 personnes) et son **optimisation** ;
— la **gestion** et le **contrôle** d'un budget de fonctionnement de plus de 10 millions de francs ;
— l'amélioration de la **logistique** et de **l'intendance internes** de la société (liaisons inter établissements, maintenance, travaux neufs, archives, standard) ;
— les appels d'offres et négociations avec les fournisseurs et sous-traitants ;
— les études de nouvelles implantations.
Agé d'au moins 32 ans, de **formation supérieure**, vous justifiez d'une expérience réussie de la fonction au sein d'une **société de service** ou d'une **PME**. Habitué à travailler dans **un environnement** dynamique et **rapide**, vous possédez des qualités de rigueur et **d'organisation**, le sens de la **diplomatie** et l'aptitude à négocier.

Sylvie CATHELAIN, vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement sous la référence 5128 LM, en précisant votre **salaire actuel** :

argos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS - Tél. : (1) 227.96.49
PARIS - LILLE - MONTREAL

COMMUNICO

MIAGE ou équivalent

Organisateur conseil

La CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES recherche un collaborateur de profil **MIAGE ou équivalent** pour rejoindre une équipe *d'organisateurs conseils* chargée d'aider les Banques Populaires régionales à perfectionner leur **système d'information de gestion** en développant les méthodes, modèles et outils de gestion appropriés à leurs besoins.

Le candidat aura nécessairement :
- de réelles connaissances en **contrôle de gestion** et en **informatique de gestion** (y compris en programmation),
- plusieurs années d'expérience professionnelle dans le domaine bancaire ou dans un cabinet conseil intervenant auprès des banques.

De fréquents déplacements de courte durée en province sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions à Annie NOE, sous la réf. M/3, à la **Chambre Syndicale des Banques Populaires** - 131, avenue de Wagram - 75847 PARIS Cedex 17.

Banque Populaire

MEDIA BA

Informaticiens de haut niveau

SECTEUR FINANCIER ET BANCAIRE

Société informatique d'un grand groupe financier de couverture nationale, nous recherchons des

Chefs de projet de haut niveau et ingénieurs

pour développer de nouveaux secteurs d'activité. Pleinement responsables des projets qui leur seront confiés, ils auront pour mission d'animer des équipes d'analystes au long des phases de développement et de réalisation. Ces postes s'adressent à des diplômés d'une Grande Ecole d'Ingenieurs.

Analystes expérimentés

Ils auront pour mission le suivi des applications décrites ci-dessus. Une formation de type DUT ou MIAGE et une première expérience d'une ou deux années sont nécessaires.
Une grande variété de moyens materiels et d'outils de developpement seront mis à la disposition de ces informaticiens qui auront une première expérience de gestion dans les domaines financier et bancaire. Une bonne connaissance de l'environnement gros systèmes constituera un atout supplémentaire. La rémunération de départ - fonction des competences proposées - sera motivante. Lieu de travail : Montparnasse.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. 5480 en precisant éventuellement les societes avec lesquelles vous ne souhaitez pas être mis en rapport à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

L'U.R.S.S.A.F. DE PARIS
SÉCURITÉ SOCIALE

Recrute sur concours, et après formation rémunérée de 9 mois qui débutera en septembre 1985.

55 AGENTS DE CONTROLE

Cadres itinérants chargés de fonctions de représentation et de contrôle auprès des employeurs et autres cotisants des départements 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95.

PRINCIPALES CONDITIONS EXIGÉES :
- Etre âgé(e) de 23 à 45 ans ;
- Dégagé des obligations militaires ;
- Titulaire d'un des trois certificats du D.E.C.S. ou d'un diplôme équivalent – par exemple, licence en droit ou sciences économiques ;
- Titulaire du permis de conduire ;
- Apte à exercer la fonction.

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) :
- Vous pouvez retirer votre dossier d'inscription au service des formations régionales, 17, place de l'Argonne, PARIS-19e
  10e étage, porte 10015
  Métro : Corentin-Cariou.
  Téléphone : 202-84-00, postes 516, 664, 728.
- Et/ou obtenir des renseignements complémentaires à l'URSSAF de Paris (4 lignes directes).
  Tél. : 851-11-85, 851-11-95, 851-22-12, 851-22-39.

IMPORTANT : LES INSCRIPTIONS SERONT CLOSES LE 3 AVRIL 1985

LE CONCOURS D'ENTRÉE :
- ÉCRIT .... 15 MAI 1985
- ORAL .... A PARTIR DU 24 JUIN 1985
- RÉSULTATS .... 5 JUILLET 1985

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

La filiale CREDIT BAIL MOBILIER du CREDIT AGRICOLE
recherche pour son service
"Etudes des Risques"

un Chargé d'Etudes Financières

qui aura pour tâche :
- l'étude des dossiers du Credit Bail
- la prise de décision dans le cadre de sa delégation, ou la presentation des dossiers à l'autorité compétente (superieur hierarchique ou comite)
- le suivi des relations avec les Délegations Regionales, les Caisses Regionales et les correspondants exterieurs
- le calcul des barèmes
- élaboration et suivi des statistiques d'activité.

Une formation supérieure à caractère financier ou économique est exigée ainsi qu'une experience de 2 à 3 ans dans l'etude des dossiers de financement d'entreprises.
Ce poste est base dans la banlieue Ouest de Paris et comporte des deplacements occasionnels en Province.

Adresser CV, photo, salaire et pretentions sous ref. LAM/0320 à CNCA
Direction du Personnel - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LM TOURNAY ASSCOM

KNOLL INTERNATIONAL
l'un des leaders du mobilier contemporain de haut de gamme

recherche
pour renforcer son équipe française et assurer son expansion dans son établissement de SAINT-OUEN-L'AUMONE (95), près de Paris.

FACTORY ENGINEER

Le candidat(e), ingénieur A. & M. ou équivalent, justifiant d'une première expérience dans les méthodes (minimum 3 ans), aura pour première mission la prise en charge d'un nouveau produit du stade prototype au stade de la production industrielle.

Cette première mission débouche ensuite sur la responsabilité de l'ensemble de l'ingénierie de production :
- Responsabilité du département des méthodes (postes de travail, temps, équipements).
- Participation au développement et à l'industrialisation des nouveaux produits ;
- Amélioration de la productivité en collaboration avec le responsable de production ;
- Création et mise à jour des gammes opératoires et nomenclatures ;
- Responsabilité du bon fonctionnement des matériels et installations et de leur conformité avec la législation en vigueur en matière d'hygiène et sécurité.

Pour ce poste, une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.

Envoyer c.v. + *photo* + *prétentions* à :
B. Moreau – Knoll International France – B.P. 746, 95004 CERGY.

---

benson

Société du groupe Schlumberger
leader international de l'informatique graphique,
recherche un

Ingénieur marketing
X - ESE - TELECOM - ECP

Soyez l'innovateur du futur et rejoignez notre équipe marketing Europe

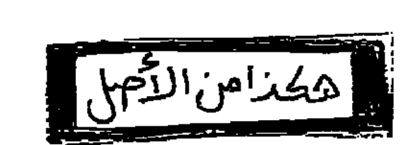
Responsable d'une ligne de produits, vous aurez à :
- analyser les besoins à moyen terme du marché,
- définir les caractéristiques du produit tant au niveau de ses performances que de son prix de vente et ce en fonction des besoins du marché,
- assurer le lancement, la coordination et le suivi des différentes phases de vie des produits.

L'ingénieur marketing que nous recherchons (diplômé d'une Grande Ecole d'Electronique) possède une expérience de 3 à 4 ans comme Ingénieur Marketing, Ingénieur Technico-Commercial ou Ingénieur d'études.

Compte tenu de la dimension internationale du poste, la connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyez CV manuscrite et prétentions à la Direction du Personnel de BENSON sous réf. M/3708, 1 rue Jean Lemoine, ZI des Petites Haies, 94015 Créteil.

benson



STEIN INDUSTRIE

(Commandes enregistrées en 1984 : 1,2 milliard)
Effectif 2000 personnes
GROUPE ALSTHOM-ATLANTIQUE
Etude et construction de grands matériels thermiques industriels, chaudières pour centrales thermiques, tuyauteries nucléaires, recherche

INGÉNIEURS AFFAIRES GRANDES ÉCOLES

Ils seront chargés :
– Des relations techniques et commerciales avec les clients.
– De la gestion de contrats (prix, délais).
– De la responsabilité technique des équipements sous-traités.

- Connaissances souhaitées en équipements thermiques.
- Expérience appréciée en engineering, études d'équipements thermiques.
- Anglais indispensable.
- Apte aux déplacements.

Envoyer C.V. + photo et prétentions s/réf. 85/06 à :
STEIN INDUSTRIE
Boîte postale 74 – 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.

Nous sommes un important groupe international de B.T.P. qui diversifie son approche commerciale en s'intéressant à la construction à partir de la recherche des terrains,
– soit pour proposer l'opération à un maître d'ouvrage et exécuter pour son compte les travaux correspondants
– soit pour réaliser le projet et le vendre à un investisseur.
Nous recherchons dans ce but :

2 Responsables régionaux d'opérations HF Réf. M.AF

Ils seront chargés dans leur région respective avec l'aide des filiales du groupe qui sont déjà implantées, de mettre en place des opérations sur les terrains détectés par un responsable foncier ou par eux-mêmes.
Une expérience en promotion immobilière ou en grand groupe de Bâtiment est indispensable.
Pour ces postes basés à **PARIS** dans un premier temps, une intégration à **LILLE** pour la région Nord et à **ROUEN** pour la Normandie, est à prévoir.

1 Responsable de la recherche foncière HF Réf. RFO

Il sera chargé sur tout le territoire couvert par l'entreprise de rechercher toutes les possibilités foncières, d'analyser les contraintes d'urbanisme et autres, d'estimer la charge foncière.
Il participera avec les responsables régionaux à la définition du produit pouvant être réalisé. Une solide expérience de la recherche foncière sera exigée.
Poste basé à **PARIS** avec nombreux déplacements.
Les postes sont à pourvoir rapidement.
Les rémunérations motivantes seront fonction de l'expérience des candidats retenus.

PM — Membre de la Chambre Syndicale des Conseils en Recrutement

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous la réf. choisie à notre Conseil Jean-Pierre BLAVET
PERSONNEL MANAGEMENT
8, rue du Dôme 75116 PARIS,
qui traitera confidentiellement toutes les candidatures

LAMBERT FRERES ET CIE
Société Mère d'un Groupe Industriel de premier plan
C.A. de l'ordre de 2 milliards recherche

jeune financier débutant

formation HEC - ESSEC - IEP (éco. fi) - ESCP

MISSION :
Participation à la gestion, au suivi et au contrôle financier d'une vingtaine de Sociétés du Groupe, sous les aspects :
- Trésorerie et Crédit,
- Besoins d'Investissements et d'exploitation.

Ce poste très évolutif a pour but de préparer le titulaire à des responsabilités opérationnelles dans le Groupe.

Au départ de Paris, quelques déplacements de courte durée sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo récente et prétentions sous référence 9214 à Madame LEREDE.
LAMBERT FRERES ET CIE
5 RUE VERNET 75008 PARIS.

AXIAL publicité

Notre société — siège Ouest parisien — commercialise du **MATERIEL PERI-INFORMATIQUE** de grande notoriété.
Dans le cadre de son développement (+ 60 % de 83 à 84), elle renforce son équipe de vente en recrutant

2 JEUNES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX PERI-INFORMATIQUE

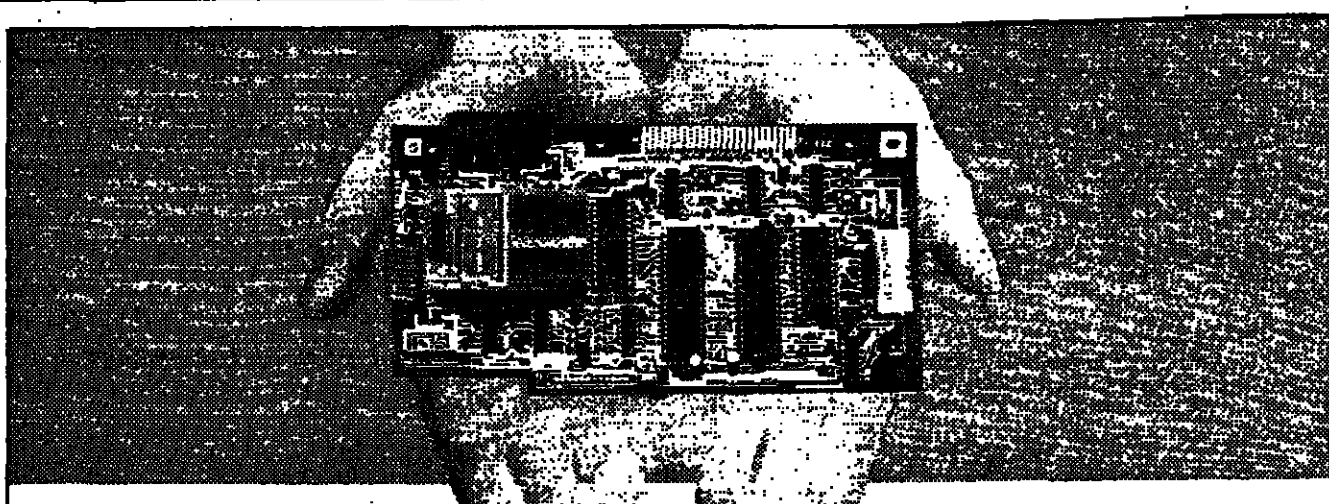
Profil : BTS/DUT commercial (de préférence) ou électronique • 1re expérience de vente ou 1re activité professionnelle du type laboratoire • les candidatures de débutants à fort potentiel commercial seront examinées avec intérêt.

Mission :
- 1 ingénieur TC aura la responsabilité de promouvoir notre ligne de produits IMPRIMANTES/MONITEURS auprès de nos distributeurs,
- 1 ingénieur TC aura la même responsabilité pour notre ligne de produits DISQUES auprès de notre clientèle industrielle.

Nous offrons :
une rémunération motivante (fixe + intéressement) + frais remboursés.
Evolution possible de carrière pour tout candidat de valeur.
Ecrire avec C.V. + prétentions, sous la réf. RN/LM1, à notre Conseil

michel jouhannaud conseils
40 bis, avenue de Saxe - 75007 PARIS

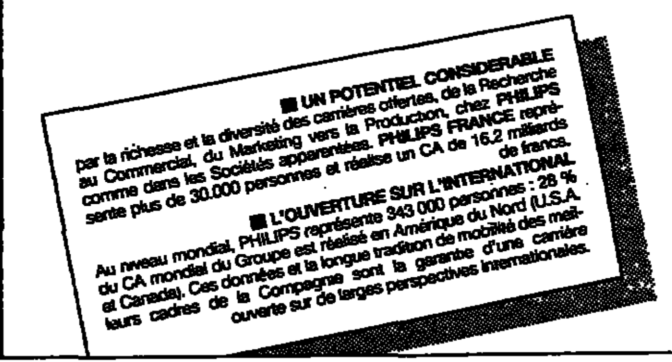
MEDIA BA



L'AVENIR ENTRE VOS MAINS

DIRECTION INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS

Centre d'Etudes et d'Informatique interne, la D.I.T. emploie 200 personnes, dont 90 ingénieurs et cadres, pour conseiller et assister les différentes unités de PHILIPS dans leur stratégie informatique, télécommunication et bureautique. Ses études portent sur les techniques nouvelles (CAO/FAO, télétraitement, disque optique, robotique...) et sur leurs applications.



■ UN POTENTIEL CONSIDERABLE
par la richesse et la diversité des carrières offertes, de la Recherche au Commercial, du Marketing vers la Production, chez PHILIPS comme dans les Sociétés apparentées. PHILIPS FRANCE représente plus de 30.000 personnes et réalise un CA de 16.2 milliards de francs.
■ L'OUVERTURE SUR L'INTERNATIONAL
Au niveau mondial, PHILIPS représente 343 000 personnes : 28 % du CA mondial du Groupe est réalisé en Amérique du Nord (U.S.A. et Canada). Ces données et la longue tradition de mobilité des meilleurs cadres de la Compagnie sont la garantie d'une carrière ouverte sur de larges perspectives internationales.

ingénieur réseau

Vous avez une première expérience en téléphonie et transmission de données et vous vous intéressez à la gestion des réseaux. Nous vous proposons de rejoindre nos équipes responsables de l'étude et de la mise en place des réseaux de communication verbale et de données pour les besoins de PHILIPS FRANCE.

ingénieurs bases de données

Vous avez une bonne connaissance des systèmes et des SGBD. Vous aimez les contacts humains. Nous vous invitons à participer à la mise en place de nos bases de données et à leur support auprès des utilisateurs.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prét. à PHILIPS D.I.T.
Service du Personnel, 50, rue Roger Salengro,
94120 FONTENAY SOUS BOIS.

PHILIPS



CONTESSE



« Numéro un » en Europe pour la propulsion des lanceurs de satellites et des missiles balistiques, nous appartenons au groupe SNECMA (26.000 personnes dont 3.200 cadres) qui poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

GROUPE SNECMA

AUDITEUR
PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

Diplômé de l'enseignement supérieur et titulaire du DECS.

Il devra nécessairement avoir une première expérience professionnelle en cabinet d'audit.

Lieu de travail : La Défense. Déplacements en province.

Merci d'adresser, lettre, C.V. et prétentions, sous la référence 4/85 à SNECMA, Département Encadrement, 2, Bd Victor, 75724 Paris cedex 14.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

GRAPHITEL

S.A. au capital de 6 Millions de Francs, **développe des matériels et des logiciels destinés au secteur de l'imprimerie et du bureau.** C'est pourquoi GRAPHITEL recrute

3 INGENIEURS HF
(GRANDES ECOLES ou D.E.A.)

▶ **DÉFINITION DU PREMIER POSTE :**
Développement d'un logiciel de composition sur microordinateur.
PROFIL : Expérience au moins dans l'un des domaines suivants :
- systèmes de composition pour la presse ou l'imprimerie,
- Infographie interactive, interfaces homme-machine
- développement de gros logiciels sur micro-ordinateur en langages C ou Pascal. *réf. LOG*

▶ **DÉFINITION DU DEUXIEME POSTE :**
Transfert de technologie microinformatique et électronique. Futur responsable Etudes Matériels
PROFIL : Expérience de développement chez un constructeur de matériel informatique ou électronique. Connaissances et pratique d'au moins deux des domaines suivants :
- processeurs de la famille INTEL 8086
- systèmes de stockage (diskettes, winchester)
- bit map raster graphics
- *asservissements numériques*
- systèmes temps réel. *réf. HD*

▶ **DÉFINITION DU TROISIEME POSTE :**
Implantation et maintenance de systèmes d'exploitation sur microordinateur. Fourniture d'outils systèmes aux programmeurs et interface avec le développement matériel.
PROFIL : Expérience système chez un constructeur ou un distributeur de microordinateur. Pratique d'au moins deux des domaines suivants :
- systèmes temps réel et interactifs
- bit map raster graphics
- processeurs de la famille INTEL 8086
- technologie des microordinateurs
- programmation de réseaux. *réf. SYS*

Pour les 3 postes :
- la connaissance préalable du langage C et du système MS-DOS sera appréciée
- anglais courant obligatoire.

Merci d'adresser CV et prétentions à Mr BLOCH
GRAPHITEL S.A.
17, rue de la Beaume
75008 PARIS.
Discrétion totale assurée.

INRS INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SECURITE

recrute pour NANCY

BIOCHIMISTE H/F
(Pharmacien, Docteur 3ème cycle, Ingénieur...)

pour participer au sein d'un service de toxicologie industrielle expérimentale, aux études métaboliques et toxico-cinétiques.
Il serait souhaitable que les candidats possèdent une expérience dans l'une des disciplines suivantes :
biophysique - bio-mathématique - informatique - utilisation des radios isotopes et des techniques immunologiques.

BIOLOGISTE H/F
(Pharmacien, Vétérinaire, Médecin, Docteur 3ème cycle).

Il lui sera confié les études de dys-morphogénèse et de fœto-embryotoxicité.
L'anglais scientifique lu et des aptitudes rédactionnelles sont exigés pour ces deux postes.

Envoyer lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions à C.A. LEMAITRE
Service du Personnel - I.N.R.S. avenue de Bourgogne, 54500 VANDOEUVRE

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

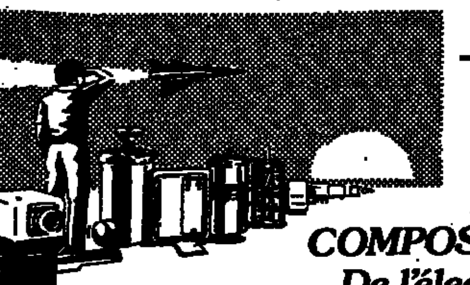
Hautes technologies pour ingénieurs de pointe

Intelligence artificielle,
Réseaux de télécommunications et
Réseaux téléinformatiques,
XAO,
Logiciels de base,
Génie Logiciel,...

5 domaines de pointe,
5 opportunités de concevoir et développer au sein des plus grands groupes des logiciels sur des projets d'envergure nationale.
5 façons de rejoindre les ingénieurs du Département Techniques Avancées d'APSIDE.
Telecom, Supelec, Sup Aero... débutants ou déjà confirmés, saisissez cette chance d'acquérir une expérience multiple et de très haut niveau dans un environnement humain varié.
Adressez votre dossier de candidature sous référence DTA 17 à François PHULPIN,
6 rue Paul Baudry - 75008 Paris.

APSIDE
AVOIR LES MEILLEURS POUR DONNER LE MEILLEUR

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



THOMSON-CSF
DÉPARTEMENT DES COMPOSANTS ÉLECTROMÉCANIQUES
De l'électromécanique... à l'électronique

Au sein de la Direction Avionique, le Département Électromécanique conçoit et produit des équipements de haute technicité, associant mécanique fine, électrotechnique et électronique.
Notre expansion nous amène à renforcer notre équipe d'ingénieurs et nous recherchons des:

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS HF
ENSIEG, ENSI, ESI, IDN, ISEP, ISEN, AM...

De formation électronicien numérique et analogique, vous possédez 5 années d'expérience en instrumentation électronique et vous avez des connaissances en informatique et en électronique. **RÉF. IEM.**

INGÉNIEURS ÉLECTROMÉCANICIENS HF
ENSIEG, ENSI, ESI, IDN, ISEP, ISEN, AM...

Vous prendrez en charge, de l'étude à la réalisation des prototypes, une famille de composants électromécaniques: capteurs et moteurs destinés à l'aéronautique, l'armement, la robotique et aux équipements industriels.
Vous avez une première expérience industrielle et vos notions d'électronique analogique seraient vivement appréciées. **RÉF. IETM.**

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX HF
SERVICE APRÈS-VENTE

Possédant une première expérience et des connaissances générales en électricité et en électronique, ils devront avoir de l'initiative et le sens des contacts humains.
La pratique de l'anglais courant est nécessaire et des connaissances en espagnol seraient appréciées.
De nombreux déplacements à l'étranger sont à prévoir. **RÉF. ICM.**

Le sens de l'encadrement est indispensable pour ces postes qui sont à pourvoir rapidement.

Nous offrons à des candidats de valeur, des possibilités d'évolution au sein de notre Département ou du Groupe THOMSON.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photo, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel - THOMSON CSF - 125, rue J.-J. Rousseau - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT

JEUNES DIPLOMÉS D'ÉCOLES SUPÉRIEURES DE COMMERCE
DEVENEZ AUDITEURS

NOUS sommes un CABINET D'AUDIT INTERNATIONAL en pleine expansion. NOUS recherchons des candidats à fort potentiel :
- Motivés et prêts à prendre rapidement des responsabilités ;
- Souhaitant travailler au sein d'une équipe de professionnels dynamiques ;
- Maîtrisant la langue anglaise.

NOUS leur offrons :
- Un travail diversifié en contact permanent avec l'étranger ;
- Une formation continue tant en France que dans notre école en Angleterre ;
- Une promotion rapide allant de pair avec une rémunération évolutive.

Nous étudierons avec soin votre candidature que vous adresserez à :

RÉGIE-PRESSE, sous n° T 302.564 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour sa
Direction Informatique

Informaticien ou Organisateur Expérimenté

spécialisé dans l'Architecture des systèmes d'information.

Au sein d'une équipe responsable de l'organisation et de la planification des systèmes d'informations, cet ingénieur de fort potentiel sera chargé :
- d'analyser les évolutions de l'environnement bancaire et informatique
- de les traduire pour l'entreprise en termes organisationnels et informatiques
- de participer à la définition de l'architecture du système d'informations.

Il est nécessaire d'avoir une formation supérieure, une dizaine d'années d'expérience de l'informatique dans les grandes entreprises et l'habitude des contacts à haut niveau.

Les fonctions proposées permettront d'acquérir une bonne connaissance de l'entreprise pouvant déboucher sur des postes de responsabilité.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. **SB 0392 à CNCA**
Direction du Personnel - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

---

Qualité des produits et rigueur de la gestion : notre groupe est ainsi devenu le no 1 européen de sa spécialité.
Dans le cadre de notre développement constant, nous recherchons

Assistant contrôle de gestion

Au sein de notre direction (banlieue Sud) son rôle sera le suivant :
• Suivre la gestion des différentes sociétés du groupe • Participer directement à l'élaboration des budgets et des plans • suggérer des mesures d'amélioration et leur mise en place • Assurer l'information (assortie d'analyses et de commentaires).
De formation ESC (option finances/comptabilité) ou équivalent, ce cadre possède une expérience d'au moins 3 ans dans la fonction et maîtrise bien l'anglais. Homme de terrain et organisé, il saura tirer profit de ses qualités d'observation. Les missions importantes qui lui seront confiées devraient lui assurer une évolution rapide au sein de notre groupe.

Assistant contrôle budgétaire

De formation supérieure, type gestion (niveau DECS ou équivalent) vous possédez une première expérience dans un poste similaire. Dans notre filiale du **Val de Loire** vous assurerez la mise au point des budgets des différents services et vous effectuerez un suivi mensuel. Parce que vous avez le sens du dialogue, vous saurez collaborer efficacement avec nos services comptables, notamment pour vérifier la fiabilité des résultats. Vous interviendrez également dans la mise au point du plan à moyen terme de notre société. Bref, vous assurerez la mise à jour du "tableau de bord" que nous soumettons régulièrement à notre Direction Générale. Dans un premier temps, diverses études pourront vous êtres confiées. Ces tâches variées constitueront pour vous un atout lorsqu'il s'agira d'évoluer au sein de notre groupe.
Merci d'adresser votre candidature en précisant le poste choisi sous référence 5418 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Ingénieurs mécaniciens

NOUS SOMMES une société de 350 personnes, faisant partie d'un très grand groupe industriel européen, fabriquant et commercialisant des BIENS D'EQUIPEMENTS de très haute technicité.
Notre vocation est l'AUTOMATISATION des MOYENS de PRODUCTION.

- VOUS ETES ingénieur-mécanicien de formation Grandes Ecoles (A.M. - INSA - ENSI...).
- VOUS ETES débutant ou avez une expérience dans le domaine de la conception de mécanique.
- NOUS vous proposons au sein de notre section ROBOTIQUE de participer à l'étude et à la réalisation de nouveaux équipements.

Notre société se situe à environ 30 km au Sud de Paris.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 5486 à :
Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Aujourd'hui chef-produits... Demain directeur du marketing

Depuis bientôt 60 ans, la société ELNO conçoit et commercialise du matériel électro-acoustique de haute qualité, destiné à des applications aéronautiques, civiles et militaires.
Nous voulons aller de l'avant en France et à l'Export... Pas au hasard mais poussés et animés par un marketing vraiment opérationnel, capable d'identifier les marchés de 1990 et de sélectionner les produits qui feront la loi sur ces marchés.

HEC, ESSEC, SUP de CO, ... vous possédez, à 28-30 ans, une bonne expérience «d'homme-produits» en milieu industriel. Analyste rigoureux, doté d'un excellent esprit de synthèse et d'une certaine dose de créativité, vous vous sentez mûr pour la stratégie.

Dans un premier temps, vous étudierez le marché afin de repérer les mutations technologiques, vous superviserez la mise en oeuvre de nos nouveaux produits et contrôlerez la parfaite exécution du plan.
De la précision de vos travaux dépendra votre accession à la DIRECTION DU MARKETING (au plus tard dans 2 ans).
Il est indispensable que vous maîtrisiez parfaitement l'Anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. ENM 0385 au Cabinet ORSI chargé de cette recherche.
ORSI, 13, place Kossuth 75009 Paris.

ORSI

INGENIEURS INFORMATICIENS DE GESTION

Notre Direction Service Clientèle d'Assistance Technique est forte de la compétence des professionnels qui la rejoignent par le biais de la mobilité et de la promotion interne. Mais c'est aussi une expérience enrichissante pour un jeune cadre désireux de travailler avec un Grand Constructeur.

Vous souhaitez démarrer votre vie professionnelle ou approfondir une première expérience dans un contexte informatique où la conception, la réalisation, le conseil et le contact sont présents.

Vous êtes diplômés Grandes Ecoles ou Universitaires, votre formation est orientée informatique de gestion.

Nous vous donnerons les moyens d'acquérir une compétence spécifique par une formation complémentaire : Méthodologie, Approche Sectorielle, Spécialisation... intégrés dans des démarrages de projets clients, vous évoluerez vers la conduite de projets.

Hommes de terrains, adressez vos candidature CV et prétentions sous réf. 204 M à
Nadia Cherkasky - Cii Honeywell Bull
PC 5G128 - 94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

Jeune Chef de Produit et Animateur des Ventes Immobilier HF

Le plan de développement des activités de promotion de notre Entreprise d'aménagement et de construction (quadruplement des ventes prévu sur 4 ans) prévoit la création en proche banlieue parisienne est du poste :
RESPONSABLE DE LA DIVISION ACCESSION A LA PROPRIETE.
Rattaché au Directeur du Développement et des Programmes, et en collaboration étroite avec le Service Aménagement et la Division Construction Neuve, vous assurerez la responsabilité de la montée en régime de l'activité "accession", serez responsable du résultat de la division en agissant comme si vous dirigiez un centre de profit. Vous procéderez vous-mêmes ou ferez procéder sous votre responsabilité aux études de marché, définirez très précisément le produit, animerez la force de vente.
Nos souhaits : une formation école supérieure de commerce, d'ingénieur, droit, ..., une première expérience du marketing dans l'immobilier et de la vente, si possible la connaissance du montage opérationnel en accession.
Votre imagination, vos qualités commerciales, votre rigueur seront parmi les critères déterminants du choix.
Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser votre candidature sous référence 85 4101 M à François CORNEVIN qui garantit la confidentialité.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

E DE DEPOTS A TAILLE HUMAINE

Responsable service organisation et études informatiques

ON :
...tact étroit avec les responsables utilisateurs, il définit et fait ...es procédures de gestion, ...l'ensemble des produits et ...ons de la banque. Il dirige et ... activement une équipe ...e et réalisation composée ... personnes.

... :
... à la fois d'un informaticien de haut niveau et d'un conseiller en organisation aux fortes capacités relationnelles.

Agé de 35 ans minimum, il est de formation supérieure (école supérieure d'ingénieurs, option informatique) ; en outre, il doit se prévaloir d'une expérience d'au moins 10 ans (au sein du secteur bancaire) dans les domaines de l'étude et de la réalisation informatique, dont 5 ans environ en tant que responsable de développement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence 3423/M à

MEDIA BA, 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une société spécialisée dans la conception de matériels, systèmes et logiciels qui font appel à une informatique de pointe.

Nous proposons à un Ingénieur de formation Grande École ou Universitaire, de rejoindre nos Équipes en tant que

INGÉNIEUR ACHAT

Vous connaissez bien le domaine informatique et vous possédez une expérience en milieu industriel. Vous êtes motivé par **la négociation de contrat d'achat** avec les fournisseurs et/ou les sous-traitants, en France et à l'étranger.
Vous maîtrisez l'anglais.
Vous serez basé dans la banlieue Sud-Ouest de Paris, mais devrez prévoir de courts déplacements à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre + CV + photo) ss Réf. 90287/M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, *qui transmettra.*

HAVAS CONTACT

Un important centre de recherches
implanté en banlieue Ouest recrute pour son département
INFORMATIQUE et STATISTIQUES

INGENIEUR MATHEMATICIEN STATISTICIEN HF

de formation Grande Ecole, des D.E.A. de statistiques, I.S.U.P. ou équivalent.

Dans le cadre des activités de ce département vous participerez avec nos équipes de recherches au lancement et à l'interprétation d'études techniques expérimentales et industrielles. Vous serez amené à utiliser les méthodes mathématiques et statistiques relevant de l'analyse des données, des plans d'expérience, de la recherche opérationnelle, etc.

Homme de contact vous aurez en outre un rôle important à jouer dans la promotion de ces méthodes par des actions de conseil et de formation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V. + prét. sous réf. 4082, à Jonction 34, bd Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

PTT

les professionnels du contact recrutent leurs électroniciens

PAR CONCOURS

Inspecteur des services techniques

NIVEAU BAC + 3
Écoles d'ingénieurs - Licences scientifiques
Agés de moins de 30 ans
Épreuves les 18 et 19 avril 1985
Clôture des inscriptions 19 mars 1985

Inspecteur principal technique

NIVEAU BAC + 5
Grandes Écoles d'ingénieurs et de commerce ou Universités option : Électronique
Agés de moins de 30 ans
Épreuves les 15 et 16 avril 1985
Clôture des inscriptions le 11 mars 1985

RENSEIGNEZ-VOUS

POUR PARIS
Direction des Télécommunications
d'Ile-de-France
8-10, Bd de Vaugirard
75746 PARIS CEDEX 15
Tél. 543 43 43

POUR LA PROVINCE
Direction des Télécommunications de votre région

MINISTÈRE DES PTT

GROUPE LUCHAIRE

un jeune chef de projet, HF, branché sur la gestion industrielle

Groupe métallurgique (5.600 p., 2.500 MF), nous sommes à la pointe des techniques : aéronautique, automobile, armement... Notre direction informatique (40 p., Paris 8e), remplace son 4341 par un 4381 de 16 Megs et bascule de DOS-VSE vers MVS.

Le développement du schéma-directeur prévoit la réalisation, pour le siège ou les 17 sites usines, d'applications telles que : planification de la production, gestion des commandes et des stocks, facturation...
Vous réalisez l'analyse fonctionnelle, proposez des changements d'organisation aux utilisateurs, conduisez la réalisation, assurez, enfin, la mise en place de votre application.

INGÉNIEUR ou universitaire, vous avez acquis en 3 à 4 ans, en milieu industriel, une solide expérience dans *une méthodologie et dans la mise en œuvre des techniques* IBM : COBOL, CICS, DL1. Vous mettez volontiers "la main à la pâte" et aimez dialoguer avec les hommes de production.

Notre consultant, J. TALLIEU,
vous remercie de lui écrire (réf. 4621 LM),
à **"Carrières de l'Informatique".**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE · 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

LE GROUPEMENT DES AUTORITÉS RESPONSABLES DE TRANSPORT
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS LOCAUX RESPONSABLES *DE TRANSPORTS PUBLICS*
recherche

UN CHARGÉ DE MISSION

Intégré dans une équipe pluridisciplinaire, il sera responsable du secteur des transports interurbains de voyageurs.

Il apportera son assistance aux collectivités locales sous formes de conseils ou d'études économiques générales.

En raison de la variété des sujets abordés et des contracts nombreux, il est nécessaire de posséder une bonne aptitude à l'analyse et à la synthèse.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ou à un gestionnaire de formation universitaire ayant quelques années d'expérience dans les domaines des transports de voyageurs et des collectivités locales.

Adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions à
Monsieur le Président du G.A.R.T.
77, boulevard du Montparnasse – 75006 PARIS.

AVANT LE 19 AVRIL 1985.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES

555-91-82

CHARGEURS S.A.

UTA

UTA : 6500 personnes, une flotte jeune, un rayonnement en Afrique, dans le Pacifique, en Extrême-Orient, s'affirme dans l'environnement très concurrentiel du transport aérien, par sa gestion rigoureuse et son dynamisme.
UTA est une société de CHARGEURS S.A., première entreprise privée française dans le domaine des transports mais aussi groupe industriel en Europe et sur le continent américain.
CHARGEURS S.A. compte parmi ses principales filiales : Chargeurs Réunis, Paquet, Sponlex, Walon.

Centrale, AM... ENSERG + expérience informatique

UTA industries représente un complexe industriel diversifié en matière de services aéronautiques. Cette Direction recherche :

INGENIEURS DEBUTANTS ou
1ère expérience dans ce secteur

qui assureront au sein de l'une de ses équipes, la réalisation d'études et de projets dans les domaines d'ingénierie et de développement.

La spécificité de notre Société exige un parfait anglais technique.

Vous serez affectés à ROISSY ou au BOURGET.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à UTA
Département Gestion de l'Emploi 50, rue Arago - 92806 PUTEAUX.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.85

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MUTUALISTE
recherche pour son siège social à Paris

2 ORGANISATEURS INFORMATICIENS

- De formation sup. (grandes écoles ou universitaire).
- Expérience de 3 ans minimum en matière d'organisation et d'informatique.
- Seront fortement appréciées de bonnes connaissances des systèmes automatisés :
  - – De gestion des prestations maladies ;
  - ou – De gestion *hospitalière* ;
  - ou – De gestion administrative et comptable.

Interlocuteurs privilégiés des utilisateurs, ils concevront, lanceront et suivront les différents produits élaborés au sein de projets importants.

SSCI

Adr. c.v. et prét s/réf. PLA 503 M
SSCI, 47, r. de la Chaussée-d'Antin,
75009 PARIS.

280.000 F + **BANLIEUE EST**

Notre client, filiale d'un groupe international, fabrique et distribue des biens d'équipement industriels. Cette Société largement bénéficiaire connaît une progression constante de son chiffre d'affaires (environ 55 millions de F). Il recherche un

financial controller

Véritable bras droit du P.D.G., il conseillera celui-ci en matière de stratégie financière et de contrôle de gestion. Le Financial Controller supervisera une équipe de 4 personnes. Il sera responsable de la comptabilité générale et analytique, du contrôle budgétaire, de la gestion de la trésorerie et du reporting mensuel à la maison-mère.

Le candidat parlera impérativement l'anglais puisqu'il participera à des négociations avec des interlocuteurs anglophones. Il possèdera *une formation supérieure type Grande Ecole de Commerce* et aura acquis au moins une partie de son expérience financière dans un milieu industriel.

Veuillez écrire à **MARIE JO MARTIAL** en indiquant un n° de téléphone, Tour Manhattan, 6 Place de l'Iris, 92095 Paris la Défense 2, sous référence M-5031.

MITSUI AND C° EUROPE SA
Société de commerce international
recherche pour
son service plastique chimie fine

JEUNE DIPLÔMÉ OU DÉBUTANT

IUT chimie, école supérieure
de commerce ou équivalent
Bilingue français-anglais
Disponible dès que possible

Envoyer C.V., prétentions et photo
à M. Roulin
37, av. Pierre 1er de Serbie 75008 Paris

CAISSE NATIONALE DE
CRÉDITAGRICOLE

recherche

un Cadre pour son Service Réglementation des Changes

La mission sera d'apporter aux Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel et à leur clientèle un conseil en matière de contrôle des changes.

En outre, la fonction recouvre pour l'ensemble du groupe un rôle d'interlocuteur vis-à-vis des administrations compétentes.

Ce poste requiert une aptitude aux contacts humains et à la pédagogie ainsi qu'un goût pour la rédaction.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. **JH/0321** à **CNCA**
Direction du Personnel, Service Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY/ASSCOM

IMPORTANTE ENTREPRISE

installations électriques

RECHERCHE

SON CHEF DE SERVICE

INSTALLATION INDUSTRIELLE ET TERTIAIRE

Le profil du poste nécessite dynamisme et autonomie dans la compétence commerciale et technique dans la gestion et dans l'animation d'une équipe actuelle de 5 ingénieurs d'affaires aux fins de développement de cette cellule opérationnelle.

POSTE A POURVOIR A PARIS

Ecrire à RÉGIE-PRESSE sous n° 302-565 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

MÉTRO TROCADÉRO
agronomie tropicale
domaine des oléagineux
recherche

TRADUCTEUR (TRICE) TECHNIQUE

Langue maternelle anglaise
Expérience de quelques années indispensable.
Envoyer CV et prétentions n° M 85751 – BLEU 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

GENIOUS SYSTEMES, rech.

INGÉNIEURS

LOGICIEL T.R.

SOLAR, PDP, VAX

pour grands projets
Tél. : 806-36-80.

Importante banque privée américaine

cherche pour son bureau de liaison à Paris

JEUNE DIPLOMÉ(E)

(Sciences Eco, Ecole de Commerce, etc.)

Après une formation de 18 mois dans notre maison mère à New-York, le candidat s'intégrera à l'équipe d'opérations sur titres de notre bureau de Paris. Une excellente connaissance de l'anglais est nécessaire et une bonne compréhension de l'allemand serait appréciée.

Veuillez envoyez votre C.V. à Mme THÉSÉ - B.H.C.
1, rue Rabelais, 75008 PARIS.

Chargé d'études HF

La filiale française d'un groupe pharmaceutique international recherche un chargé d'études pour le Département Recherches Commerciales.

Sous l'autorité du responsable du département, il aura en charge :
- l'analyse et le suivi des marchés pharmaceutiques,
- la diffusion des informations recueillies,
- l'exécution d'études et d'analyses prévisionnelles.

Le poste conviendrait à un jeune diplômé de formation économique et statistique, ayant déjà une première expérience du travail en milieu pharmaceutique et l'aptitude à l'analyse et à la synthèse.

Lieu de travail : COURBEVOIE (proximité RER, SNCF).

La connaissance de l'anglais est souhaitée pour ce poste évolutif.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo à **Laboratoires BOOTS-DACOUR** - Service du Personnel - 49, r. de Bitche - 92400 COURBEVOIE.

MEDIA 84

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Filiale informatique des AGF Assurances Générales de France

La GIE vous offre la possibilité de

devenir informaticien

Vous êtes jeune diplômé :

maîtrise ou DEA scientifique.

Vous êtes fermement décidé à devenir un professionnel de l'informatique. Réalisez cet objectif avec nous.

Votre formation vous a apporté culture scientifique et ouverture d'esprit. Nous vous proposons de suivre un

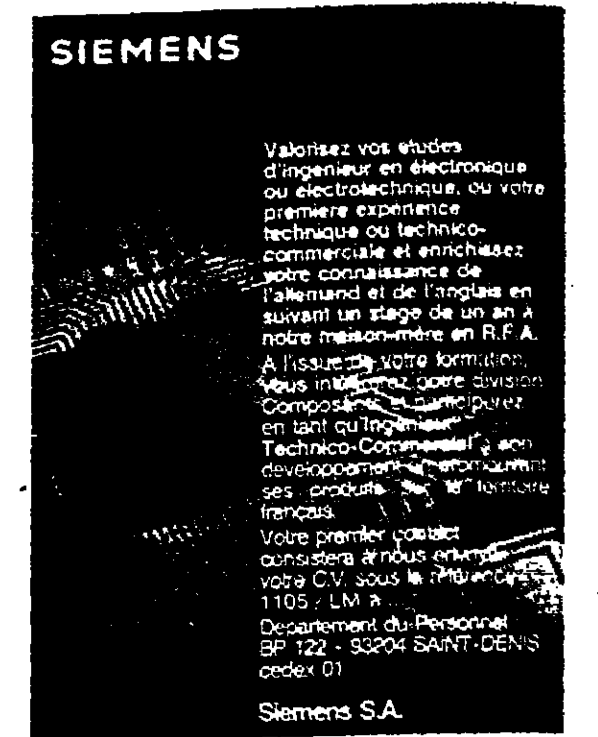
stage de formation de 5 mois

aux techniques informatiques (langage de programmation, bases de données...).

A l'issue de ce stage intensif et rémunéré, débutant le 9 avril 1985, vous intégrerez nos équipes et participerez au développement de projets importants et variés sur un matériel IBM performant (2700 terminaux répartis en France), dans un environnement jeune, motivant et offrant des perspectives d'évolution.

GIE — GENERALE INFORMATIQUE ET D'EXPLOITATION

Pour rejoindre nos équipes, adressez votre candidature (CV + photo) sous référence 305M à
GIE - Direction du Personnel
Tour Franklin, 92081 Paris La Défense Cedex 11
(lieu du stage et du travail)



Ingénieur, produits nouveaux

Paris

Nous sommes une société française (5000 p., 2 milliards de Francs de CA) appartenant à un groupe international puissant. La fiabilité de nos équipements a fait de nous le leader mondial dans notre domaine.

Ingénieur diplômé (ESE, AM, IDN, N7...) d'au moins 28 ans, vous êtes aujourd'hui un *généraliste de talent*, maîtrisant plusieurs technologies (électronique...), capable d'introduire des produits nouveaux.

A un poste charnière entre nos services techniques et nos installateurs, vous vous appuyez sur l'existant pour penser nos équipements de l'an 2000 : vous êtes responsable des cahiers des charges, de la mise au point et des tests de produits, de la formation des installateurs et des services de maintenance...

Ce poste évolutif s'adresse à un candidat capable d'autonomie, qui sait écouter et vendre ses idées. **Anglais indispensable.**

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, s/réf. 374 M à Alain LEROUX,

**SODERHU,
22 rue Saint Augustin,
75002 PARIS.**

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES ET AGRO-INDUSTRIE

recherche
pour poste de responsabilités

CADRE COMMERCIAL
EXPORT + MARKETING

Pratique courante anglais et allemand.
Lieu de travail : nord de la région parisienne (70 km).
Poste à pourvoir rapidement.
Voiture personnelle.

Envoyer C.V., photo et prétent. s/n° 7.002, *le Monde* Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

sigma

Société de services spécialisée dans le domaine agricole recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Responsable de la mise en place du circuit de commercialisation de progiciels destinés aux coopératives agricoles et à leurs adhérents.

- Formation supérieure.
- Connaissance du secteur agricole.
- Expérience de 3 à 4 ans dans la vente de progiciels ou de matériels informatiques.

Rejoignez le partenaire de vos ambitions en envoyant c.v. et prétentions à SIGMA, 35 bd Nicolas-Samson, 91120 PALAISEAU.

école internationale de commerce

recherche son

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE

- Assurer le développement et l'animation pédagogique d'une école d'enseignement supérieur de gestion.
- Ce poste s'adresse à une personne possédant une expérience en entreprise ou en organisme de formation et d'enseignement, fortement motivée par une pédagogie active en liaison avec les entreprises et les professions.

*Envoyer C.V. sous référence 99831 M à :
BLEU Conseil - 218, rue de Fontenay
94300 VINCENNES - qui transmettra*



La Chambre Syndicale des Banques Populaires recherche un fiscaliste.

Au sein d'une équipe de 3 personnes, il se verra confier des responsabilités d'études de diagnostic et de conseil auprès des différentes banques du Groupe.

Pour tenir ce poste, nous recherchons un fiscaliste diplômé de l'Ecole Nationale des Impôts ou diplômé d'études supérieures de fiscalité, ayant en plus des connaissances comptables.

Il aura, en outre, une première expérience d'au moins 3 ans de vérification fiscale, de fiscalité d'entreprise ou un niveau équivalent.

Fonction d'avenir au sein du Groupe.

Ce poste, basé à Paris, nécessite de courts déplacements sur l'ensemble du territoire.

Veuillez adresser C.V., photo et prétentions, sous la réf. PB/25, à la **Chambre Syndicale des Banques Populaires** - 131, avenue de Wagram - 75847 PARIS Cedex 17.

MEDIA BL

Banque Populaire



Dans le cadre de son développement, notre division **ENERGETIQUE** recherche

INGENIEURS
grande école ou doctorat d'université

pour les postes suivants :
— étude, développement et réalisation d'équipements dans le domaine de l'utilisation rationnelle de l'énergie, au sein d'équipes pluridisciplinaires, (réf. AMB / 12)
— modélisation de phénomènes physiques touchant la thermique, la mécanique, la mécanique des fluides. (réf. AMB / 13)

Envoyer C.V. et prétentions, sous référence choisie, à :
BERTIN et Cie
BP 3 - 78373 PLAISIR Cedex.

jeune responsable export
CEE - USA

La filiale d'un groupe français international (basée CENTRE OUEST) spécialisée dans les bio-technologies agro-alimentaires recherche un Cadre à fort potentiel pour lui confier la responsabilité du service exportation.

Au sein d'une équipe restreinte, en liaison avec le Directeur Général dont il dépend, il aura à développer sur l'Europe et l'Amérique du Nord, un C.A. existant qui peut progresser rapidement. Il participera à la définition de la stratégie internationale.

Une formation supérieure (AGRO - ENSIAA ou équivalent), la pratique courante de l'Anglais et éventuellement de l'Allemand, une expérience réussie de 3-5 ans en développement ou export mais surtout un intérêt marqué pour le commerce international et une disponibilité (50% à l'extérieur) sont des atouts.

La rémunération est ouverte en fonction de l'expérience et des réussites antérieures notamment dans le domaine des bio-technologies. Ce poste débouche à terme sur des responsabilités opérationnelles dans la Société ou le Groupe.

Adressez au **Cabinet R.C.C.** lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle, en précisant la réf. **531-M** à

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS

SERITA

SOCIETE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS EN INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS APPLIQUÉES,

recherche pour la REGION PARISIENNE

ingénieurs logiciels

. D'APPLICATION : 1 à 2 ans d'expérience
. CHEF DE PROJET : 3 à 5 ans d'expérience

Désireux de mettre en application leurs connaissances en micro-informatique, systèmes, temps réel,...

Attachant beaucoup d'importance à un travail de qualité, nous investissons sur des collaborateurs réalistes, créatifs, ayant de fortes motivations et le sens des relations humaines.

Vous pourrez ainsi accroître vos compétences sur des projets dans les domaines du logiciel de base, des télécommunications, des systèmes experts.

Quelle que soit votre date de disponibilité, adressez votre lettre de candidature accompagnée d'un c.v. à Pierre CURIEN
SERITA - 11, rue Bailly - 92200 Neuilly.

AXIAL publicité

Important groupe BTP
recherche

JURISTE D'ENTREPRISE

Titulaire d'une maîtrise ou DEA droit privé, peut-être avez-vous une expérience juridique d'une à deux années ; en tout cas vous possédez de bonnes connaissances en droit de la construction.
Bien sûr, vous avez des qualités de communication, d'adaptabilité, le sens de l'analyse et de l'organisation.
Votre mission : préparer, suivre, défendre les dossiers contentieux, engager les procédures, assurer le secrétariat général des filiales et conseiller les services opérationnels.
Pour ce poste évolutif de bonnes notions d'anglais sont indispensables. Rémunération ouverte.



*Adresser votre dossier de candidature à Philippe PASQUIER - NORD-FRANCE
B.P. 25 - 91310 MONTLHERY*

deb's



Grindlays Bank s.a.

dans le cadre de son développement
recherche

LE RESPONSABLE ADMINISTRATIF DU DEPARTEMENT FINANCIER

Le candidat (H/F), Cadre Bancaire, devra justifier d'une réelle expérience dans le domaine des Titres, SICAV, F.C.P. Il aura l'entière responsabilité de l'administration du département.
Un sens de l'organisation, de l'autonomie et des responsabilités seront des qualités indispensables. Réf. 1

UN GESTIONNAIRE COMPTABLE DE F.C.P.

Le candidat (H/F), de formation BTS/DECS, devra également justifier d'une expérience dans ce secteur.
Il assurera la gestion comptable de plusieurs Fonds.
La connaissance des mécanismes boursiers sera appréciée. Réf. 2

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à
GRINDLAYS BANK - recrutements -
96, avenue Raymond Poincaré, 75016 Paris.

CONTESSE

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ JOUANT UN ROLE MOTEUR DANS TOUS LES DOMAINES DE L'ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE
recherche

JEUNE CADRE

Débutant ou courte première expérience pour poste à pourvoir au sein de son Secrétariat général.

Ce poste à dominante financière suppose une aptitude à exercer des tâches diversifiées.

Diplôme exigé : IEP section éco-fi.
Si profil non conforme s'abstenir

Ecrire s/nº 7.001 *le Monde* Publicité
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens – 75008 PARIS.



BERTIN & Cie

Dans le cadre de ses activités R & D en Energétique, **BERTIN** et Cie étudie et expérimente des **MATERIELS ELECTROMAGNETIQUES NOUVEAUX.**

Nous recherchons

UN INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN CONFIRME

souhaitant valoriser une expérience réussie de 5 à 10 ans dans ces domaines,
Pour : - assumer la direction technique et financière de recherches relatives à la conception, à l'expérimentation et au développement *de ces matériels* ;
progressivement, il aura à charge d'élargir cette activité de la Société par l'exploration de nouveaux créneaux de R & D, l'élaboration d'une stratégie commerciale et l'animation d'une équipe. (réf. AMB / 11)

UN INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN DEBUTANT

(ou première expérience) pour étudier, dimensionner, suivre la réalisation et la mise au point de ces matériels, au sein d'équipes pluridisciplinaires. (réf. AMB / 2)

Merci d'adresser dossier de candidature et prétentions, sous référence choisie, à :
BERTIN & Cie
BP 3 - 78373 PLAISIR Cedex.

Masoneilan

spécialiste mondial des vannes de réglage

recherche pour son siège social à NEUILLY S/SEINE

INGENIEUR DIPLOMÉ

NIVEAU ENSI

chargé d'assister le Responsable du département "Applications Spéciales"

Le candidat retenu aura de solides connaissances en Physique Générale qu'il aura à appliquer à l'aérodynamique, l'acoustique, la résistance des matériaux ...

En outre, il pratiquera couramment l'anglais.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions à la Direction du Personnel
MASONEILAN 107, avenue Charles de Gaulle
92521 NEUILLY cedex

Publiale

IMPORTANT CONSTRUCTEUR PARISIEN recherche

RESPONSABLE SERVICE COMPTABLE

(DECS obligatoire) pour tenir comptabilité SCI, comptes consolidés, études budgétaires et financières. Poste à haute responsabilité. Envoyer C.V. + photo s/réf. 302.527 M à : RÉGIE PRESSE
7, r. de Monttessuy, 75007 PARIS.

Organisme agricole national recherche

DEUX INGÉNIEURS AGRONOMES

ou équivalent, extrêmement motivés, capables d'initiative, ayant le goût des contacts et du terrain, très mobiles et parlant anglais (allemand ou italien apprécié).
Ces ingénieurs de développement seront chargés d'apporter un appui technique et économique aux professionnels de l'aquaculture d'eau douce (salmoniculture et pisciculture en étang).
Une première expérience en aquaculture sera appréciée.
Lieu de travail : PARIS (fréquents déplacements).
Faire acte de candidature en envoyant un curriculum vitae et prétentions avant le 15 mars 1985 à :
M. Jean CHAMPAGNE
2, boulevard Vauban.
B.P. 121,
26001 VALENCE CEDEX.

Centre médico-chirurgical de la Porte-de-Choisy, *établissement privé à but non lucratif,* participant au S.P.H. (200 lits), chirurgie de spécialité (6 salles d'opération) recherche

SURVEILLANT(E) GÉNÉRAL(E) DE BLOC OPÉRATOIRE

POLYVALENT(E)
40 ans environ. Cadre diplômé, solide expérience et réelle autorité indispensables. (60 personnes à encadrer). Convention collective FEHAP. Ecrire avec CV détaillé. 6, place de Port-au-Prince 75634 Paris Cedex 13.

TECHNICO-COMMERCIAL

Homme, âge 30 ans environ dynamique ayant goût ventes et ouvert questions techniques. Bonne connaissance langues étrangères, particulièrement *allemand et anglais, est recherché par affaire moyenne spécialisée,* produits chimiques et pétrochimiques, pour situation avenir, bien rémunérée. Adresser CV avec photo, références et prétentions nº 85.902 à
BLEU – 17, rue Lebel,
94307 VINCENNES CEDEX.
qui transmettra.

Assurez votre avenir...

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

rech. **COLLABORATEURS COLLABORATRICES**

26 ans minimum pour lancement nouvelle édition.
Travail sur rendez-vous.
Stage de formation. Rémunération importante. Tél. pour R.-V. au 538-98-64.

Cabinet d'expertise comptable PARIS 8e recherche

COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS

30 ans environ
Pour ces postes à grande *responsabilité, nous souhaitons* rencontrer des candidats très motivés, du niveau EXPERT COMPTABLE.
Env. dossier de candidature avec CV, photo et prétentions à SCOP 7 s/réf. 895
2, av. du Général-Leclerc, 75014 PARIS.

FIDUCIAIRE EXPERTISE COMPTABLE Paris 8e recherche

EXPERT COMPTABLE DIPLOME

(ou à défaut mémorialiste)

7 ans minimum d'expérience en Cabinet pour poste Chef de Groupe Département commissariats, audit révision et supervision.

- Situation intéressante et d'avenir pour élément motivé.
- La réussite dans le poste permettra d'envisager l'intégration ultérieure au niveau audit-partner.

Env. demande d'emploi, manusc., CV, photo et prét. à CPA sous réf. M 35.068 3, rue de Liège, 75008 PARIS.

Société électronique informatique professionnelle région parisienne, recherche

INGÉNIEUR

expérience maintenance pour
Direction technique
Suivi des techniciens, études de systèmes tests, relations clients, définitions stratégie avec Direction générale.

Ecrire avec CV nº 73.572,
PUBLICITÉ ROGER BLEY,
101, r. Réaumur, 75002 PARIS.

Pour l'ouverture de deux nouvelles agences, banlieues EST et OUEST, AVIS IMMOBILIER engage immédiatement deux collaborateurs(trices) pour diriger comme un patron. Qualités de meneur, de négociateur et d'investisseur indispensable. Formation assurée et rémunérée, statut cadre. Adresser c.v., photo, L. BOURDET, 69, boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS.

ANIMATEUR DE FORMATION

cherché par Cabinet Marketing.
NOUS OFFRONS :
Travail varié et enrichissant ; Contact à haut niveau ; Initiation *à des techniques de* pointe ; Sal. import + intéress.
NOUS EXIGEONS :
Etudes supér. ou autodidacte bon niveau ; Expérience de la vente ; Expér. de la formation en salle ; Connaissance en Marketing de préférence.
Env. C.V. dét. s/réf. Serv. M1. ORGATEC, 18, r. du Fbg-du-Temple, 75011 PARIS.

URGENT RECHERCHONS

INGÉNIEURS

expérimentés en :
- M 6809
- TEKTRONIC
- X 25

Prière prendre contact au 359-17-86.

Société secteur

AÉRONAUTIQUE

recherche

INGÉNIEURS

grandes écoles, électronique, automatismes, informatique, mécanique

POUR ASSURER COURS DE FORMATION

Expérience indispensable.
Anglais courant.
Env. C.V. + photo à PARAPHE s/réf. 1170, 10, r. de Louvois, 75002 PARIS.

Constructeur informatique recherche URGENT

INGÉNIEUR TELECOM

connaissant procédure VIP.
Tél. : 784-74-52.

Constructeur informatique recherche URGENT INGÉNIEURS

ÉLECTRONICIENS

connaissant 8085.
Tél. : 784-74-52.

Constructeur informatique recherche URGENT

INGÉNIEUR TÉLÉCOM

connaissant procédures VIP
Tél. 784-74-52.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

secrétaires



SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS

La société des CIMENTS FRANÇAIS, au premier rang des producteurs nationaux et mondiaux, recherche la

Secrétaire assistante

de son département Conditions de Travail et Formation

Elle assistera le Chef du département et ses 3 collaborateurs : élaboration et diffusion des statistiques d'accident - tableau de bord prévention et conditions de travail - *suivi administratif des dossiers juridiques - organisation matérielle des séminaires* et réunions - mise à jour de la documentation et rédaction de notes de synthèses - préparation de supports pédagogiques - tâches habituelles de secrétariat dont frappe 30% sur machine à traitement de texte.

Ce poste convient à une bonne professionnelle, disponible, autonome, alliant discrétion, aisance, *savoir-faire dans les contacts humains, sens de l'organisation* à un goût des responsabilités et à la capacité à faire face à des imprévus. Formation BTS ou équivalent. Expérience de 4 à 5 ans dans un domaine analogue. Connaissance appréciée en droit du travail. Anglais souhaité (lecture). Formation assurée sur machine à traitement de texte, mini-ordinateur... Lieu de travail habituel : GUERVILLE (4 km de Mantes-la-Jolie) après une dizaine de mois passés au siège social de la Défense (Puteaux).

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. 73763/M à SELE CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

Membre de SYNTEC *SOURCES*

BANQUE PRIVÉE
RECHERCHE

SECRÉTAIRE

- Parfaitement bilingue français, anglais.
- Première expérience souhaitée.
- Bac + B.P. secrétariat exigés.

Tél. à F.OGI – 562-58-51 pour R.V.

LES GARAGES MUTUALISTES FRANÇAIS recherchent

SECRÉTAIRE

Niveau BTS.
Contrat d'un an.
Lieu de travail : 15e arrdt.

Env. C.V. au 3, allée des Palombes – 77200 LOGNES, TORCY. Tél. : 005-47-94.

Importante Société de transit banlieue Nord-Ouest recherche

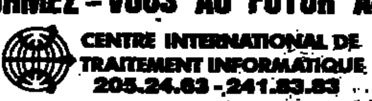
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

de préférence bilingue anglais pour service juridique et assurance. Plusieurs années d'expérience souhaitée.
Adr. C.V., photo et prét. nº M. 85 555 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

formation professionnelle formation professionnelle

LES MUTATIONS TECHNOLOGIQUES VOUS CONCERNENT. VOUS ENVISAGEZ :
- Une initiation à l'informatique pour votre métier.
- Une formation complète et spécialisée.
- Une reconversion.

FORMEZ-VOUS AU FUTUR AU



CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
205.24.63 - 241.83.83
Résidence Le Belvédère
118-130 Av. Jean Jaurès — 75019 PARIS
Formation Professionnelle continue agréée C.P.E. aux techniques et emplois de l'informatique, l'électronique et microprocesseurs :
- ANALYSTES PROGRAMMEURS Gestion ou Industrie
- PROGRAMMEURS-PUPITREURS
- SECRETARIAT EN TRAITEMENT DE TEXTE
- PREPARATON AU BTS

COURS DU JOUR ET DU SOIR - SESSIONS D'ETE

USA LANGUAGE

Prenez l'accent américain

Stages semestriels tous niveaux à partir du 25 février matin, midi et soir.
Stages intensifs.
Cours sur les médias et la littérature.
Cours d'anglais médical
Cours pour enfants. Professeurs américains expérimentés. Ambiance américaine.
Inscriptions immédiates.

COUNCIL
CENTRE FRANCO AMÉRICAIN
1 Place de l'Odéon 75006 Paris
Tél. : (1) 634.16.10

Assistance et Conseil International en Logiciel

ACILOG

cours du soir
Formation en
ANALYSE PROGRAMMATION
Techniques de pointe sur gamme importante matériel, gros système IBM
Tél.: 723.55.18
38, rue de Bassano
75008 PARIS
Métro : George V

L'INSTITUT DE GESTION ET DE MANAGEMENT propose à des

CADRES EXPÉRIMENTÉS

hommes et femmes, en activité, en création ou recherche d'emploi, de participer au stage de formation SINEGE sur

LA NÉGOCIATION ET L'ANALYSE DES SITUATIONS

Le stage SINEGE s'adresse aux personnes ayant l'expérience de responsabilités (quelles qu'elles soient) et désireuses de donner une nouvelle orientation à leur activité. Il permet de clarifier ses choix et de renouveler ses pratiques en valorisant son potentiel personnel et professionnel.
Durée du stage : 16 semaines.
Prochaine session : à Lyon, lundi 25 mars 1985.
Pour plus d'information sur les conditions de participation et de prise en charge, contacter :
A LYON Marielle SIGALAS (7) 842-29-53.
INSTITUT DE GESTION ET DE MANAGEMENT (I.G.M.)
55, montée de Choulans, 69323 LYON.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE RENAULT 18 turbo, rouge, 33.000 km, 42.000 F. Tél. : 996-19-21.

plus de 16 C.V.

BMW 635 CSi 81
gris métal, 75.000 km, jtes BAS, rétro droit VT, 85. 135.000 F. Tél. : 084-42-98.

boxes - parking

MARAIS
Angle r. Francs-Bourgeois rue Vieille-du-Temple PARKINGS en construction Renseignements — 285-80-23

conseils en carrière

DIRIGEANTS A LA RECHERCHE D'UN 2e SOUFFLE

Vous êtes prêts à agir mais vous trouvez, comme beaucoup de dirigeants et cadres supérieurs qui ont atteint les niveaux élevés de la hiérarchie, que les techniques de prospection traditionnelles ne sont plus efficaces.

Nous sommes des spécialistes conseillant nos clients dans leur stratégie de recherche professionnelle - en particulier à travers une prospection de la face cachée du marché, soit plus de 2/3 des opportunités.

Votre premier pas ? Prenez un rendez-vous par téléphone ou par lettre pour un premier Bilan confidentiel et sans engagement. L'un de nos consultants vous communiquera, après cette analyse, nos possibilités d'intervention.

Forgeot Weeks
Conseil en Stratégie de Carrière
50, rue St Ferdinand - 75017 PARIS
Tél. : (1) 574.24.24
Meeting in English welcomed

COFAP

propositions diverses

VOUS ÊTES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI : SAVEZ-VOUS QUE LA GRAPHO-PSYCHOLOGIE PEUT VOUS AIDER ?

Une bonne analyse grapho-psychologique vous aidera à vous présenter plus facilement chez un employeur potentiel — ou vous permettra de vous orienter vers des domaines plus en rapport avec votre profil.

Demandez sans engagement notre formulaire d'analyse. La confidentialité la plus totale vous est garantie.

Ecrivez ou téléphonez en vous référant à cette annonce.

GRAPHOLOGIE ET COMMUNICATION
9, place des Ternes, 75017 PARIS.
Tél. : (1) 763-63-32.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 PARIS Cedex 09.

VOULEZ-VOUS JOUER AVEC NOUS ?
Sur les mots, entendons-nous bien, vous êtes fort au scrabble, imbattable aux mots croisés, nous sommes une compagnie internationale de création de noms de marque et cherchons à constituer de nouvelles équipes de création. Les sessions ont lieu de 10 h à 20 h et de 16 h à 10 h à Neuilly 92, et sont rémunérées. Téléphonez-nous au 745-69-93 entre 9 h 30 et 10 h 30 INTERBRAND FRANCE.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous, avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C16) B.P. 402 - 09 PARIS.

travail à domicile

J.F. RECHERCHE TRAVAUX de dactylo, toutes frappes. Étudie toutes propositions. Tél. : 263-18-21 le soir.

J'effectue travaux dactylographiques, corrections, rédaction, rewriting. Tél 258-49-47.

DEMANDES D'EMPLOIS DEMANDES D'EMPLOIS

Vous qui cherchez des professionnels

Entreprise de renommée internationale, du Secteur Parapétrolier, se voit contrainte de fermer une de ses unités de production et de se séparer de l'ensemble de son Personnel formé par 15 ans d'OFFSHORE et réputé pour ses :

PERFORMANCES
COMPETENCES PROFESSIONNELLES
QUALITE HAUT DE GAMME
CONNAISSANCE DES NORMES INTERNATIONALES

- **Cadres de Direction tous services**
- **Ingénieurs de projet et de chantier**
- **Spécialistes de bureau d'études**
- **Encadrement de chantier et d'atelier tous niveaux**
- **Personnel de Contrôle non destructif**
- **Agents administratifs tous niveaux**
- **Ouvriers hautement qualifiés** (tuyauteurs, chaudronniers, soudeurs, personnel d'entretien, opérateurs, levageurs...).

contactez le Chef du Personnel au

(33) 43.60.56

Organisation et Publicité

Dame retraitée XVe, références longue durée, organisation, documentation, rédaction, désire entrer relation sociétés assurances, immobilier, permettant emploi partiel durable, bon sens, travailleuse, accepterais essai. Ecr. s/no 2.028 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur société 40 a., exp. 15 a. Afrique direction Sté biens éq., automobile, aéronautique, pilote prof. avion, ch. situation en rapport. G. Fau, 15, rue Duban, 75016 PARIS.

CADRE LOGISTIQUE
Achats, stocks, entrepôt, animat. réseaux, production, distribution, fortes capacités conceptuelles, 17 ans prat. et 6 ans consultant, recherche responsabilités ou direction. Anglais courant, disponible. Ecr. s/no 8.980 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MAITRISE DE GESTION
PARIS-IX-DAUPHINE
J.F., 28 ans, recherche poste à responsabilités dans la COMMUNICATION, L'INFORMATION et la FORMATION. Quittera son emploi actuel pour une entreprise dynamique et motivée. Ecrire no 6.269 Contesse, 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

J.F. 19 ans, niv. bac + exp. en inform., dact., gest., compt. Et. ttes prop. 3347-48-29 H. rep.

ANCIEN DIRIGEANT ENTREPRISE ayant assumé très hautes responsabilités dans divers établissements bancaires, expérience et personnalité exceptionnelles, cherche poste conseiller ou chargé relations publiques, préférence établissement arabe ou franco-arabe. Ecr. s/no 2.029 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

36 a., prof. math, info public et privé supér., pédag. effic., créateur, didacticiel, cherche emploi dans une SSCI. Ecr. s/no 8.999 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. COMPTABLE, 43 ANS, ch. travail temps partiel pour seconder expert, région 78-92. Ecrire sous le no 69.672 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE, HOMME 45 ANS
Ecole d'Ingénieur + gestion administr. et cciale, bil. all., ch. emploi correspond. ts secteurs. Ecrire sous le no 69.657 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. ANGLAIS 30 ANS
Fr. courant et all. diplômé physique : P.H.D. Oxford, actuell. fonctionnaire européen, excellent contact, cherche poste à Paris. Ouvert à tout. Tél. : 633-03-35.

DIRECTEUR SAFD CHERCHE POSTE ZONE 1 PAQUES ET ÉTÉ. Tél. : (77) 98-02-17.

JOURNALISTE POLYVALENT
Exp. secrétariat de rédaction p.q.r. recherche poste presse écrite à Paris. Ecrire sous le no 69.674 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. 48 ans, cadre cciał, ch. ts postes à responsabilités. M. RAMEIL, 602-55-48.

JOURNALISTE
Vingt ans, expér. reportage, enquête, secr. de rédact. (quot., mensuel), ch. poste ou piges en région paris. Connaiss. anglais, ital., espagnol. Ecr. s/no 2.036 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMERCIAL 52 a., Edit. grde distribution, déplac. poss. véhicule sté souhaité, étud. ttes propositions. M. NOEL, 19, r. A.-Renoir, 93220 GAGNY. Tél. : 332-30-96.

J. F. angl., all., maîtrise DEA, expér., cherche emploi DOCUMENTALISTE. 256-74-25.

CHEF SERV. ADMINISTRATIF
IMPORT-EXPORT
H. 43 a., autod., 21 a. comm. international, logistique. Anglais, polonais courants, sérieuses référ. Libre immédiat. Ch. poste en rapport Paris/R.P. Ecr. s/no 2.022 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

REPRÉSENTATIONS NATIONALES ou RÉGIONALES POUR
1) Produits orthopédiques sans concurrence ;
2) Equipement de massage (zone réflexes);
3) Produits pour les soins corporels.
STÉ EXIMAC- POSTFACH 20, CH-8204 SCHAFFHAUSEN.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

COMMUNICATION — PUBLICITÉ — MARKETING. — Formation droit, anglais, très sérieuses références, agences et annonceurs.
OFFRE : à tous annonceurs 20 ans expérience approfondie en communication institutionnelle ou pour produits et services, études, stratégie, média mise en forme campagnes, promotion, relations publiques, contrôle budgétaire, animation équipe de travail. Paris, R.P. (Section BCO/GR 629.)

COLLABORATRICE DE DIRECTION haut niveau. — 38 ans. Nat. japonaise. Formation d'origine. Quadrilingue anglais, allemand, français, 10 ans expérience auprès de présidents de grands groupes internationaux à technologie de pointe. Bonne connaissance circuits administratifs. Bien introduite milieu affaires japonais et français. Rompue à la négociation. Grande disponibilité.
RECHERCHE : situation auprès de tout industriel désirant profiter expérience pour développer activités commerciales et/ou export. (Section BCO/JCB 630.)

DIRECTEUR FILIALE COMMERCIALE. — 45 ans. ICG-DCF. Anglais, allemand. 15 ans expérience vente-marketing France-export. Produits industriels, biens d'équipement. Direction centre de profit. Développement du CA et des marges, création, animation d'un réseau de vente international : Europe, USA, Asie. Ouverture de nouveaux marchés. Lancement réussi de nouveaux produits.
OFFRE : compétence dans fonction similaire ou direction commerciale auprès de tte Sté à vocation internationale. Paris, R.P. Grande mobilité pour déplacements à l'étranger. (Section BCO/GR 631.)

NÉGOCIATRICE INTERNATIONALE. — 35 ans. Anglais, espagnol, arabe
RECHERCHE : emploi collaboratrice responsabilités-facilités de marchés industriels exportant vers pays arabes (Moyen-Orient, Maghreb, Algérie). Négociations haut niveau. Disponible; voyages fréquents. (Section BCO/JCB 632.)

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

Prox. pl. des Victoires. 703-32-44.
100 m², ASC, TERRASSE.

4e arrdt

Etag. élevé, beau pierre de t., asc., gd balcon, plein soleil.
6 P. VUE S/SEINE
IMPRENABLE et nouveau port de plaisance de PARIS. 195 m² + 40 m², possib. duplex, 2 park. Px tot. 2.550.000 F. RARE. Rens. 526-01-50.

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE. Livraison immédiate Reste 2 appts de 4 et 5 PCES + un DUPLEX 6e et 7e ét., 5 p. av. 158 m² de TERRASSE. Vis. témoin, ts jours, 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

7e arrdt

Grenelle-Invalides, 703-32-31
3 P., TERRASSE.

12e arrdt

PRÈS MAIRIE
Très bel imm. pierre de t., asc., libre.
2 P. 41 m² rénové.
Occupé Loi 48, possibilité de libération.
2 P. de 36 à 50 m².
Tél. : 359-66-37.

15e arrdt

VILLAGE SUISSE
imm. pierre de t., 3 p., 65 m², r.-de-ch. clair. 650.000 F. GARBI - 567-22-88.

18e arrdt

CHATEAU-ROUGE
3 P. 270.000 F. SP. 700.000 F. Tél. : 359-70-05.

92 Hauts-de-Seine

Coopérative de construction sans promoteur (9 familles) réalise habitat neuf sur terrain 2.700 m² lisière bois. Chaville, proximité gares. Reste à créer appart. 80 à 150 m². Prêt conventionné. Tél. 680-67-23 ou 644-71-41.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER
près de 80 Appts et villas de qualité chaque semaine Paris, banlieue. 504-20-00.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES. 43, r. Claude-Bernard, PARIS-5e. Métro CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour DIRIGEANTS CADRES, EMPLOYÉS. IMPORT. STÉ FRANÇAISE INFORM., rech. appts 2 à 8 p., studios, villas. Paris-banlieue. Libre suite ou 2 à 3 mois. 504-48-21. Référ. J. M.

Région parisienne

Jeune couple 1 enfant, cherche appartement ou pavillon, 3 à 4 pièces. 2.500 F loyer max. c. c., banlieue pr. de Paris. Tél. après 20 h, 270-20-36.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction. Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

propriétés

24 PÉRIGUEUX
Centre corps de ferme, 19e. Rest. surf. hab. 168 m² + annexe sur 500 m², terr. sel. séj. 5 ch. Prix just. Tél. 19 h (53) 53-08-61.

viagers

CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e
Conseil 47 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. T. 227-44-44.

maisons de campagne

Particulier à amateur
BELLE MAISON XVIe s. BEAUCE. 85 km de Paris. Pierres sculp., four à pain, gros œuvre, parfait état. Intérieur à aménager. 150 m² habitables, bien située dans beau village. 135.000 F. Tél. 783-29-84.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL, RC, RM.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e domiciliation RM, RC, SARL, constit. de Sté. 763-47-14.

DOMICILIATION 16e CHAMPS-ÉLYSÉES
OU AV. VICTOR-HUGO
150 A 340 F PAR MOIS.
SECRÉTARIAT TÉL. TELEX.
CIDES - 500-64-32

RUE DE LA PAIX
Bureaux gd stand. équipés.
TOUS SERVICES
A dater du 8 avril.
ACTE - 321-75-75

Siège social ou bureau avec secrétariat partagé. BUSINESS Buro. (1) 346-00-55.

Siège social RUE ST-HONORÉ Constitution Stés, tous serv. PARIS-ILE-DE-FRANCE INITIATIVES - 260-91-63.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLES
Secrétariat, Télex.
Téléphone : (1) 727-15-59.

locaux commerciaux

Ventes

Genève, magasin 150 m², emplacement de prestige. Libre de suite. Ecrire sous le no T 069664 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

fonds de commerce

Ventes

Vd HOTEL-RESTAUR. ★★NN, murs et fonds neuf (4 a.), pleine station Hte-Savoie (20 km Genève) : 15 ch., salle de bains ; appt privé, parking, 7.500 m² terrain boisé. Convient comités entrep., coll. ou studios. 2.500.000 F à débattre. Tél. M. Riff, (16) 50 43-85-23.

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

économie

Une étude de l'INSEE

La suppression des effets de seuils créera de 15 000 à 50 000 emplois

Si les effets de seuils (1) étaient supprimés, on peut estimer de 15 000 à 50 000 le nombre d'emplois qui seraient créés. Mais cette conséquence positive pourrait être contrebalancée par des effets à moyen *terme dans les* données macroéconomiques, du fait notamment de la redistribution entre petites et grosses entreprises des parts de marché.

Au terme d'une analyse rendue délicate par l'imprécision des éléments statistiques fournis, y compris par l'UNEDIC, MM. Gérard Lang et Claude Thelot aboutissent à cette conclusion prudente, dans l'article qu'ils consacrent à ce sujet dans la dernière livraison de la revue mensuelle *Economie et statistique* (nº 173, janvier 1985) publiée par l'INSEE.

Les deux auteurs donnent toutefois une réponse du plus haut intérêt à un moment où, avec le récent échec des négociations sur la flexibilité, le thème des seuils fiscaux et sociaux se trouve au centre d'un débat plus général d'une grande actualité.

Le patronat, dans son ensemble, à une notable exception près (voir encadré), voit dans ces obligations un frein à l'embauche, *une gêne* au dynamisme des employeurs, parmi tant d'autres éléments de rigidité. Le CNPF de M. Yvon Gattaz, mais surtout la CGPME de M. Bernasconi (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), *concurrencée sur ce terrain* par le SNPMI de M. Gérard Deuil, ont souvent avancé ce grief et se montrent très accusateurs dans l'espoir que des facilités nouvelles seront accordées. Une estimation réalisée pour le compte du CNPF avait conclu à la possibilité d'embaucher 83 000 personnes de plus si les seuils étaient modifiés.

Selon l'étude de l'INSEE, les gains à attendre de la suppression des seuils sociaux et fiscaux ne paraissent pas si considérables. Leur impact sur l'emploi n'est guère évident, si l'on veut bien admettre que les entreprises qui recruteraient seraient amenées à se développer au détriment d'autres.

Deux cassures nettes marquent, certes, les courbes d'évolution du nombre d'établissements classés en fonction des effectifs (le nombre d'entreprise est inversement proportionnel au nombre de salariés employés) : aux alentours de 10, puis de 50 salariés, il n'y a pas, à proprement parler, accélération de la diminution du nombre d'établissements. C'est tout juste si l'on peut noter la trace d'une « *hésitation* » à passer de 9 à 10 salariés, puis de 10 à 11... Après des évaluations difficiles, l'INSEE établit qu'une « *évolution normale* » de la courbe entre 8 et 13 salariés se traduirait par 27 000 emplois supplémentaires, 14 000 entre 9 et 12 salariés, 49 000 emplois entre 6 et 15 salariés, guère plus de 3 000 emplois entre 47 et 53 salariés.

Une appréciation réservée

D'autres éléments permettent, toujours d'après l'INSEE, de porter une appréciation réservée. Depuis des années, la concentration des entreprises a fortement décru, l'activité se redéployant en faveur des petites unités. A fin 1983, on comptait environ 1 million d'établissements sans aucun salarié et 300 000 avec un seul employé. On estimait à 200 000 le nombre d'entreprises employant, à chaque palier, 2 salariés, de 3 à 4 salariés et de 5 à 9 salariés 155 000 établissements avaient un effectif compris entre 10 et 49 salariés, 30 000 autres un effectif compris entre 50 et 199 salariés. Enfin, il n'y avait que 7 000 sociétés pour faire travailler 200 personnes et plus...

En comparant les statistiques sur trois ans, l'INSEE montre également que les évolutions d'effectifs *varient peu dans le temps, ce qui*, là aussi, amène à considérer avec plus de réserve l'effet de seuil. 74,6 % des entreprises qui avaient un seul salarié en 1981 en ont toujours un en 1984. 55,9 % affichaient toujours un effectif de 5 salariés, 45,3 % un ef*fectif de 8 salariés, 43,9 %* un effectif de 9 salariés et 36,7 % un effectif de 10 salariés. Dans chaque cas, la proportion d'entreprises qui ont perdu un salarié est pratiquement égale à la proportion de celles qui ont augmenté d'un salarié. Il y au*rait donc une grande stabilité dans* les effectifs, le seul changement notable intervenant vers 5 ou 6 salariés, quand l'effectif employé fait passer du stade artisanal à celui de la petite entreprise. On embauche alors un contremaître qui seconde le chef d'entreprise, et la division du travail devient une obligation.

ALAIN LEBAUBE.

(1) En passant de 9 à 10 salariés, une entreprise doit s'acquitter de cotisations sociales supplémentaires pour la formation professionnelle (1,1 % de la masse salariale), pour la construction (0,9 %) et pour les transports en commun. En passant à 11 salariés, elle aura à subir une modification de la procédure de licenciement. A 50 salariés, les formes juridiques du travail changent, notamment avec la création d'un comité d'entreprise, qui, parfois, ne peut être mis en place faute de candidats. Pour contourner ces obligations, les employeurs ont décidé parfois de scinder leur entreprise en plusieurs établissements.

Les vérités d'évidence des jeunes dirigeants

« La solution la plus simple pour supprimer les effets de seuil consiste en la disparition des seuils eux-mêmes », énonce, comme une vérité d'évidence, *M. Guy Jeanjean, président du* CJD (Centre des jeunes dirigeants). *« Après tout, il faut être logique »*, ajoute-t-il sans la moindre ironie. *« Si le capital humain constitue le bien le plus précieux d'une entreprise, il ne saurait y avoir de limite inférieure au dialogue social... »*

Ces propos, comme d'autres, qui sont rares dans la sphère patronale, sont devenus le signe du CJD, volontiers iconoclaste et indépendant. Il y a quelque temps, déjà, cela lui a valu des ennuis avec le CNPF qui lui a retiré sa représentation au sein de son instance supérieure, le comité exécutif, alors que les militants du CJD figurent à 40 % dans les unions patronales au plan local. La raison de cette punition ? Le CJD s'était démarqué de M. Yvon Gattaz et lui avait reproché son insistance revendicative en faveur des ENCA (emplois nouveaux à contraintes allégées), vite devenus l'épouvantail des organisations syndicales et sans doute à l'origine de l'échec des négociations sur la flexibilité.

« La flexibilité est pourtant quelque chose d'essentiel pour pérénniser les entreprises », explique M. Philippe Guilhaume, *en évoquant le catalogue des* rigidités que le CJD veut établir pour le mois de juin. *« Mais c'est ce que l'entreprise est en droit d'attendre du tissu économique et non une revendication »*. Il faut *bouger, s'adapter aux évolutions*, souligne le CJD et ne pas tout demander à l'Etat, surtout si l'on se veut libéral. *« Le discours patronal est toujours en décalage avec le sentiment personnel de chaque chef d'entreprise »*, affirme M. Guilhaume. *« Le langage d'organisation oblige à s'exprimer au nom de la défense d'intérêts. Les chefs d'entreprise sont naturellement poujadistes alors qu'il faut se remettre en cause. »*

Fort de ses trois mille cotisants, et ne souffrant pas d'une crise du militantisme, le CJD se veut résolument tourné vers l'avenir. Il accepte aussi les risques inhérents à la responsabilité de l'entrepreneur. *« Quand ça va mal, ce peut-être également la faute du chef d'entreprise et nous réclamons le droit à l'erreur »*, admet volontiers M. Jeanjean. *« Nous souhaiterions que le discours patronal accepte ce genre de chose. »* Aux yeux des jeunes dirigeants, la sollicitude actuelle à l'égard des entreprises, pour réconfortante qu'elle soit, risque en effet de se transformer en éteignoir de l'indispensable initiative.

A. Le.

REPÈRES

Dollar : ferme à 10,28 F

Sur des marchés des changes assez calmes, le dollar s'est montré ferme lundi 4 mars, passant de 3,36 DM à 3,3650 DM et de 10,26 F à 10,28 F, après un début de matinée plus faible à 3,3460 DM et 10,22 F. La demande reste forte sur la monnaie américaine.

Automobile : le parc français vieillit

Le parc automobile français vieillit. Pour la première fois, le nombre des véhicules, de cinq à vingt ans d'âge, en circulation a, depuis 1982, dépassé celui des véhicules de moins de cinq ans, souligne *l'INSEE, à partir des statistiques relatives à la vignette. En 1983*, le parc automobile compte 20,3 millions de véhicules particuliers. Mais, avec la crise, *« les acheteurs ont été conduits vers les véhicules de moins de 5 CV »*, qui représentent 25 % du parc des voitures de moins de cinq ans, contre 17 % en 1978. En revanche, le nombre d'automobiles de plus de 16 CV en circulation a baissé significativement.

Nucléaire : FRAMATOME à Jérusalem

Une mission de FRAMATOME, le constructeur français de réacteurs nucléaires, se trouve, depuis le 3 mars, en Israël pour y étudier la *construction éventuelle d'une centrale. La volonté de M. Shimon* Pérès de doter son pays d'un réacteur nucléaire n'est cependant pas près d'être réalisée. Les difficultés du montage financier avec un pays économiquement malade, le problème technique posé par l'absence d'eau, la question de la sécurité et l'opposition américaine rendent incertain l'avenir de ce réacteur israélien.

Agriculture : les exportations de blé des Etats-Unis en baisse

Selon les dernières prévisions publiées par le département *américain de l'agriculture, les exportations de blé atteindront* 40,1 millions de tonnes pour la campagne 1983-1984, en baisse de 1,4 million de tonnes par rapport aux estimations faites le mois précédent. La concurrence sévère que se livrent les principaux pays producteurs, les excédents, la relative faiblesse de la demande mondiale et le niveau du dollar sont à l'origine du déclin des exportations américaines, estiment les milieux spécialisés. – *(AFP.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	10,2270	10,2320	+ 140	+ 150	+ 195	+ 220	+ 185	+ 285
$ can.	7,3793	7,3861	– 32	– 9	– 120	– 81	– 700	– 577
Yen (100)	3,9304	3,9354	+ 143	+ 155	+ 279	+ 297	+ 839	+ 888
DM	3,0542	3,0575	+ 128	+ 136	+ 231	+ 243	+ 637	+ 678
Florin	2,6963	2,6990	+ 87	+ 92	+ 151	+ 162	+ 440	+ 475
F.B. (100)	15,1849	15,2036	+ 5	+ 42	– 15	+ 67	– 198	+ 39
F.S.	3,5647	3,5683	+ 170	+ 181	+ 291	+ 308	+ 847	+ 903
L (1 000)	4,9168	4,9240	– 198	– 182	– 364	– 335	–1 186	–1 108
£	11,1065	11,1222	– 370	– 339	– 659	– 591	–1 315	–1 157

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 9/16	8 11/16	9 1/16	9 3/16	9 7/16	9 9/16	10 5/16	10 7/16
DM	6	6 1/4	5 15/16	6 1/16	6 1/16	6 3/16	6 7/16	6 9/16
Florin	7	7 1/4	7	7 1/8	7 1/8	7 1/4	7 1/4	7 3/8
F.B. (100)	10	11	10 9/16	10 7/8	10 5/8	10 15/16	11 1/16	11 5/16
F.S.	3 1/8	3 3/8	5 3/8	5 1/2	5 11/16	5 13/16	5 7/8	6
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	14 5/8	15 1/8	14 7/8	15 3/8	15 5/8	16
£	14 1/8	14 3/8	14 3/16	14 5/16	14 1/8	14 1/4	13 5/16	13 7/16
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 9/16	10 13/16	10 13/16	11 1/16	11 5/8	11 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

AVEC LE LANCEMENT OFFICIEL DE LA CARTE A MÉMOIRE

Le paiement électronique se développera, dès 1985, en France

La France sera le premier pays à s'équiper massivement de cartes de paiemeànt électronique. Les banques et la poste, réunies dans le groupement des cartes bancaires, sont, en effet, parvenues à un accord, le 28 février, après des négociations très difficiles. Elles vont commander, entre 1985 et 1986, 2,5 à 3 millions de ces cartes à mémoire pour équiper vingt-trois départements (1) de certificateurs, ces appareils disposés chez les commerçants qui permettent d'identifier le porteur de la carte en lui faisant taper son code, et plusieurs milliers de caisses enregistreuses spéciales : il a été décidé, au-delà de cette première phase, de généraliser les cartes à mémoire à l'ensemble du territoire en 1987 et 1988. Au cours de ces deux années seront commandés aux industriels 50 000 à 70 000 caisses enregistreuses et 300 000 certificateurs. A la fin de 1988, 10 à 12 millions de Français détiendront une carte à mémoire.

Dix ans après son invention en 1975 par M. Roland Moreno, la carte dite à mémoire, car elle contient un circuit intégré serti dans la carte qui la dote d'une capacité de mémoire et de calcul – les Anglo-Saxons parlent de carte intelligente *(smartcard)*, – va, enfin, être lancée par les banques et se substituer aux cartes bancaires actuelles, à piste magnétique (2). Son premier avantage est son inviolabilité. Autant il est facile à tout bricoleur d'électronique de lire ou d'écrire des inscriptions sur la piste magnétique (en particulier le code confidentiel) d'une carte volée, autant cela devient quasiment impossible lorsqu'il s'agit d'informations gravées dans le silicium d'un circuit intégré. La sécurité des clients, des commerçants et des banques elles-mêmes s'en trouvera grandement renforcée, et la fraude – qui atteint des millions de francs – fortement réduite. Le second avantage est de permettre aux banques d'informatiser les traitements des transactions. Une automatisation qui devrait améliorer leur productivité.

Le troisième est son universalité. La carte à puce peut être bien autre chose qu'un moyen de paiement, dès lors que l'on souhaite y inscrire des informations extra-bancaires... Les idées ne manquent pas à ce sujet pour l'utiliser comme une carte de santé portative (numéro de Sécurité sociale, bilan de santé, inscrits dans une case réservée et codée sur la puce, qui n'est accessible qu'aux médecins), comme une carte de communication (publiphone, achat à domicile, accès à des réseaux réservés...), ou même comme une carte militaire. Toutefois, même si « tout est possible », sans doute ne faudra-t-il pas « tout mélanger ». La carte ne videra pas entièrement les portefeuilles des Français de leur vaste contenu en papiers.

Gains de productivité

C'est d'ailleurs pour ne pas savoir choisir parmi toutes ces applications potentielles que ses promoteurs ont mis dix ans à convaincre les institutions concernées et en premier lieu les banques. Beaucoup de problèmes concrets, comme la normalisation, la définition de la puce et des terminaux, voire les rivalités interbancaires, n'ont pu être résolus depuis deux ans que grâce à l'obstination d'un petit nombre de personnes des PTT, de certaines banques comme la BNP et du ministère des finances. Un premier pas décisif avait été franchi en juillet dernier lorsque toutes les institutions financières acceptaient d'adopter la même carte.

Tout – loin de là – n'est d'ailleurs pas résolu ; et si l'on officialise la généralisation de la carte à mémoire, il reste notamment à en négocier le prix avec les industriels : celui payé par le porteur et surtout la commission qui sera demandée par les banques aux commerçants à chaque transaction. Pour l'heure, le barème proposé soulève la colère au conseil national du commerce (*le Monde* du 13 février), qui menace de boycotter les nouvelles cartes. Les banques proposent aujourd'hui de *« faire bénéficier les commerçants des gains de productivité »* permis par la carte. Il faudra aussi revoir certains tarifs de télécommunications et même remodeler la législation sur les *« garanties »* de paiement.

Au-delà de l'enjeu pour les banques – remplacer les chèques dont le traitement devient chaque année plus coûteux, – la carte à mémoire représente, pour les industriels, des marchés considérables. Les fabrications des cartes et surtout des terminaux informatisés sont des secteurs où la position du pays n'est pas bonne. La « carte à mémoire » peut amorcer une reconquête de ces vastes terrains – plusieurs milliards de dollars – de l'informatisation des moyens de paiement : la monétique, où les Américains (comme IBM) ont une position dominante, sur lesquels les Japonais ont des visées et où les Allemands ont des idées... hélas, différentes des françaises ! Après la France, il s'agit de convertir l'Europe et les Etats-Unis, premier pays bancaire et premier marché. L'enjeu véritable est international.

ERIC LE BOUCHER.

(1) Les départements de Bretagne, de la Basse-Normandie, du Nord, de Rhône-Alpes et de la Côte-d'Azur.

(2) Dans un premier temps, les cartes seront mixtes, afin de les rendre utilisables dans les anciens distributeurs de billets.

Les grands réseaux mondiaux

	VISA	MASTERCARD	AMERICAN EXPRESS	DINER'S CLUB
Date de création (en France)	1976 (Carte bleue : 1967)	1968 Eurocard :	1958 (1962)	1951 (1954)
Nature des cartes	Paiement, retrait, crédit		Services (voyages et loisirs) Retraits occasionnels	
Nombre de porteurs (en France) :	118 millions 3,8 millions (sur 5 millions)	104 millions 560 000	20 millions 350 000	5 millions 150 000
Nombre de commerçants (en France) :	4 millions 250 000	4,4 millions 120 000	600 000 40 000	750 000 25 000
Chiffre d'affaires (en France) :	870 milliards de francs 2 milliards de francs	630 milliards de francs 2,7 milliards de francs		3 milliards de francs

Sources : The Nilson Report *(janvier 1985)*, Entreprise et banque *(novembre 1984) et organismes émetteurs.*

Vignette d'assurance automobile : on réfléchit Rue de Rivoli

Aucune décision n'a encore été prise sur la création d'une vignette dont l'acquisition et l'apposition certifieraient que tous les conducteurs de véhicules sont bien assurés vis-à-vis des tiers, comme la loi les y oblige. On sait que le nombre des conducteurs dépourvus d'assurance va croissant : on cite le chiffre de 500 000 à 600 000 (sur un total de 20 millions), mais certains professionnels estiment que l'on dépasse le million (*le Monde* du 18 octobre 1984). Augmentation rapide du montant des primes (50 % en trois ans) et, notamment de la fiscalité, crise économique, chômage : tout ce conjugue pour faire apparaître l'assurance-automobile comme intrinsèquement trop chère pour beaucoup d'assurés. Les conséquences d'une telle évolution sont graves : en cas d'accident causé par un non-assuré, le Fonds de garantie automobile doit prendre en charge l'indemnisation, dont la charge retombe sur l'ensemble des assurés, puisque le Fonds est alimenté par une taxe de 1,40 % sur les primes. En outre, le Fonds se retourne vers le fautif, qui peut être totalement ruiné.

Pouvoirs publics et assureurs, pour lutter contre cette coûteuse anomalie, ont mis à l'étude la création d'une vignette, analogue à celle en usage pour la circulation des automobiles, comme cela se fait en Allemagne, en Italie et en Suisse. MM. Serge Barthelemy, directeur des assurances au ministère de l'économie et des finances, y a fait allusion, samedi 2 mars, à Strasbourg, mais rien ne semble acquis pour l'instant. Sur le plan technique, certaines difficultés surgissent, notamment en ce qui concerne la fixation d'une date unique de délivrance (le renouvellement des contrats s'effectue tout au long de l'année). Par ailleurs, cette procédure risque de coûter cher en frais de délivrance, et les associations de consommateurs se montrent assez réservées devant l'apparition d'un nouvelle contrainte. Rue de Rivoli, on indique que le projet de vignette fait l'objet d'*« une concertation approfondie »* avec les différents partenaires mais qu'on est encore loin d'un accord.

F. R.

Accord possible entre Ford et Fiat

Les actions de Fiat ont fait un bond de plus de 4% en une seule journée, vendredi 1er mars, à la Bourse de Milan – et de 10% en une semaine – à la suite de nouvelles rumeurs persistantes sur un prochain accord de coopération entre le numéro un de l'automobile italien et Ford.

Un porte-parole de Fiat s'est borné à indiquer que *« des entretiens sont en cours »*. *« Le fruit n'est pas encore mûr »*, a-t-il souligné.

Depuis plusieurs mois, un groupe de travail mixte, comprenant des techniciens et des dirigeants de Fiat et de Ford, analyse les formes que pourrait prendre la coopération des deux constructeurs. Cette instance effectue des va-et-vient entre les usines des deux sociétés en Europe et aux Etats-Unis.

Les deux groupes possèdent actuellement une part égale du marché européen de l'automobile (12,9% chacun en 1984).

On ne connaît donc pas encore la portée d'un éventuel accord entre Fiat et Ford, qui pourrait aller d'un simple accord commercial avec Ford-Europe jusqu'à une mise en commun des ressources sur le plan de la production et des finances.

Un accord important correspondrait à la philosphie du patron de Fiat, M. Giovanni Agnelli, qui vient de déclarer dans une interview au *Wall Street Journal* que le secteur automobile en Europe devait subir dans les prochaines années une nouvelle concentration. – *(AFP.)*

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

ITALIE

● **La hausse des prix s'accélère.** – Les prix de détail ont fortement augmenté en Italie durant le mois de février : + 1 % par rapport à janvier. En un an (février 1985 comparé à février 1984) la hausse est de 8,6 %.

Déjà en janvier, les prix avaient augmenté de 1 %. Ces fortes hausses semblent marquer le terme du ralentissement du rythme de l'inflation qui s'était produit au début de l'année dernière, époque où les hausses annuelles étaient nettement supérieures à 10 % (12,3 % en janvier 1984 par rapport à janvier 1983).

ÉTATS-UNIS

● **Mort de M. Tjalling C. Koopmans, prix Nobel d'économie 1975.** – M. Tjalling C. Koopmans, lauréat du prix Nobel de sciences économiques en 1975 et ancien professeur à l'université de Yale, est mort, la semaine dernière, à l'âge de soixante-quatorze ans, à l'hôpital de Yale-New-Haven. M. Koopmans (Américain d'origine néerlandaise) avait partagé le prix Nobel d'économie avec le Soviétique Leonid Kantorovich. Les deux chercheurs, qui avaient travaillé séparément, avaient été récompensés pour la mise au point de certains modèles économétriques appliqués notamment aux transports.

RFA

● **Salaires dans l'industrie chimique : + 3,8 % l'an.** – Le syndicat de l'industrie chimique allemande (IG Chemie) et le patronat se sont mis d'accord, samedi 2 mars à Bad-Soden, au nord de Francfort, sur une augmentation des salaires de 3,8 % pour les quelque six cent soixante mille personnes travaillant dans la branche. Cette augmentation entrera en vigueur entre juillet et septembre.

Les hausses de prix sont actuellement de 2 % l'an. Elles ne devraient pas beaucoup s'accélérer malgré les conséquences sur les importations des hausses du dollar. L'accord chimie correspond donc à une augmentation non négligeable du pouvoir d'achat.

AGRICULTURE

L'inauguration du Salon à la Porte de Versailles

« IL EST PETIT, IL EST BRONZÉ, ROCARD »

On l'a vu. Tu l'as vu ? L'as-tu vu ? Sur des registres variés, le public parisien et campagnard citait le nom de Michel Rocard, qui inaugurait, dimanche 3 mars, le Salon de l'agriculture à Paris. Dans un slalom géant le ministre a tapoté des mufles, tâté des croupes, serré des mains. Les virages étaient négociés au plus court d'un stand à l'autre. Il était entouré d'un fraternel cordon de policiers en tenue et en civil qui se donnaient aimablement la main et écrasaient joyeusement des pieds.

Il y avait le visiteur précis : *« J'ai vu le bout de son nez. »* Un autre, moqueur : *« Tiens, on a sorti la volaille. »* Et même persifleur : *« Ils l'ont enfermé. Ils ont peur qu'il se sauve. »* Observateur aussi : *« Il est pas grand. »* Mesuré : *« Il est petit, c'est vrai. »* Démesuré : *« Tu parles, il est tout petit. »*

L'un fait l'important : *« J'l'ai pas vu, cela fait rien, j'le connais. »* L'autre, le blasé : *« On croirait qu'on l'a jamais vu. »* On s'apitoie : *« Le pauvre homme. »* On est défaitiste : *« J'serais lui, j'viendrais pas. »*

« Ah ! c'est Monsieur Rocard. » A une revendication murmurée — *« des sous, des sous »* — succède un timide *« des quotas, des quotas »*. Réflexion politique : *« Tant qu'il se fait pas siffler, ça va. »*

Chez certains visiteurs on ne sait ce qui l'emporte de l'imprécis ou du patoisant : *« C'est Roucard, il est tout petiot. »* La remarque objective : *« Il est allé faire du ski »*, est balayée par le rigolo : *« Sûrement il a la jaunisse. »* Flatté, le paysan conclut : *« Ben, c'est not'ministre. »*

JACQUES GRALL.

Les ressources du Fonds international de développement agricole vont très nettement diminuer

Les ressources dont disposera entre 1985 et 1987 le Fonds international de développement agricole (FIDA), organisme spécialisé du système des Nations unies offrant des crédits à des conditions préférentielles aux populations rurales les plus pauvres du tiers-monde, seront en nette diminution.

A la suite de l'échec des négociations sur la reconstitution de ces ressources, en octobre dernier, à Paris (*le Monde* du 23 et daté 28-29 octobre 1984), un comité consultatif constitué de représentants des trois groupes de partenaires (OCDE, OPEP et pays en voie de développement) s'est réuni à Rome, les 28 février et 1er mars. Il a examiné plusieurs hypothèses de financement, se situant entre 500 et 650 millions de dollars, selon le montant des contributions définitives que les membres devront annoncer en avril prochain. On est donc loin du milliard de dollars dont le FIDA avait disposé pendant sa précédente période d'intervention, sur quatre an (1980-1984), au lieu de trois ans, à la suite de retards de paiements, notamment du principal bailleur de fonds, les Etats-Unis. Du moins le FIDA est *« maintenant assuré de poursuivre ses activités »*, a pu dire son président, M. Idriss Jazairy.

Abordant, d'autre part, l'épineuse question — politique autant que financière — du partage des charges entre pays de l'OCDE et de l'OPEP, les deux principaux partenaires du Fonds, il a indiqué que celle-ci était *« résolue »*, précisant que les pays pétroliers *« avaient accepté de souscrire des engagements fermes alors qu'ils se limitaient jusqu'à présent à seixer des objectifs »*, en raison de la baisse de leurs revenus consécutive à la chute des cours du pétrole. L'accord tacite intervenu à Rome est que ce partage des charges se fera sur la base de 60 % pour les pays de l'OCDE et de 40 % pour ceux de l'OPEP (il était auparavant de l'ordre de 58 %-42 %). La nouvelle répartition n'est pas encore entérinée par Washington, mais les Etats-Unis n'ont pas exprimé de désaccord à la réunion de Rome et ont au contraire rappelé leur attachement pour le FIDA. Ils n'en avaient pas moins annoncé, en octobre, d'une baisse de 180 à 120 millions de dollars de la contribution américaine, qui explique pour partie la diminution importante du refinancement.

Cette réduction devrait être cependant en partie compensée par l'affectation de crédits par tel ou tel pays à des opérations de refinancement et, surtout, la mise sur pied d'un programme spécial (de 180 millions de dollars) du FIDA en faveur de l'Afrique sub-saharienne, pour lequel plusieurs pays industrialisés, dont les Etats-Unis, la France et l'Italie, se sont déjà engagés à accorder des dotations de fonds.

G. V.

TRANSPORTS

En 1984

LE TRAFIC DES AÉROPORTS FRANÇAIS A AUGMENTÉ DE 3,7 %

Grâce à la reprise du trafic aérien international notamment, les aéroports français ont enregistré en 1984 une augmentation de 3,7 % de leur trafic (+ 3,5 % en 1983), qui a atteint 54 millions de passagers.

Les cinq plus importants aéroports sont : Paris avec 31,3 millions de passagers (+ 4 %), Marseille avec 4,2 millions (+ 4,3 %), Nice avec 3,9 millions (+ 4 %), Lyon avec 2,6 millions (— 3,9 %) touché par la concurrence du train à grande vitesse, Toulouse avec 1,9 million (+ 9,6 %).

Le fret connaît une progression plus forte que le trafic des passagers (+ 8 %). Sur les 800 000 tonnes qui ont transité dans les aéroports français, 88 % sont assurés par les plates-formes aériennes de la région parisienne.

● **Panam en grève.** — La compagnie aérienne américaine Pan American World Airways a décidé de diminuer ses vols à l'intérieur des Etats-Unis et de maintenir la moitié de ses liaisons internationales pour faire face à la grève déclenchée, le 28 févier, par le syndicat TWU. Celui-ci représente cinq mille huit cents mécaniciens et bagagistes et les personnels de restauration. Le conflit porte sur les sacrifices salariaux et sur la réduction des vacances demandés au personnel par la compagnie. Panam n'a plus réalisé de bénéfices depuis 1980 et a encore perdu, en 1984, 206 millions de dollars (2,1 milliards de francs).

ÉTRANGER

SELON LES STATISTIQUES DU FMI EN 1984

Les pays en développement ont fortement accru leurs réserves de change

L'ensemble des réserves internationales, exprimées en droits de tirage spéciaux (DTS) sur la base *de 1 DTS pour 0,98 dollar*, a progressé de 12 % en 1984 pour atteindre 406 milliards de DTS, a annoncé, lundi 4 mars, le Fonds monétaire international.

L'augmentation notée en 1984 a reflété un « fort » accroissement des réserves des pays en développement non pétroliers (+ 22,1 %), qui ont atteint 96,6 milliards de DTS, ainsi que des progressions *« plus modérées »* des réserves des pays industrialisés et des pays exportateurs de pétrole. Cette amélioration n'a toutefois pas touché les pays du Moyen-Orient et ceux d'Afrique, dont les réserves ont accusé une *« contraction marquée »*.

Les premiers ont vu leurs réserves tomber de 19,7 % pour se chiffrer à 7,2 milliards de DTS, cependant que les seconds enregistraient une baisse de 15,6 % pour des réserves qui, en fin d'année, n'atteignaient plus que 3,3 milliards de DTS.

Les réserves des pays en voie de développement de l'hémisphère occidental qui, en 1983, avaient chuté de 28 %, ont fait un bond de 64,6 % pour atteindre 32,3 milliards de dollars grâce principalement à de « fortes » hausses des réserves du Mexique et du Brésil.

Les réserves des pays industrialisés et des pays exportateurs de pétrole se sont pour leur part accrues respectivement de 9,6 % et 3,1 % pour atteindre 224,5 et 69,2 milliards de DTS.

Fin 1984, les réserves de change atteignaient globalement 348 milliards de DTS, les réserves en DTS 16,5 milliards de DTS et les positions de réserves au FMI 41,6 milliards de DTS. — *(AFP.)*

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 21 fév.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	420 681
dont :	
Or	256 912
Disponibilités à vue à l'étranger	73 579
ECU	71 737
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 452
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	28 596
dont :	
Concours au Trésor public	19 520
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	175 699
dont :	
Effets escomptés	87 459
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 231
5) DIVERS	7 841
Total	706 049

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	193 227
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 287
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	13 798
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	100 309
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	26 121
5) ECU A LIVRER AU FECOM	71 737
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	301 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	9 548
Total	706 049

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

	22 fév.	1er mars
Valeurs franç. à revenu variable	110,4	109,2
Valeurs industrielles	110,7	109,3
Valeurs étrangères	112,7	111,7
Pétroles-Energie	110,6	109,5
Chimie	111,2	111,4
Métallurgie, mécanique	121,5	118,5
Electricité, électronique	111,8	110,9
Bâtiment et matériaux	114,3	113,4
Ind. de consommation non-alimentaire	110,3	109,4
Agro-alimentaire	106,5	103,3
Distribution	104	103,1
Transports, loisirs, services	112	108,9
Assurances	118	114,5
Crédit banque	114,4	112,2
Sicomi	106,7	105,5
Immobilier et foncier	112	112,5
Investissement et portefeuille	113,2	112,1
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	101,7	100,9
Emprunts d'Etat	101,2	100,9
Emprunts garantis et assimilés	102	100,9
Sociétés	101,8	100,9
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	1724,4	1705,7
Valeurs étrangères	3561,3	3529,7
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	248,8	246,1
Valeurs étrangères	481,7	477,5
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	111,7	120
Emprunt d'Etat	111,4	111
Emprunts garantis et assimilés	111,7	110,5
Sociétés	112,8	112
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	205,8	203
Produits de base	186,5	185
Construction	134,2	133
Biens d'équipement	198,2	192,5
Biens de consom. durables	194,8	193,1
Biens de consom. non durables	275,3	273,1
Biens de consom. alimentaires	255,7	250,8
Services	173,2	171,8
Sociétés financières	268	263,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	183,8	189,9
Valeurs industrielles	203,7	200,7
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	190,2	108

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE BANCAIRE. – Le résultat net consolidé du groupe en 1984 *« reproduira à peu près »* celui de l'exercice précédent (850 millions de francs, indique la Compagnie bancaire dans un communiqué. Quant au bénéfice net de la société mère, il a diminué de 8 % d'une année à l'autre pour s'établir à 133 millions de francs, le dividende net étant maintenu à 10 F par action au titre de l'exercice 1984.

Le groupe explique que ces résultats résultent de l'amortissement immédiat des frais d'émissions des emprunts obligataires émis durant l'année (6 milliards de francs, contre 4,5 milliards en 1983) et de l'augmentation des provisions pour risques. Ces frais d'émission ont notamment représenté 114 millions de francs, contre 54 millions de francs en 1983, pour la seule Compagnie bancaire, précise cette dernière, ajoutant que les sociétés du groupe ont réalisé 36,1 milliards de francs de financements nouveaux *en 1984, soit 6 %* de plus que l'année précédente.

CIC PARIS. – Le capital du Crédit industriel et commercial Paris a été augmenté de 121,4 millions de francs pour être porté à 1,45 milliard de francs, cette opération ayant été réalisée par l'émission de 1,21 million d'actions nouvelles, au nominal de 100 F chacune, émises en numéraire. Ces actions nouvelles ont été entièrement souscrites par la Compagnie financière de CIC, société mère de ce groupe bancaire.

CONTINENTAL ILLINOIS. – La Continental Bank of Illinois, qui a connu, l'an dernier, de graves difficultés financières, a décidé de garder sa filiale belge et a rompu les négociations *« déjà avancées »* engagées avec des candidats acheteurs, apprend-on au siège bruxellois de la Continental Belgium. La banque américaine avait décidé, en octobre dernier, de réorganiser son réseau européen et de rechercher de nouveaux actionnaires pour sa filiale belge. *Mais le* redressement enregistré à la fin de l'année 1984 et le bon comportement de la filiale belge, ont fait changer d'avis les dirigeants américains. La Continental Bank of Illinois annonce, en effet, plus de 37 millions de dollars de bénéfices au dernier trimestre *1984. La filiale* belge a enregistré, de son côté, un bénéfice de 487 millions de francs belges pour l'année 1984.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	28 fév.	1er mars
Valeurs françaises	108,1	108,8
Valeurs étrangères	111,2	111,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 fév.	1er mars
Indice général	201,5	203

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 mars .... 10 9/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er mars	4 mars
1 dollar (en yens)	260,50	260,05

BOURSE DE PARIS Comptant 1er MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 60	1 249
5 %	43 90	0 397
3 % amort. 45-54	71 01	1 751
Emp. 7 % 1973	7678	..
Emp. 8,80 % 77	117 67	6 623
9,80 % 78/93	95 30	6 256
8,80 % 78/86	97	1 929
10,80 % 79/94	98 30	5 296
13,25 % 80/90	103 65	9 874
13,80 % 80/87	106 70	5 180
13,80 % 81/89	106 25	1 738
16,75 % 81/87	112	7 938
16,20 % 82/90	116 30	2 130
16 % juin 82	116 10	11 680
E.D.F. 7,8 % 61	143 80	1 529
E.D.F. 14,5 % 80-92	105 10	9 904
Ch. France 3 %	141	..
CNB Bques janv. 82	102 55	1 971
CNB Paribas	102 70	1 971
CNB Suez	102 70	1 971
CNI janv. 82	102 49	1 971

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	114	....
A.G.F. (St Cent.)	1450	1440
A.G.P. Vie	8350	8300
Agr. Inc. Madag.	75	....
Amrep	67	66
André Roudière	354	....
Applic. Hydraul.	315 30	317 20
Arbel	67 60	68
Artois	940	969
At. Ch. Loire	10 25	10 20
Ausedat-Rey	98	100
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	629	629
Eurocom	901	865
Europ. Accumul.	40	40
Eternit	637	640
Exxor	1700	1700
Fam. Vichy (Ly)	113	....
Finalens	160	....
FIPP	134 60	....
Fnac	405	405
Focep (Chât. eau)	940	940
Foncière (Cie)	330	325
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	1820	....
Foncina	279	279
Forges Strasbourg	256 40	266 70
Forinter	1270	1251
Fougerolle	54 90	54 90
France I.A.R.D.	190	190
France (La)	1177	1170
Frankel	256	260
Fromageries Bel	1070	1084
From. Paul Renard	878	915
GAN	2440	2450
Gaumont	605	581 o
Gaz et Eaux	1481	1422
Genty S.A.	485	472
Gér. Arm. Hold.	67 20	69 90
Gerland (Ly)	675	665
Gévelot	286	....
Gr. Fin. Constr.	287	288
Gds Moul. Corbeil	94 70	....
Gds Moul. Paris	400	410
Groupe Victoire	1450	1450
G. Transp. Ind.	182 50	184 90
Hutchinson	261	250
Hydro-Energie	....	....
Hydroc. St-Denis	50	50 30
Immindo S.A.	318	318
Imminvest	237 10	....
Immobail	387	388
Immobanque	696	685
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Senelle Maubeuge	327	332
S.E.P. (M)	189	189
Serv. Equip. Véh.	32 80	32 50
Sicli	48	54 60
Sicosol	342	342
Sintra-Alcatel	537	....
Sinvim	162 10	160 10
Siph (Plant. Hévéas)	260	258
SMAC Aciéroid	129	129
Sté Générale (c. inv.)	570	574
Sofal financière	510	513
Soffo	244	245
Soficomi	830	....
S.O.F.I.P. (M)	92 10	90
Sofragi	887	887
Soudure Autog.	150	....
Sovabail	650	....
Speichim	140	....
S.P.I.	410	....
Spie Batignolles	195	198
Stemi	430	432
Taittinger	1250	1226
Testut-Aequitas	515	521
Tour Eiffel	363	367 10
Ufiner S.M.D.	99	93 75
Ugimo	313	313
Ugine Gueugnon	41	42 60
Unibail	740	745
Unidel	134	137
U.A.P.	3010	3130
Union Brasseries	69 50	....
Union Habit.	....	....
Un. Imm. France	375	375
Un. Ind. Crédit	406	410
Usinor	6 70	6 95 d
U.T.A.	670	670
Vicat	330	325
Virax	103 50	103 70
Waterman S.A.	335	331
Brass. du Maroc	155 50	....
Brass. Ouest-Afr.	29 50	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1900	....
Calberson	330	335
C.D.M.E.	760	760
C. Equip. Elect.	298	305
Delsa	285	283 60
Dauphin O.T.A.	2000	2000
Filipacchi	560	565
Guy Degrenne	727	730
Marlin Immobilier	338 50	339 50
Métallurg. Minière	222	221
M.M.B.	386	383
Om. Gest. Fin.	295	295
Petit Bateau	325	325
Petrofigaz	754	740
Pochet	1570	1570
Porcn	328 50	327 60
S.C.G.P.M.	300	307
Sofibus	236	231
Sovac	782	782

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	86	85
C.G.M.	10	....
Cochery	28	....
C. Sabl. Seine	110 50	....
Coparex	510	515
F.B.M. (LI)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	203	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	120 10	....
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	123 10	122 70
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	174	....
Thann et Mulhouse	92	100
Total C.F.N.	43	40 o
Ufimax	335	336

SICAV 1/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	284 01	271 13	Japacic	123 08	117 50
Actions-Investiss.	287 74	274 69	Laffitte-crt-terme	122050 05	122050 05
Actions sélectives	414 82	396 01	Laffitte-Expansion	687 10	665 49
Aedificandi	429 41	409 94	Laffitte-France	231 71	221 18
A.G.F. 5000	286 09	273 12	Laffitte-Japon	229 80	219 38
Agimo	454 47	433 86	Laffitte-Oblig.	150 31	143 49
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1641	4,5 % 1973	1648	1646	1646	– 0 12
4075	C.N.E. 3 %	4099 80	4098	4089	– 0 26
1430	Electricité T.P.	1458	1460	1465	+ 0 48
1038	Renault T.P.	1045	1050	1045	....
1615	Rhone-Poul. T.P.	1632	1640	1640	+ 0 49
1239	St-Gobain T.P.	1233	1233	1233	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
535	Esso S.A.F.	558	558	560	– 1 07
1340	Eurafrance	1259	1255	1259	....
900	Euromarché	866	900	900	+ 3 92
1030	Europe n° 1	990	1000	1000	+ 1 01
1110	Facom	1098	1086	1086	– 1 09
680	Fichet-bauche	694	690	690	+ 0 87
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1460	IBM	1430	1436	1438	+ 0 41
2 09	Zambia Corp.	2 16	2 17	2 16	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 182	10 265	9 860	10 400
ECU	6 800	6 798	....	....
Allemagne (100 DM)	305 770	305 500	294	314
Belgique (100 F)	15 198	15 195	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	270 400	270 100	260	280
Danemark (100 krd)	85 550	85 600	80	88
Norvège (100 k)	106 610	106	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 080	11	10 600	11 350
Grèce (100 drachmes)	7 330	7 300	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 926	4 902	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	369 360	367 250	348 500	364 500
Suède (100 krs)	108	107 930	105	112
Autriche (100 sch)	43 530	43 520	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 536	5 534	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 530	5 540	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 386	7 383	7 120	7 450
Japon (100 yens)	3 928	3 930	3 810	3 980

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/3
Or fin (kilo en barre)	95300	95000
Or fin (en lingot)	95600	95300
Pièce française (20 fr)	589	594
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	565	566
Pièce latine (20 fr)	550	553
Souverain	693	695
Pièce de 20 dollars	4000	4000
Pièce de 10 dollars	2050	2070
Pièce de 5 dollars	1325	.....
Pièce de 50 pesos	3620	3600
Pièce de 10 florins	575	578

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Lundi 4 mars, 19 h 20

Élever seul son enfant

MARIE-CLAUDE BETBEDER et ANNE DESBARÈDE
(le Monde de l'éducation)
répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par FRANÇOIS KOCH

POUR SAUVER LA QUATRIÈME CHAINE

M. Rousselet demande 500 millions de francs à l'État

Cinq cents millions de francs sous forme d'une avance remboursable ou d'un prêt participatif : c'est ce que demande M. André Rousselet, président de Canal Plus et du groupe Havas, dans une lettre confidentielle à M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, publiée par l'hebdomadaire *le Point*. M. Rousselet considère en effet que l'annonce de la création de télévisions privées par le président de la République, le 16 janvier dernier, a provoqué un net ralentissement du rythme commercial de la chaîne payante, les abonnements étant tombés de trois mille à moins de quatre cents par jour.

« *Ce ralentissement*, écrit notamment M. Rousselet, *est à l'origine d'un déficit supplémentaire de 350 millions de francs, s'ajoutant au déficit prévisionnel 1984-1985, évalué initialement à 445 millions de francs.* » Soit, au total, un trou de près de 800 millions de francs. Pour y faire face, le président de Canal Plus n'a pas changé de stratégie : il continue à faire une chaîne cryptée et consacrée au cinéma et compte sur une perspective d'équilibre à dix-huit mois.

Pour y parvenir, M. Rousselet souhaite d'abord réduire ses frais de diffusion et demande à M. Bérégovoy son appui dans la difficile négociation avec Télédiffusion de France pour obtenir une réduction de 40 millions de francs sur la facture initiale. Le deuxième volet d'économies concerne les programmes, avec un objectif de 40 millions de francs en deux ans. M. Pierre Lescure doit présenter, ce lundi 4 mars, la nouvelle grille de la chaîne : il est fort probable que les réductions n'affecteront pas le cinéma, arguement de vente majeur de Canal Plus, mais sans doute les émissions de plateau produites en direct, qui ont alourdi le budget de la télévision payante. Enfin, M. Rousselet compte augmenter ses recettes publicitaires de 150 millions de francs en diffusant des spots entre 18 h 30 et 20 h 30 dans des émissions accessibles à tous les téléspectateurs.

En échange de ce plan de redressement, M. Rousselet demande à l'Etat de faire un geste. Cinq cents millions de francs : la somme est lourde, mais Canal Plus n'est-il pas simple concessionnaire d'une mission de service public ? Et M. Rousselet et ses actionnaires ressortent habilement l'article 15 de cette concession, qui prévoit « *une compensation financière... en cas de circonstances extérieures susceptibles de provoquer un déséquilibre important et durable dans l'exploitation de la concession* ».

Pour le PDG de Canal Plus, l'annonce des télévisions privées est justement un cas parfait de « circonstances extérieures ». Assurée au départ de se développer sans concurrence importante et dans un contexte de relative pénurie d'images, la quatrième chaîne pouvait miser sur une pénétration rapide. La nouvelle donne audiovisuelle complique l'aventure sans la rendre caduque : Home Box Office, la chaîne payante américaine (qui totalise aujourd'hui dix millions d'abonnés) n'a-t-elle pas attendu quatre ans avant d'en compter 200 000 face aux grandes chaînes diffusant de la publicité ?

M. Rousselet pense que les téléspectateurs français se lasseront vite de la télévision commerciale, soumise aux seuls taux d'écoute et hachée de publicité. Il espère qu'ils découvriront alors les avantages réels de Canal Plus.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

UN RESPONSABLE COMMUNISTE DU PAYS BASQUE ÉCHAPPE A UN ATTENTAT

(De notre correspondant.)

Bayonne. – Deux jeunes Bordelais, Patrick Burgos, vingt-quatre ans, et François Vannier, vingt et un ans, ont été inculpés, le dimanche 3 mars, de tentative d'homicide et de port d'armes. Ils avaient été arrêtés quarante-huit heures plut tôt par les gendarmes de Mauléon (Pyrénées-Atlantiques) au cours d'un banal contrôle routier. Dans le bois près duquel ils avaient garé leur véhicule, on a découvert un pistolet 8 mm, un vaporisateur de gaz lacrymogène, une matraque et des cagoules.

Patrick Burgos, jeune repris de justice recherché pour infraction à une mesure de libération conditionnelle, a avoué avoir reçu une somme de 30 000 F d'un certain M. Peio Etchemendy pour tuer M. Louis Labadot, instituteur à Mauléon et tête de liste communiste aux dernières élections municipales.

Les prévenus avaient déjà tenté, le samedi précédent, de mettre leur projet à exécution en donnant rendez-vous par téléphone à leur future victime près de l'église du village. Pensant qu'il s'agissait d'une plaisanterie, M. Labadot s'était contenté de passer devant le lieu désigné, sans toutefois s'arrêter. C'est, le lendemain, à la gendarmerie qu'il a reconnu que la voiture utilisée par les agresseurs potentiels se trouvait, la veille, devant l'église.

Cette affaire a causé un vif émoi dans la capitale de l'ancienne province basque de Soule, épargnée par la fièvre électorale, puisque le siège de conseiller général n'est pas renouvelable.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Sur le vif

Cent lignes

Ils ont perdu la tête ou quoi, les jurés de Créteil ? La perpète, des quinze et des dix ans de taule pour les trois terroristes arméniens d'Orly, c'est dix fois trop sévère, c'est complètement fou. L'attentat a fait huit morts et je ne sais plus combien de blessés très graves, c'est un peu beaucoup, d'accord. On aurait quand même pu se montrer plus relax, plus indulgent. C'est bien joli de vouloir jouer les zorros, mais ça va nous attirer des ennuis. Elle n'est pas contente, l'ASALA. Elle nous a menacés d'un bain de sang. Et elle n'est pas du genre à ne pas tenir ses promesses. Elle n'a qu'une parole : carnage et chaos.

Il faut se rendre à l'évidence. A notre époque, c'est plus possible de mettre les assassins derrière des barreaux. C'est devenu trop risqué, trop dangereux pour la société. Il vaut mieux les laisser libres de recommencer. De toute façon, à peine sortis, c'est ce qu'ils feront. Et puis les prisons sont déjà bondées. Normal qu'elles refusent du monde. D'autant qu'on y rencontre des gens pas très fréquentables. Alors on y prend des mauvaises manières forcément.

Non, l'incarcération, c'est totalement dépassé, totalement archaïque. Il faut trouver autre chose. Remarquez, c'est déjà fait. L'autre jour, en Flonde, un juge, un sage, élevé à la vieille école, a donné l'exemple. Savez-vous à quoi il a condamné un pervers, coupable d'attentat à la pudeur sur un gamin de sept ans ? A faire vingt-cinq lignes pendant onze ans. Il devra recopier quatorze mille fois la même phrase : je ne toucherai plus à d'autres gens.

S'ils avaient eu pour deux sous de bons sens, c'est ce qu'ils auraient fait à Créteil. Ils auraient collé Garbidian et ses petits camarades : vous me ferez cent lignes tous les mercredis après-midi : je ne tuerai plus les voyageurs dans les aérogares. Ils n'ont pas osé. D'ailleurs on le leur a discrètement déconseillé. Ordres venus d'en haut. Fabius est contre les devoirs à la maison.

CLAUDE SARRAUTE.

Un nouveau lanceur classique pour les militaires américains

L'armée de l'air américaine, qui se propose d'étudier avec la NASA le développement d'une navette spatiale de seconde génération, plus grande et plus puissante, capable d'emporter en orbite une charge utile de 45 tonnes contre 30 tonnes pour le modèle actuel, vient de décider d'acquérir plusieurs exemplaires d'une version améliorée du lanceur Titan pour mette certains de ses satellites en orbite. Ainsi prend fin une longue série de négociations sur le système qui doit équiper l'armée de l'air américaine.

Trois projets étaient en concurrence : deux versions modifiées des lanceurs existants Atlas-Centaur de General Dynamics et Titan-Centaur de Martin Marietta et un nouveau lanceur à poudre, le SRBX-Centaur, qui devait faire appel aux fusées d'appoint de la navette américaine. Comme pour Atlas-Centaur, ce dernier projet proposé par la NASA a donc été reporté, et ce au moment même où l'armée de l'air et l'agence spatiale américaines viennent de trouver un terrain d'entente pour l'utilisation à un coût intéressant de la flotte des navettes de la NASA.

En fait, le Pentagone s'est toujours montré réticent à utiliser ce nouveau moyen de transport spatial, arguant du fait que « *le recours au* shuttle *(navette spatiale) peut être limité en temps de crise lorsque le lancement d'un véhicule habité paraît risqué* ». Un tel problème ne se pose plus avec un lanceur classique comme le futur Titan-34 D-7, qui, en quelques jours, voire quelques semaines, peut remplacer en orbite un satellite militaire défaillant.

La NASA, même si elle a souvent déclaré que l'avènement de la navette sonnait la fin des lanceurs classiques comme Ariane ou les fusées américaines, a donc parfaitement compris les besoins des militaires américains puisqu'elle avait proposé le SRBX-Centaur. Mais c'est pour elle aujourd'hui une amère défaite, car elle perd dans cette affaire, tant au plan conceptuel que technique, en n'étant pas choisie par le Pentagone.

Violent séisme au Chili : 100 morts, plus de 1 400 blessés

Santiago-du-Chili *(AFP, UPI)*. – Un très violent tremblement de terre, de magnitude 7,4 sur l'échelle de Richter, s'est produit dans le Pacifique, à 40 kilomètres environ au large du port de Cartagena (lui-même situé à une trentaine de kilomètres au sud de Valparaiso), le 3 mars à 19 h 48 (heure locale, soit 23 h 48, heure de Paris). Le décompte provisoire des victimes, dans les heures qui ont suivi, s'élevait à une centaine de morts et plus de mille quatre cents blessés. Les dégâts matériels sont très importants, notamment à Santiago, Valparaiso, Vina-de-Mar, Rancagua et San-Antonio.

Quelques minutes après cette première secousse, la terre a de nouveau tremblé violemment et, dans les heures qui ont suivi, plusieurs séismes ont encore été ressentis. Toutes ces « répliques » sont classiques après un tremblement de terre de forte magnitude et elles se répètent, plus ou moins violentes, pendant des semaines ou même des mois.

C'est la région centrale du Chili, où vivent près des trois quarts de la population chilienne, qui a été la plus touchée. Et, à l'heure où s'est produit le séisme, beaucoup de personnes assistaient à des messes du soir (une église s'est effondrée près de Santiago et une autre à Valparaiso) ou à des séances de cinéma.

Le chef de l'Etat, le général Augusto Pinochet, qui était dans l'extrême Sud du pays, a quitté par avion Punta-Arenas (le port du détroit de Magellan, situé à quelque 2 500 kilomètres au sud de Santiago) dès que la nouvelle du séisme a été connue, pour regagner la capitale.

[Le Chili, comme toute la côte Pacifique de l'Amérique du Sud, est une région sismique. Au large du Chili, la petite plaque « Nazca », en effet, plonge près de la côte sous la plaque « Amérique » (plus au Nord, ce sont d'abord la petite plaque « Cocos », puis la grande plaque « Pacifique » qui plongent sous la plaque « Amérique »). Cette plongée, ou subduction, se produit par à-coups qui engendrent des séismes.

L'histoire du Chili est ainsi endeuillée par de violents séismes. Les tremblements de terre les plus catastrophiques de la période récente ont été ceux de Chillan (30 000 morts en 1939) et du Chili méridional (6 000 morts en 1960). – Y. R.]

Le numéro du « Monde » daté 3-4 mars 1985 a été tiré à 408 085 exemplaires

Près de Zermatt

AVALANCHE : HUIT MORTS

Une avalanche a causé la mort de huit personnes, le samedi 2 mars, vers 9 h 30, sur la route reliant le village de Taesch à la station de Zermatt, dans le Haut-Valais suisse.

Les huit victimes, dont sept (cinq Suisses et deux Allemands) ont été identifiées, circulaient à bord d'une voiture particulière et d'un taxi minibus. Ce dernier véhicule a été retrouvé à environ deux cents mètres de la route, broyé et enseveli sous plusieurs mètres de neige ; la voiture se trouvait à une quinzaine de mètres de la route, et avait été elle aussi ensevelie par une coulée épaisse.

Selon les sauveteurs, trois autres personnes pourraient avoir succombé à la catastrophe, leurs papiers, mais pas leurs corps, ayant été retrouvés sur les lieux.

A Montevideo

M. SHULTZ A RAPPELÉ LES « OBJECTIFS » DES ÉTATS-UNIS A M. ORTEGA

Montevideo *(AFP.)*. – Les Etats-Unis et le Nicaragua semblent rester sur leurs positions respectives au lendemain de la rencontre du secrétaire d'Etat, M. George Shultz, et du président nicaraguayen, M. Daniel Ortega.

M. Shultz a en effet indiqué qu'il avait exposé à son interlocuteur les « *objectifs* » que les Etats-Unis « *soutiennent depuis de nombreuses années* ».

Ces « *objectifs* », que les Etats-Unis « *partagent avec leurs amis d'Amérique centrale* », a-t-il dit, sont les suivants : le Nicaragua doit réduire sa capacité militaire à un niveau correspondant à ses besoins réels ; il doit être mis fin à la présence soviétique et cubaine au Nicaragua ; le Nicaragua doit « *cesser de servir de base* » à des opérations « *clairement destinées à troubler l'ordre dans les pays voisins* » ; le gouvernement sandiniste doit « *faire des progrès vers la démocratie, comme il l'a promis à de nombreuses reprises* ».

GRÈVE SUIVIE AUX HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE

(De notre correspondant)

Metz. – Le mouvement de grève aux Houillères du bassin de Lorraine a été suivi, le lundi 4 mars au poste du matin, par 65 à 66 % du personnel du fond. Il fait suite à la catastrophe survenue le 25 février au puits Simon, ayant entraîné la mort de vingt-deux mineurs.

L'appel à la grève a été lancé par la CFTC, la CFDT et la CGT pour « *obtenir de meilleures conditions de travail, faire progresser l'hygiène et la sécurité* ». « *Il faut mettre un terme à cette insécurité* », ont déclaré les organisations syndicales en dénonçant « *la réduction des effectifs, le manque de formation à la sécurité, et la non-adaptation de cette formation aux conditions de travail actuelles, et la course à la productivité* ».

La participation la plus élevée a été enregistrée au puits Wendel – 82 % – FO et la CGC ne se sont pas associées au mouvement. J.-L. Th.

